P.S. [ABdd

28e année, N° 3. Juillet-Septembre 1921.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

I. **Georges Prévot.** — Les emprunts de Rémy Belleau à Jean Second dans ses « Baisers » (2e journée de la Bergerie).
Gustave Charlier. — La source principale de « Mateo Falcone ».
Félix Boillot. — La Fontaine coloriste.
Édouard Droz. — Corneille et l' « Astrée ».
Gaston Cahen. — Prosper Mérimée et la Russie.
Paul A. Trillat. — Un précurseur des pacifistes contemporains : Pierre Dupont (1821-1870).

II. *Mélanges.* — Un argument apologétique (Eugène Ritter). — Notes généalogiques sur le poète Jean de Schelandre et sur sa famille (Gustave Cohen). — La date du « Repas ridicule » (Félix Portefaix). — « Les fleurs et antiquités des Gaules » (Philippe Renouard). — Notes lexicologiques (J. Derocquigny). — La langue de Voltaire dans sa correspondance [*suite*] (Maurice Souriau).

III. *Comptes rendus.* — Paul Berret : Victor Hugo. La Légende des Siècles (Albert Cahen). W. de Lerber : L'influence de Clément Marot aux XVIIe et XVIIIe siècles (D. Mornet). — Alfred Berthier : Xavier de Maistre; — Autour des grands romantiques : le poète savoyard Jean-Pierre Veyrat, 1810-1844 (Paul Bonnefon).

IV. *Périodiques.* — V. *Livres nouveaux.* — VI. *Chronique.*

SHL
WITHDRAWN

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e

Publication trimestrielle de la Société d'Histoire littéraire de la France.

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président..... M. Arthur CHUQUET, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

Vice-Présidents..... M. Gustave LANSON, Directeur de l'Ecole Normale supérieure, à Paris.
M. J.-J. JUSSERAND, Ambassadeur de France à Washington.

Secrétaire..... M. Paul BONNEFON, Conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.

Trésorier..... M. Max LECLERC, Éditeur à Paris.

Secrétaire honoraire. M. F. BRUNOT, Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Conseil d'Administration :

MM.

Arnould (Louis), Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers.

Barante (Baron de).

Bédier (Joseph), Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France, à Paris.

Bernès (Henri), Professeur au lycée Lakanal, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Cahen (Albert), Inspecteur général de l'Instruction publique, à Paris.

Clédat, Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Cordier (Henri), Membre de l'Institut, Professeur à l'Ecole des Langues orientales vivantes.

Doumic (René), Membre de l'Académie française, à Paris.

Droz (Ed.), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Besançon.

Eichthal (Eugène d'), Membre de l'Institut, à Paris.

Gazier (A.), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Huguet (Edmond), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Lavisse (Ernest), Membre de l'Académie française, Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

MM.

Marsan (Jules), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.

Morel-Fatio (Alfred), Membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Paris.

Nolhac (Pierre de), Directeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, Conservateur du Musée Edouard-André, à Paris.

Omont (Henri), Membre de l'Institut, Conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Potez (Henri), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille.

Rébelliau (Alfred), Membre de l'Institut, à Paris.

Reynier (Gustave), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Rousselot (l'Abbé), Professeur à l'Institut catholique, à Paris.

Roy (Émile), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Dijon.

Servois, Directeur honoraire des Archives nationales, à Paris.

Vianey (Joseph), Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

Commission des Publications :

Le Bureau et
MM. H. BERNÈS.
A. GAZIER.
P. DE NOLHAC.

MM. H. OMONT.
A. RÉBELLIAU.
G. REYNIER.
L'Abbé ROUSSELOT.

La **Revue d'Histoire littéraire de la France**, publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France*, paraît tous les trois mois. Abonnement annuel *(de janvier)* : **France et Colonies, 27** fr. ; **Union postale, 30** fr. — Le numéro, **7** fr.

Il reste quelques exemplaires des années 1894 à 1920 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*. Chaque année forme un volume in-8°, broché, du prix de **30** fr.

Les membres anciens ou nouveaux de la *Société d'Histoire littéraire de la France* peuvent acquérir un exemplaire de chacun de ces volumes au prix spécial de **20 francs**.

Les **Tables générales** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, par M. Maurice Tourneux, sont en vente : la Table de 1894 à 1898, au prix de **7 fr. 50** ; la Table de 1899 à 1908, au prix de **9** fr.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (Abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

SHL
WITHDRAWN

LES EMPRUNTS DE RÉMY BELLEAU A JEAN SECOND DANS SES « BAISERS » (2e JOURNÉE DE LA BERGERIE)[1]

Depuis le *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*, par lequel Sainte-Beuve, en 1828, réhabilita les poètes de la Pléiade française, on a tellement attiré l'attention sur l'importance des sources gréco-latines dans l'inspiration de Ronsard, de Du Bellay, de Baïf et de Rémy Belleau, que les noms de ces quatre grands poètes sont autant dire inséparables maintenant des noms d'Homère, de Pindare, d'Anacréon, d'Horace, de Virgile, de Catulle et de Properce, pour ne citer que les principaux. Mais les travaux de M. Chamard sur Joachim du Bellay, de M. Laumonier sur Ronsard, et de M. Augé-Chiquet sur Baïf, sans compter un certain nombre d'études partielles, ont nettement démontré que les poètes de la Renaissance ont emprunté un nombre non moins considérable de thèmes ou de détails d'expression aux poètes néo-latins du XVe et du XVIe siècle, et qu'un Salmon Macrin, un Navagero, un Jean Second font en quelque sorte partie intégrante de leur œuvre au même titre que les poètes de l'antiquité latine et grecque.

Il faut bien se rendre compte pourtant que les minutieuses recherches auxquelles nous devons ces résultats, aujourd'hui con-

1. Cet article était depuis longtemps rédigé et accueilli par la *Revue d'Histoire Littéraire*, lorsque j'ai eu connaissance du travail de M. A. Eckhardt sur Rémy Belleau (A. Eckhardt, *Rémy Belleau, sa vie, sa « Bergerie »*, Budapest, J. Németh, 1917, in-8). Mais cet ouvrage ne rend pas inutile l'étude qu'on va lire. Si, en effet, M. Eckhardt signale que, dans les *Baisers* de la Seconde Journée « c'est Jean Second... le grand modèle de Belleau », il se contente d'ajouter à cette affirmation quelques références rapides, sans citations, et la seule pièce qu'il confronte avec le texte latin de Second est empruntée à la Première journée de la *Bergerie*. Le sujet restait donc intact. Après examen du livre de M. Eckhardt, je n'ai apporté à mon article nulle modification, ni dans l'ensemble ni dans le détail. Il se trouve d'ailleurs, et j'en suis heureux, que les conclusions de M. Eckhardt et les miennes sont, dans leur esprit, à peu près identiques.

nus de tous, ont été effectuées dans des domaines en somme très restreints. On s'est occupé surtout de Du Bellay, de Ronsard et de Baïf; mais Dorat, Pontus de Thyard, Rémy Belleau, qui méritaient pourtant les honneurs d'une étude particulière, — sans compter tous les poètes moins importants qui se rattachent à la Pléiade, comme Amadis Jamyn, Olivier de Magny, — n'ont fait jusqu'à présent l'objet d'aucun travail sérieux. Les croit-on moins intéressants?

Je voudrais montrer ici, à l'aide d'un exemple particulièrement frappant, que Rémy Belleau, comme ses compagnons de la Pléiade, a lu et imité les poètes latins du XVI^e^ siècle et qu'il n'a pas hésité, même, à opérer des emprunts plus larges chez l'un d'entre eux, qui était alors et est demeuré célèbre.

Il s'agit de la série de 49 sonnets, inclus dans la seconde journée de la *Bergerie* et intitulée les *Baisers*. Un grand nombre de ces poèmes sont fidèlement adaptés et presque traduits mot pour mot, parfois, du recueil publié en 1539, par le poète hollandais Jean Second, sous le titre de *Basia*. Sans doute, Rémy Belleau ne s'est pas borné à copier; il a inventé, puisque les dix-neuf pièces de Jean Second ont fait place à 49 sonnets. D'autre part, son inspiration n'a pas pour unique source le petit ouvrage du poète néo-latin. On discerne aisément, en effet, dans l'épisode de la *Bergerie*, l'influence d'Anacréon, de Tibulle, de Catulle, de Pétrarque...; mais tout l'essentiel, comme nous allons le voir, est bien dû à Jean Second.

D'abord le titre. Il ne figure pas dans l'édition de 1565[1], mais il est introduit dès 1572, comme si Rémy Belleau avait voulu bien marquer qu'il enclavait dans sa *Bergerie* un épisode complet par lui-même et qu'on pourrait aisément détacher de l'ensemble comme un ouvrage à part.

On ne peut s'empêcher de penser que Rémy Belleau a voulu raccorder à l'intérieur de son poème une petite œuvre qu'il avait composée antérieurement ou qu'il destinait à une publication spéciale, et que ce raccord s'est opéré tant bien que mal, en tout cas très artificiellement.

Les *Baisers* forment si bien une œuvre à part que Scévole de Sainte-Marthe lui a consacré un sonnet, inséré d'ailleurs dans le

1. Il y a six éditions anciennes de la *Bergerie* : d'abord deux éditions séparées : A, 1565, Paris, Gilles-Gilles ; — B, 1572, Paris, Gilles-Gilles ; puis quatre éditions, qui sont celles des œuvres complètes : C, 1578, Paris, Mamert-Patisson ou Gilles-Gilles ; — D, 1585, Paris, Mamert-Patisson ou Gilles-Gilles ; — E, 1592, Lyon, Th. Soubron ; — F, 1604, Rouen, Th. Daré. Les éditions modernes sont de 1867 (éd. Gouverneur) et de 1878 (éd. Marty-Laveaux). J'utilise ici le texte de Gilles-Gilles, 1585.

texte de la *Bergerie* à partir de 1572. Il est intitulé : « Sur les Baisers de Rémy Belleau » et commence par ce quatrain :

> Je vous baise, baisers, et dans vostre harmonie
> Je gouste une pareille ou plus grande douceur,
> Que n'estoit celle-là que goustoit vostre autheur,
> Quand il vous recueilloit es lèvres de s'amie.

De plus, l'ensemble est accompagné d'une dédicace particulière : « A Nicolas Hanequin, seigneur du Fay ».

Quant à l'artifice de la composition et du lien avec le reste de l'ouvrage, il éclate assez de lui-même.

« ... Ayant pris nostre petit repas, écrit-il, discourant des plus grandes et plus souhaitables faveur de l'Amour, nous disons que le baiser bien pris et bien donné estoit véritablement une des plus rares félicitez qui se pouvoit remarquer en ce plaisir, estant le vray refraischissement de l'âme passionnée et esprise de ce feu. Sur ce propos, nous *lisons* des baisers... »

Il fallait une réelle maladresse et le besoin de caser en un endroit en apparence propice une série de pièces toutes prêtes, pour ne pas utiliser le procédé des bucoliques grecques ou romaines, qui vraiment s'imposait, et prêter aux personnages une sorte de dialogue amébée, où ils auraient alternativement, comme chez Virgile, vanté les charmes de leur maîtresse. A lire la *Bergerie* et spécialement les *Baisers*, nous sentons trop l'auteur, ou plus exactement l'imitateur[1].

Rémy Belleau, du reste, avait peut-être craint qu'on ne reconnaisse ou qu'on ne soupçonne les emprunts, car il s'est efforcé de dérouter le lecteur en donnant à croire qu'il avait imité les *anciens* Grecs et Romains : « Mais, dit-il, s'il se descouvre en ces mignardises quelque trait dont les chastes oreilles se pourroyent sentir offensées : en cela, s'il leur plaist, ils accuseront les antiques Grecs et Romains, sur le patron desquels le tour a esté façonné et mis en œuvre. » Malgré cette précaution[2], l'imitation est flagrante pour qui a lu ou simplement parcouru les *Baisers* de Jean Second.

Le petit ouvrage du poète hollandais était connu depuis déjà pas

1. Il est juste de reconnaître pourtant que l'idée du chant alterné était venue à l'esprit de Rémy Belleau. Au lieu du texte qu'on vient de lire, Rémy Belleau avait écrit dans l'édition de 1565 : « ... se trouvèrent quatre jeunes bergers, si à propos, qui les accordèrent [ces flûtes] et chantèrent à l'envy l'un après l'autre sur les douceurs d'un baiser, puis me firent tant de bien que de me donner le double de leurs baisers. Le premier commance ainsi sur les beautez des lèvres de sa maistresse ». (L'édition de 1565 ne comporte d'ailleurs que treize sonnets.) Mais nous n'avons à tenir compte que du texte définitif, même s'il ne vaut pas à nos yeux le texte originel.

2. C'est en fait une tromperie, mais qui, tout compte fait, s'excuse volontiers.

mal d'années : la Pléiade l'admirait et l'imitait. Une édition avait paru à Lyon en 1539 ; les œuvres complètes de Jean Second avaient été publiées à Utrecht en 1541, puis à Paris, en 1561. Il était impossible que Rémy Belleau ignorât ces poèmes devenus tout de suite si célèbres. Dans la *Deffence et Illustration*, du Bellay les recommandait comme modèles aux nouveaux poètes, et Ronsard écrivait dans une ode à Nicolas Denisot :

> Jean Second, de qui la gloire
> N'ira jamais défaillant,
> . . . . . .
> Et duquel les *Baisers* ores
> Pour estre venus du ciel
> En ses vers coulent encores
> Plus doux que l'attique miel[1].

Paraphraser et traduire les petits poèmes latins pour le public non familiarisé avec la langue romaine (car, malgré la vogue du latin au XVI^e^ siècle, il n'y avait pas en France que des humanistes), c'était s'assurer un beau succès : Remy Belleau n'a pas hésité, et le succès a sans doute été réel, puisque, au lieu des 13 pièces primitives (édit. de 1565), l'épisode en comprend 49 à partir de 1572.

Mais voyons en détail quel parti Rémy Belleau a tiré des *Baisers* de Jean Second.

L'imitation apparaît en premier lieu dans le thème même de l'ouvrage. L'idée de grouper en un ensemble homogène une série de pièces sur les baisers d'un amant et de sa maîtresse appartient en propre à Jean Second. Si, en effet, l'Anthologie grecque et Catulle surtout ont pu fournir en quelque sorte l'amorce du sujet, personne avant Jean Second n'avait composé de recueil analogue au sien[2]. Aussi M. H. Chamard a pu très justement écrire : « On sait si la poésie du XVI^e^ siècle fut féconde en *Baisers* : on en pourrait faire un volume. Ronsard, Baïf, Belleau, Magny, Tahureau, Grévin, en composèrent tour à tour. C'était à qui ferait revivre Catulle et Jean Second[3]. » En d'autres termes, on trouvera bien, avant 1539, des pièces éparses, comme le *Baiser de s'amye* de Clément Marot, mais, après 1539, tous les *Baisers* de la littérature européenne, et surtout les *Baisers* groupés en recueils, copient Jean Second.

Il n'est donc pas douteux que les *Baisers* de Rémy Belleau ne

1. *Odes*, V, 10 (Blanchemain, II, p. 340-341).
2. Voir : Jean Second, *Basia, mit einer Auswahl aus den Vorbildern und Nachahmern*, herausgegeben von G. Ellinger, Berlin, Weidmann, 1899. Introd.
3. H. Chamard, *Joachim du Bellay*, p. 400.

procèdent des *Basia* du poète hollandais. Assurément la ressemblance n'est pas rigoureuse. D'abord, il y a 49 pièces chez Rémy Belleau, tandis que l'ouvrage latin n'en comprend que 19. Ensuite, Rémy Belleau ne s'est pas soucié de suivre un plan comme Jean Second. Car on peut aisément discerner un ordre assez net dans les *Basia*[1], alors qu'on ne trouve rien de tel chez Rémy Belleau. On pourrait, à la rigueur, considérer le premier sonnet comme un prélude et les sonnets 45, 46, 47, comme une conclusion ; mais Rémy Belleau revient dans les dernières pièces (48-49) aux thèmes qui forment le sujet proprement dit. De plus, les autres pièces, tantôt enjouées, tantôt langoureuses, sont réellement très mêlées[2], et, tandis que chez Jean Second l'alternance des tons est renforcée par l'alternance des rythmes, ici, sauf dans trois pièces[3], le rythme est très monotone. Enfin, le ton est très soutenu chez Jean Second et la latinité de ses pièces excellente d'un bout à l'autre ; chez Belleau, au contraire, il y a des faiblesses indiscutables et, disons-le, du mauvais goût (par exemple dans la pièce qui porte le n° 6 : *Quand ie vay recueillant...*).

Il y a donc, dans l'ensemble, des différences notables, mais elles prouvent simplement que l'imitation n'est pas servile. L'imitation n'est pas pour cela moins nette.

Ce sont d'abord des pièces entières qui sont des adaptations de Jean Second. Ainsi le 1er sonnet[4] *Mouches qui massonnez...* rappelle de très près le *Mellilegæ volucres...* qui termine les *Basia*. Rémy Belleau, s'adressant aux abeilles, les invite à négliger les fleurs qu'elles butinent habituellement et à venir sur la bouche de sa maîtresse pour « piller le plus riche butin » qu'elles aient jamais « chargé sur leurs ailes dorées » : car sur ses lèvres elles trouveront le miel le plus parfumé. Mais, ajoute Belleau, sa bouche est un brasier : n'y brûlez pas vos ailes. Or, s'adressant également aux abeilles, Jean Second, avant Rémy Belleau, leur demande lui aussi de venir se poser sur les lèvres de sa maîtresse, car elles exhalent tous les parfums du thym et des roses ; mais il les prie de

1. Voir G. Ellinger, *op. cit.*, introd. L'éditeur allemand distingue : deux pièces préliminaires ; — huit pièces qui méritent à proprement parler le nom de *Baisers* ; — deux pièces où le poète répond aux critiques que suscitent auprès du public sa conduite et son livre ; — six pièces qui reprennent et continuent le ton des pièces, III, X ; — enfin une pièce de conclusion, où les deux sortes d'inspiration, lyrique et épique, sont très heureusement fondues.

2. Les pièces 20 à 26 et 29 à 49 ne doivent presque rien à J. Second ; quelques-unes pourtant contiennent des réminiscences éparses. On ne peut vraiment découvrir aucun ordre et voir des antithèses ou des symétries entre les pièces inspirées de J. Second et celles qui rappellent plutôt Pétrarque.

3. N° 6 (écrite en alexandrins suivis de vers de 6 syllabes, à rimes alternées) ; — n° 36 (en « sénaires iambiques ») ; — n° 37 (trois strophes de six vers, de sept syllabes).

4. Fait partie de l'édition de 1565, où il occupe la même place.

ne pas piquer de leur aiguillon les douces lèvres, car sa maîtresse sait aussi, de ses yeux, percer d'un dard aigu, et elle se vengerait.

Il suffit, pour se rendre compte de l'imitation, de mettre en regard les passages essentiels des deux textes :

R. B.

Mouches qui massonnez les voûtes encirées
De vos palais dorez et qui, dès le matin,
Volez de mont en mont pour effleurer le *thin*,
Et suçoter des *fleurs* les *odeurs* savourées,

Dressez vos ailerons sur les *lèvres* sucrées
De *ma* belle *maistresse*. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Là, trouverez un *air embasmé de senteurs*,
Un lac comblé de miel, une moisson *d'odeurs*.
. . . . . .

J. S.[1]

Mellilegæ *volucres*, quid adhuc *thyma* cana rosasque
Et rorem vernæ nectareum violæ
Lingitis? aut *florem late spirantis* anethi?

Omnes ad *dominæ labra* venite *meæ*.
. . . . . .
. . . . . .
Illa rosas *spirant* omnes, thymaque omnia sola
Et succum vernæ nectareum violæ
Inde procul *dulces auræ funduntur* anethi.

(*Basium* XIX.)

La fin des deux poèmes est un peu différente, car, si les vers de J. Second offrent quelques traces d'affectation, il ne vise pas à l'esprit, et reste de bon goût :

Heu! non et stimulis compungite molle labellum :
. . . . . .
Leniter innocuæ mella legatis, apes.

tandis que Rémy Belleau, moins artiste, gâte sa conclusion par une préciosité qui n'est peut-être pas de très bon aloi :

... De sa bouche il sort un brasier allumé,
Et de souspirs ardens un escadron armé,
Et pour ce gardez-vous de n'y brusler vos ailes.

1. Ici et dans le reste de l'article je cite le texte latin d'après l'édition de G. Ellinger.

De plus, il y a chez Jean Second une prière (*Non... totas... distendite cellas* | *Arescant dominæ ne semel ora meæ* et *non stimulis compungite labellum*) qui ne se retrouve pas chez Rémy Belleau. Mais le conseil final est bien le même, sinon dans les termes, du moins dans l'idée :

R. B.

Mais aussi gardez-vous des embûches cruelles.

J. S.

Ex oculis stimulos vibrat et illa pares
Credite, non ullum patietur vulnus inultum.

Et, tout compte fait, s'il y a entre les deux poèmes certaines différences, elles ne concernent guère que l'expression, elles ne consistent qu'en des transpositions de termes. Le thème est identique, et il n'est pas douteux que le poème latin de J. Second ne soit la source directe du sonnet de Rémy Belleau.

Ce thème avait sans doute beaucoup plu d'ailleurs au poète nogentais, car il l'a repris dans un autre sonnet du même recueil, le sonnet 17[1], et plus fidèlement encore. C'est exactement, de nouveau, cette même idée qui fait le fond du poème de Jean Second : Les abeilles devraient venir butiner les lèvres de la maîtresse du poète (v. 1-6) :

(Mais las! où volez-vous, belles blondes avetes?
. . . . . .
Pour sucoter le miel. . . . . .
. . . . . .

Venez avecques moy. . . . . .
Sur la bouche à ma Dame. . . . . .)

car les lèvres de la jeune femme exhalent les plus doux parfums (v. 12-14).

(Car en sa bouche naist un printemps odoreux,
Une fraische rosée, un zéphyr amoureux,
Dont fleurissent les lys, les œillets et les roses.)

Mais le poète a, entre temps, prévenu les abeilles de ne pas blesser les lèvres tendres de sa maîtresse (v. 6-8) :

(. . . . . Et de vos piquerons
Gardez bien d'offenser les deux riches tendrons
Rougissant sur les bords de ses lèvres mollettes.)

1. Ne fait pas partie de l'édition de 1565.

Rémy Belleau s'est simplement borné à modifier un peu la marche du développement, en plaçant au milieu du sonnet (v. 6-8) la recommandation que Jean Second n'exprime qu'à la fin de son poème. Par ailleurs, la similitude est tout à fait frappante. Elle s'observe non seulement dans les idées, mais aussi dans plusieurs expressions qui paraissent bien avoir été directement traduites sur le texte latin : c'est d'abord le mot *suçoter*, qui répond textuellement au mot *lingitis*; ensuite les deux hémistiches : *Venez avecques moy...* | *Sur la bouche à ma Dame...* qui reproduisent presque mot pour mot le vers :

Omnes ad Dominæ labra venite meæ;

puis, dans le deuxième quatrain encore, les vers :

. . . . . Et de vos piquerons
Gardez bien d'offenser les deux riches tendrons
Rougissans sur les bords de ses lèvres mollettes.

qui ne sont pas autre chose qu'une paraphrase de l'hexamètre :

Heu! non et stimulis compungite molle labellum.

Enfin les images du deuxième tercet : *un printemps odoreux, une fraische rosée, un zéphyr amoureux...*, *et les roses* sont des réminiscences non dissimulées du poème latin : *printemps* rappelle *vernæ* [*violæ*]; de même qu'*odoreux* rappelle *fragrante*; l'idée de *rosée* est contenue dans le verbe *madent*; l'expression *zéphyr amoureux* est une transposition de « inde... *dulces aurae* funduntur »; enfin chez Jean Second comme chez Rémy Belleau, il est question de *roses* à propos des lèvres de la jeune femme : « illa[1] *rosas* spirant omnes[2] ».

Ce thème des abeilles réapparaît une troisième fois, au sonnet 19[3], notablement modifié, il est vrai, mais non pas au point de faire oublier Jean Second. De même, dit Rémy Belleau, que les abeilles butinent le miel sur les fleurs et sur la rosée, de même : *Amour... fait le miel en la bouche succrée* | *De ma belle maistresse.*

. . . . . Les Grâces le distilent
En humides baisers, puis les Zéphyrs les pillent
Et en font des souspirs qui parfument nostre air.

1. Se rapporte au mot *labra* exprimé précédemment.
2. *Sur les croupes d'Hymette* est une traduction de *jugis... Himetti* (*Basium* IV).
3. Ne fait pas partie de l'édition de 1565.

Le sujet est différent sans doute, mais c'est toujours bien la même image, et certains termes rappellent de très près le texte de Jean Second, par exemple les mots *pendre en leurs cassines* | *Le lambris cannellé de cire et de senteurs* (v. 7-8), qui reproduisent les deux vers du basium IV :

Atque hinc virgineis et inde ceris
Septum vimineo tegunt quasillo.

Un autre exemple, également très frappant, d'imitation, nous est fourni par le deuxième sonnet [1], qui reproduit presque intégralement la seconde moitié du basium XIII de Jean Second. Le poète latin imagine qu'après la douce lutte de l'amour (*e dulci certamine*) il reste étendu à demi mort et croit déjà entrevoir les royaumes sans soleil du Styx. Mais il emporte en lui une partie de l'âme de sa maîtresse, qui l'empêche de défaillir tout à fait, et il réclame un long baiser, qui le ranime jusqu'à la mort commune. Rémy Belleau, moins poète, n'a retenu de ce thème que la seconde partie, devenue à elle seule tout un sonnet. La confrontation des deux pièces est très probante.

R. B.

[Quand ie presse en baisant ta lèvre à petits mors],
Une part de mon âme est vivante en la tienne,
Une part de la tienne est vivante en la mienne,
Et un même souspir fait vivre nos deux corps.

Mais la tienne s'ennuye et cerche le dehors,
Afin de retrouver sa demeure ancienne
. . . . . .
. . . . . .

Et si tu n'as au cœur quelque amoureuse envie,
De venir promptement au secours de ma vie,
Je demeure sans poux, sans force et sans chaleur.

Bayse moy donc, maistresse, et me sois secourable,
Au moins pour ceste fois d'un baiser favorable,
. . . . . .

J. S.

. . . . . .
Pars animæ, mea vita, tuæ hoc in corpore vivit,
Et dilapsuros sustinet articulos.

1. Fait partie de l'édition de 1565, où il porte le nº 8.

Quæ tamen impatiens in pristina jura reverti,
Usque per arcanas nititur ægra vias.

Jamque, nisi per te nota foveatur ab aura
Collabescentes deseret articulos.

Ergo, age, labra meis innecte tenacia labris,
Assidueque duos spiritus unus alat.

Rémy Belleau a donc raccourci dans son adaptation la pièce latine ; par contre, il a développé, sans être d'ailleurs pour cela plus expressif, certains vers ou certaines images, par exemple le vers *Pars animæ...*, qui devient les vers 2 et 3 du sonnet français, — l'expression *collabescentes deseret articulos*, qui se change en *Je demeure sans poux, sans force et sans chaleur* [1]. De plus le vers

Quand ie presse en baisant ta lèvre à petits mors

est bien faible et presque mièvre auprès des mots si ardents et si voluptueux de Jean Second :

Languidus e dulci certamine, vita, jacebam
Exanimis. . . . . .

Mais dans l'ensemble, c'est manifestement la pièce latine qui a inspiré le sonnet de Rémy Belleau.

L'imitation est encore plus frappante, s'il est possible, dans le sonnet 5 [2], qui est un souvenir direct du basium IV de Jean Second. Le thème général dans les deux pièces est identique : les baisers de la maîtresse aimée sont un nectar délicieusement parfumé ; le poète ne les sacrifierait pas, même si on lui offrait de régner dans le ciel à l'égal des autres dieux, à moins que la bien-aimée ne devienne elle-même une déesse. Les expressions sont assurément différentes : il y a moins de poésie chez Rémy Belleau, qui insiste davantage sur le plaisir sensuel de la caresse et du baiser; mais le sujet est bien le même, et la marche du développement rigoureusement semblable.

Jean Second dit en effet :

Non dat basia, dat Neæra nectar :
Dat rores animæ suave olentes ;

1. Il s'ajoute peut-être ici, il est vrai, une réminiscence des mots *Languidus... jacebam* | *Exanimis...* par lesquels débute le poème latin.
2. Fait partie de l'édition de 1565, où il figure sous le n° 7.

Dat nardumque, thymumque, cinnamumque,
Et mel. . . . . .
. . . . . .
Quæ si multa mihi voranda dentur,
Immortalis in iis repente fiam :
. . . . . .
Sed. . . . . .
Non mensas sine te volo deorum,
Non, si me rutilis præsesse regnis,
Excluso Jove, dii deæque cogant.

Et Rémy Belleau :

Quand ie baise tes yeux, ie sens de toutes parts,
La fleur de l'oranger, la fleur de l'aubespine,
Le thym, le poulliot et la rose aiglantine,
La framboise, la fraise et les fleurons de Mars.

Mais. . . . . .
. . . . . .

Je quitte dédaigneux les tables plus friandes
De la bouche des dieux, je quitte leurs viandes,
Le nectar, l'ambrosie et la manne et le miel :

Je les quitte vrayment, et la troupe immortelle
Ores me commandast de manger avec elle :
Car sans toy ie ne veux commander dans le ciel.

Réduits à leurs éléments essentiels, sans compter certaines imitations de détail qui sont frappantes (par exemple dans les derniers vers, de part et d'autre), les deux poèmes sont, comme on voit, tout à fait semblables.

C'est encore à Jean Second que Rémy Belleau a emprunté l'idée de son sonnet 14[1]. J. Second imagine que « l'enfant idalien », c'est-à-dire Erôs, s'apprêtait un jour à blesser Néère[2] d'une flèche :

a. Adducto puer idalius post tempora nervo
Stabat in exitium, pulchra Neæra tuum,

lorsque, brusquement, ravi de la beauté de la jeune femme, il rejette l'arc :

b. Cum frontem, sparsosque videns in fronte capillos
. . . . . .
Jecit ab ambigua tela remissa manu,

1. Ne fait pas partie de l'édition de 1565.
2. *Néère* est le nom fictif sous lequel, dans les *Basia*, J. Second désigne sa maîtresse.

s'élance vers elle, et pose sur sa bouche mille baisers parfumés :

c. Inque tuas cursu effusus pueriliter ulnas
Mille tibi fixit basia mille modis ;

ainsi s'explique que les baisers de Néère exhalent un si délicieux parfum :

d. Quæ succos tibi myrteolos, cypriosque liquores
Pectoris afflarunt usque sub ima tui.
. . . . . .
Et miremur adhuc, cum tam tua basia fragrent !

Pourquoi, dès lors, Néère se montre-t-elle si peu ardente ?

e. Duraque, cur miti semper amore vaces ?

Or, nous retrouvous chez Rémy Belleau non seulement le même thème, mais la même construction de développement, sauf que les deux dernières idées sont présentées dans l'ordre inverse :

a. Que ie te crains, Catin[1], car ce petit archer
Enfonçant l'autre jour son arc près de l'oreille,
b. Tout aussi tost qu'il veit la beauté nompareille
De tes yeux languissans, ne peut onq descocher.

Il veit. . . . . .
. . . . . .et la rare merveille
Du corail souspirant de ta bouche vermeille
c. Où soudain il s'eslance. . . . . .

Il la baise cent fois et en cent mille sortes,
d. Parfumant ces baisers des odeurs que tu portes.
. . . . . .
e. Et c'est pourquoy, mon cœur, vous estes si cruelle,
. . . . . .
f. Et pourquoy vostre bouche est si pleine d'odeurs.

On voit que le parallélisme est rigoureux, et la ressemblance générale manifeste. Il y a, de plus, analogie de détails. Le vocatif *Catin* correspond au latin *pulchra Neœra ; petit archer* para-

1. On sait que *Catin* est au XVIe siècle le diminutif familier de *Catherine*.

phrase *puer idalius ; ne peut ong descocher* rend *jecit ab ambigua tela remissa manu.* Le vers

Il la baise cent fois et en cent mille sortes

n'est qu'une traduction approximative de

Mille tibi fixit basia mille modis.

De même le vers :

Parfumant ces baisers des odeurs que tu portes

n'est qu'une transposition de

Et miremur adhuc cum tam tua basia fragrent.

Enfin, *tes yeux languissans* rappellent le *lumina irrequieta* du poème latin ; *ton tétin* rappelle *dignas matre papillas*, et l'idée de *vermeille* (ta bouche vermeille) est contenue dans *flammeolasque genas*. L'imitation n'est donc pas douteuse.

Que l'on mette encore en parallèle le 16e sonnet[1] de Rémy Belleau, et le basium XVII de Jean Second : on verra, sans qu'il soit nécessaire d'insister, que là aussi l'imitation est, dans l'ensemble, bien apparente.

R. B.

Qui n'a veu quelquefois *au lever du soleil*,
. . . . . .
Un beau *matin* de may, sur la *rose pourprée*,
Une *fraische* blancheur sous un beau teint vermeil,

Vienne voir *ma maistresse*, alors que le sommeil
Luy tient les yeux fermez et la bouche serrée,
Il verra *d'un beau teint sa face colorée*,
Qui n'a et qui n'eut onc au monde son pareil.
. . . . . .
Mais las ! faites, ô dieux, *s'autre que moy l'aproche*,
Que sa bouche ternisse et devienne de roche.
. . . . . .

J. S.

Qualem *purpureo* diffundit *mane* colorem,
Quæ *rosa* nocturnis roribus *immaduit*,
Matutina *rubent dominæ* sic oscula *nostræ*.
. . . . . .
. . . . . .
Si tamen interea *cujusquam basia carpent*,
Illa[2] meis *fiant pallidiora* genis.

1. Ne se trouve pas dans l'édition de 1565.
2. Se rapporte à *labra*, précédemment exprimé.

Même thème, même marche dans le développement, ressemblances dans les détails (imitations directes, comme aux deux derniers vers, ou transpositions, comme dans les vers du début : *immaduit* > une *fraische* blancheur), toutes ces analogies rendent indiscutable l'influence de la pièce latine sur la pièce française.

Une pièce encore, et non pas la moins caractéristique, le sonnet 27 [1], n'est rien d'autre qu'une transposition du latin de Jean Second (basium III). Le thème est le suivant : le poète a demandé à sa maîtresse un baiser, mais celle-ci se contente d'effleurer de ses lèvres la bouche de son amant ; aussi le poète déçu se plaint : au lieu du plaisir espéré, c'est un regret qu'il éprouve et un désir du baiser, plus vif encore qu'auparavant. Mettons en regard les passages essentiels des deux textes : l'imitation sautera aux yeux.

R. B.

Je disois : Ma Catin, mon dieu que ie vous baise,
. . . . . .
. . . . . .
Soudain vinstes à moy et moy ie tressaus d'aise.
. . . . . .
. . . . . .
Mais las ! que fistes-vous ? vous vinstes seulement
D'un petit bout de lèvre approcher doucement.
Quoy ? est-ce là baiser, distes-moy, mon désir ?
Non, mais c'est me laisser sous ombre d'un plaisir,
Le regret importun d'une ioye espérée.

J. S.

Da mihi suaviolum, dicebam, blanda puella.
. . . . . .
. . . . . .
Libasti labris mox mea labra tuis.
. . . . . .
. . . . . .
Inde . . . . . .
Ora repente meo vellis ab ore procul.
Non hoc est suaviolum dare, lux mea, sed dare tantum
Est desiderium flebile suavioli.

On voit suffisamment que non seulement le sujet est tout à fait le même, mais qu'il y a analogie dans le développement, que les expressions se ressemblent de très près, et que, plus peut-être que

1. Fait partie de l'édition de 1565, où il porte le nº 6.

dans les autres imitations, il y a similitude rigoureuse dans le mouvement et le ton général.

Voici donc huit pièces de Rémy Belleau, les sonnets 1, 17 et 19 ; 2, 5, 14, 16, 27, qui sont une imitation directe des *Basia* de Jean Second. Elles correspondent exactement aux poèmes latins, dont elles sont des transpositions respectives, et, en somme, elles reproduisent fidèlement le thème, le plan et jusqu'à certains détails d'expression de l'original. Et cela suffirait à prouver que Rémy Belleau doit beaucoup à Jean Second.

Mais là ne se bornent pas les emprunts. Outre les sonnets entiers qui traduisent presque intégralement des pièces latines, on retrouve dans l'épisode de la *Bergerie* maint souvenir épars de l'œuvre du poète hollandais. Quelques exemples typiques en feront foi.

Ainsi, il n'est pas douteux que le deuxième quatrain du sonnet 13 [1] :

> Sus donc, embrasse-moy, mignonne ; qu'on me tienne
> La bouche sur la bouche et la dent sur la dent ;
> Puis l'entr'ouvrant un peu, darde légèrement
> Un petit trait de bouche en poursuivant la mienne,

ne soit une réminiscence du basium V de J. Second :

> Dependens humeris, Neæra, nostris,
> Componensque meis labella labris,
> Et morsu petis et gemis remorsa,
> Et linguam tremulam hinc et inde vibras...

Le sonnet 30 [2] contient une image, qui est fréquente sans doute chez les poètes anciens, chez Catulle surtout, mais que Rémy Belleau paraît bien plutôt devoir à Jean Second. Les deux vers

> Puis me baise et me presse et nous entrelasson
> Comme autour des ormeaux le lierre se plie,

ne rappellent-ils pas en effet, sous une forme plus concise ce début du basium II :

> Vicina quantum vitis lascivit in ulmo,
> Et tortiles per ilicem,
> Brachia proceram stringunt immensa corymbi :
> Tantum, Neæra, si queas,
> In mea nexilibus proserpere colla lacertis... ?

1. Ne fait pas partie de l'édition de 1565.
2. Ne fait pas partie de l'édition de 1565.

Jean Second s'est d'ailleurs souvenu lui-même de Catulle, en ce passage, mais puisque ailleurs Rémy Belleau puise ses idées et ses images chez Jean Second, il n'y a pas de raison de penser qu'il a ici oublié J. Second pour se reporter à d'autres poètes. L'analogie, en tout cas, est frappante.

De même, on peut affirmer que le sonnet 8[1] renferme plusieurs réminiscences des *Basia*. D'abord l'expression

. . . . . sur vos lèvres comblées
D'un nectar [dont les dieux mêmes seroyent ialoux]

évoque le *dat Neæra nectar* signalé plus haut. Ensuite le second quatrain :

Puis quand elle [mon âme] s'est peuë en ce breuvage doux,
Et la mienne et la vostre ensemble sont meslées,
Tout aussi tost ie sens les forces escoulées,
De mon corps afoibly qui demeure sans poux.

est une réplique du deuxième sonnet, précédemment étudié (Quand ie presse en baisant ta lèvre à petits mors | ... Je demeure sans poux...), c'est-à-dire encore un rappel du *collabescentes articulos*, en même temps qu'une paraphrase des premiers vers du basium XIII (*Languidus e dulci certamine... jacebam | Exanimis...*). Enfin le second tercet :

Ha ! changez ce baiser, ha ! changez-le, maistresse,
Changez-le, ou dans vos bras mon âme ie vous laisse :
Non, ne le changez pas, mais ne m'en donnez plus !

offre le même mouvement que le basium XIV de J. Second :

Non te, non volo basiare . . . .
. . . . . .
Quo fugis ? Remane . . . . . .

On peut encore voir dans le premier quatrain du sonnet 10 :

Ha ! doux baiser. . . . . .
Qui. . . . . .
. . . . . prit de Cupidon
Le doux parfum dans sa lèvre déclose,

un souvenir du basium XV de Jean Second (v. 8-10) :

Mille tibi fixit basia mille modis :

1. Fait partie de l'édition de 1565, où il porte le nº 3.

Quæ succos tibi myrteolos, cypriosque liquores,
Pectoris afflarunt usque sub ima tui ;

dans le vers qui termine le sonnet 2 :

Qui bienheureux me face en un si beau malheur,

une transposition du

Inde seges felix nata est mortalibus ægris
(*Basium* I [1].)

et souligner bien d'autres emprunts encore [2].

Enfin, une fois au moins, Rémy Belleau a conservé d'un poème de Jean Second une idée qu'il a utilisée différemment, une idée dont il n'a pris en quelque sorte que l'extérieur. Dans son baiser XVIII, J. Second imagine que Cypris, voyant sa beauté surpassée par celle de Néère, s'irrite de son infériorité, appelle à son secours la troupe des Amours folâtres et leur ordonne de transpercer de leurs flèches le poète ; alors le poète implore Néère et demande les baisers qui pourront apaiser son mal ; d'ailleurs, ajoute-t-il, Néère n'a rien à craindre de Cypris, car la beauté d'une femme fait obéir les dieux. Or, dans son sonnet 18 [3], Rémy Belleau a reproduit en partie cette fiction, mais très déformée. Il s'agit bien encore de Vénus, irritée de se voir moins belle que Catin ; mais ce n'est pas Catin elle-même qu'elle aperçoit, c'est un portrait, ou, plus précisément, ce sont, *peintes en un tableau | les lèvres de Catin* ; de plus et surtout, la suite du développement est tout à fait différente : Vénus appelle son fils, les Grâces et les Jeux, et se plaint d'être aujourd'hui *vaincue d'un pinceau*. Mais elle se borne à se plaindre, sans réclamer, comme dans le poème de Jean Second, une vengeance, et là s'arrête, avec le dernier vers du deuxième quatrain, le récit de Rémy Belleau. Les deux tercets sont des réflexions personnelles, qu'on pourrait appeler la morale de l'anecdote, et qui expriment cette idée : Si Vénus voyait non

1. Il y a ici une de ces antithèses un peu précieuses dont on attribue volontiers l'invention à Pétrarque et aux pétrarquistes. Mais on a tort d'oublier que la préciosité n'est pas absente des œuvres de Catulle et d'Ovide et que les Romains se plaisaient à ces traits d'esprit.

2. Cf. Rémy Belleau, sonnet III et Jean Second, basium V. — R. B., IV, et J. S., V. — R. B., IX, vers 6, et J. S., IV, vers 1-4. — R. B., XIII, et J. S., VIII, 12-14. — R. B., XXIII et J. S., IX, 29-30. — R. B., XXVIII, variante du thème du sonnet XXVII, et J. S., II (rapprocher le premier quatrain de J. S., XVI, 18-22). — R. B., XXIX, 2-3, et J. S., IV, 1-4. — R. B., XXIX, 12-14, et J. S., XVI, 38-40.

3. Il ne faut rien conclure du fait que le sonnet de Rémy Belleau porte le même numéro que le poème de Jean Second. L'absence ordinaire de concordance dans la numérotation entre les deux ouvrages prouve qu'ici la similitude des numéros est toute fortuite.

plus le portrait de Catin, mais Catin elle-même, que serait-ce ! *S'elle pouvoit mourir, ne mourroit-elle pas ?* L'appel ardent et voluptueux qui termine le poème latin manque dans le poème français, ainsi que l'idée originale du dernier vers :

Formosa divis imperat puella [1].

Malgré tout, le rapprochement s'impose, et l'imitation n'est pas douteuse.

Il n'est pas nécessaire d'insister. On voit assez, je pense, grâce aux observations qui précèdent, que Rémy Belleau a très largement puisé dans le petit recueil de Jean Second.

Remarquons, du reste, que Rémy Belleau n'a pas toujours copié servilement et que, à part quelques vers qui reproduisent intégralement l'original, il a plutôt paraphrasé que traduit. Ce qu'il emprunte, ce ne sont pas en général des expressions, mais des thèmes et un certain nombre d'images. Encore les remanie-t-il souvent, en en développant le contenu. Nous avons vu plus haut, par exemple, que le vers de Jean Second

Pars animæ, mea vita, tuæ hoc in corpore vivit,

se développe chez Rémy Belleau en deux vers :

Une part de mon âme est vivante en la tienne,
Une part de la tienne est vivante en la mienne.

De même quand Jean Second énumère les parfums qui s'exhalent des lèvres de Néère et en compte six ([*dat*] *nectar... rores... nardum... thymum... cinnamum...* [*et*] *mel...*), Rémy Belleau dans une énumération analogue en compte huit (*... la fleur de l'oranger, la fleur de l'aubespine,* | *Le thym, le poulliot et la rose aiglantine,* | *La framboise, la fraise et les fleurons de Mars*). C'est un procédé à peu près constant.

D'autre part, Rémy Belleau a souvent entremêlé ses emprunts, c'est-à-dire que les réminiscences contenues dans un sonnet proviennent fréquemment de deux ou trois pièces de Jean Second. Le premier sonnet offre un exemple assez caractéristique. L'idée générale, comme je l'ai montré plus haut, est empruntée au basium XIX ; mais, par ailleurs, il contient un souvenir du basium IV. Car les mots : *qui massonnez les voûtes encirées* | *De*

1. C'est-à-dire que cette idée fait place à une autre : si Vénus pouvait mourir, ne mourrait-elle pas de dépit ? Il y a dans cette exagération quelque chose d'un peu enfantin. La pensée de Jean Second est plus juste et plus profonde.

vos palais dorez, et qui dès le matin | Volez de mont en mont pour effleurer le thyn... sont la transcription du latin

[Et mel] quale jugis legunt Himetti.
. . . . . .
Atque hinc virgineis et inde ceris,
Septum vimineo tegunt quasillo.

Mais quelques procédés que Rémy Belleau ait employés pour voiler ses emprunts, ceux-ci n'en restent pas moins apparents aux yeux d'un lecteur attentif.

D'ailleurs, il ne faut pas craindre de reconnaître que, dans ces imitations [1], Rémy Belleau est inférieur à Jean Second. Ce n'est pas pour avoir imité, car Ronsard et du Bellay ont maintes fois égalé ou même surpassé leurs modèles antiques. C'est parce que Rémy Belleau, sans ajouter de note vraiment personnelle, a, dans ses paraphrases trop diluées, affaibli l'original. Nous avons vu en effet que tel vers, que tel poème de Jean Second se sont dédoublés sans raison chez Rémy Belleau, que telle énumération s'est inutilement amplifiée, que telle expression réapparaît dans plusieurs sonnets, au risque de lasser le lecteur. Cela ne signifie pas que les poèmes de Rémy Belleau, même ceux qui ne sont qu'une adaptation, soient entièrement médiocres : beaucoup d'entre eux ont une physionomie naïve, une gaucherie qui ne manque pas de charme. Mais ils ne sont, — quand ils le sont, — que gracieux, et trop souvent ils sont mièvres à l'excès. Il leur manque l'ardeur voluptueuse en même temps que l'art délicat qui caractérisent les *Baisers* de Jean Second.

Rendons toutefois à Rémy Belleau ce qui appartient à Rémy Belleau. Si, dans ses adaptations totales, dans ses adaptations partielles, dans ses imitations de détail, il doit beaucoup à Jean Second, si ses emprunts sont assez nombreux et assez fidèles pour qu'il demeure l'humble obligé du poète latin, si enfin sa copie est faible quand on la compare à l'original, il lui reste, malgré tout, le mérite d'avoir offert au public une œuvre d'un nouveau genre, inspirée des meilleures idées du poète hollandais, et enrichi la littérature française d'une suite de sonnets qui se liront toujours avec plaisir.

GEORGES PRÉVOT.

1. On ne peut comparer ici les deux poètes qu'en leurs points de ressemblance. Or la seconde moitié des *Baisers* de Rémy Belleau ne doit presque plus rien à Jean Second et beaucoup, au contraire, semble-t-il, aux Italiens. De plus il n'y a pas que des imitations. On ne pourrait donc confronter l'ensemble des deux ouvrages sans sortir du cadre naturel de cet article.

LA SOURCE PRINCIPALE DE « MATEO FALCONE »

Il y a plaisir à suivre M. Gaston Courtillier dans les recherches si fouillées qu'il a consacrées ici même à l'*Inspiration de « Mateo Falcone* [1] ». Ses ingénieuses suggestions sur l'influence possible de Cooper et de l'abbé Fortis dans la genèse de cette nouvelle fameuse méritent assurément toute considération. Et l'on retrouve le savant historien de *la Corse et l'opinion publique au XVIII*e *siècle* dans sa revue critique des ouvrages où Mérimée a pu se documenter sur l'île des maquis et de la *vendetta*. Pourquoi faut-il que tant d'érudition ne réussisse point à jeter une lumière complète sur un point cependant essentiel du sujet? Que l'anecdote des deux déserteurs du régiment de Flandre fût l'origine première de *Mateo Falcone*, on ne l'ignorait plus déjà. En rapprochant et comparant les diverses versions qu'il en a retrouvées, M. Courtillier a fort bien établi qu'il n'y a nulle bonne raison de reconnaître la source de Mérimée dans le récit de Gaudin, comme le veut M. Kuttner, ou dans celui de Renucci, comme inclinait à le penser le regretté Maurice Tourneux. Mais sa démonstration, très forte dans sa partie négative, n'aboutit qu'à des résultats positifs assez incertains et chancelants. Il s'en trouve réduit, dans sa perplexité, à imaginer que l'écrivain a mis en œuvre une source orale, « une de ces *gibernes* familières aux gens qui ont voyagé en pays étranger », ou, tout au plus, « une note qu'un ami, studieux lecteur, lui aurait communiquée [2] ». Et cette conclusion singulièrement hypothétique apparaît bien chétive et décevante après l'examen le plus approfondi qui ait encore été fait de la question. Faut-il donc déclarer le problème insoluble et renoncer à découvrir le texte précis qui a donné le branle à l'imagination de Mérimée?

Nous ne le croyons pas. M. Courtillier n'a pas, en effet, rassemblé toutes les versions du conte des déserteurs. L'une d'elles lui a échappé, et, pour comble de malchance, c'est précisément la seule dont on peut affirmer, sans le moindre doute, qu'elle a été connue de l'auteur de *La Guzla*. Au commencement de 1828, Alexandre Buchon prenait la direction d'un périodique nouveau :

1. Numéro d'avril-juin 1920, p. 161-193.
2. P. 167.

la Revue trimestrielle. Son ami Mérimée ne devait pas tarder à y collaborer : il y publiait dès le mois d'avril un fragment de sa *Jacquerie* encore inédite[1]. Or, dans le cahier suivant, celui de juillet 1828, voyait le jour une longue étude intitulée *Des devoirs de la France envers la Corse*. Elle y précédait immédiatement un curieux article de Stendhal[2]. Comment serait-elle demeurée ignorée de celui que Henri Beyle se plaisait à appeler « son élève Gazul » ?

A propos des livres récents du baron de Beaumont et de Réallier-Dumas, ainsi que de la *Dinomachia*, poème héroï-comique de Salvador Viale, ces pages exposaient avec force détails et sur un ton sympathique la situation matérielle et morale de l'île et de ses habitants. Elles ne sont pas signées, *la Revue trimestrielle* imposant l'anonymat à ses collaborateurs, mais peut-être ne serait-il pas impossible d'en déterminer l'auteur[3]. Ce qui importe davantage, c'est qu'on y peut lire l'anecdote qui allait fournir à Mérimée le thème de sa nouvelle. Elle s'y trouve, en effet, rapportée dans les termes que voici :

« A l'époque où nos troupes étaient encore, dans l'île, les auxiliaires de Gênes, deux déserteurs du régiment de Flandre s'enfoncent dans les bois pour y chercher un asile. M. de Nozières, leur colonel, qui était ce jour même d'une partie de chasse, fut conduit par le hasard sur leurs pas. Les deux déserteurs, l'ayant aperçu, se jetèrent dans un marais couvert d'arbustes. Malheureusement, ils avaient été vus par un berger du voisinage, dont les gestes indiquèrent aux chasseurs le lieu de leur retraite. Le berger s'obstinant à ne rien dire et continuant ses signes, on crut qu'une proie était cachée dans ces broussailles ; on lâcha les chiens, qui confirmèrent ce soupçon, et bientôt on découvrit ces deux malheureux, qui étaient enfoncés dans la fange jusqu'à la bouche. Conduits à Ajaccio et condamnés à la peine de mort, ils furent passés par les armes. Cependant le pâtre, qui avait reçu quatre louis pour récompense de sa dénonciation, ne put s'empêcher de raconter son aventure, à laquelle d'ailleurs on donna toute la publicité possible à Ajaccio, pour inspirer aux soldats une crainte salutaire et leur persuader qu'ils ne seraient point favorisés dans leur désertion par les naturels du pays. Mais ce qui est remarquable, c'est l'indignation que témoigna la famille du berger en apprenant cet acte de lâcheté. Ses parents s'assemblent et décident qu'ils ne doivent

1. Cette publication a échappé à Spœlberch de Lovenjoul. Cf. Aug. Filon, *Mérimée et ses amis*, Appendice.

2. Republié par nous dans *la Minerve Française* du 1er juillet 1919, p. 327-347.

3. On pourrait songer au général Sebastiani, ou à cet avocat F.-M. Patorni, qui « dès 1827... luttait pour obtenir l'établissement du jury en Corse ».

pas laisser vivre un homme qui a déshonoré sa nation et sa famille en recevant le prix du sang. Cette espèce de sentence prononcée, ils se mettent à sa poursuite, le saisissent et l'amènent sous les murs d'Ajaccio, et, après l'avoir confié quelques instants aux soins d'un religieux qu'ils avaient fait venir pour le confesser, ils le fusillent à la manière des Français, en même temps qu'on fusillait les deux déserteurs. Après l'exécution, les quatre louis furent remis au confesseur, chargé de les rendre aux officiers qui les avaient donnés à leur parent. « Nous croirions, lui dirent-ils, souiller nos mains et nos âmes que de garder cet argent d'iniquité ; il ne faut point qu'il serve à personne de notre nation [1]. »

Ces lignes reproduisent, en l'abrégeant quelque peu, la version de l'abbé de Germanes [2]. Mais M. Courtillier a fort bien établi que Mérimée n'a pu prendre la matière de son récit dans cet ouvrage oublié. Comment expliquer sans cela qu'il n'ait rien retenu des mille détails qui s'y offraient à lui et qui auraient singulièrement enrichi la couleur locale de sa nouvelle? Tout s'éclaircit, au contraire, si l'on admet qu'il n'a connu cette page de Germanes qu'à travers un intermédiaire, à savoir l'anonyme de *la Revue trimestrielle*. Ses ignorances, ses inexactitudes, ses erreurs, tout cela a son origine dans la pauvreté documentaire de cet écrit, de contenu surtout politique, administratif et juridique. Encore a-t-il utilisé de son mieux les maigres indications qu'il y trouvait. Peut-être même lui doit-il la suggestion de transformer ce conte de la délation punie en conte de l'hospitalité trahie et vengée. L'anonyme rapporte, en effet, ces paroles d'un historien de 1749 :

« J'ai vu offrir des sommes considérables à des gens pauvres et misérables pour enseigner à nos troupes la retraite de certains bandits, contre lesquels on savait qu'ils avaient ce qu'on appelle dans le pays *una inimicizia di sangue* : ils rejetaient cette proposition comme un affront. J'ai employé moi-même, en plusieurs cas semblables, toute ma rhétorique pour les persuader (sous l'appui d'une forte récompense) de nous fournir les moyens d'arrêter certains scélérats dont on voulait purger le pays, en leur promettant un secret inviolable ; ils me répondaient qu'ils ne l'auraient pas fait quand il se serait agi de la fortune la plus considérable [3]. »

Et d'autre part, s'il insiste sur cette idée que « le droit d'hospitalité est vénéré parmi les Corses » (p. 116) et que, pour eux, « l'hospitalité a toujours été une sorte de religion » (p. 137), il

1. P. 138-139.
2. *Histoire des révolutions de Corse*, t. II, p. 254-256.
3. P. 115.

avertit aussi son lecteur de ce que « un Corse aujourd'hui n'est plus le type invariable de tous les Corses, et quelque fidèle que soit un peintre de mœurs, il ne sera pas difficile de trouver, çà et là, quelque infidélité dans ses tableaux » (p. 117). Ainsi devenait possible la faute de Fortunato, dont Mérimée a soin de faire un enfant. Et le rapprochement même de ces passages devait l'inviter à mettre au premier plan, dans son récit, la violation de l'hospitalité, motif absent de l'anecdote primitive.

Il est plus certain encore qu'il a mis a profit d'autres traits de mœurs que lui fournissait l'article de *la Revue trimestrielle*. Pour attribuer à son Mateo d'étonnantes prouesses de tireur, pas n'était peut-être besoin qu'il se souvînt d'Œil-de-Faucon et des héros indiens de Cooper. Notre texte l'y invitait en soulignant la passion des Corses pour les armes et leur adresse à s'en servir. « C'est, dit-il, citant Filippini, un véritable sujet d'étonnement de voir des hommes dont tout le vêtement ne vaut pas un demi-écu, qui n'ont rien à manger à la maison, et qui se croiraient déshonorés de n'avoir pas une arquebuse... Il n'y a pas jusqu'aux enfants de huit ou dix ans, qui à peine peuvent porter l'arquebuse, et néanmoins s'exercent toute la journée, de manière qu'ils touchent un but de la largeur d'un écu » (p. 113). Cet exploit d'enfant autorisait Mateo à faire mieux encore. Si maintenant il apparaît armé de deux fusils, c'est qu'un autre endroit du même texte avait averti le conteur des habitudes du pays : « On sent que, dans un tel état de société, on ne doit jamais marcher sans armes ; aussi, les habitants des villes maritimes exceptés..., vous ne rencontrez pas un Corse qui ne soit, pour ainsi dire, en équipage de guerre » (p. 129). L'anonyme lui avait appris, par surcroît, que les insulaires « ne s'embarrassent guère de leurs filles » (p. 108), et ce trait, emprunté à Jaussin, explique que Mateo « enrage » d'avoir trois filles.

Mérimée a surtout tiré parti des curieuses précisions que lui apportait sa source sur la situation des femmes en Corse. Il lisait que, toujours d'après Jaussin, elles n'y sont que « de viles esclaves » (p. 108). Il apprenait, qui plus est, que : « Les Corses, qui se croiraient déshonorés en se livrant au travail, y condamnent impitoyablement leurs femmes ; ce sont elles qui sont chargées, en grande partie, non seulement des soins domestiques, mais encore de la culture des champs et des travaux les plus durs ; enfin, elles font l'office de manœuvres ; ainsi, par exemple, ce sont elles qui servent les maçons et qui montent sur les échafauds en portant les matériaux sur leur tête ; ce sont elles aussi qui font ordinairement

les transports de fourrages et des autres objets qu'on amène de la campagne à la ville » (p. 134). Voilà pourquoi Giuseppa nous est montrée « courbée péniblement sous le poids d'un énorme sac de châtaignes », tandis que Mateo se prélasse à son côté.

Cette idée, encore que « l'emploi d'une bonne ménagère, en cas de combat, est de charger les armes de son mari », cette idée paraît bien inspirée au conteur par certains détails d'une anecdote que l'anonyme emprunte à Germanes pour laver les insulaires du reproche de lâcheté : « L'un de ces Corses, renfermé dans la tour qui garde la plage, faisait un feu presque continu, aidé d'une femme qui suppléait au défaut de la main dont il était privé. Les deux autres, retranchés derrière un petit mur, tiraient à tout instant, parce que les trois femmes qui les secondaient chargeaient dans les intervalles » (p. 143). Enfin, c'est un autre endroit du même article qui a fourni à Mérimée la réflexion peu obligeante de Gamba au sujet du caporal Chardon : « ... Mais il n'y a pas grand mal, ce n'était qu'un Français. » Voici, en effet, en quels termes l'anonyme peint et explique l'orgueil de race chez les insulaires : « La fierté du Corse, en lui donnant une estime exagérée de soi-même, lui inspire une sorte de mépris pour les étrangers ; la dépendance où il a été tenu si longtemps, les luttes qu'il a dû soutenir contre plusieurs autres nations, ont encore ravivé ce double sentiment. Abattu sous la tyrannie de Gênes, il se vengeait du moins par le dédain, et il s'est facilement habitué à dire : *Ce n'est qu'un Génois !* L'homme de Lucques vient chaque année travailler son champ, et : *ce n'est qu'un Lucquois ;* il lui est même arrivé de dire quelquefois : *Ce n'est qu'un Français !* » (p. 131).

On pourrait augmenter le nombre de ces rapprochements. Il paraît bien, par exemple, que la description du maquis, inspirée surtout par Feydel, tient compte aussi d'un passage de Gaudin transcrit dans la *Revue* (p. 172) [1]. Certes, ces traits n'auraient pas suffi à Mérimée pour replacer, avec la vivacité dramatique et l'art exquis que chacun sait, le vieux thème de Brutus dans un cadre tout nouveau. M. Courtillier a démontré qu'il a exploité, par surcroît, le livre de G. Feydel. Mais ce sont encore, croyons-nous, les pages de *la Revue trimestrielle* qui ont attiré l'attention de l'écrivain romantique sur cet ouvrage. Il s'y trouve allégué à

1. C'est celui que reproduit à son tour M. Courtillier (p. 173, note). Objectera-t-on que l'anonyme définit très nettement le sens corse de *bandit*, alors que Mérimée n'en souffle mot ? Cet *argumentum ex silentio* n'est pas très fort. L'écrivain a très bien pu recourir de préférence au terme *proscrit* pour éviter toute confusion et s'épargner une explication philologique assez inopportune dans une œuvre d'imagination.

mainte reprise [1]. Il est même le seul des travaux antérieurs mentionnés dont le titre annonce qu'il traite des « mœurs » et des « coutumes » de la Corse. Cet intitulé même devait piquer la curiosité d'un amateur de couleur locale, et l'on conçoit que Mérimée se soit attardé à feuilleter ce livre déjà ancien pour y compléter sa documentation. Mais c'est l'article de 1828 qui lui a fourni le sujet et plusieurs traits importants de *Mateo Falcone*. Il en demeure la source primitive et principale.

Ceci dit, avouons de bonne grâce que les savantes recherches de M. Courtillier gardent le meilleur de leur prix. Il lui faudra seulement faire amende honorable à Auguste Barbier. Car c'est à tort qu'il suspecte, sur ce point, l'exactitude de ses *Souvenirs personnels*. Sa mémoire ne trahit pas tout à fait le poète des *Iambes* quand il prétend que Mérimée n'a fait qu'illustrer une anecdote lue dans le journal. Il s'agit, à la vérité, d'une revue, et cette petite erreur en a entraîné une autre sur la date des faits rapportés. Mais, à ces détails près, Barbier a raison : c'est bien dans la presse périodique que le conteur a pris l'idée première et quelques-uns des matériaux d'un de ses menus chefs-d'œuvre.

Gustave Charlier.

1. Notamment p. 119, note, où le titre du livre est donné tout au long.

LA FONTAINE COLORISTE

Si, attirés par le renom de peintre[1] de la nature dont jouit indiscutablement La Fontaine, nous entreprenons l'étude séparée du coloris dans ses *Fables*, nous ne la pousserons pas très loin avant d'être surpris par la rareté de ses peintures, voire des simples dessins rehaussés de couleur, par la pauvreté des ressources de sa palette et par la modestie des effets pittoresques qu'il en tire.

On a supposé, — et cela n'est pas invraisemblable, — que notre sensibilité chromatique, décrivant une courbe légèrement ascendante, s'était lentement développée et affinée au cours des siècles et que nos perceptions visuelles des couleurs allaient s'enrichissant peu à peu. Tout au moins est-ce là, à défaut de données plus positives, ce que suggère l'absence en grec et en latin des termes désignant certaines de nos couleurs et la rareté de ceux qui expriment la multiplicité des nuances combinées. Sans doute, si les anciens avaient perçu autant de couleurs que nous, ils auraient éprouvé le besoin de les définir par un symbole verbal[2].

En raison de cette évolution, on ne voyait donc pas au temps de La Fontaine exactement comme nous voyons. Mais cet écart, probablement infinitésimal, trop faible en tout cas pour que l'on doive en tenir compte, ne saurait justifier en aucune mesure l'absence de coloris si caractéristique de la plupart des écrits français du XVII^e^ siècle. Il est en effet presque superflu de prouver que les contemporains de La Fontaine avaient un sens de la couleur très affiné. Il suffit de penser à Claude Lorrain, car nul n'a été plus que lui le grand maître de la couleur lumineuse, nul n'en a mieux saisi les jeux les plus subtils au fil des heures du jour. Lebrun, à un moindre degré, confirme ce témoignage et nous le citons parce que La Fontaine avait dû souvent jeter les yeux sur son *Salon des Muses* au château de Vaux, et admirer les tonalités faciles et claires de cette toile.

La raison réelle n'est donc pas là. Il faut aller la chercher plus loin et plus haut dans la région des causes. Elle se rattache logi-

1. A proprement parler, on ne lit pas ses *Fables*, on les voit, car pour en revenir au mot si juste de M^me^ de Sévigné : « Cela est peint ».

2. Il est juste de remarquer que certains physiologues combattent cette hypothèse qui semble s'appuyer exclusivement sur une preuve philologique, preuve que tous les philologues n'admettent pas (Cf. Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, IV, § 613).

quement aux principes qui dictent l'attitude générale des écrivains du XVIIe siècle au regard de la nature, et à la conception de l'art littéraire que leur imposait irrésistiblement leur milieu.

Sous Louis XIV, n'existait pas ce qu'on pourrait appeler l'interpénétration des arts : ceux-ci ne s'empruntaient point, dans la mesure où cela se peut faire, leurs ressources individuelles, ni ne cherchaient, dans l'ordre des sensations évoquées, à sortir de leur domaine propre. Pour être plus exact, disons que cette pénétration n'était pas réciproque. La règle de la distinction des arts ne s'appliquait que dans une seule direction et l'empiètement était unilatéral. Si les arts graphiques ne réussissaient naturellement point à utiliser toutes les ressources de l'art littéraire, ils lui empruntaient du moins ses grandes règles et visaient le même but. Mais jamais les écrivains, Labruyère excepté, ne cherchaient à rendre les effets sensibles propres à la peinture et à la musique. Quand Annibal Carrache déclare :

« Les poètes peignent avec les paroles et les peintres parlent avec pinceau »,

il n'a raison que dans la seconde partie de sa phrase, et il n'aurait même jamais songé à appliquer la première à ses contemporains si, comme nous, il avait pu lire Chateaubriand.

Si, de nos jours, l'expression du sentiment se transmue souvent en notation de sensation et passe de l'abstrait au concret, on peut avancer que le procédé inverse était presque uniformément appliqué au XVIIe siècle et que la sensation n'y est notée que par l'intermédiaire du sentiment auquel elle donne naissance et grâce à la vertu de celui-ci.

Bien plus, par un scrupule moral, aujourd'hui complètement éteint, les écrivains du temps auraient condamné la peinture trop fidèle des sensations les plus innocentes à nos yeux comme une manière de péché de concupiscence.

Nous avons donc relu attentivement les fables pour y chercher La Fontaine coloriste, c'est-à-dire selon notre définition, peignant la couleur pour la seule satisfaction délicate et voluptueuse de la peindre, pour la seule joie de faire partager à son lecteur les sensations esthétiques si pleines, si riches et si subtiles qu'elle crée en nous par ses combinaisons infinies, et franchement nous ne l'avons pas trouvé.

Cette constatation se dégage inévitablement de l'examen des passages mêmes où les apparences semblent lui donner droit au titre de coloriste.

En premier lieu, on remarque que les termes dénotant une couleur sont très rares dans les *Fables*. Ce seul fait est déjà caractéristique et témoigne que la couleur est une notation dont notre auteur n'avait que très occasionnellement le souci.

Il est naturellement puéril et illusoire de juger de l'intensité et de l'étendue des manifestations d'un sentiment par l'exposant numérique marquant la fréquence des termes qui le traduisent; aussi est-ce à titre de simple indication que nous donnons ci-dessous le tableau[1] des principales couleurs qu'il utilise et le nombre de fois où il les emploie :

Couleurs.	Fables.	Autres œuvres.	Couleurs.	Fables.	Autres œuvres.	Couleurs.	Fables.	Autres œuvres.
Argenté	1	1	Blond	1	4	Pourpre	1	2
Azuré	1	1	Gris	1	4	Vergeté	1	0
Bigarré	1	1	Iris	1	0	Vermeil	1	2
Blanc	1	4	Marqueté	2	0	Vert	2	3
Blême	1	1	Noir	2	10			

On constatera l'absence dans les *Fables* des couleurs ci-dessous, qu'il n'a employées que dans ses autres écrits :

Aurore	1	Chenu	1	Émeraude	1	Lis	4	Rose sèche	1
Bis	2	Corail	2	Feuille morte	1	Or	4	Rouge	2
Gris de lin	1	Doré	1	Isabelle	1	Orangé	1	Vermillon	1
Brun	3	Ebène	1	Jaspé	1	Rose	12		

et celle des couleurs suivantes, qu'il n'a employées nulle part : *bleu*, *carmin*, *châtain*, *écarlate*, *fauve*, *jaune*, *marron*, *roux*, *violet*, etc., pour ne citer que les plus communes.

Son musée, comme on voit, n'est pas très riche en rares spécimens, et il présente de bien curieuses lacunes.

Mais poursuivons. Il convient d'écarter tout d'abord les mots qui, malgré les apparences, n'ont pas le droit strict de figurer dans la catégorie que nous venons d'étudier : ce sont ceux qui font partie de locutions toutes faites, où le sens particulier du terme évoquant la couleur est absorbé dans le sens général de l'expression dont il ne peut se dissocier, si bien que l'impression de couleur est atténuée, presque éteinte parfois et que son emploi ne correspond aucunement au désir chez l'auteur de noter une sensation

1. Nous nous sommes servi, pour établir cette liste, du *Lexique de la langue de La Fontaine*, qui constitue les tomes X et XI de la « Collection des Grands Écrivains » (Hachette).

chromatique. Ce degré d'atténuation est variable selon les cas particuliers et correspond à l'âge de la locution et à la fréquence de son usage antérieur.

Dans cette catégorie on peut ranger :

Prêts à porter le bonnet vert
La Chauve-Souris, le Buisson et le Canard, XII, 7.

Bonnet vert est une allusion contemporaine courante à la coutume qui permettait aux débiteurs insolvables de se libérer en portant publiquement un bonnet de cette couleur.

De même :

Toutes deux ayant patte blanche.
Les deux Chèvres, XII, 4.

Il faut toutefois remarquer qu'ici la dissociation des termes est à demi réalisée par une sorte de rajeunissement de l'expression qui, ramenée à son sens original, s'applique à deux chèvres. Elle évoque nettement la couleur, alors que l'emploi métaphorique est moins nettement suggéré.

Ce n'est pas là le seul cas où La Fontaine avive et restaure, pour employer le terme technique, la couleur défraîchie d'une expression vieillie, en voici un autre exemple :

Le blé, riche présent de la blonde Cérès.
Rien de trop, IX, 11.

Blonde Cérès est conventionnel et banal, mais passe ici à la faveur de *blé*, qui évoque déjà la couleur blonde, qui prépare et rafraîchit l'image.

Il va de soi qu'il n'en est pas toujours ainsi. Nous trouvons des exemples du contraire sans chercher bien loin dans une même fable où La Fontaine nous présente :

La main des Parques blêmes.
Le Vieillard et les trois jeunes Hommes, XI, 8.

et :

Qui de nous des clartés de la voûte azurée.
Ibidem.

Ici les adjectifs *blêmes* et *azurée* ont perdu toute leur valeur originale de coloris, effet de leur longue association avec le substantif auquel ils sont soudés, et rien n'en rachète l'emploi.

Par suite de l'évolution de notre sens chromatique littéraire, il

arrive aussi qu'un terme évoquant des sensations complexes à notre imagination nous affecte surtout par l'élément *couleur*. Ce que nous savons de la vision littéraire du XVII[e] nous engage à supposer qu'il n'en était peut-être pas de même chez La Fontaine. Quand il parle de :

. . . . . sa chaumine enfumée.

La Mort et le Bûcheron, I, 16.

et de :

Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille.

Le Chat et un vieux Rat, III, 18.

ces deux mots *enfariné* et *enfumée* peuvent nous suggérer à nous personnellement une idée prédominante de couleur (la chaumine reste en effet enfumée même quand la fumée a disparu); mais cette sensation n'était peut-être que secondaire dans la vision que ce mot appelle aux yeux du fabuliste.

Voici, par contre, un exemple où, pour nous comme pour La Fontaine, le sens métaphorique prédomine :

Deux veuves sur son cœur eurent le plus de part,
L'une encore verte et l'autre un peu bien mûre.

L'Homme entre deux âges et ses deux maîtresses, I, 17.

Verte a ici complètement perdu son sens original et n'évoque plus aucune couleur. Dans cet autre exemple tiré de la même fable, les deux sens, le propre et le figuré, s'équilibrent assez justement :

Notre tête grise
Demeura sans cheveux.

Ibidem.

Ici le lecteur selon son goût ou le caprice du moment verra dans *tête grise* une métaphore ou une simple description. On peut, je crois, en dire autant d'*obscurcir* dans :

Je vous laisse obscurcir mes rayons.

Phébus et Borée, VI, 3

On imaginerait volontiers que c'est dans le paysage que notre maître des eaux et forêts a fait le plus abondant usage de la couleur. Pourtant, il n'en est rien. Mais c'est par cela même qu'il est peintre, peintre classique : il obéit scrupuleusement aux lois identiques de la perspective littéraire et de la perspective artistique. Il est peintre de genre et ses paysages ne s'avancent point au premier plan. Toiles de fond légèrement brossées, elles restent

tendues à l'arrière de la scène pour que le lecteur n'ait point l'impression que les personnages se meuvent dans le vide. Dans la nature, ceux-ci sont bien toujours encadrés par le paysage, mais notre œil, lorsque notre attention se concentre sur les acteurs, ne perçoit que confusément le décor.

En conséquence, comme ce décor n'est pas de la première importance, notre écrivain n'en charge point la couleur : il n'analyse ni ne reproduit ses jeux infiniment variés, la perpétuelle et vivante mobilité des lumières et des ombres.

Nous peint-il la campagne, la rive d'un ruisseau, un pré, il nous les présentera *fleuris* ou *fleurissants*. Ce n'est point là précisément de l'inattendu : ces termes sont au contraire purement conventionnels. Bien plus, ils n'expriment pas nommément des couleurs définies, mais les suggèrent seulement. Une notation plus précise, des tons plus accentués, détourneraient notre attention du centre de l'intérêt.

La Fontaine, par son sûr instinct de la technique artistique, devance les théories de Chevreul sur les lois qui régissent les contrastes des couleurs.

Et c'est là une des raisons pour lesquelles il se contente de ces paysages peints au pochoir :

> . . . . . que l'autre le chassant
> Le fera renoncer aux campagnes fleuries.
> Il ne régnera plus sur l'herbe des prairies,
> Viendra dans nos marais régner sur nos roseaux.
> *Les deux Taureaux et la Grenouille*, II, 4.

> Un vieillard sur son âne aperçut en passant
> Un pré plein d'herbe et florissant.
> *Le Vieillard et l'Ane*, VI, 8.

> Du moins que les ruisseaux m'offrent de doux objets
> Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie.
> *Songe d'un habitant du Mogol*, XI, 4.

> C'est un parterre où Flore épand ses biens.
> *Les deux Rats, le Renard et l'Œuf*, X, I.

A cela on peut encore trouver une autre explication plausible : au XVII^e^ siècle, les expressions que nous venons de relever étaient moins usées qu'aujourd'hui, le grain du mot était plus saillant, plus vif aussi l'éclat de la couleur, et l'on ne connaissait, en somme, pas grand'chose de mieux ni de bien différent. La *formule littéraire*, moins ossifiée, moins pétrifiée qu'elle ne l'est devenue, s'adressant par ailleurs à un public moins blasé, son pouvoir

expressif dépassait celui que nous lui reconnaissons chez nos contemporains.

L'émotion était plus neuve et le mot avait moins servi.

L'emploi de ces formules n'est donc point de la part de La Fontaine un sacrifice au ritualisme littéraire comparable à celui qu'il constituerait de la part d'un moderne. Mais, par ailleurs, comme ces motifs et leur signification préétablie s'imposaient avec moins de vigueur et d'insistance aux phénomènes que peint l'auteur, il aurait eu moins de peine à se déprendre de la formule s'il l'avait souhaité.

Souvent, nous venons de le voir, il se contente de suggérer la couleur des fleurs par l'adjectif tiré du mot « fleur » lui-même, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'il agrémente son vers d'une note plus vive et plus brillante :

Ils arrivèrent dans un pré
Tout bordé de ruisseaux, de fleurs tout diapré.
Tribut envoyé par les animaux à Alexandre, IV, 12.

Mais cette unique touche de couleur, et qui n'est pas encore bien originale, lui suffit : la joie de l'avoir posée ne l'emporte pas plus loin, — il se reprend au contraire, et, par un naturel détour, revient à la peinture classique, nous rejetant brusquement dans le monde abstrait et dans le décor mythologique.

. . . . . séjour du frais, véritable patrie
des zéphyrs.
Ibidem.

Ses préférences vont aux tons légers et frais, aux ombres transparentes. La perspective n'enseigne-t-elle pas que les couleurs vives s'atténuent en reculant à l'arrière-plan ? D'ailleurs, ce sont là les teintes estompées familières au chasseur qui part à l'affût dès l'aube, celles qui, les premières, lui révèlent la campagne quand il parcourt les guérets en foulant les grandes herbes toutes mouillées de lumière blanche.

A maintes reprises, La Fontaine est séduit par la fraîcheur de coloris et l'éclat translucide des eaux :

Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe
La Colombe et la Fourmi, II, 12.

L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours.
Le Héron, VII, 4.

Les ayant mis en un endroit
Transparent, peu creux, fort étroit.
Les Poissons et le Cormoran, X, 4.

Un vivier vous attend plus clair qu'un fin cristal

Les Poissons et le Berger qui joue de la flûte, X, 11.

Parfois aussi la sensation de couleur lui échappe complètement, et il ne la traduit que par un sentiment :

Point de bords escarpés, un sable pur et net.

Le Torrent et la Rivière, VIII, 23.

Il découle des remarques précédentes que si, dans le paysage, la couleur est sinon absente (et elle l'est souvent), du moins lavée d'un pinceau toujours peu chargé, la tonalité du coloris se corsera quand La Fontaine va brosser ses premiers plans et camper ses personnages :

Quand la chenevière fut verte

L'Hirondelle et les petits Oiseaux, I, 8.

La chenevière est ici plus qu'un décor, elle contribue au progrès de l'action.

Mais là encore, il n'applique pas mécaniquement ni uniformément ce procédé, et il lui arrive de renoncer délibérément à la notation de couleur même lorsqu'il aurait pu aisément en rehausser son tableau :

L'aigle, reine des airs avec Margot la pie
Différentes d'humeur, de langage et d'esprit,
Et d'habit
Traversaient un bout de prairie.

L'Aigle et la Pie, XII, 11.

L'habit de la pie, mi-parti blanc et noir, habit de deux paroisses et qui accroche l'œil si vivement et si inévitablement, aurait pu tenter son pinceau. La Fontaine pourtant n'a pas voulu souligner d'un trait trop vif ce contraste exprimant les différences physiques entre les deux oiseaux, alors que les différences morales ne sont qu'indiquées en passant.

La notation des couleurs sert d'abord au fabuliste à préciser la description de ses personnages :

Un homme de moyen âge
Et tirant sur le grison.

L'Homme entre deux âges et ses deux Maîtresses, I, 17.

Encore n'est-il pas bien sûr que ce mot soit un adjectif. Même en ce cas, d'ailleurs, l'auteur a été amené à en faire usage par la force interne de l'idée maîtresse de sa fable, au développement de

laquelle le terme concourt, bien plus que par souci du pittoresque. D'autres exemples seront moins contestables :

Des raisins mûrs apparemment
Et couverts d'une peau vermeille

Croit-on davantage que l'adjectif pittoresque soit ici la fin intentionnelle du poète ? Nullement. Cette note *vermeille* n'est point ajoutée pour son agrément sensible : elle est nécessaire à l'action, — plus la couleur du raisin est chaude, veloutée, appétissante, plus ridicule est l'excuse du renard :

Ils sont trop verts et bons pour des goujats.
Le Renard et les Raisins, III, 11.

Pourtant, il faut bien le dire, *peau vermeille* était savoureux et nous laisse quelque regret. D'abord cette note vive fait comme une tache brillante dans un camaïeu. Puis, c'est un des rares traits qui, par sa précision, rapprochent sympathiquement le fabuliste de nous, de notre manière à nous de voir et sentir. Rares, elles le sont en effet, ces touches de couleur traduisant une sensation suffisamment définie pour qu'elles puissent être signées par un moderne. En voici une autre :

Les témoins déposaient qu'autour de ces rayons
Des animaux ailés, bourdonnants, un peu longs
De couleur fort tannée et tels que les abeilles
Avaient longtemps paru.
Les Frelons et les Mouches à miel, I, 21.

Ici le portrait, fort soigné, d'un trait achevé, rassemble et combine harmonieusement tous les détails extérieurs, toutes les « enseignes » : le caractère prédominant, puis le son produit, la forme et la couleur. Cependant, pas plus ici qu'ailleurs, la description n'est gratuite : elle a toute l'exactitude d'un témoignage juridique, et c'est effectivement une déposition : sa précision est nécessaire pour justifier l'embarras du juge, la guêpe.

Isolé de son contexte, *de couleur fort tannée* pourrait être du Mæterlinck et semble déjà préparer Leconte de Lisle.

. . . . . et les fauves abeilles
Effleurant à l'envi son dos souple du vol.
Poèmes barbares. La Panthère noire.

Mais qui ne verrait pourtant qu'il y a deux siècles entre *fort tannée* et toute la richesse d'évocation contenues dans *fauve* ?

On peut dire, en vérité, que la couleur est, de tous les carac-

tères extérieurs de la réalité celui qui, proportionnellement à son importance, frappe le moins le fabuliste. Et pourtant ce qui lui manquait n'était pas tant la sensibilité qui perçoit ni même la faculté d'exprimer par des mots ce qu'il voyait, mais simplement le besoin de donner à sa sensation un revêtement littéraire. Nous avons dit pourquoi. Peut-être aussi ne se rendait-il pas exactement compte de la richesse des effets qu'il était capable de produire quand il s'y essayait. Car il réussissait avec un rare bonheur, quand il le voulait, la peinture des nuances les plus délicates :

Oiseau jaloux et qui devrait te taire,
Est-ce à toi d'envier la voix du rossignol,
Toi que l'on voit porter à l'entour de ton col
Un arc-en-ciel nué de cent sortes de soies.
Qui te panades, qui déploies
Une si riche queue et qui semble à nos yeux
La boutique d'un lapidaire ?
Le Paon se plaignant à Junon, II, 17.

Il pleut, le soleil luit et l'écharpe d'Iris
Rend ceux qui sortent avertis
Qu'en ces mois le manteau leur est fort nécessaire.
Phébus et Borée, VI, 3.

Dans les esprits d'une autre nation
Au col changeant, au cœur tendre et fidèle
Les Vautours et les Pigeons, VII, 8.

Voyons ces peintures de plus près. Eh bien ! si délicatement ouvrés que soient les vers de la première fable, si nuancé, si irisé qu'en soit le coloris, il n'a point été appliqué ici non plus pour le seul plaisir né de ce chatoiement. Le procédé de composition littéraire reste identique : tous ces traits sont amenés là par la nécessité de la composition générale et sont clairement liés au progrès de l'action. Montrons-le : ce tableau si éblouissant que peint Junon, qu'est-ce autre chose sur ses lèvres qu'un argument *ad pavonem*, une réfutation logique et accablante de la plainte de l'oiseau jaloux. Si le coloris est plus riche, mieux varié qu'à l'ordinaire, cette accumulation de touches est déterminée par le souci ou l'instinct de la vérité psychologique du personnage et correspond à une préoccupation plutôt dramatique que purement esthétique.

Dans Phébus et Borée, l'arc-en-ciel[1] si gracieusement évoqué

1. A noter, en passant, que La Fontaine n'a employé l'expression *arc-en-ciel* qu'en parlant de la gorge du paon. Quand il veut véritablement dépeindre l'arc-en-ciel, il le caractérise par une métaphore.

n'est point une simple écharpe multicolore destinée à enrubanner le cadre du paysage de ses nuances éclatantes : elle participe activement à la scène et avertit le voyageur de la nécessité de se bien vêtir.

De même, dans *les Vautours et les Pigeons*, l'épithète *changeante* est appelée par *fidèle* qu'elle contre-balance dans l'autre hémistiche, et La Fontaine accuse par cette opposition de mots, souligne par leurs places respectives l'antithèse entre l'apparence extérieure des pigeons et leurs sentiments véritables.

Ajoutons un exemple encore : la trouvaille si réussie de :

> Peuple caméléon, peuple singe du maître.
> *Les obsèques de la Lionne*, VIII, 14.

où la métaphore empruntée à la couleur caractérise d'une façon si amusante le mimétisme politique des courtisans. C'est là, je crois, le seul exemple de la couleur employée pour désigner une qualité morale.

Un autre procédé cher au fabuliste consiste à faire jouer les couleurs les unes par les autres en évoquant simplement l'image de leurs dispositions quand ce détail est plus caractéristique que les couleurs elles-mêmes. A proprement parler, il s'agit ici de dessin plutôt que de peinture :

> Il est velouté comme nous,
> Marqueté, longue queue, une humble contenance,
> Un modeste regard et pourtant l'œil luisant.
> *Le Cochet, le Chat et le Souriceau*, VI, 5.

Les remarques faites plus haut s'imposent également au sujet de cette peinture du chat signée *souriceau*. Il est nécessaire ici que le portrait soit très poussé, très complet. Notre jeune étourdi peint à sa mère un animal dont il ne peut donner le nom : la description se déroule progressive, harmonieuse, pour finir par ce trait : « et pourtant l'œil luisant », qui suffirait à lui seul pour faire reconnaître le modèle. Pas plus ici que dans d'autres fables, La Fontaine ne s'est laissé aller au désir de peindre, et, si le tableau est mieux réussi, le portrait plus ressemblant que celui du coq qui le précède, c'est encore une très fine observation des lois de l'art dramatique. Le souriceau sera moins embarrassé pour peindre un chat dont il n'a qu'à préciser l'analogie avec sa propre espèce que pour décrire un coq, animal qui, pour la première fois, frappe son regard et avec lequel son expérience passée ne lui fournit aucun point de comparaison.

Ce portrait, c'est bien la réaction personnelle d'un tempérament, mais c'est celui du souriceau, non point celui de La Fontaine, qui n'a fait ici et fait excellemment que sa tâche d'auteur dramatique.

Dans :

Il voulait avoir
Un manchon de ma peau tant elle est bigarrée,
Pleine de taches, marquetée
Et vergetée et mouchetée.
Le Singe et le Léopard, IX, 3.

Cette description, où le pinceau, ou plus exactement le crayon de La Fontaine s'est plu à décrire de toutes les manières et sous tous les angles la somptueuse fourrure du léopard, ne s'explique pas autrement que les précédentes. Elle est redondante et emphatique, mais, ne l'oublions pas, c'est un boniment de bateleur, c'est de la peinture à tons vifs et heurtés telle qu'on en voit sur les baraques de foire.

Comme on peut s'y attendre, une rapide comparaison des fables avec ses autres œuvres démontre la persistance des mêmes caractères dans la peinture des couleurs chez La Fontaine. Ici et là ses procédés de coloriste restent identiques.

Toutefois, comme dans les *Fables* il ne peint pas l'homme ni surtout la femme à nu, on ne sera pas surpris de ne point y rencontrer de gorges et de seins d'albâtre et de lis, de teints de roses, de lèvres de rubis et autres assortiments d'accessoires pour décoration de cheminées que les contemporains manufacturaient avec un peu trop de complaisance, — moins aussi d'or, d'argent, de vermeil, couleurs nobles si généreusement répandues sur la palette du bel usage.

Quelques sensations de coloris absentes des *Fables* se rencontrent dans les autres écrits, certaines, conventionnelles et attendues comme :

Dès que l'aube empourprait les bords de l'horizon.
La Captivité de Saint-Malo.

Venez vermillonner ce visage de plâtre.
Ragotin, IV, 2.

D'autres encore plus originales et mieux venues, mais que ce n'est point le lieu d'étudier en détail : notamment cette belle image homérique :

... Et déjà les vallons

Voyaient l'ombre en croissant tomber du haut des monts
Philémon et Baucis.

et les deux suivantes :

Abus ! L'hymen ternit l'amant le plus aimable
Je vous prends sans verd, V.

Tes yeux sont flambants comme braise
Psyché, II.

où, contrairement à la coutume, le sentiment est exprimé par une sensation.

On y trouve également quelques notations de couleurs précises qu'on ne rencontre point dans les fables :

Aux monts idaliens un bois délicieux
De ses arbres chenus semble toucher les cieux.
Adonis.

Repensant à l'ébène de cette personne.
Psyché, II.

Je vous prie de considérer ce gris de lin, ce couleur d'aurore, cet orangé et surtout ce pourpre qui environnent le roi des astres.
Ibidem.

Quelques timides essais pour déterminer la nuance particulière d'une couleur (*vide supra*) :

. . . . . mais cette couleur fade
Ragotin, IV, 7.

Leur laine était d'un couleur de feu.
Psyché, II.

Des chaperons de drap rose sèche (vieux rose).
Lettres à sa femme, 25, 8, 1663.

Ce visage plombé nous marque un air malade.
Ragotin, III, 7.

Elle redevient rose,
OEillet, aurore.
Contes : *L'Abbesse*, IV, 2.

Le meunier semble un Jodelet
Fariné d'étrange manière.
Les rieurs de Beaurichard, 5e *entrée.*

Mais c'est là à peu près tout.

Réussirons-nous maintenant à concilier les résultats apparents de cette brève étude critique sur La Fontaine coloriste avec

l'opinion courante et unanime qui a consacré son talent de peintre?

Nous croyons avoir montré clairement et irréfutablement que notre auteur n'a jamais été coloriste pour le plaisir et que la couleur n'a point été pour lui autre chose qu'un moyen littéraire dont il a usé avec autant de grâce que de discrétion. Comment cette vérité facile à découvrir n'a-t-elle point amené l'opinion à lui refuser le titre de peintre, qui comprend et présuppose la qualité du coloriste ?

C'est que tout d'abord l'angle de vision du lecteur et celui du critique sont essentiellement différents. Le lecteur est déterminé dans son sentiment par les lois de la logique affective, et le critique, — j'entends le critique moderne, — cherche à faire passer son appréciation dans le plan de la logique rationnelle.

Ces deux attitudes sont justifiables et naturelles. Il est intéressant de scruter minutieusement la psychologie artistique d'un auteur de génie, de révéler les mobiles secrets de son art, de débrouiller, sous la trame des réalisations, l'écheveau complexe des intentions, de projeter en un mot la lumière sur la mise en œuvre. Nul travail n'est plus instructif, nul n'est plus capable de justifier l'admiration.

Mais le lecteur, même le lecteur délicat, ne s'embarrasse point de ce souci : il ne fait point le départ entre l'intention et le résultat et, en fin de compte, il a pleinement raison, car les *Fables* sont faites pour être lues, non pour être mises sous un microscope. Il ne voit que l'édifice, non l'échafaudage ; son plaisir se suffit à lui-même et lui suffit. Si l'unique règle est de plaire, plaire est aussi l'unique critérium du succès.

D'ailleurs nous n'avons envisagé ici, dans le style de La Fontaine, que les éléments traduisant directement la couleur. Or, on sait qu'il y en a d'autres, ce sont les éléments suggestifs : les premiers nous font voir immédiatement les seconds, par association d'idées, stimulent en nous une interprétation enrichie de sensations et de sentiments qui semblent dépasser le sens des mots.

L'écrivain précisant nettement un seul caractère dominant dans ce qu'il peint peut, si son choix est heureux, faire surgir à nos yeux la vision du tableau complet, y compris la couleur.

On ne niera point, par exemple, que la sensation de couleur figure au nombre de celles qui sont évoquées dans notre esprit par les vers suivants :

> Un certain loup dans la saison
> Que les tièdes zéphyrs ont l'herbe rajeunie.
>
> *Le Cheval et le Loup*, V, 8.

Les alouettes font leur nid
Dans les blés quand ils sont en herbe.

L'Alouette et ses petits avec le maître d'un champ, IV, 22.

Mais, si les raisons qui ont inspiré et parfois retenu La Fontaine dans son emploi de la couleur ne peuvent échapper à l'analyse minutieuse de son œuvre, cette analyse, d'autre part, est indispensable pour les déceler, et l'on ne les perçoit point lorsqu'on regarde le tableau à la distance à laquelle on doit équitablement le tenir.

Les couleurs sont à leur plan, les tons ont tout juste l'intensité qui convient. L'apprêt n'est point perceptible, le lecteur ne se doute de rien parce que l'art est apparent mais non l'artifice. C'est la perfection même.

La pratique de la couleur chez La Fontaine découle, nous l'avons vu, de sa théorie générale du décor.

D'autre part, s'il dépasse la grande majorité des auteurs contemporains par la réalisation objective de ses sensations chromatiques, c'est uniquement une question de degré. Dans le domaine de la théorie pure, il obéit fidèlement à une conception esthétique littéraire identique à la leur. Et la constatation de cette unité de dessein satisfait à la fois les exigences de la logique et les prévisions de l'expérience.

Nous ne savons dans quelle mesure cette fidélité est voulue ou même consciente et dans quelle mesure elle est spontanée.

Constatons encore que la rareté du coloris dans La Fontaine n'est réelle que par rapport à notre goût contemporain que l'éclat de la palette romantique a prévenu ; affirmons que notre admiration pour être historique, — et partant juste, — ne doit le comparer qu'à ses prédécesseurs ou mieux à ses contemporains et abandonnons la critique pour conclure en simple lecteur. Il nous plaît qu'en cette matière le lecteur ait le dernier mot. Nous serons alors tenu de reconnaître que nos impressions gagnent en intensité ce qu'elles perdent en fréquence et que ses plus belles couleurs jettent un éclat aussi vif que ces rubis, ces émeraudes, ces opales dont la main d'un joaillier ingénieux isole les feux dans les ondulations vaporeuses d'une gaze grise et légère comme la brume d'été.

Félix Boillot.

CORNEILLE ET L'"ASTRÉE"[1]

C'est maintenant le tour de Corneille.

L'amour remplit ses premières comédies, comme il remplit l'*Astrée*. Lui toujours, lui partout ! On y trouve des amoureux et des amoureuses de tout genre ainsi que dans la vie, mais quelques-uns avec des caractères particuliers, que d'Urfé a donnés à certains de ses héros. Philiste, dans *la Veuve*, est un Céladon ou un Sylvandre encore renchéri :

En vain j'avais appris que la seule espérance
Entretenait l'amour dans la persévérance.
J'aime sans espérer, et mon cœur enflammé
A pour but de vous plaire et non pas d'être aimé.
L'amour devient servile, alors qu'il se dispense
A n'allumer ses feux que pour la récompense.
Ma flamme est toute pure, et, sans rien présumer,
Je ne cherche en aimant que le seul bien d'aimer.

Florame, de la *Galerie du Palais*, est un Hylas qui sait, comme l'autre, imputer son inconstance à ses victimes :

Un jour qu'il se vantait de cette humeur étrange
A qui chaque objet plaît et que pas un ne range,
Et reprochait à tous que leur peu de beauté
Lui laissait si longtemps garder sa liberté...

Florame, lui aussi, finit par trouver sa Stelle, mais il la recherche avec des transports qu'Hylas n'avait pas connus. En général, ces amants de l'un et l'autre sexe aiment passionnément. Ils arrivent bien plus vite que les personnages de l'*Astrée* à oublier ou à violer le respect de la raison et du devoir ; d'ailleurs, il convient de prendre garde que c'est là, pour une part, un effet de la loi des vingt-quatre heures. Ces fautes sont diversement graves : vénielles quelquefois, lorsque les jeunes filles aiment à l'insu de leurs parents, comme Astrée et Diane, elles peuvent aller jusqu'au point où l'on se déshonore. Angélique, de *la Place royale*, se laisse enlever, sous promesse de mariage, il est vrai ; Isabelle, de *l'Illusion comique*, se fait enlever. Celle-ci parle avec complaisance

1. Voir *Revue d'histoire littéraire*, t. XXVIII (28e année), p. 161.

de sa volonté : « Je ne vous dirai point où je suis résolue ; Il suffit que sur moi je me rends absolue. » De fait, si elle abonde en maximes et en philosophie pour fonder en raison et en morale ses sentiments et ses actes, croyant agir, elle est agie, et sa passion la mène. Comme Adraste, un soupirant qu'elle traite mal, elle pense que l'amour est inspiré par le ciel ; elle croit à l'harmonie préétablie « des âmes que son ordre a là-haut assorties » ; dès lors, elle prétend suivre la volonté divine en aimant Clindor, malgré tout et tous. Elle est indifférente à la condition misérable de son amant, valet du Matamore ; elle est insensible aux ordres de son père, insensible aux douleurs d'Adraste rebuté. Elle est prête à tout, à fuir avec Clindor, à se tuer s'il meurt, mais non sans se venger sur un père inhumain, que viendra tourmenter son ombre.

Les autres jeunes filles ou veuves sont moins possédées. Mais, dès l'instant où elles aiment, elles sont prêtes à l'aveu, s'enivrent de leur tendresse et se chantent à elles-mêmes les délices de leur passion :

Que ce penser m'est doux ! Que je t'aime, Florame !
Et que je pense peu, dans l'excès de ma flamme,
A ce qu'en nos destins contre nous irrités
Le mérite et les biens font d'inégalités !

Elles se réjouissent de s'abaisser pour élever leur amant et de perdre leur liberté dans l'amour partagé :

En vain nos inégalités
M'avaient avantagée à mon désavantage.
L'amour confond nos qualités,
Et nous réduit tous deux sous un même esclavage.

Sans gêne et sans pitié, elles congédient ceux qui les avaient servies jusqu'alors[1].

Quant aux hommes, il est peu de scrupules qui les arrêtent, quand il s'agit de satisfaire leur passion. Aucun devoir envers les amis ; c'était déjà la morale d'Hylas, et personne ne l'en estimait moins. Tircis, « l'honnête homme de la pièce », va souffler Mélite à Éraste ; il a promis de n'en rien faire ; mais

En matière d'amour rien n'oblige à tenir,
Et les meilleurs amis, lorsque son feu les presse,
Font bientôt vanité d'oublier leur promesse.

1. *La Suivante*, II, 4 ; *la Veuve*, III, 8.

Mélite ne pense pas autrement : « En fait d'amour, la fraude est légitime. » Et ce beau principe, énoncé par un esclave, fera son effet sur Maxime dans la noble tragédie de *Cinna* : « L'amour rend tout permis. Un véritable amant ne connaît point d'amis. » Cléandre veut enlever de force Angélique, dans *la Place royale*; il se trompe de personne et se saisit de Phylis; mais l'attentat est bien commis. Alcidon joint la perfidie à la violence. « Alcidon amoureux de Clarice,... maîtresse de Philiste, son particulier ami, de peur qu'il ne s'en aperçût, feint d'aimer sa sœur Doris... Ce faux ami... fait consentir Célidan à enlever Clarice en sa faveur[1]. » Pour ces jeunes gens, c'est un jeu fréquent de faire la cour à une jeune fille qui leur est indifférente, afin de dissimuler d'autres sentiments qui doivent rester cachés, ou pour s'assurer une occasion de s'approcher d'une personne qu'ils convoitent. C'est ainsi que, dans *la Suivante*, Théante et Florame tiennent à la fine et gracieuse Amarante des discours amoureux, « fausse amorce » où se prend le cœur de la pauvre fille, déchiré sans qu'ils en aient regret, sans même qu'ils y pensent. Philandre, fiancé de Cloris, reçoit une lettre supposée de Mélite, fabriquée par Éraste qui veut se venger de l'infidèle, et sur-le-champ il se donne tout entier à ce nouvel amour.

Ces mœurs sont moins bonnes que celles des héros de l'*Astrée*, mais elles sont conformes à la conduite que tiennent dans le roman les personnages d'à côté, étrangers au Forez, et dont les actes ou aventures ne forment que des épisodes accessoires, d'ailleurs nombreux et importants. Encore les fausses lettres, les violences, les enlèvements, ne sont-ils guère le fait que des puissants, comme le roi Gondebaut, et des hommes de guerre, Polémas, Bellimarte et autres. Quant aux infidélités, aux déclarations mensongères, aux ruses de toutes sortes, aux trahisons, qui peuvent aider à surprendre un cœur ou à rompre une liaison, les amoureux des comédies de Corneille ne se permettent rien où ils n'aient été précédés par Hylas et quelques-uns de ses émules. On peut voir à ce sujet l'histoire de Dorinde, trop longue à conter ici.

Vient pour Corneille le temps des tragédies. Ici, dit-on, c'est le devoir qui règne et qui règle même l'amour. On assure, et c'est même un jugement passé à l'état de dogme, que chez Corneille poète tragique, c'est l'estime, autrement dit le sentiment du mérite qui détermine l'amour. On fait même une application de cette loi à *Polyeucte*, où le mérite supérieur de Dieu supplanterait le mérite

1. Argument de *la Veuve*.

moindre de Pauline et de Polyeucte et déterminerait dans le cœur de Polyeucte et de Pauline un dernier et définitif amour. Étrange mise en équation de mérites d'ordres si divers, dont au surplus les amabilités respectives n'excluent nullement une reconnaissance et une satisfaction simultanées. Mais la thèse générale elle-même se heurte à bien des difficultés.

En admettant qu'il y ait un mérite absolu, y a-t-il chez tous ceux qui sont en cas d'aimer un jugement sûr et donc uniforme, en qui le mérite trouvera un appréciateur infaillible? Si, d'autre part, un mérite supérieur avait la vertu d'éclipser pour tous les yeux un mérite inférieur, et la force insurmontable de substituer dans un cœur à un ancien amour un nouvel amour plus juste, les amants seraient exposés tous à l'infortune de cette duchesse de Mouchy, l'amie de Chateaubriand, et d'autres : « Je suis vraiment bien à plaindre, disait-elle ; aussitôt que j'en aime un, il en arrive un autre qui me plaît davantage. » C'était sans doute la faute au mérite. Eurydice a bien expliqué que Corneille avait là-dessus une psychologie plus fine à la fois et plus réelle. Amante de Suréna, elle déplore « le funeste bonheur que lui gardait la paix » :

Les deux rois l'ont conclue, et j'en suis la victime.
On m'amène épouser un prince magnanime ;
Car son mérite enfin ne m'est point inconnu,
Et se ferait aimer d'un cœur moins prévenu.
Mais, quand ce cœur est pris et la place occupée,
Des vertus d'un rival en vain l'âme est frappée ;
Tout ce qu'il a d'aimable importune les yeux.
Et plus il est parfait, plus il est odieux.

Pour soutenir la thèse que nous contestons, on allègue divers passages de Corneille, auxquels nous en pouvons sans peine ajouter d'autres. Pulchérie répond à Léon qui se plaint de la trouver trop peu amoureuse :

Arrêtez, mon amour ne vient que de l'estime.
Je vous vois un grand cœur, une vertu sublime.
Une âme, une valeur digne de mes aïeux...

Si Pauline aime Sévère, c'est que Rome jamais

N'a produit plus grand cœur ni vu plus honnête homme.

Presque toutes ces amoureuses étalent à tout moment la

spiritualité et la sagesse de leur amour. Pulchérie encore :

Ma passion pour vous, généreuse et solide,
A la vertu pour âme et la raison pour guide.

Viriate :

Ce ne sont pas les sens que mon amour consulte :
Il hait des passions l'impétueux tumulte,
Et son feu que j'attache au soin de ma grandeur
Dédaigne tout mélange avec leur folle ardeur.

Toutes sont prêtes à sacrifier au devoir leur amour, qui n'a été accordé qu'au mérite, et qui donc est déjà presque un devoir, tout au moins un dû. Presque dans les mêmes termes, Aristie, dans *Sertorius*, Domitie, dans *Tite et Bérénice*, proclament qu'

Il n'importe du cœur quand on sait son devoir.

Et c'est un retour perpétuel, un concert toujours renouvelé de ces quatre mots : amour, mérite, estime, devoir, dits et redits avec une énergique conviction.

Ces textes sont incontestables ; la sincérité des déclarations qu'ils expriment ne peut être mise en doute, si d'ailleurs ces témoignages personnels sont un peu trop intéressés pour être acceptés sans critique. Oui. Mais on a oublié qu'ils sont exprimés dans une langue vieille au moins de deux siècles et demi. On leur a fait signifier ce que les mêmes termes signifieraient aujourd'hui ; de là l'erreur, sur laquelle on a fondé une entente inexacte de l'amour dans les tragédies de Corneille.

Le mérite ou les mérites, un pluriel fréquent dans les premières comédies et qui reparaît çà et là dans les tragédies, c'est simplement, en langage d'amour, l'ensemble des qualités de tout ordre par lesquelles un amant ou un mari est aimable ou aimé. Les cœurs nobles exigent, pour se rendre, le mérite moral, en quoi ils ne se distinguent ni des honnêtes gens du monde réel, ni des beaux caractères chez Racine, Britannicus et Junie, Bajazet et Atalide, Xipharès et Monime, Hippolyte et Aricie ; mais nous aurions tort de croire qu'ils sont insensibles à d'autres mérites. Le comte de Gormas voulait pour gendre un cavalier parfait ; tel était Rodrigue, et déjà Chimène l'avait préféré à don Sanche avant qu'il eût fait preuve de grandeur d'âme et d'une souveraine vaillance ; c'est sans doute que Rodrigue était un beau chevalier, adroit aux armes, et de noble prestance. Pas d'âme plus pure, de vertu plus haute que Pauline.

Elle sait cependant qu'elle a un corps, et de la beauté, et qu'on les a aimés, qu'ils sont dignes d'être aimés encore :

Dans Rome où je naquis ce malheureux visage
D'un chevalier romain captiva le courage.

Quand elle veut ramener à elle Polyeucte, elle appelle à son secours, elle l'invite pudiquement à regarder les grâces physiques dont il était épris :

Ton cœur, insensible à ces tristes appâts,
Se figure un bonheur où je ne serais pas.

Mais enfin Pauline, Polyeucte et Rodrigue ont aussi un mérite moral, auquel nous croyons parce que nous le voyons à l'œuvre. Nous consentons encore à croire à celui de Léon, parce qu'on nous en parle avec assurance et sans contradiction, sympathiques d'ailleurs aux princes qui épousent des bergères, mais méfiants envers les bergers qui recherchent des princesses.

En revanche, peut-il être question de mérite moral quand on introduit Sophonisbe devant Lélius qui ne l'a jamais vue, et que Massinisse amoureux s'écrie :

Voyez-la donc, Seigneur, voyez tout son mérite,

c'est-à-dire avec froideur et avec précision son extrême beauté ? Vinius engage Othon à quitter sa fille Plautine, qu'il aime, pour Camille, nièce de l'empereur Galba :

L'estime de mon sang ne m'est pas interdite ;
Je lui vois des attraits, je lui vois du mérite ;
Je crois qu'elle en a même assez pour engager,
Si quelqu'un nous perdait, quelque autre à nous venger.

La même Plautine est convoitée par l'affranchi Martian, ambitieux, cupide et voleur, qu'elle repousse avec mépris et dégoût. Elle a feint d'abord de ne prendre sa déclaration que pour un compliment galant ; il insiste, avec des yeux allumés :

Mais vous-même, après tout, ne vous connaissez pas,
Quand vous croyez si peu l'effet de vos appâts.
Si vous daigniez savoir quel est votre mérite,
Vous ne douteriez point de l'amour qu'il excite.

L'exemple suivant est encore plus décisif, s'il est possible, pour le sens de beauté. Tite dit de Domitie :

La noblesse du sang, la grandeur du courage,
Font avec son mérite un illustre assemblage.

Ce n'est pas tout. Viriate aime Sertorius, grand capitaine et héros victorieux, mais qui a encore un titre plus précieux pour racheter ses cheveux gris :

L'amour de la vertu n'a jamais d'yeux pour l'âge ;
Le mérite a toujours des charmes éclatants,
Et quiconque peut tout est aimable en tout temps.

Voilà donc que la toute-puissance est vertu, au moins mérite. Ici encore est elle unie à la magnanimité; mais ce n'est pas une condition indispensable. Domitie, de *Tite et Bérénice*, nous en informe : elle eût reconnu à Néron du mérite, le mérite suprême, s'il l'avait faite impératrice :

Et Néron, des mortels et l'horreur et l'effroi,
M'eût paru grand héros s'il m'eût donné sa foi.

Le mot *mérite* a donc chez Corneille un sens variable en matière d'amour; il n'y implique pas nécessairement une valeur morale. Chez Molière, si nourri de Corneille, il n'exprime guère que la beauté physique dans ce qu'on peut appeler ses féeries romanesques, telles que *la Princesse d'Élide*; dans ses grandes comédies, il s'emploie çà et là pour désigner un amoureux, un soupirant, bien ou mal reçu, digne ou non de considération. Armande a refusé sa main à Clitandre ; elle est irritée contre Henriette qui l'a recueilli :

Car l'on peut pour époux refuser un mérite
Que pour adorateur on veut bien à sa suite.

Dans un des billets dont la lecture publique la confond, Célimène se moque d'Acaste, « un de ces mérites qui n'ont que la cape et l'épée », c'est-à-dire, en remplaçant le terme à définir par la définition de Furetière, un de ces mérites qui n'ont que l'apparence du mérite[1].

Une recherche du même genre sur *vertu* et *estime* aboutirait à des surprises à peu près semblables. Le *Stilicon* de Thomas Corneille déclare que « ...pour faire un grand crime il faut de la vertu[2] ». Quant à *estimer*, on lui a donné par euphémisme des acceptions inattendues ; trois lignes de Chamfort enseignent ce qu'on a pu arriver à lui faire dire : « Une fille étant à confesse dit : Je m'accuse

1. Chez La Bruyère, quand il ne s'agit pas de mérite personnel, le mérite d'une femme paraît être l'air d'une personne qui est bien, comme nous dirions (*Caractères*, III, 1, 63).

2. *Stilicon*, I, 7 :

Des plus sacrés devoirs étouffer le murmure,
C'est à ses passions asservir la nature ;
Cet effort ne part point d'un courage abattu,
Et pour faire un grand crime, il faut de la vertu.

d'avoir estimé un jeune homme. — Estimé ! Combien de fois ? demanda le père. » Nous essaierons tout à l'heure d'expliquer ces extensions et déformations de sens. Pour l'instant, il a suffi à notre démonstration de les constater.

Malgré la phraséologie dont la critique a été abusée, on aime chez Corneille, comme chez d'Urfé, comme dans la vie, parce qu'on aime, après quoi on trouve aisément de quoi fonder son amour en raison, en mérite, en vertu. Mais rien n'est plus rare que le vrai amour, et Corneille en est moins riche que d'Urfé. Chez lui on aime en général dans son monde, quelquefois plus haut, avec le désir de faire un beau mariage, par lequel on soit grandi en considération et en puissance ; et, si la personne aimée abonde à la fois en grâces et en crédit, on se réjouit doublement, comme il s'est toujours fait dans toutes les classes de toutes les sociétés. La fine Irène, de *Pulchérie*, s'est ainsi éprise de l'ambitieux Aspar :

> ... Je l'aimai quand je crus qu'il m'aimait ;
> Je voyais sur son front un air qui me charmait.

Il arrive qu'on ne se marie pas où on voudrait, parce qu'on ne le peut pas, et cela encore est de toujours et de partout. Mais il arrive très souvent aussi qu'on refuse de se marier où l'on aime, le pouvant sans obstacle matériel ni moral, et qu'on se marie où on n'aime pas, sans nulle contrainte que celle de sa propre volonté. C'est là un trait particulier à certaines sociétés, ou à certaines classes de ces sociétés, et qui est représenté avec une prédilection remarquable par Corneille, non pas seul de ses contemporains, mais plus fortement par lui que par les autres. Dans ces cas-là, Corneille assure et paraît croire que l'amour cède au devoir.

En fait, il cède surtout à quelqu'une de ces passions que Corneille juge plus nobles et plus mâles que l'amour, telles que l'ambition et la vengeance, et c'est chez ses personnages de femmes qu'il a donné un développement et une puissance extraordinaires à ces passions, qu'il appelle cependant viriles. Un Huron, mis au courant du fait, demanderait si Corneille voulait par là diffamer ses héroïnes. Au contraire, il entendait leur rendre hommage, en leur attribuant une force d'âme et une sorte de vertu égales ou supérieures dans bien des cas à ce qu'on peut voir à l'œuvre dans ses héros. Il faudra y revenir. Mais, auparavant, notons cette différence capitale de son théâtre au roman d'Urfé que l'amour, y étant aussi partout, y est partout subordonné, après *le Cid*, comme une passion « trop chargée de faiblesse pour être la dominante » dans le poème tra-

gique ; qu'un de ses personnages les plus cornéliens en vient à dire son mépris pour

Le ridicule honneur de savoir bien aimer ;

que l'amour n'y est plus une vertu, mais un simple plaisir ; enfin que le nom de vertu y passe à des sentiments, comme la vengeance, où d'Urfé trouve de la douceur aussi bien que Corneille[1], mais sans en vanter la noblesse, — et l'ambition, que dans l'*Astrée* les plus généreux caractères, Rosiléon et le prince Sigismond, maudissent parce qu'elle s'oppose à la satisfaction de leurs amours.

Cette dégradation ou rétrogradation de l'amour serait attribuée mal à propos à une préoccupation morale, qui alors aurait dû prévenir chez un poète honnête homme et chrétien cette étrange promotion au rang de vertus, de passions que la morale humaine et chrétienne réprouve. La cause en est que d'Urfé à Corneille la société avait changé, non de nature sans doute, mais d'idéal. Dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle et au commencement du XVII^e^, on avait divinisé l'amour ; un peu plus tard, c'est à l'honneur qu'on rendit un culte ; de là des modifications dans toute la mentalité et dans le vocabulaire correspondant. Et l'explication des unes et des autres se tire sans peine de ce que Montesquieu a écrit sur les effets de l'honneur dans une société monarchique. Les petites phrases, aussi pleines que grêles, que nous allons citer pourraient servir d'épigraphes aux scènes de Corneille les plus surprenantes et rendre compte de l'illusion qui abusait le poète, quand il en vint à confondre la grandeur des sentiments avec les sentiments des grands, ses contemporains.

Le principe de la monarchie, dit Montesquieu, est l'honneur, dont la nature est de demander des préférences et des distinctions. L'éducation, en pays monarchique, ne se donne que dans le monde. « Là est l'école de ce que l'on appelle *honneur*, ce maître universel qui doit partout nous conduire...

« Les vertus qu'on nous y montre sont toujours moins ce que l'on doit aux autres que ce que l'on se doit à soi-même ; elles ne sont pas tant ce qui nous appelle vers nos concitoyens que ce qui nous en distingue.

« On n'y juge pas les actions des hommes comme bonnes, mais

1. L'*Astrée* : P. V, l. 9, p. 714 : « (Tyrcis) La vengeance est douce en quelque esprit que ce soit » ; P. II, l. 11, p. 831 : « (Le grand Druyde Adamas) Une des plus douces pensées de celui qui est offensé est celle de la vengeance. » — Cf. *Cinna*, III, 3 : « Les douceurs de l'amour, celles de la vengeance » ; *Attila*, V, 4 : « La vengeance est douce aussi bien que l'amour. »

comme belles; comme justes, mais comme grandes; comme raisonnables, mais comme extraordinaires.

« Dès que l'honneur y peut trouver quelque chose de noble, il est ou le juge qui les rend légitimes ou le sophiste qui les justifie...

« Il permet la ruse lorsqu'elle est jointe à l'idée de la grandeur de l'esprit ou de la grandeur des affaires, comme dans la politique, dont les finesses ne l'offensent pas...

« Là, l'honneur, se mêlant partout, entre dans toutes les façons de penser et toutes les manières de sentir, et dirige même les principes.

« Cet honneur bizarre fait que les vertus ne sont que ce qu'il veut, et comme il les veut; il met de son chef des règles à tout ce qui nous est prescrit; il étend ou borne nos devoirs à sa fantaisie, soit qu'ils aient leur source dans la religion, dans la politique, ou dans la morale...

« L'honneur est naturellement sujet à des bizarreries...

« Il ne faut pas, y est-il dit (dans le *Testament politique* du cardinal de Richelieu) se servir de gens de bas lieu; ils sont trop austères et trop difficiles[1]. »

Ce n'est pas à dire que le sentiment de l'honneur, ainsi conçu, exclut le sentiment du devoir, tel que le prescrit la morale; mais il ne le suppose pas nécessairement, et il y a des cas où il le contredit, tout au moins en préférant des obligations de gloire, qualifiées vertueuses, à ce que nous tenons pour des obligations d'humanité ou de vertu. Nous en avons vu le germe chez d'Urfé; le voici épanoui, et qui remplit toute l'âme. La gloire, telle est l'idole du temps. Les moralistes mondains l'ont constaté et les moralistes chrétiens l'ont déploré. Bossuet condamne le théâtre, à la fin du siècle, parce que tout le dessein du poète y est « qu'on soit, comme son héros, épris des belles personnes, qu'on les serve comme des divinités, en un mot qu'on leur sacrifie tout, si ce n'est peut-être la gloire, dont l'amour est plus dangereux que celui de la beauté même ». Et ce même Bossuet, pénétré malgré tout de l'esprit du temps, venait de vanter dans l'oraison funèbre de la Palatine ce « caractère de désolation, qui fait le soutien, comme la gloire, de l'état de veuve ». Est-ce que cette évocation de la gloire, échappée au grand évêque, ne nous aide pas à comprendre Cornélie et à excuser ce qu'il y a de pompe théâtrale dans ses sentiments et dans son langage, où Saint-Évremond ne voyait rien que de naturel et de beau? Tous les héros cornéliens, de l'un et l'autre

1. *Esprit des lois*, III, 7; IV, 2; III, 10; III, 5, note.

sexe, pensent à leur panache, et y pensent autant qu'à leur vertu, quand ils sont vertueux; quand ils ne le sont pas, il est lui-même leur vertu ou leur devoir, cru tel et nommé de ces noms.

Horace est un patriote, oui, et nous l'admirons à ce titre. Mais ce n'est pas sa patrie qu'il chante en marchant au combat, c'est l'éclat du renom qu'il va gagner dans cette lutte fratricide, dont la rareté enfle son orgueil, tandis que Curiace n'en ressent que l'horreur. Taine a pris pour une dissertation la tirade fameuse : « Le sort qui de l'honneur nous ouvre la barrière... »; il n'y a rien compris; c'est un hymne qu'Horace entonne à sa propre vertu et à sa gloire; c'est avec moins d'excuse et plus de longueur son « Paraissez, Navarrais, Maures et Castillans ». C'est sur cette pente que les personnages de Corneille glissent souvent à confondre l'honneur avec les honneurs, la grandeur avec les grandeurs [1], et, sous prétexte de noblesse et de gloire, à rechercher des avantages, à se permettre des actes que la conscience humaine juge tout autrement. L'illustration sauve tout. Dans les héros, tout est illustre, leur colère, leur orgueil, leur dernier soupir, jusqu'à leur inconstance. Dès lors, quand ce qu'on va faire pourra être qualifié d'illustre, on aura droit de se prendre pour un héros après l'avoir accompli, fût-ce une action indigne, lâche, infâme, comme par exemple le meurtre de Pompée fugitif. C'est le sentiment du roi Ptolomée :

> Allez donc, Achillas, allez avec Septime
> Nous immortaliser par cet illustre crime.

Ces généralités étaient nécessaires et sont peut-être suffisantes pour éclairer notre sujet présent, que nous allons considérer de plus près, soit l'amour en conflit avec quelque passion recommandée par l'honneur, tel qu'on l'entend alors.

Nous avons ici à reprendre, pour commencer, quelques-unes de ces belles oppositions entre l'amour et le devoir dont nous avons parlé déjà, parce que, dans le cas de Chimène et dans celui de Pauline, l'attachement au devoir est doublé et renforcé par la passion de la gloire. C'est là chose si connue qu'il serait oiseux d'en développer la démonstration. Rodrigue ne pense qu'un instant qu'il se doit à sa maîtresse aussi bien qu'à son père; après quoi il provoque le comte et le tue. Chimène, elle, ne pense pas à contester qu'il a fait son devoir; à son tour elle veut faire le sien, qui est de venger son père en perdant le meurtrier. Quant à son amour, elle le garde tout brûlant dans son cœur, et c'est Rodrigue lui-même

1. *Sertorius*, V, 1 : « (Aricie à Viriate) Vous aimez les grandeurs... »

qui la rappelle au devoir, à ce devoir dont la loi est de le haïr :

> Va, je ne te hais point. — Tu le dois. — Je ne puis. —
> Crains-tu si peu la honte et si peu les faux bruits?
> Quand on saura sa mort et que ta flamme dure,
> Que ne publieront point l'envie et l'imposture?

De ce côté Chimène est à couvert; car le souci de son honneur et de sa gloire lui inspire tous les actes d'une acharnée persécutrice. Mais son jeu ne trompe personne et ne laisse pas de doute sur le dénoûment. Don Diègue se sent déjà pour elle un cœur de beau-père, quand il la voit se pâmer devant l'épée qu'elle croit teinte du sang de Rodrigue, et le bon roi lui signifie qu'elle n'a plus à rougir désormais d'un amour connu et approuvé de tous :

> Ta gloire est dégagée, et ton devoir est quitte.

Sa gloire d'abord. Quant à son devoir, qu'il ait été ou non pur dans son âme de toute préoccupation personnelle, elle a agi un temps, sinon senti, selon ses ordres, et si elle n'a pas été tout ce qu'elle devait être, elle a fait tout ce qu'elle devait faire, avec des efforts douloureux, en pleurant des larmes de sang. La « belle opposition » est là, terrible, pitoyable, et donc tragique; mais à la fin c'est l'amour qui l'emporte. Chimène n'a même jamais souhaité que sa vengeance pût s'accomplir, au contraire d'Astrée, qui, dans une semblable lutte entre l'amour et l'honneur, ne se défend pas d'avoir voulu la mort de Céladon, quitte à le pleurer ensuite.

C'est au contraire le devoir qui est vainqueur chez Pauline. Elle aime Sévère; son père la marie à Polyeucte. Stratonice, femme du peuple, pense comme la bergère Phylis que c'était

> La belle occasion d'une rare constance! —
> Dis plutôt d'une indigne et folle résistance.

Elle aime par devoir son mari. Le sacrilège de Polyeucte, le retour de Sévère vainqueur et tout-puissant auraient permis sans doute à une femme moins noble de renouer l'ancienne et douce chaîne. Mais elle mourrait de honte, si elle en avait eu seulement l'idée. Elle avait commencé par renvoyer Sévère, au nom même de ce qu'elle ressentait encore pour lui; comme il essayait de résister, elle a invoqué sa gloire; aussitôt Sévère s'est rendu :

> Ah! puisque votre gloire en prononce l'arrêt!...

Maintenant que la vie de Polyeucte est en péril, c'est à Sévère

qu'elle a recours pour le sauver. Dès lors, son cœur n'est plus partagé ; il est là où est son devoir, et la « belle opposition » cesse. Mais le combat a été dur, et méritoire la préférence donnée au devoir, d'ailleurs secondé par le sentiment de l'honneur et le respect de la gloire.

Quant à Polyeucte, il est très vite délivré de l'amour terrestre, et tout entier à l'amour divin. Pauline n'est plus qu'un obstacle à son bien ; il la voit laide ; il n'a plus que deux pensées sur elle, ou se débarrasser de ses obsessions, ou, ce qui serait mieux, la convertir. Ce « bon dévot de mari » est devenu un dévot tout court, de l'espèce sublime, si l'on veut.

On peut en dire autant de Théodore. Elle sent vaguement quelque chose pour Didyme :

> Didyme, que sur tous je tâche d'éloigner,
> Et qui verrait bientôt sa flamme couronnée,
> Si mon âme à mes sens était abandonnée
> Et se laissait conduire à ces impressions
> Que forment en naissant les belles passions.

De son côté Didyme n'a qu'à faire une prière pour se délivrer d'un amour, qui n'était donc pas incrusté comme la tunique de Nessus. Cléobule lui donne à entendre qu'il peut espérer d'être uni avec Théodore ; il est mal reçu :

> Va, dangereux ami que l'enfer me suscite ;
> Ton damnable artifice en vain me sollicite.
> Mon cœur, inébranlable aux plus cruels tourments,
> A presque été surpris de ces chatouillements ;
> Leur mollesse a plus fait que le fer ni la flamme ;
> Elle a frappé mes sens, elle a brouillé mon âme ;
> Ma raison s'est troublée et mon faible a paru ;
> Mais j'ai dépouillé l'homme et Dieu m'a secouru.

Ces néophytes n'aiment d'amour que le martyre, et ils lui font un sacrifice aisé en renonçant pour lui à l'assouvissement d'un amour humain.

On peut dire quelque chose de semblable de presque tous les autres héros ou héroïnes des tragédies de Corneille qui soumettent les sentiments de leur cœur à une obligation morale, ou qu'ils croient telle. Ils domptent leur amour avec une telle maîtrise qu'on ne pense pas à les plaindre quand ils en gémissent, et qu'on n'est pas tenté de les admirer quand ils ne se plaignent pas. Le vieux

Sertorius, amoureux de Viriate, par devoir de générosité sans doute veut la résigner à son lieutenant :

> Vous-même, Perpenna, pourquoi tant déguiser ?
> Je vois ce qu'on m'a dit ! Vous aimez Viriate,
> Et votre amour caché dans vos raisons éclate.
> Dites que vous aimez, et je ne l'aime plus.

Après un tel propos, ce barbon fait sourire quand il parle d'expirer aux pieds de la reine. — Pulchérie se bat les flancs pour se croire et se faire croire malheureuse de renoncer à Léon. Comme l'Infante qui veut marier Rodrigue pour assurer son propre repos, elle presse Justine de se faire aimer de Léon :

> Qu'il est fort, cet amour ! Sauve-m'en, si tu peux :...
> Je le crains, je me crains, s'il n'engage sa foi,
> Et je suis trop à lui tant qu'il est tout à moi.

Des mots, des mots, et dont personne n'est ému, si une grande dame comme la marquise de Sévigné peut aristocratiquement s'intéresser à cette impératrice qui prend une âme de minute en minute plus surhumaine après avoir reçu la couronne, et non moins aux intrigues déliées, pour nous nauséabondes, qui se trament autour d'elle comme dans la cour du Grand Roi. *Pulchérie* n'en est pas moins « une jolie chose », ainsi que l'a montré M. Lanson dans une fine analyse, — mais tragique et simplement émouvante, non pas, parce que l'amour y est partout postiche ou suspect.

Sophonisbe aimait Massinisse ; elle a épousé Syphax, roi des Numides, pour assurer un allié puissant à Carthage sa patrie. L'amant abandonné la revoit, se plaint, la plaint. Elle lui défend de s'apitoyer sur elle :

> Quand j'épousai Syphax, je n'y fus point forcée.
> De quelques traits pour vous que l'amour m'eût blessée,
> Je vous quittai sans peine, et tous mes vœux trahis
> Cédèrent avec joie au bien de mon pays.

Syphax voulait faire la paix avec les Romains. Elle l'a contraint à livrer bataille. Il revient auprès d'elle, vaincu et prisonnier ; elle lui tourne le dos :

> .....N'étant plus roi, vous ne m'êtes plus rien.

Le jour même, lui vivant, elle épouse Massinisse, qui lui épargnera la honte d'être attachée au triomphe du vainqueur. Mais les Romains n'entendent pas lâcher leur proie. Sophonisbe sauve son honneur et sa gloire en s'empoisonnant avec un magnifique

courage. Femme forte, qui suit les lois de l'héroïsme comme l'eau suit sa pente, naturellement et sans peine, dure aux autres mais aussi à soi-même, ambitieuse mais patriote, glorieuse mais intrépide. On peut l'admirer avec Saint-Évremond, sans assurer comme lui qu'elle a authentiquement le caractère d'une fille d'Asdrubal; mais on ne l'admirera que pour la rigueur inflexible de sa volonté, toujours d'accord, sans lutte et sans souffrance, avec son devoir de patriotisme et son honneur contre l'amour et les autres affections humaines; ici, ni belle ni puissante opposition, et l'héroïne elle-même s'en vante.

Voici enfin le troupeau des reines, des princesses, des patriciennes, qui parfois bêlent, parfois jacassent, parfois rugissent, entre des sentiments divers qu'elles appellent d'une part amour, d'autre part gloire, honneur et, par conséquent, devoir. Un ou deux héros parmi ces héroïnes.

La gloire, pour elles, c'est le respect de leur naissance et l'horreur de déchoir; ainsi chez la geignante Infante du *Cid*, chez la reine Isabelle et la princesse Elvire, de *don Sanche d'Aragon*. C'est aussi la conquête de nouvelles et plus grandes dignités. Aristie, divorcée de Pompée par ordre de Sylla, aimée de son jeune mari et l'aimant, demande en mariage le vieux Sertorius, parce qu'il est général en chef, avec un galon de plus que Pompée; quand on lui représente l'étrangeté de sa démarche et les intérêts de son cœur, elle répond superbement :

Qu'importe de mon cœur, si je sais mon devoir?

Mais la gloire suprême, c'est la possession ou la conquête d'un trône. Ici Corneille suit l'histoire de son temps. La princesse Élizabeth, fille de Jacques Ier, disait qu'elle consentirait à ne vivre que de pain pour devenir impératrice; elle eut tour à tour la couronne qu'elle avait convoitée et la misère qu'elle avait acceptée d'avance. Edvige, dans *Pertharite*, aime Grimoald; Eryxe, dans *Sophonisbe*, aime Massinisse; l'un et l'autre elles les ont repoussés, le premier parce qu'il n'était pas roi, le second parce qu'il était roi détrôné; aussi ont-ils beau jeu pour accuser ces glorieuses de ne les avoir jamais aimés. Don Alvar de Lune, cœur noble, esprit libéral, sincèrement épris de la princesse d'Aragon, se met sur les rangs pour obtenir la main de la reine de Castille :

.....Je ne crois pas sans crime
Pouvoir de mon pays désavouer l'estime,
Et puisqu'il m'a jugé digne d'être son roi,
Je soutiendrai partout l'état qu'il fait de moi.

Irène aime Aspar, qui prétend aimer Irène et qui travaille à devenir l'époux de l'impératrice Pulchérie. Cette amante consent, comme Polyeucte, et même aspire à la ruine, s'il faut en croire ses déclarations; elle encourage l'ambition et l'infidélité d'Aspar :

Mettez-vous, j'y consens, au-dessus de l'amour,
Si pour monter au trône il s'offre quelque jour.
Qu'à ce glorieux titre un amant soit volage,
Je puis l'en estimer, l'en aimer davantage,
Et voir avec plaisir la belle ambition
Triompher d'une ardente et longue passion.

Chimène invitant Rodrigue à la quitter pour épouser l'Infante !

Dans cette espèce, il y a deux individus remarquables qui réalisent la perfection du type et qu'il faut regarder de plus près, Honorie, d'*Attila*, et Domitie, de *Tite et Bérénice*, Attila lui-même étant intéressant et instructif à étudier, dans l'ordre des « oppositions », et la pièce à laquelle il donne son nom étant de toutes la plus cornélienne, dans le même esprit.

Honorie, sœur de l'empereur Valentinian, recherchée par Attila, dit Corneille, — le recherchant, disait d'Urfé, — est auprès du terrible roi des Huns, qui devait l'épouser, mais qui hésite entre elle et une princesse française, Ildione, sœur de Mérovée. Honorie aime Valamir, Ildione aime Ardaric, deux rois, l'un Gépide, l'autre Ostrogoth, qu'Attila traîne à sa suite et traite à la cosaque. Pourquoi Honorie aime-t-elle Valamir? Car cette étrange question se pose, et Honorie y répond. Parce qu'Attila lui a donné une rivale et que sa gloire l'oblige à se venger. Elle a donc pris ou cru prendre « un grand roi » pour punir l'insolent. Mais que peut un Valamir contre un Attila? Et que ferais-je, demande Honorie, d'un tel amant,

Qui n'aura que pitié de mon ressentiment,
Qui ne saura qu'aimer, et dont tout le service
Ne m'assure aucun bras à me faire justice?

L'hésitation d'Attila entre elle et Ildione est une cruelle injure. Que serait une préférence pour la barbare? Peut-être Attila consentirait-il au mariage d'Honorie avec Valamir. Mais un roi qui obéit, même à un autre roi, n'est pas un roi. Et pour comble, cette union entraînerait celle d'Attila avec Ildione. Le sang des Césars serait humilié et « ferait hommage au sang d'un roi de quatre jours ». Déchirée entre ces sentiments d'amour, de haine, de gloire, de jalousie, Honorie ne sait que souhaiter :

Mon âme des deux parts attend même supplice.
Ainsi que mon amour, ma gloire a ses appâts;
Je meurs s'il me choisit ou ne me choisit pas.

Un bon moyen serait de supprimer Attila ; elle en fait une ouverture à l'honnête Valamir, qui recule à l'idée d'assassiner « le plus grand roi du monde ». Il propose, lui, une voie plus unie et moins sanglante : qu'Honorie soit froide avec Attila, et il la donnera lui-même à Valamir. Elle se révolte :

Que j'estime assez peu le sang de Théodose
Pour souffrir qu'en moi-même un tyran en dispose,
Qu'une main qu'il me doit me choisisse un mari
Et me présente un roi comme son favori!
Pour peu que vous m'aimiez, Seigneur, vous devez croire
Que rien ne m'est sensible à l'égal de ma gloire.

Ildione, elle, attend silencieusement le choix d'Attila, malgré les instances d'Ardaric, qu'elle aime, mais sans oublier qu'elle se doit ailleurs.

ARDARIC.

Cette foi que peut-être on est près de vous rendre,
Si vous aviez du cœur, vous sauriez la reprendre.

ILDIONE.

J'en ai, s'il faut me vaincre, autant qu'on peut avoir,
Et n'en aurai jamais pour vaincre mon devoir.

ARDARIC.

Mais qui s'engage à deux dégage l'un et l'autre.

ILDIONE.

Ce serait ma pensée aussi bien que la vôtre,
Et si je n'étais pas, seigneur, ce que je suis,
J'en prendrais quelque droit de finir mes ennuis.
Mais l'esclavage fier d'une haute naissance,
Où toute autre peut tout, me tient dans l'impuissance ;
Et victime d'État, je dois sans reculer
Attendre aveuglément qu'on me daigne immoler.

Elle ne veut pas exposer la France à un ressentiment d'Attila. Si Attila lui préfère Honorie, tant mieux ; mais elle doit se borner, elle se borne à des souhaits. Ardaric voudrait qu'elle y ajoutât une indifférence marquée à l'égard d'Attila. Il l'en conjure, par pitié. Elle lui demande qui des deux est le plus à plaindre :

Ai-je si peu de part en de tels déplaisirs
Que pour m'y voir en prendre il faille vos soupirs ?
Voulez-vous me forcer à la honte des larmes ?

Il voudrait, du moins, s'entendre dire qu'elle l'aime. Elle fait l'aveu, avec ce qu'il faut de voile.

> Mais vous épouserez Attila. — J'en soupire,
> Et mon cœur.....

Son cœur ! A-t-elle un cœur ? demande Ardaric. Elle se redresse. Elle épousera Attila. Mais...

> Assez d'autres tyrans ont péri par leurs femmes.
> Cette gloire aisément tente les grandes âmes,
> Et de ce même coup qui brisera mes fers,
> Il est beau que ma main venge tout l'univers.
> Voilà quelle je suis, voilà ce que je pense,
> Voilà ce que l'amour prépare à qui l'offense.
> Vous, faites-moi justice, et songez mieux, Seigneur,
> S'il faut me dire encor que je manque de cœur.

Attila hésite entre Honorie, « le plus utile choix », et Ildione, qui le charme. Le fléau de Dieu est amoureux; il est poète :

> Je sens combattre encor dans ce cœur qui soupire
> Les droits de la beauté contre ceux de l'empire.
> O beauté, qui te fais adorer en tous lieux,
> Cruel poison de l'âme et doux charme des yeux,
> Que devient, quand tu veux, l'autorité suprême,
> Si tu prends, malgré moi, l'empire de moi-même,
> Et si cette fierté qui fait partout la loi
> Ne peut me garantir de la prendre de toi?

Comme il veut rester son maître, longuement, galamment, spirituellement, il explique à Ildione qu'il l'aime trop, que devenue sa femme elle l'asservirait. Il lui donnera en dédommagement tous les pays qu'elle voudra. Mais elle juge que « la main du conquérant vaut mieux que sa conquête ». Attila s'impatiente; il pense qu'on ne peut l'aimer, terrible comme il est; il pourrait tyranniser à son tour la femme aimée, qui par là le tyranniserait.

Honorie cependant a cru au triomphe de sa rivale. Ildione la détrompe : il est vrai qu'elle était aimée, préférée, qu'Attila était tout à elle; mais elle le donne à Honorie, qui s'indigne. La sœur de l'empereur ne veut pas du rebut d'Ildione. Attila entend qu'elle l'accepte. Deux traités de paix ont mis entre ses mains deux princesses dont il peut disposer à sa guise :

> ... L'une aura ma main, si l'autre eut mes tendresses...
> L'une aura ma grandeur, comme l'autre eut mes vœux...
> J'en étais idolâtre, et vous veux épouser.
> La raison ? C'est ainsi qu'il me plaît d'en user.

Honorie devrait rougir, étant princesse, d'aimer comme le vulgaire et de le laisser voir[1]. Qu'elle fasse effort sur ces lâches tendresses :

Vous aimez Valamir, et j'adore Ildione :
Je me garde pour vous, gardez-vous pour mon trône.
Prenez ainsi que moi des sentiments plus hauts,
Et suivez mes vertus, ainsi que mes défauts.

Les vertus d'Attila ! Elle lui jette à la face tous ses crimes. Cependant, peu après, seule avec une confidente, elle déplore que la « choix si glorieux » d'Attila soit pour elle une honte et qu'Ildione en ait toute la gloire :

Vois avec quelle insulte et de quelle hauteur
Son refus en mes mains rejette *un si grand cœur*.

Et par surcroît Ildione, trop heureuse, pourra s'abandonner à l'amour d'Ardaric. Cet amour, si Attila le connaissait ! Honorie voit jour par là à perdre son odieuse rivale :

Promettons à ce prix la main qu'on nous demande,
Et faisons que l'ardeur de recevoir ma foi
L'empêche d'être ici plus heureuse que moi.
Renversons leur triomphe. *Étrange frénésie !*
Sans aimer Ardaric, j'en conçois jalousie.
Mais je me venge, et suis, *en ce juste projet*,
Jalouse du bonheur, et non pas de l'objet.

Sur quoi cette amante de la grandeur et de Valamir va offrir sa main à Attila et lui dénoncer l'amour d'Ildione et d'Ardaric. En récompense, elle demande qu'Ildione soit contrainte d'épouser un sujet ; car Ardaric, même soumis à Attila, garde son caractère de roi ; Ildione, devenue sa femme, serait l'égale de la femme d'Attila, et Honorie entend être la souveraine d'Ildione.

Attila, par une ruse qu'Harpagon et Mithridate imiteront, s'assure de l'amour d'Ardaric. Il consent à lui donner Ildione contre la tête de Valamir, son rival auprès d'Honorie. Ardaric refuse Ildione à ce prix, sachant qu'il lui en coûtera la vie. Dans un entretien suprême avec Ildione, il s'exalte sur l'honneur de sa mort prochaine. A ces propos de gloire elle répond en femme aimante

1. « L'amour peut bien remuer le cœur des puissants du monde ; il peut bien y soulever des tempêtes et exciter des mouvements qui fassent trembler les politiques et qui donnent des espérances aux insensés ; mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang. » (Bossuet, *Oraison funèbre de Marie-Thérèse.*)

et en femme sensée, et c'est un rafraîchissement délicieux pour le spectateur d'entendre enfin des paroles de nature et de vérité :

ARDARIC.

Il est beau de périr pour éviter un crime :
Quand on meurt pour sa gloire on revit dans l'estime,
Et triomphant ainsi du plus rigoureux sort,
C'est s'immortaliser par une illustre mort.

ILDIONE.

Cette immortalité qui triomphe en idée
Veut être, pour charmer, de plus loin regardée;
Et quand à notre amour ce triomphe est fatal,
La gloire qui le suit nous en console mal.

ARDARIC.

Vous vengerez ma mort, et mon âme ravie...

ILDIONE.

Ah! venger une mort n'est pas rendre une vie.

A tout prix elle veut sauver son amant. Elle fait donc appel à ses charmes pour séduire de nouveau Attila, qu'elle épousera pour le tuer aussitôt. Il faut lui rendre cette justice qu'elle ressent quelques scrupules :

Quoi? ne donner ma foi que pour être perfide!
N'accepter un époux que pour un parricide!
Ciel, qui me vois frémir à ce nom seul d'époux,
Ou rends-moi plus barbare, ou mon tyran plus doux!

Attila, suivi des deux rois, conduit Ildione au temple. Honorie devra épouser un sujet, si elle tient à la vie de Valamir. Elle demande à Octar, capitaine des gardes, de tuer Attila pendant son sommeil; comme il répond qu'il ne peut plus approcher Attila défiant, elle l'injurie, à quoi cette grande princesse s'entend à merveille. Par bonheur, Attila saigne du nez et meurt. — La pièce est finie. Excusez les fautes de l'auteur.

Un commentaire est sans doute inutile. Le lecteur décidera sur les textes si ces héroïnes sont héroïques, si leur amour est amoureux, si leur honneur est honorable, si leur idée de la gloire est à glorifier, si leur sentiment du devoir et leur conception du juste ont un rapport avec la morale, s'il y a une opposition tragique entre leur amour et quelque passion plus noble, — en reconnaissant toutefois que le rôle d'Ildione a plus que l'autre, qui en manque totalement, des parties humaines et émouvantes.

Domitie, aimée de Domitian et prétendant l'aimer, va devenir la femme de l'empereur Tite. Elle est triste, non pas, comme on pourrait le croire, d'épouser un autre que son amant, — car c'est librement qu'elle l'épousera, — mais d'avoir à craindre que Tite ne ressente encore quelque tendresse pour Bérénice :

J'ambitionne et crains l'hymen d'un empereur
Dont j'ai lieu de douter si j'aurai tout le cœur.

Sa confidente Plautine pense et dit bonnement qu'en vérité ce mariage est bien singulier :

Le cœur rempli d'amour, vous prenez un époux,
Sans en avoir pour lui, sans qu'il en ait pour vous.

Domitie se justifie d'abord d'avoir pu aimer un prince qui n'était que le second de l'empire, elle fille de Corbulon. Mais Tite était marié, sans quoi c'est lui qu'elle eût aimé, comme il convenait à sa noblesse, à sa gloire, à son ambition. Tite est devenu veuf; elle a passé à Tite, elle se le devait. Mais elle aime toujours Domitian.

Je le vis et l'aimai. Ne blâme point ma flamme;
Rien de plus grand que lui n'éblouissait mon âme...
Toi qui vois tout mon cœur, juge de mon martyre :
L'ambition l'entraîne et l'amour le déchire.

Domitian ne croit guère à ce déchirement. Elle proteste :

Non, Seigneur, je vous aime, et garde au fond de l'âme
Tout ce que j'eus pour vous de tendresse et de flamme.
L'effort que je me fais me tue autant que vous...
Mon cœur va tout à vous, quand je le laisse aller ;
Mais sans dissimuler j'ose aussi vous le dire,
Ce n'est pas mon dessein qu'il m'en coûte l'empire ;
Et je n'ai point une âme à se laisser charmer
Du ridicule honneur de savoir bien aimer.
La passion du trône est seule toujours belle,
Seule à qui l'âme doive une ardeur immortelle.
J'ignorais de l'amour quel est le doux poison
Quand elle s'empara de toute ma raison...
Daignez donc voir, Seigneur, quelle route il faut prendre
Pour ne point m'imposer la honte de descendre. .
Pour peu que vous m'aimiez, aimez mes avantages.

Charlotte venait de dire à Pierrot : « Si tu m'aimes, ne dois-tu pas être bien aise que je devienne Madame? » Et Pierrot venait de

répondre : « Jerniguié ! non. J'aime mieux te voir crevée que de te voir à un autre. » Ainsi sent et parle la nature brute. Il n'est pas douteux que, dans les maisons princières, il y ait en pareilles circonstances, et surtout qu'il y ait eu, ce que nous appellerions des sentiments de classe, où dominait le respect du rang, barrière infranchissable aux plus vives passions, et l'ambition de croître en honneurs, au prix de tous les sacrifices. Nous avons vu chez d'Urfé Eudoxe épousant sans amour Valentinian, héritier de l'empire d'Occident, et déclarant à Ursace, qu'elle aime : « Quand je tournai les yeux sur vous et que je vous aimai, ce fut avec la résolution que Valentinian serait mon mari... Que puis-je faire? que puis-je devenir? Si je n'épouse Valentinian, que sera-ce de moi? Et si je l'épouse, ô Dieu, à quel supplice me vois-je destinée? » Et quand, devenue veuve, il la presse de lui accorder sa main, elle objecte une impossibilité morale qu'il ne peut se défendre de reconnaître : « Si ce que j'ai été me permettait de pouvoir librement disposer de moi, je vous prendrais dès cette heure pour mon mari. Mais je veux croire que votre amitié est telle que vous ne voudriez pas qu'ayant été impératrice je véquisse d'autre sorte et tinsse un moindre rang. » On sent qu'on est ici dans la vérité de certaines mœurs, où le fond de la nature persiste cependant, et cette gloire attendrie d'Eudoxe respire encore l'humanité. Des scènes de ce genre ont dû se passer plus d'une fois dans les familles royales. Les *Mémoires* de M^me^ d'Oberkirch en racontent une, des plus belles et des plus touchantes, qui eut pour héros, et pour victimes, une fille du Régent et un simple gentilhomme. Molière a imaginé une de ces séparations douloureuses dans les *Amants magnifiques*, où les adieux d'Ériphile à Sostrate sont d'une vraie princesse qui est restée une vraie femme. Chez Corneille lui-même, la reine Isabelle, malgré ses mépris pour la boue dont est formé le sang plébéien, ressent un besoin d'adoucir la blessure que son mariage va faire à Carlos, et Carlos proteste que si, par un malheur inexplicable, elle avait pu descendre jusqu'à lui, il l'aurait moins estimée et aurait cessé de l'aimer. Ces généreux nous paraissent bien appartenir à une autre société, à une autre caste que la nôtre, mais non pas à une autre espèce. Nous les sentons nobles de cœur, tandis que Domitie nous fait l'effet d'une autre fille du baron de Thunder-ten-tronck, aussi entichée d'armorial que son père, et qui, belle, ambitieuse, sans entrailles, travaille à se hisser sur un trône, en dédaignant ses rêves de jeunesse et en appelant au service de ses frénésies nobiliaires celui qu'elle trahit pour les assouvir.

Bérénice est revenue à Rome. Tite est troublé. Il voudrait se

débarrasser de Domitie. Il l'interroge : m'aimez-vous? Elle lui répond : qu'importe!

Ce qui le plus m'étonne en cette déférence
Qui veut du cœur entier une entière assurance,
C'est que dans ce haut rang vous ne vouliez pas voir
Qu'il n'importe du cœur quand on sait son devoir,
Et que de vos pareils les hautes destinées
Ne le consultent point sur ces grands hyménées.

Tite reste indécis. Domitie tremble qu'il n'épouse Bérénice. Elle s'adresse à Domitian en personne pour conjurer ce malheur[1] :

Prince, si vous m'aimez, l'occasion est belle...
Si vous m'aimez, Seigneur, il faut sauver ma gloire.

Il faut sauver la gloire de Domitie, et aussi celle de Rome, menacée par l'intrusion d'une reine étrangère. Domitian raille ce nationalisme de parade : « Et c'est du nom romain la gloire qui vous touche? » Il est prêt, cependant, à faire ce qu'elle veut, mais il demande quelle sera sa récompense.

DOMITIE.

Voulez-vous pour servir être sûr du salaire,
Seigneur, et n'avez-vous qu'une âme mercenaire?

DOMITIAN.

Je n'en connais point d'autre, et ne conçois pas bien
Qu'un amant puisse plaire en ne prétendant rien.

DOMITIE.

Que ces prétentions sentent les âmes basses!

Elle croit, la malheureuse, qu'elle est une âme haute, et le triste est que le poète le croit aussi. Pour l'achever de peindre, elle est jalouse, jalouse au sujet de Tite, qu'elle n'aime pas, jalouse au sujet de Domitian, qu'elle abandonne; elle s'indigne, elle s'irrite, elle éclate, quand Domitian lui annonce que, s'il doit renoncer à elle, il épousera Bérénice.

Ce sentiment, d'ailleurs, lui est commun avec toutes les héroïnes ou viragos glorieuses de Corneille. Et cette petitesse procède assurément, elle aussi, du sentiment de l'honneur, tel qu'il les meut

1. Domitie, qui fût devenue avec transports la femme de Néron et qui veut employer son amant à assurer son mariage avec Tite, est, probablement, d'après la Marcia de Thomas Corneille : dans *la Mort de Commode*, Marcia reconnaît la scélératesse de Commode; « mais le trône, ma sœur, adoucit bien des crimes »; aussi brûle-t-elle de l'épouser, et c'est à Electus, qui l'aime, qu'elle demande de lui procurer ou la main ou la tête du monstre.

et les pervertit. L'honneur veut qu'on soit la première partout; il est sauf quand on est préférée ; il est atteint quand on perd une conquête; il est blessé au cœur quand une autre s'en empare; il triomphe quand on écrase une rivale. Le moraliste Albin, le même qui expose à Domitian la théorie d'Amilcar et de La Rochefoucauld sur l'égoïsme de l'amour, lui présente aussi une jolie analyse de la jalousie féminine. La jalousie paraît naturelle chez deux maniaques de domination comme Honorie et Domitie; elle étonne un peu chez Viriate et afflige chez la noble Eurydice ; mais plus surprenant encore est le cas de Sophonisbe, qui n'est féminine que par là et par là cesse d'être héroïne. On conçoit qu'une amoureuse comme Médée soit jalouse, et qu'elle savoure avec délices la douleur de celle qui lui est sacrifiée :

Je ne croirai jamais qu'il soit douceur égale
A celle de se voir immoler sa rivale,
Qu'il soit pareille joie, et je mourrais, ma sœur,
S'il fallait qu'à son tour elle eût même douceur[1].

Mais Sophonisbe sur qui l'amour a si peu de prise! Elle a quitté avec joie Massinisse pour Syphax; mais elle entend qu'il continue à l'adorer en secret ; elle veut « qu'aucune nouveauté N'ose le consoler de sa déloyauté ». Massinisse, par dépit, s'est tourné un moment vers Éryxe ; dès qu'il revoit Sophonisbe, il est repris. Et Sophonisbe exulte :

Que ne pourrai-je point si, dès qu'il m'a pu voir,
Mes yeux d'une autre reine ont détruit le pouvoir ?

Herminie, sa confidente, la félicite : « Ce sont grandes douceurs que le ciel vous renvoie. » Elle juge cependant que cette joie de sa maîtresse est incomplète; car Éryxe est « indifférente ou plutôt insensible ». Sophonisbe sourit avec dédain : « Que tu te connais mal en sentiments jaloux! » Elle s'y entend, elle, en femme de cour, et sait qu'Éryxe dévore sa rage, tandis qu'elle-même savoure sa victoire jusqu'à l'ivresse. Massinisse, le beau Numide, s'est précipité vers elle ; elle lui a témoigné une ardeur toute semblable, qu'Herminie a prise pour de l'amour. Encore une fois Sophonisbe détrompe l'ingénue :

Ce n'était point l'amour qui la rendait égale ;
C'était la folle ardeur de braver ma rivale.
J'en faisais mon suprême et mon unique bien.
Tous les cœurs ont leur faible, et c'était là le mien.

1. *La Conquête de la Toison d'or*, IV, 3.

Quand on s'est frotté quelque temps à ces héroïsmes, à ces gloires, à ces vengeances, à ces amours, à ces jalousies, on sent le besoin de s'en débarbouiller tout à fait. Au risque de passer pour un enjoué et un doucereux, on écoute avec un plaisir ému Persée-Céladon soupirant à Andromède sa passion dévouée jusqu'au sacrifice de soi-même :

Je vous le dis encor, dans ma plus douce attente :
Je mourrai trop content, si vous vivez contente,
Et si l'heur de ma vie ayant sauvé vos jours,
La gloire de ma mort assure vos amours.

On oublie l'histoire, on brave les mépris de Jean-Jacques, et on encourage Tite, quand il se dit en vers frémissants prêt à quitter l'empire pour Bérénice :

Allons où je n'aurai que vous pour souveraine,
Où vos bras amoureux seront ma seule chaîne,
Où l'hymen en triomphe à jamais l'étreindra,
Et soit de Rome esclave et maître qui voudra!

On sourit avec attendrissement à Antiochus et Séleucus, les deux fils charmants de l'horrible Cléopâtre, qui mutuellement veulent se céder le trône pour avoir Rodogune. On est plein de sympathie pour l'infortuné Pertharite qui abandonnerait à Grimoald sa couronne en échange de sa femme, et on se demande avec inquiétude comment Rodelinde descendra de ses échasses et de ses vertiges barbares dans les bras de ce « bon mari ». On va jusqu'à relire *Astrate*, qui d'ailleurs en vaut la peine; on y prend un plaisir extrême à l'amour égalitaire de la reine Élise, à l'harmonie de ces deux cœurs qui sont tout l'un pour l'autre. Il se peut qu'on ait tort; il se peut qu'on n'ait pas fait tout l'effort historique nécessaire pour goûter certains héros et surtout certaines héroïnes, trop nombreuses, de Corneille. On l'a essayé cependant, et l'on est en droit de constater que notre déplaisir avait été devancé par les contemporains de Corneille, après la période des chefs-d'œuvre, où déjà germait la semence des défauts ou des fautes qui ont gâté presque toute la suite.

Si l'on a pu prouver, comme il est vrai, qu'à un certain moment certains héros de Corneille ressemblent par certains côtés au « généreux » de Descartes, il faut reconnaître que ceux qui suivent, et en particulier les héroïnes, n'ont plus de commun avec lui que le nom, l'estime pour leur personne, et la confiance dans leur volonté. Mais cette estime se pousse à l'orgueil, qui pour

Descartes est le contraire de la vraie générosité, et cette volonté ferme n'est qu'un simulacre dont se fait honneur l'emportement aveugle de certaines passions, crues nobles par Corneille et que Descartes réprouve. Le vrai généreux juge vains et inutiles tous les soins qui travaillent les ambitieux; il ne pense point être de beaucoup inférieur à ceux qui ont plus de biens ou d'honneurs. « Les plus généreux ont coutume d'être les plus humbles... Ils n'estiment rien de plus grand que de faire du bien aux autres hommes et de mépriser son propre intérêt pour ce sujet... Ils sont entièrement maîtres de leurs passions, particulièrement des désirs, de la jalousie et de l'envie. » Ils ne sont pas indifférents à la gloire, « espèce de joie fondée sur l'amour qu'on a de soi-même et qui vient de l'opinion ou de l'espérance qu'on a d'être loué par quelques autres »; mais ils savent qu'elle n'a d'usage légitime que pour nous inciter à la vertu; car, si on n'a pas bien instruit son jugement touchant ce qui est véritablement digne de blâme ou de louange, il arrive à plusieurs d'être honteux de bien faire et de tirer vanité de leurs vices[1].

Il est remarquable que les héroïnes glorieuses, ambitieuses et égoïstes de Corneille n'ont pas leurs pareilles, ou plutôt leurs égales, sauf erreur, chez les poètes contemporains, Rotrou, Mairet, Scudéry, du Ryer, l'abbé Boyer. Chez Rotrou même, les droits de l'amour sur la dignité royale sont défendus dans *Laure persécutée* et dans *Venceslas*. Chez Scudéry, la magnanimité est vrainement généreuse et consiste surtout dans la remise des offenses, de sujet à prince. Dans l'*Alcionée* de du Ryer, la princesse royale est fière, mais attendrie, comme l'Ériphile de Molière. Est-ce à dire que Corneille n'a pas pris ses modèles dans la société d'abord? Non. Mais il les a idéalisés en poussant au dernier degré leurs caractères distinctifs d'orgueil et d'ambition; il les a représentés avec le même grossissement, et, croyait-il, le même embellissement qu'il avait fait les Romains, plus Romains chez lui qu'à Rome, comme disaient Balzac et Saint-Évremond. Il leur a ôté l'humanité en pensant leur donner la grandeur. Les mœurs permettaient d'ailleurs aux reines et aux princesses réelles de respecter les principes ou les préjugés de leur naissance sans étouffer leur cœur. Pourvu que la mésalliance s'arrêtât à la main gauche, l'honneur était sauf. L'impératrice Eudoxe accordait « la petite oie » à son amant fidèle; Anne d'Autriche a dû être plus donnante, et Christine de Suède, disciple de Descartes, n'a certainement rien refusé. Pour

1. *Les Passions de l'âme*, art. 152-159, 204.

les reines de théâtre, au contraire, il n'y avait pas d'intermédiaire entre le mariage et la renonciation. Les héroïnes tard venues de Corneille renoncent avec une décision et une raideur qui réduisent à de vaines paroles cette opposition de l'amour à l'honneur dont Honoré d'Urfé avait eu l'idée, donné la formule et présenté une première image, déjà nettement dessinée, avant que Corneille en fît des tableaux accomplis et passionnants.

C'est le goût qui a fini par manquer à Corneille, et non pas la connaissance du cœur humain. A côté de ces héroïnes d'une outrance factice et d'une répétition fastidieuse, il a placé des personnages qui les jugent, les contredisent, relèvent leurs invraisemblances, leurs violences à la nature. A tous les moments de sa vie, il a gardé un bon jugement qui l'avertissait de ses fautes sans avoir la force, hélas! de les lui faire effacer. Dans une de ses premières comédies, une amante outragée exprime son indignation en style contourné et prétentieux, et Corneille aussitôt, par la voix de l'amant, l'en reprend et l'en raille : « Vous êtes en colère et vous dites des pointes! » On pourrait relever dans l'œuvre de Corneille tous les éléments d'une critique serrée de Corneille. Pourquoi, après les chefs-d'œuvre, a-t-il aimé avec prédilection, représenté avec entêtement ce type forcé et forcené d'héroïnes? Il semble qu'on pourrait essayer de l'expliquer. Mais c'est là un autre sujet.

Édouard Droz.

PROSPER MÉRIMÉE ET LA RUSSIE

Que l'auteur de *Colomba* et de *Carmen* ait été l'un des premiers, en France, à étudier la littérature et l'histoire de la Russie, c'est ce que l'on sait assez communément. L'on connaît moins les raisons de cette curiosité sympathique, les influences qui ont pu la guider et l'entretenir. Un document français, complété par des renseignements de source russe, permet, semble-t-il, d'éclaircir cette question d'histoire littéraire.

Dans son livre sur *Mérimée et ses amis*, Augustin Filon a montré que c'est dans la seconde moitié de l'année 1848 que Prosper Mérimée s'est mis à apprendre le russe. Dès le 15 juillet 1849, *la Revue des Deux Mondes* contenait la traduction par Mérimée d'une nouvelle de Pouchkine, *la Dame de pique*. Un article sur Gogol paraissait dans le numéro du 15 novembre 1851. Pendant les dix années qui suivent (1851-1861), Mérimée publie tantôt des traductions, tantôt des études historiques sur la Russie. En 1852, il traduit deux poésies de Pouchkine, deux « Orientales » du poète : *les Bohémiens* et *le Hussard*. *Les faux Démétrius*, *épisodes de l'histoire de Russie*, préparent *les Débuts d'un aventurier*, des scènes que *la Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1852 offre à ses lecteurs. Une comédie de Gogol, *l'Inspecteur général*, une nouvelle de Pouchkine, *le Coup de pistolet*, alternent ensuite avec de brillants tableaux d'histoire, *les Cosaques d'autrefois : Stenka Razine*, *Bogdan Chmielnicki*, que *le Journal des Savants* ne dédaigne pas d'insérer. La période de 1861 à 1870 dénote chez Mérimée les mêmes penchants à la fois littéraires et historiques. Déjà, le 1er juillet 1854, un article de *la Revue des Deux Mondes*, *la Littérature et le Servage en Russie*, avait révélé au public français le nom de Tourguénev, la valeur et la portée de ses incomparables *Mémoires d'un chasseur*. En mars 1863, une préface placée en tête de la traduction de *Pères et Enfants* présente le roman comme un des chefs-d'œuvre du Maître. Mérimée ne se borne pas à vanter les mérites de Tourguénev, il traduit ses nouvelles : *Apparitions*, *le Juif*, *Pétouchkof*, *le Chien*. En même temps, il continue ses recherches sur l'histoire de Russie et donne au *Journal des Savants* des études sur Pierre le Grand et sur Élisabeth. La Russie occupe ainsi une place importante dans l'œuvre

de Mérimée. Vingt ans durant, de 1849 à sa mort en 1870, il n'a cessé de traduire Pouchkine, Gogol, Tourguénev, de s'intéresser aux usurpateurs du XVI^e^ siècle, aux libres Cosaques du XVII^e^, aux monarques absolus du XVIII^e^. Prosper Mérimée n'est donc pas seulement l'auteur de petits chefs-d'œuvre français, mais un traducteur et un historien de la Russie.

Pourquoi ce choix d'un pays, d'une littérature, d'une histoire alors presque ignorés en France ? La nouveauté du sujet, dira-t-on, l'attrait de l'inconnu suffisent à expliquer les préférences d'un esprit curieux d'exotisme. Le pathétique du récit, l'étrangeté des situations chez Pouchkine, la finesse de l'observation et la beauté de la forme chez Tourguénev devaient enchanter l'auteur d'une mosaïque de nouvelles à faire peur où la perfection du style accuse l'horreur du drame. *La Dame de pique*, *le Coup de pistolet* sont les pendants russes de *la Vénus d'Ille* ou de *Mateo Falcone*. Les types populaires de Gogol, les Cosaques de l'Ukraine devaient ravir l'auteur de *la Chronique du règne de Charles IX*. Enfin les récits de Tourguénev, modèles de sobriété et de goût, n'étaient pas pour déplaire à un artiste délicat et mesuré. Charme de la mystification, couleur et vie, perfection littéraire, n'y avait-il point là comme une heureuse rencontre des qualités propres à séduire un dilettante amoureux de sensations rares et fortes, un écrivain classique, un historien romantique ?

Mais qui révéla à Mérimée cette harmonie préétablie ? Qui l'avertit que la Russie lui réservait des plaisirs appropriés à ses goûts ? Comment sut-il démêler dans la masse des auteurs les personnalités et les œuvres qui lui convenaient le mieux ? Pourquoi enfin n'a-t-il abordé les études russes qu'à partir de 1848 ?

A vrai dire, avant cette date, la Russie s'était déjà offerte à lui. Donnant dans la supercherie des poèmes illyriens, le Hugo et le Musset russe, Pouchkine, avait traduit quelques chants de *la Guzla*, édités en 1827. En 1829, Mérimée publia *l'Enlèvement de la redoute*, qu'il écrivit peut-être d'après les souvenirs personnels de son ami Stendhal sur la campagne de Russie. Après 1830, dans l'entourage de Mérimée et parmi ses compagnons de plaisir, se trouve un docteur « Koreff », médecin de Beyle, Russe, semble-t-il, d'après le nom. Mais ces rapports lointains et ces relations ne suffisent point à expliquer une étude de la langue suivie de traductions et de travaux historiques. Il fallait une influence plus forte et plus directe pour amener Mérimée à la Russie. Il fallait un attrait plus puissant pour le retenir, durant vingt années, dans la fidélité à cette liaison. En 1848, la gloire littéraire de Mérimée

est acquise. Les Nouvelles, *Colomba*, *Carmen* ont paru. L'*Histoire de don Pèdre*, éditée au moment de la Révolution de Février, assure sa réputation d'érudit. Désormais il ne publiera plus que des articles d'archéologie ou des traductions du russe. Sa carrière littéraire terminée, qui donc a pu l'engager dans une voie si conforme à ses tendances littéraires et historiques ?

Prosper Mérimée avait un cousin grand voyageur et observateur sagace. Il s'appelait Henri Mérimée. Parti en Russie pendant l'été de 1839, Henri Mérimée passa tout l'hiver à Saint-Pétersbourg, le printemps à Moscou. Durant son séjour, il adressa deux lettres à son ami Saint-Marc Girardin, la seconde datée de « Moscou, août 1840 ». Imprimées à Paris chez Amyot, rue de la Paix, n° 6, en 1847, sous le titre, *Une année en Russie*, un in-12 de XVI-190 pages, ces deux lettres forment une relation de voyage où les qualités de l'écrivain ne sont pas le seul charme du livre[1]. C'est qu'Henri Mérimée arrive d'abord bon premier parmi les Français qui, dans le cours du XIX^e^ siècle, ont donné leurs impressions personnelles sur la Russie. Les deux récits d'Alexandre Dumas père, *le Caucase* et *De Paris à Astrakan*, datent de 1859-1860, plus de dix ans après le livre d'Henri Mérimée ; *le Voyage en Russie* de Théophile Gautier parut en 1866, près de vingt ans après les Lettres à Saint-Marc Girardin. Dumas, Gautier, romantiques de marque, sont frappés par le pittoresque et la couleur locale. H. Mérimée n'échappe pas aux influences qui s'exercent sur sa génération, mais il écrit à un humaniste délicat, et il est d'une famille où l'étude des sentiments va de pair avec la peinture des scènes extérieures. L'auteur de *Mateo Falcone*, de *Colomba*, de *Carmen* ne s'est pas borné à représenter les paysages de la Corse ou le décor espagnol ; le petit Fortunato, les héroïnes des deux nouvelles sont figurées avec la violence de leur caractère et de leurs passions. H. Mérimée n'a pas voulu, il le dit lui-même, passer en touriste pressé. Il est demeuré un hiver entier à Saint-Pétersbourg, apprenant la langue russe, allant aux bals masqués pour y étudier les mœurs, au théâtre pour connaître les pièces nationales, aux cérémonies religieuses, — bénédiction de la Néva, Pâques, — pour y voir le peuple. S'il n'a pu emporter de la société moyenne et des classes inférieures à Moscou qu'une impression sommaire, du moins s'est-il efforcé de ne négliger aucune partie

1, La *Petite Revue méridionale* de mai-juin 1904 a publié des *Contes orientaux* écrits en 1850 par Henri Mérimée, durant un voyage dans le Liban, pour distraire sa mère aveugle. Un tirage à part porte le titre : *Contes orientaux. Traduits par Henri Mérimée*, Toulouse, éditions de la *Petite Revue méridionale*, 1904, 41 p. in-8°.

de la société russe. Sur celle qu'il a le plus fréquentée : gens de cour, diplomates, grands seigneurs et hauts fonctionnaires, il a de pénétrantes remarques dans le genre de celle-ci :

« Mais ici, en tout et pour tout, on se contente de l'à peu près. Les Russes tiennent encore de l'Orient une sorte de fatalisme commode et de paresse philosophique. Que les choses se passent, voilà tout ce qu'ils veulent ; *kak-ni-boud*, n'importe comment !

Ce *kak-ni-boud* est l'axe vacillant et tenace, élastique et résistant, sur lequel tourne le monde russe. Qu'il s'agisse de faire un meuble, de bâtir une maison, d'apprêter un repas, de conduire un ministère, c'est la recette universelle. En diplomatie surtout, le *kak-ni-boud* est souverain, et j'imagine que les ambassadeurs, au départ, ne reçoivent pas d'autre instruction. Aussi quand par hasard vous voudrez rendre plus modeste un de ces gentilshommes à la parole assurée, blâmant tout dans cette France d'où ils ne peuvent s'arracher ; ou quelqu'un de leurs diplomates en cornette, se croyant la vue fine parce que nous avons la galanterie de nous laisser lorgner de près, croyez-moi, murmurez à leur oreille cette formule cabalistique ; ils pâliront, je vous en réponds, en vous sachant maître de ce grand arcane national. » (*Une Année en Russie*, p. 166-167.)

Henri Mérimée a noté de traits également heureux les groupements étrangers en Russie et les Russes. Il nous montre les Anglais portant l'Angleterre partout avec eux, les Allemands empressés à profiter d'autrui, les Français prêts à dénigrer les autres comme eux-mêmes, les Russes soumis au terrible régime de Nicolas Ier. Il a surpris quelques murmures, entendu quelques confidences et, sans être choqué outre mesure des curiosités de la police ou des rigueurs de la censure, il nous fait sentir le besoin d'un peu d'air dans cette prison étouffante et ne nous cache pas ses sympathies libérales. Sur les affinités de peuple à peuple, sur les aversions et les rapprochements naturels, écoutez ces constatations qui, aujourd'hui même, n'ont guère perdu de leur force :

« Après avoir séjourné parmi ces honnêtes rêveurs (les Allemands) à la vie inégale, aux contrastes étranges, qu'on se lasse à suivre sans cesse des sphères éthérées de l'idéal aux grossières vapeurs de la vie réelle ; qui, après avoir joué innocemment avec le pistolet de Werther et le poignard de Sand, les rejettent tout d'un coup, pour tomber dans le calme plat d'un égoïsme sensuel et dans l'inertie d'une patience commode ; logiciens impitoyables qui, pour nous étouffer à loisir, nous prennent dans l'inextricable réseau de leur prose enchevêtrée ; qui donnent à l'esprit des allures si pesantes et à la raison des ailes si fantasques ; qui ne savent rien conclure, pas même les pâles in-

trigues de leurs romans ; qui ne songent à rien appliquer, car pour eux la liberté est un texte de chansons à boire, la vérité un nuage à faire tournoyer en fumant ; si, échappés de ce milieu intellectuel si antipathique à notre nature, nous arrivons à la race slave, vive, légère, élégante, dont l'esprit net et pratique se reflète dans une langue aux formes claires et précises, qui nous donne la bienvenue en français, et nous adopte avec tant de séduction et de bonne grâce, il nous semble retrouver des frères, et, en dépit de malentendus graves, on aime à garder cette illusion. Il en coûterait trop de croire que nous ne les rencontrerons jamais sur le terrain des idées et, au lieu d'un adieu éternel, on voudrait leur dire : Au revoir ». (*Une Année en Russie*, p. 188-189.)

Henri Mérimée n'est donc ni l'étranger de passage que charme seul le changement perpétuel, ni le peintre d'une façade derrière laquelle il ne soupçonne rien ; c'est un observateur attentif, un juge modéré et bienveillant, un voyageur soucieux de la vérité que révèle seule la connaissance directe de la langue, des gens et des choses.

Son livre n'a pu être ignoré de son cousin Prosper Mérimée. C'est à Paris, en 1847, qu'ont été éditées les *Lettres à Saint-Marc Girardin*. C'est vers le milieu de l'année 1848 que Prosper Mérimée s'est mis à l'étude du russe. Sa première traduction parut dans *la Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1849. Le rapprochement de ces dates n'est-il pas déjà significatif ?

Il y a mieux. Prosper Mérimée traduit d'abord Pouchkine et Gogol. Du premier, il choisit des scènes pittoresques et romantiques à souhait : *les Bohémiens*. A Gogol il ne demande qu'une comédie, *l'Inspecteur général*. Il néglige entièrement Lermontov, le Vigny russe, dont *le Démon*, un admirable poème comparable à *Eloa* et à *la Fin de Satan*, ou les aventures romanesques de Pétchorine, *Un Héros de notre temps*, n'étaient pas moins propres à le séduire que les histoires extraordinaires de Pouchkine. Pourquoi ce choix de Pouchkine et de Gogol ? Pourquoi cet injuste oubli de Lermontov, que les Russes associent à Pouchkine comme nous Vigny à Hugo ou à Musset ? Le livre d'Henri Mérimée semble répondre lui-même à ces questions. De Lermontov il ne parle qu'en passant : « Les Russes ont aussi des romanciers fertiles et ingénieux. Boulgarine, le roi du feuilleton ; Zagoskine, le Walter Scott slave ; Gogol, Marlinski, Lermantoff et d'autres encore excellent à peindre les mœurs populaires et à tracer les scènes d'histoire nationale. » (*Une Année en Russie*, p. 79-80.) Au contraire, il distingue Gogol, et ce qu'il prône de lui, c'est justement *l'Inspecteur*

général, *le Revisor*. « Mais, si le théâtre russe est peu riche en pièces d'une haute portée, il a des esquisses de mœurs nationales d'un comique parfait... Par exemple, *le Revisor* est une délicieuse satire de mœurs administratives. » (*Ibid.*, p. 71.) Quant à Pouchkine, ce n'est pas seulement le grand poète que vante Henri Mérimée, c'est la pièce même des *Bohémiens* qu'il recommande par avance à son cousin. Écoutez-le plutôt :

« Il y a peu d'années, la Russie a vu périr en duel son grand poète Pouchkine, qui, si l'on considère la différence des conditions locales, peut se placer sans désavantage à côté de Lord Byron. C'est également la sublimité du génie tempérée par toutes les grâces de l'esprit ; c'est la même verve railleuse à laquelle il eût fallu autant de liberté ; surtout c'est le même dédain amer pour les misères et les chaînes sociales, la même aspiration vers une vie sans foyer : mais lui, ce n'est pas l'Océan qui l'attire, ce sont les steppes sans bornes ; ce n'est pas le corsaire, jetant à la tempête, comme un défi, son chant révolté, c'est le Tzigane promenant sur les bords du Don sa tente en lambeaux.

Le poète avait parcouru ces contrées demi-barbares ; il s'était mêlé à cette existence aventureuse, et l'image s'en est reproduite fidèlement dans ses vers. Il excelle surtout à peindre un camp de Bohémiens, grouillant au clair de la lune. Les femmes apprêtent le repas, les enfants jouent avec l'ours familier, des troupes de chevaux sauvages hennissent à l'entour. Assis devant un feu qui éclaire sa face ridée, l'ancien de la tribu raconte à un groupe attentif quelque tradition confuse. Il parle d'un exilé, venu autrefois des doux climats du sud, saint vieillard inhabile aux choses les plus simples de la vie, qu'il fallait nourrir et réchauffer comme un enfant, car il n'était bon qu'à charmer l'oreille par d'harmonieuses paroles. Comment ne pas être touché de ce souvenir donné à Ovide par un poète qui, lui-même, chantait pour de capricieux Césars, qui connut aussi l'exil, et précisément aux mêmes lieux ?

Pouchkine jouit ici d'une popularité immense ; les lettrés l'étudient et l'admirent, le moujik chante ses ballades. Eh bien ! ce poète d'une incontestable puissance, l'Europe ne le connaît pas ; sa gloire n'a guère résonné plus loin que le sifflement de la balle qui l'a frappé. » (*Une Année en Russie*, p. 74-76.)

C'est donc à Henri Mérimée et à son livre que nous devons, semble-t-il, les traductions de Pouchkine et de Gogol, peut-être même les études historiques sur la Russie de Prosper Mérimée. De 1856 à 1866, celui-ci s'occupe de l'*Histoire de Russie*. A partir de 1866, jusqu'à sa mort en 1870, c'est Tourguénev qu'il traduit exclusivement. A. Filon nous donne quelque raison de cette préférence. « Il se lia, nous dit-il, avec l'auteur de *Pères et Enfants* dès

le premier séjour de Tourguénev en France, peu après la paix de Paris et l'émancipation des serfs » (*Mérimée et ses amis*, p. 296), ou encore : « peu après le premier voyage du romancier russe à Paris, dans les premiers jours du règne d'Alexandre II » (*Les Grands Écrivains français, Mérimée*, Paris, 1898, p. 142). Or la paix de Paris est de 1856, l'émancipation des serfs du 19 février-3 mars 1861, et Alexandre II a régné de 1855 à 1881. L'amitié de Mérimée et de Tourguénev daterait donc de 1857 ou 1858. Il est possible de préciser ces indications à l'aide de la biographie détaillée de Tourguénev donnée par M. Stassioulévitch en tête de l'édition complète parue chez Marx, à Saint-Pétersbourg, en 1898 (12 vol. in-12; édition de la revue *Niva*).

Tourguénev nous dit lui-même dans ses *Souvenirs sur Paris en 1848* (*l'Homme à lunettes grises*) qu'il passa l'hiver de 1847 à 1848 à Paris, partit à Bruxelles peu avant le 24 février et revint précipitamment assister à la Révolution, dont il nous décrit quelques scènes (*Les nôtres m'ont envoyé*). La mort de sa mère le rappelle en Russie à la fin de l'année 1850. Ses *Mémoires d'un chasseur*, réunis en volume, paraissent à Moscou en 1852 et, en mars de la même année, sa lettre sur la mort de Gogol lui vaut un mois de prison et un exil de deux ans dans son village de Spasskoé, près d'Orel. Aussitôt libre, en 1854, il accourt à Paris auprès de la célèbre cantatrice Pauline Viardot-Garcia, dont il avait fait la connaissance à Saint-Pétersbourg en 1846 et qu'il ne devait plus guère quitter jusqu'à sa mort. Il passe l'hiver de 1857 à 1858 à Rome, l'été dans ses terres en Russie, puis à Baden-Baden; revenu à Paris, il s'occupe de traduire Pouchkine en français. A partir de 1863, il s'établit avec les Viardot à Baden-Baden, qu'il abandonnera définitivement, au moment de la guerre de 1870, pour Bougival, où il mourut en 1883. Si Mérimée vit Tourguénev à Paris, ce fut donc soit de 1848 à 1850, soit entre 1853 et l'hiver 1857, soit enfin après le séjour à Rome du « Moscove », comme l'appelait son bon ami Flaubert, c'est-à-dire de 1858 à 1863. Peut-être une première amitié ébauchée vers 1856 fut-elle resserrée en 1862 dans le temps où Tourguénev traduisait Pouchkine, où Mérimée étudiait *les Cosaques d'autrefois*. Dès lors Mérimée, qui n'avait encore parlé de Tourguénev que dans un article sur *la Littérature et le Servage en Russie* (*Revue des Deux Mondes* du 1er juillet 1854) traduit coup sur coup : *Apparitions* (1866), *le Juif*, *Pétouchkof*, *le Chien* (1869), *Etrange histoire* (1870), et consacre encore une étude à *Ivan Tourguéneff* dans *le Moniteur* du 25 mai 1868. Un peu plus tard, en 1877,

Tourguénev traduisait en russe deux contes de Flaubert : *Hérodias* et *la Légende de Saint-Julien l'Hospitalier*. N'est-il pas curieux de voir se rencontrer à Paris nos meilleurs romanciers avec le plus grand écrivain russe du milieu du XIXe siècle, et cet échange de traductions ne semble-t-il pas annoncer un rapprochement intellectuel plus complet et plus fructueux ?

Ne cherchons pas à comparer la valeur de ces traductions. Tourguénev était de taille à se mesurer avec l'auteur de *Trois contes*. La langue sobre de Mérimée convenait moins au génie souple et nuancé du russe. Mérimée s'attaqua à des œuvres de forme populaire comme la comédie de Gogol ou de style raffiné comme les nouvelles de Tourguénev. Pouchkine même, si Français de culture et d'esprit qu'une génération habituée à ne manier que notre langue l'appelait « le Français », Pouchkine a fourni deux poésies à notre traducteur, et la poésie, la poésie russe surtout, est bien malaisée à rendre en prose française. La prose même de Pouchkine contient nombre d'idiotismes, car « le Français » bercé au chant des contes russes apprécia en artiste et en poète la saveur de la langue nationale qu'il remit en honneur. Enfin, avouons-le, si Mérimée n'a point traité le russe comme « l'illyrien », s'il a vraiment appris la langue et cherché à la traduire, encore n'a-t-il pu en pénétrer ni les expressions populaires, ni les finesses, ni même les particularités. Il a donné des traductions libres tantôt incomplètes, tantôt approximatives. Qu'importe ? Il a su attirer sur les œuvres russes la curiosité du public français. Il lui a fourni un premier crayon de l'original. En laissant à d'autres le soin d'apporter des copies plus rigoureuses et plus exactes, il garde le mérite d'avoir été le précurseur convaincu qui prêche d'exemple par ses études directes et son labeur prolongé.

Les deux Mérimée ont droit chacun à la reconnaissance de ceux qui s'occupent de la Russie et des Russes. Le livre d'Henri Mérimée, *Une Année en Russie*, paru en 1847, précède de dix à vingt ans les récits de voyage d'Alexandre Dumas et de Théophile Gautier. Henri Mérimée a sur ses successeurs l'avantage d'avoir séjourné en Russie, d'y avoir appris la langue, de s'être mêlé à la vie de la société, en particulier de la haute société russe. Il semble probable que son livre, avec ses indications précises, a influé sur son cousin Prosper Mérimée et guidé le choix de plusieurs traductions. Malgré une connaissance imparfaite du russe, Prosper Mérimée est le premier à nous avoir présenté trois auteurs russes parmi les plus grands du XIXe siècle : Pouchkine, Gogol, Tourguénev, le premier à nous avoir peint des portraits

historiques russes : Démétrius, les Cosaques de l'Ukraine, Pierre le Grand, Élisabeth. L'observateur du monde russe sous Nicolas Ier, puis le traducteur et l'historien, Henri Mérimée par ses *Lettres à Saint-Marc Girardin*, Prosper Mérimée avec *les Bohémiens*, *le Hussard*, *la Dame de pique*, *le Coup de pistolet*, tirés de Pouchkine, *l'Inspecteur général* de Gogol, des nouvelles de Tourguénev, des recherches historiques sur le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe siècle, ont donc tous deux bien mérité des études russes en France.

GASTON CAHEN.

UN PRÉCURSEUR DES PACIFISTES CONTEMPORAINS
PIERRE DUPONT (1821-1870)

Le mysticisme, qui n'apparaît que par occasion d'une façon discrète et intermittente, dans les chansons rustiques et dans les chants d'atelier, nous allons le voir plus violemment, plus manifestement dans les hymnes patriotiques et humanitaires, où se révèle une autre face du talent de Pierre Dupont. Car les événements qui se déroulèrent à Paris, peu d'années après la publication de ses premières compositions, ne pouvaient le laisser indifférent. Il n'eût pas été ce qu'il était, l'idéaliste obstiné, le rêveur et l'utopiste dont les instincts avaient été déposés en lui par les ferments même du sol natal s'il n'avait embrassé avec enthousiasme les doctrines d'où sortit la révolution de 1848.

A cette division, nous en ajouterons une troisième : les chansons purement sociales. Est-ce bien de la poésie patriotique ? Non, car l'idée de la patrie n'est pas bien déterminée ; les yeux de l'auteur voyaient plus loin, et si la raison avait voix prépondérante au conseil des peuples, nous dirions qu'ils voyaient plus juste ; ils voyaient l'*humanité*. Le poète était un précurseur des pacifistes contemporains, ennemis des guerres, qui se tendent les mains pardessus les frontières qu'ils rêvent d'abolir.

Folie peut-être, mais folie sublime, car elle prend sa source dans un ardent besoin d'aimer. Contemporain de ces hommes de 1848, qui, s'ils ne furent pas toujours de grands politiques, avaient de nobles caractères, dont, sans exception, nous admirons encore aujourd'hui la fierté intègre et les généreux élans, le chansonnier, s'il n'avait connu leurs auteurs, connaissait les théories de Fourier et de Cabet.

Ce rêveur à l'imagination ardente dut s'éprendre d'un enthousiasme singulier pour les phalanstères : l'Icarie était alors une terre promise. Les illusions de fraternité de Saint-Simon qui captivèrent un moment cet élégant sceptique de la république des lettres qui s'appelait Théophile Gautier eurent certainement un écho sympathique dans ce poète fils du peuple, qui, dédaignant les favoris de la fortune, devait chanter le travailleur des villes et le travailleur

des champs, le paysan et l'ouvrier, ces deux infatigables qui portent dans leurs bras la vie du monde et ne se reposent que morts.

Sans vouloir contredire Sainte-Beuve et Mirecourt, qui ont fortement blâmé le poète de s'être laissé entraîner dans cette voie par l'appât d'une malsaine popularité, nous dirons, en nous servant de Th. Gautier, « que la chanson politique de Pierre Dupont contient plus d'utopie que de satire, plus de tendresse que de haine. Il rêve la fraternité, la paix universelle, l'accession de tous au bonheur. Selon lui, le glaive brisera le glaive et l'amour sera plus fort que la guerre. L'étreinte de la lutte est une sorte d'embrassement, et les peuples qui se sont combattus sont bien près de s'aimer ».

Voici les *Journées de juin* qui jettent une ombre sanglante sur le rêve d'espoir du penseur :

Quatre jours pleins et quatre nuits,
L'ange des rouges funérailles,
Ouvrant ses ailes sur Paris,
A soufflé le vent des batailles.

Mais ne cherchez pas chez lui de chants de fête exaltant les vainqueurs ; il faut une explication à ces luttes fratricides, et lui, enfant du peuple, il la trouve dans les maux dont le peuple souffre, que de nouvelles formules n'ont pas fait disparaître. Dans un tableau poignant de vérité, il nous montre les besoins qui déchaînent l'émeute et les mains intéressées qui la provoquent :

La faim aux quartiers populeux
Est une horrible conseillère ;
Le lion que brûlent ses feux,
Rugit et quitte sa tanière.
Un peu d'or dans l'ombre semé,
Un lambeau de pourpre qui brille,
Font sortir tout un peuple armé
Quand le pain manque à la famille.

Il n'accuse pas, il excuse ; son cœur déborde de pitié devant ces luttes sacrilèges ; il est atterré des résultats et ne saurait déterminer les responsabilités ; mais un cri lui échappe, cri d'angoisse, qui se résout en un éloquent appel à la clémence :

Il ne reste après ce grand deuil
D'autre profil de la bataille
Que des frères dans le cercueil
Et des prisonniers sur la paille.

Et lui, républicain, en arrive presque à accuser son idole :

O République au front d'airain !
Ta justice doit être lasse ;
Au nom du peuple souverain,
Pour la première fois, fais grâce !

Dans le *Chant des transportés*, le cadre s'est agrandi, l'idée est généralisée ; ce n'est plus seulement la ruine des espérances de la France libérée, mais l'ajournement de la liberté du monde que déplorent par la bouche du poète ces victimes de la force. Son *Cuirassier de Waterloo* a retrouvé les colères généreuses et l'immense amour des peuples qui firent jaillir du vieux sol gaulois, avec la proclamation des droits de l'homme, les quatorze armées de la République.

Ce rêve d'affranchissement universel qui hanta le cerveau des républicains vers la fin du règne de Louis-Philippe, et dont il espérait la réalisation après la Révolution du 24 février, passa dans un éclair. Tous les opprimés de Pologne, de Hongrie, d'Italie tournaient les yeux vers cet ardent foyer qu'on croyait éteint et subitement rallumé un jour d'indignation populaire.

Pierre Dupont, lui aussi, crut à la nouvelle épopée, non pas à cette épopée portant partout le deuil et la dévastation, qui recule les frontières d'un pays en creusant entre le vainqueur et le vaincu un fossé sanglant où s'embusquent pour des générations la rage de la défaite et la soif de la revanche, mais à l'épopée émancipatrice qui fait la victoire féconde où le vainqueur triomphe avec le vaincu et l'embrasse après la bataille.

L'âge héroïque était passé. *Austerlitz*, en grandissant l'Empereur, avait bien scellé la tombe où dormait la liberté, et la France nouvelle qu'inauguraient les républicains n'avait que la foi des ancêtres sans leur indomptable énergie. Un empire nouveau s'étayait sur les corps chauds encore des martyrs de février. Dupont le prévoit dans ces strophes qu'assombrit l'amer regret de ses désillusions :

Pourtant nos lances étaient bonnes,
Qui se rouillent dans le fourreau ;
Nous aurions brisé les couronnes
En respectant chaque drapeau.
La République s'est trompée :
Est-ce aux mains de ses vrais amis
Qu'elle a confié son épée
Et les clefs de notre pays ?

S'il n'a pas le culte absolu du conquérant, il est ébloui par le prestige de la légende napoléonienne, alors dans tout son éclat et que n'avait pas encore écorné l'histoire.

Charras ne faisait que méditer ses beaux livres sur les campagnes de 1813 et de 1815, et Laufrey n'avait pas encore montré le soldat égoïste, l'ambitieux sans scrupule, qui écrasa sous sa botte la grande Révolution. Pour le pays, Napoléon était toujours le capitaine, invincible victime de trahison, le glorieux martyr de l'Europe coalisée. Il faut donc tenir compte à l'auteur d'avoir, en rappelant cette grande figure, apporté des restrictions à son admiration. Son âme de poète, de vates, comme disaient les anciens, avait percé à jour la cuirasse du conquérant avant que la plume de l'historien n'en trouvât le défaut :

Naguère un reflet de gloire
Illumina notre avenir.
Le plus grand nom de notre histoire
Revint comme pour nous unir.
L'ancien bouleversa la carte.
Que faire avec un pareil nom?
Il fallait rester Bonaparte
Et se rappeler Washington.

Et disons-le en passant, ces chansons se rattachent à une époque et ne sont, malgré les idées générales qu'on y rencontre, que des chansons d'actualité. Il s'est fondé une savante compagnie qui se consacre à l'intelligence du drame de 1848. Nous la louons de dépouiller méthodiquement des papiers publics et d'analyser des dossiers. Mais l'histoire ne serait qu'un plaisir de scribes, une bureaucratie, sans le pouvoir de résurrection; savoir n'est rien auprès de comprendre. Deux ou trois des odes de Pierre Dupont en disent plus long que toutes les archives sur cette noble débauche d'illusions à laquelle s'abandonna la France au lendemain de février.

Mais nous avons parlé plus haut d'un autre caractère du poète : il se fait souvent l'apôtre des humbles. Il nous fait une peinture de la société : souffrances et aspirations de ces êtres modestes se perpétuant à travers les âges, que l'on retrouve sûrement chez toutes les nations où les civilisations marquent leur passage en élevant à côté des palais ces maisons où des milliers d'êtres s'agitent sans relâche pour créer des merveilles.

Humbles artisans du luxe qui usent leur vie à donner aux gens aisés le superflu et manquent parfois eux-mêmes du nécessaire :

chansons sociales qui s'imposent à l'histoire de tous les temps.

Ainsi, dans la *Chanson du pain*, avec quelle âpre éloquence, avec quelle amertume farouche où l'on sent gronder l'orage amassé dans son cœur, le poète peint le peuple affamé :

On n'arrête pas le murmure
Du peuple quand il dit : J'ai faim !
Car c'est le cri de la nature,
Il faut du pain.

Ce chant fut composé à une heure sinistre entre toutes, où la disette décime et soulève les masses populaires. La faim a crispé les visages et armé les bras amaigris, une rumeur de colère a passé sur les foules et les a dressées menaçantes en face des privilégiés de la fortune, qui restent insensibles et sourds à leur souffrance, et le poète qui leur a prêté sa voix n'a pourtant pas la force de maudire, et c'est dans un appel à la paix et à la pitié fraternelle que ce cri de détresse finit par s'exhaler de ses lèvres :

Déchirons le sein de la terre,
Et pour ce combat tout d'amour
Changeons les armes de la guerre
En des instruments de labour.

Le premier devoir est de vivre ; de cette conviction intime du poète est jaillie cette plainte : le pain, la seule de ses chansons où l'on sente poindre la menace. Peut-être y avait-il de quoi et n'a-t-il pas narré lui-même dans quelles douloureuses circonstances il l'a composée :

C'était en hiver ; il faisait un froid de loup ; la neige couvrait la ville ; le pain était très cher ; mes ressources étaient épuisées.

Remarquons cependant que le poète n'eut jamais à souffrir de la misère. Dans une lettre datée du 5 septembre 48, il écrivait :

Je te remercie avec le père du secours que vous m'avez envoyé, comme la manne dans le désert ; cela a bien du prix dans les circonstances où je suis, et dans celles où vous êtes bon créanciers de mon avenir.

Je regardais machinalement par cette fenêtre le jardin tout blanc, lorsque Élise s'approchant de moi me dit en souriant tristement : « J'ai bien faim. — C'est bien, lui dis-je, le temps de faire une petite course et je rapporterai ce qu'il faut. » — Je sortis, je franchis les grilles du Luxembourg et j'errai machinalement par les allées sans même me demander quel parti je pourrais prendre ? Tout à coup, l'horreur de notre situation m'apparaît. Pas de pain ! me disais-je,

pas de pain ! Mourir de faim faute d'un morceau de pain ! Mais c'est horrible, c'est impossible ; je marchais à grands pas, je tremblais de froid et je répétais : Du pain, du pain, il faut du pain ! Ma chanson naissait naturellement.

Mon chant fait, je courus chez mon éditeur, qui m'avança une petite somme grâce à laquelle nous avons pu déjeuner, et de quel appétit.

Voyez maintenant son *Chant des Ouvriers*. Après l'énumération des griefs des travailleurs, n'attendez pas l'ardent cri de représailles, le farouche appel à la violence qu'on entend à ces heures néfastes où l'angoisse qui étreint les entrailles fait monter le rouge au front et serrer les poings. Pourtant quelle émotion pénétrante ! Quelle ironie attristée, presque désespérée, dans ces paroles :

Nous, dont la lampe, le matin,
Au clairon du coq se rallume,
Nous tous qu'un salaire incertain
Ramène avant l'aube à l'enclume,
Nous, qui des bras, des pieds, des mains,
De tout le corps luttons sans cesse,
Sans abriter nos lendemains
Contre le froid de la vieillesse.

Quel morne abattement dans ces deux derniers vers. Mais le plus navrant de ces couplets est celui où il montre la misérable existence faite par notre société moderne aux pauvres femmes, aux filles d'ouvriers :

Au fils chétif d'un étranger
Nos femmes tendent leurs mamelles,
Et lui, plus tard, croit déroger,
En daignant s'asseoir auprès d'elles.

Et quelle amertume en face de cette lutte pour la vie, qui avilit ce qu'il y a de robuste et de sain au corps de l'homme par le contact de ce luxe et de cette misère juxtaposée. Et cette vie facile faite à la jeune fille par l'attrait du plaisir et du luxe :

De nos jours le droit du seigneur
Pèse sur nous plus despotique ;
Nos filles vendent leur honneur
Aux derniers courtauds de boutique.

On dirait que l'artiste a chargé à dessein sa palette des couleurs les plus sombres pour arriver ensuite à cette explosion de lumière où se manifeste, avec la fierté native de ceux qu'il fait chanter,

leur immense désir de plein soleil et leur soif d'air libre à travers cette terre faite pour tous et que quelques-uns accaparent :

Cependant notre sang vermeil
Coule impétueux dans nos veines ;
Nous nous plairions au grand soleil,
Et sous les rameaux verts des chênes.

Certes ces aspirations se manifestent simplement, sans colère ; on croirait, en les écoutant, entendre parler certains sages de l'antiquité, qui, accablés sous le poids de leurs maux, s'y résignaient comme à une loi fatale à laquelle ils eussent vainement cherché à se soustraire. Dupont ne savait pas, ne pouvait pas haïr.

Lisez aussi le refrain de *Son Chant des Ouvriers*. Après l'étalage des abus dont ils sont victimes, on s'attend à un éclat de révolte suprême, à une convulsion qui écrase une moitié de l'humanité au bénéfice de l'autre. Non, c'est un cri d'amour et, s'il faut le dire, un cri de doute :

Aimons-nous, et quand nous pouvons
Nous unir pour boire à la ronde,
Que le canon se taise ou gronde,
Buvons,
A l'indépendance du monde !

Ne dirait-on pas un homme atteint d'un mal incurable et s'efforçant de l'oublier ? Ce refrain empreint de philosophie souriante est d'un épicurien désabusé qui, sachant le bien un devoir, agit en conséquence sans ignorer toutefois qu'il ne changera rien à la face du monde.

Mais, si le lecteur sceptique ne veut croire ce que nous avons avancé, qu'il lise cette lettre de Pierre Dupont à son frère :

J'ai passé tout le temps du combat les mains levées au ciel et l'esprit tourné vers l'avenir, vivant d'avance en des jours meilleurs. Que pouvait faire un poète enfant du peuple ? Je n'ai point de part dans la victoire ou la défaite. Je n'ai de part qu'au deuil, je pleure sur tous et plus encore sur la France et sur le monde. Travaillons sans relâche, étudions, connaissons à fond les questions humaines et cherchons le nœud. Dieu seul y voit clair. Les autres... Hélas ! ignorants, affamés, égoïstes, rêveurs. Nul homme complet ! Nul qui sente l'humanité tout entière et qui sache : science et amour, voilà les deux mots qu'il ne faut pas perdre de vue une minute.

Tout enfant du peuple qui a du loisir est condamné à apprendre et à savoir pour travailler utilement à la délivrance morale et physique de ses frères, sans qu'il recoure jamais à ces moyens violents qui sont

à la société ce qu'est à un bâtiment ou à une ville l'explosion de la soute aux poudres... Je t'en adjure, au nom de Dieu, dévoue-toi toujours corps et âme au salut de tous !

PAUL A. TRILLAT.

CHANT DES ALPES

A l'occasion des guerres d'Italie.

POÉSIE INÉDITE

I

Des Alpes neigeuses s'élève
Un cri puissant de liberté :
Guillaume Tell de ce beau rêve
A fait une réalité.
L'Italie à son tour repousse
Le joug de son nouveau Gesler
Et nous appelle à la rescousse ;
On sent la liberté dans l'air !

REFRAIN

De vos couronnes de lumière,
Alpes, détachez des rayons,
Pour éclairer pendant la guerre
Nos fraternelles nations.

II

Que de fois vos sombres vallées
Ont retenti d'un bruit de pas,
Et nos neiges furent foulées
Par des chevaux, par des soldats !
Ces marches, capitaines en tête,
D'Annibal au second César,
N'avaient pour but que la conquête,
Portons plus haut notre étendard.

III

Donner au faible une espérance,
Délivrer qui l'a mérité :
Voilà le rôle de la France ;
C'est son rêve bien arrêté.
Espérons que, dans l'intervalle,
Voyant l'effort de son grand cœur,

Plus d'une nation rivale
Lui disputera cet honneur.

IV

L'Italie, ô terre classique !
De l'art païen, de l'art chrétien !
Tord son cou, d'une ligne antique,
Sous la botte de l'Autrichien !
Écarte le pied qui t'écrase
Et qui te souille en même temps ;
De l'étranger fait table rase,
Ressuscite avec le printemps !

V

Que ta résurrection sainte,
L'Italie, apaise en ce jour
L'interminable et morne plainte
Des peuples qui rêvent l'amour,
Dans un beau paysage alpestre
De neige éternelle et d'azur,
Où le travail, quoique terrestre,
Se fait dans un air toujours pur.

VI

Allons, soldats, du cœur au ventre !
Conquérons la tranquillité !
Que le canon tonne et qu'il rentre
Comme un lion plein de fierté,
Qui revient près de sa lionne,
Avec un doux rugissement :
Si, cette fois, le canon tonne,
C'est pour un affranchissement.

PIERRE DUPONT.

MÉLANGES

UN ARGUMENT APOLOGÉTIQUE

Jeunesse et vieillesse de la terre : tel est, dans le *Génie du Christianisme*, le titre d'un chapitre (IV, 5) à propos duquel Taine écrivait en 1857 : « Personne ne se scandalisa (*au temps du Consulat*) en voyant M. de Chateaubriand changer Dieu en tapissier décorateur et répondre à la géologie nouvelle que le monde fut créé vieux [1]. »

Deux ans plus tard, en 1859, Cournot rédigeait ses *Souvenirs* et racontait que, dans son adolescence, on lui avait donné à lire *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem*, mais non pas *le Génie du Christianisme* : le caractère romantique de ce livre ne cadrant pas avec les principes sévères de sa famille. « Plus tard, dit-il, j'ai lu avidement les pamphlets politiques de M. de Chateaubriand, à mesure qu'ils paraissaient ; et quand enfin, à une époque beaucoup plus tardive, je voulus, par une sorte de honte ou de remords, me mettre à lire un ouvrage qui avait fait tant de bruit, et exercé tant d'influence de mon temps, je trouvai dès les premières pages, par manière de réponse aux géologues, que Dieu avait dû donner au monde, en le créant, tous les signes de la vieillesse. J'avoue que cela m'ôta le courage de continuer, et que je ne voulus pas risquer la foi qui me restait contre beaucoup d'arguments de cette force [2]. »

Taine et Cournot sont d'accord pour attribuer à Chateaubriand l'argument apologétique qui les a scandalisés tous les deux. Mais cette idée ne lui appartient pas : il l'a empruntée à Bernardin de Saint-Pierre, qui l'avait opposée aux théories développées par Buffon dans les *Époques de la nature* :

« Le passé comme l'avenir, dit Bernardin [3], couvre nos mystérieuses destinées d'un voile impénétrable. Les divisions de la matière et du temps n'ont été faites que pour l'homme circonscrit, faible et passager. L'Univers, disait Newton [4], a été jeté d'un seul jet. Nous cher-

1. *Les philosophes français du XIX^e siècle*, XII.
2. *Souvenirs*, Paris, 1913, p. 35.
3. *Études de la nature*, I.
4. Bernardin n'a pas indiqué où se trouve ce passage ; il le tenait de seconde main, sans doute. Je ne suis pas assez familier avec les *Œuvres* de Newton pour entreprendre de l'y chercher. J'imagine que l'illustre savant s'en est référé au récit de la Création dans la *Genèse*, tout simplement.

chons une jeunesse à ce qui a toujours été vieux, une vieillesse à ce qui est toujours jeune, des germes aux espèces, des naissances aux générations, des époques à la nature. Mais, quand la sphère où nous vivons sortit de la main divine de son auteur, tous les temps, tous les âges, toutes les proportions s'y manifestèrent à la fois. Pour que l'Etna pût vomir ses feux, il fallut à la construction de ses fourneaux des laves qui n'avaient jamais coulé ; pour que l'Amazone pût rouler ses eaux à travers l'Amérique, les Andes du Pérou durent se couvrir de neiges que les vents d'Orient n'y avaient point encore accumulées. Au sein des forêts nouvelles, naquirent des arbres antiques, afin que les insectes et les oiseaux pussent trouver des aliments sous leurs vieilles écorces. Des cadavres furent créés pour les animaux carnassiers. Il dut naître, dans tous les règnes, des êtres jeunes, vieux, vivants, mourants. Toutes les parties de cette immense fabrique parurent à la fois. »

En comparant la page que je viens de copier au chapitre sus-indiqué de Chateaubriand, il me semble que celui-ci a développé avec plus de talent l'idée, d'ailleurs indéfendable, qu'il tient de son prédécesseur.

Eugène Ritter.

NOTES GÉNÉALOGIQUES ET DOCUMENTS INÉDITS SUR LE POÈTE JEAN DE SCHELANDRE ET SUR SA FAMILLE

Le livre I de ma récente thèse, intitulée *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII^e siècle* (Paris, édit. Champion, 1920, in-8°) est consacré au poète Jean de Schelandre, qui combattit, aux Pays-Bas, de 1600 à 1610, dans les rangs des « Régiments français au service des États ». Il a décrit sa campagne de 1602, dans de fort beaux vers, qu'on n'avait pas republiés depuis 1608[1] et dont l'exactitude n'est pas moins remarquable que la facture. Dans ce même livre I, j'ai parlé aussi du frère de Jean, Robert, le capitaine, auquel se rapportent seul les documents des Archives de l'État à La Haye et le *Journaal* de Duyck. Il me semble enfin avoir tiré au clair la généalogie assez compliquée des Schelandres.

Le fondateur de la dynastie est le vieux reître Jehan Thin von Schelnders ou de Schlandres, un peu pillard, partant très redouté de son voisin l'évêque de Verdun, et à qui Jean de la Marck, duc de Bouillon, avait donné l'investiture des fiefs de Soumazannes (Meuse) et de Gomvaux. Jehan eut pour fils Robert de Thin, comme son père, préposé à la garde de la forteresse de Jametz, qu'il défendit en 1589, avec l'héroïsme que l'on sait[2]. En présence de l'incertitude qui règne en général sur cette famille, il importe de reproduire le titre de l'acte authentique du 5 juillet 1590[3], par lequel le duc de Lorraine, à la suite de la capitulation de la place, dépossédа tous les Schelandres au profit du chef des assaillants, African d'Haussonville :

Donnation, pour le seigneur de Haussonville, des biens de Robert de Xelandre, *seigneur de Soumasane*, François de Xelandre, seigneur de Wuidebourgs, Gobert de Xelandre, seigneur de Chaumont, Helesne de Xelandre, vefve de feu seigneur de Wandrehert...

Les trois frères : « Robert, seigneur de Soumasane », « François, seigneur de Wuidebourgs » et « Gobert, seigneur de Chaumont », y sont donc mentionnés, et il importe de noter leurs titres respectifs

1. Date à laquelle ils parurent dans les *Meslanges* qui font suite à *Tyr et Sidon* de Daniel d'Anchères, anagramme de Jean de Schelandre (Bibliothèque nationale, Rés. Yf. 4264).

2. Cf. Descoffier (Jean), *Veritable discours de la guerre et siege de la ville et chasteau de Jametz, le Sieur de Schelandre y commandant*, 1590, in-8°, n° 2488 dans H. Hauser, *Sources de l'Histoire de France, XVI^e siècle*, t. III, p. 342.

3. Publié par C. Chévellé dans *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 3^e s., t. X, 1901, in-8°, p. 333 à 347.

pour ne pas confondre entre eux leurs descendants, quand ceux-ci ont des prénoms identiques.

Robert Thin de Schelandre, seigneur de Soumazannes, eut, de sa femme, Agnès de Lisle, quatre enfants, que désigne le testament [1] qu'il fit, le 27 mars 1591, peu avant sa mort :

> Par devant nous, Philippe Ducloux et Jan Stasquin, notaires jurez et establis en la ville et souveraineté de Sedan soussignez, fut present, en sa personne, honoré seigneur Robert Thin de Schelandert, escuyer, seigneur de Soumazannes, lequel, estant en son lit, malade,... a voulu, fait et ordonné son testament... qu'il nous a dicté...
> Item veult et ordonne ledit seigneur testateur que ladite damoiselle Agnetz de Liste, sa femme, soit et demeure tutrice de *Robert*, *Jan*, *Helcyne* et *Charlotte*, enffans dudit sieur testateur et de ladite damoiselle sa femme, lesquels ses enffans il a institué et institue pour ses vrays et legitimes heritiers universelz, et pour curateur Maistre Sebastien Richier...

Le testateur ordonne encore que « la couppe de ses boys de Soumazannes » et « les deux mille escus que feu Monseigneur le duc de Bouillon luy a donnés et légués par testament » soient employés « par ladite damoiselle sa femme, en l'achapt de leur terre, pour et au nom de *Jan*, *son fils puisné*, *afin de decharger d'autant la terre de Soumazannes au profit de Robert*, *son fils aisné* ».

Or, j'ai pu établir, par une mention du registre manuscrit des Résolutions du Conseil d'État [2], à la date du 17 septembre 1603 :

> Pierre Baldran de Casa doet eede als capn. van de compagnie van wylen Capn. *Chalanders* [3],

que *feu* (wylen) Robert de Schelandre, ayant été, à cette date, remplacé par le capitaine La Caze, avait dû succomber, peu auparavant, à la défense d'Ostende.

Robert mort, Jean héritait, à son tour, du fief de Soumazannes, et ainsi s'explique la rédaction de la page de titre de son poème : *Les deux premiers livres de la Stuartide en l'honneur de la Très illustre maison des Stuarts*, *dediée au Serenissime roy de la Grande Bretaigne par* Jean de Schelandre, seigneur de Soumazennes en Verdunois. A Paris, par Fleury Bourriquant, 1611, in-16 [4] », dont j'ai découvert au British Museum la première ébauche manuscrite : *Le Modelle de*

1. Publié par M. Ernest Henry dans le *Bulletin mensuel de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, nov. 1904, p. cxxx-cxxxii. Dans un acte inédit du 1er avril 1592 (Étude Stasquin, à Sedan, liasse 1, n° 26), Agnès de Lisle agissant comme *veuve* de Robert Thin de Schelandre et tutrice de leurs enfants mineurs, Robert, Jean, Hélène et Charlotte, est contrainte de reconnaître à Judith de Miremont, veuve de François Thin de Schelandre, écuyer, sieur de Wydebourse, agissant comme tutrice de leurs enfants mineurs, Elisabeth, Françoise, *Jean*, Régina et Loys, une rente annuelle de 125 écus.

2. Au Rijksarchief à La Haye.

3. Pierre Baldran de la Caze prête serment comme capitaine de la compagnie de feu *Chalanders*.

4. Il y en a un exemplaire au British Museum, 1073 e 25, que je croyais unique, mais M. Frédéric Lachèvre veut bien m'apprendre qu'il en possède également.

la Stuartide (Ms. E XXXIII). Mais ce n'est pas pour me répéter que j'ai demandé l'hospitalité de cette revue, c'est pour rectifier certaines assertions de H. de S., dans son article de *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* du 25 juillet 1876.

J'avais déjà signalé (*Écrivains*, etc., p. 125, n. 4), d'après M. Duvernoy, un contrat relatif à la cession consentie, le 17 octobre 1618, par un Jean de Schelandre, seigneur de la Cour et Vuidebourse, « du fief de la Cour, à Jametz, et de plusieurs censes, sises au même lieu, et j'avais pressenti qu'il concernait, non notre poète, mais son cousin germain, assurément le fils du François de Schelandre, seigneur de Wuidebourgs, dont il a été question plus haut.

Or, d'autres documents, dont M. Mâcon a bien voulu me révéler l'existence au Musée Condé à Chantilly, viennent confirmer l'existence de cet homonyme. Il s'agit d'abord d'un « aveu du fief de la Cour par Joan Thin de Schelandre », signé par lui, à Jametz, le 24 mars 1612, et qui débute ainsi [1] :

Je Jean Thin de Schelandre, escuyer, seigneur des fiefz de la Tour et de la Cour, confesse et advoue tenir en fiefz, foy et hommage de tres hault et tres puissant prince Henry, par la grâce de Dieu, duc de Callabre, Lorraine, etc..., les mazures, maisons, terres, preis, etc., qui s'ensuyvent, c'est assavoir la tour communement appelée la tour de Schelandre, scize au lieu de Jametz, joindant le retranchement au devant de la place et maison forte dudit Jametz, boutant sur le chemin qui conduit à la porte du Robin, laquelle tour est, de present, entierement demolie.

Item, je tiens aussi en fief et hommage de Son Altesse... lesdits lieux communement appellés les fiefz de la Court [2].

Item feue damoiselle Judith de Mirmont [3], ma mère, a eu, du depuis, autre permission de Son Altesse d'achepter... autres trente jours de terres arrables... pour les adjoindre et unir à mond. fief... (signé) Jean Thin de Schelandre.

L'acte suivant du même carton est une expédition de la pièce des Archives de Nancy (Layette, B. 656, n° 9, parchemin scellé) :

Jean de Schelandre, seigneur de la Cour et de Vuidebourse, vend au duc de Lorraine une maison appellée la maison du fief de la Cour, scize en la ville de Jametz, en la rue du Moulin..., le 17 octobre 1618, et a signé ledit seigneur de Schelandre à la minute des présentes.

A l'acte sont annexées des Lettres de Gaspard d'Anglure, gouverneur et bailli de Jametz, notifiant la ratification par Marie Le Goullon, femme de Jean de Schelandre, 19 novembre 1618. Marie Le Goullon n'est donc pas l'épouse du poète, comme le veut H. de S., et comme M. Haraszti et moi l'avons dit à sa suite (Cf. *Écrivains*, etc.,

1. Carton E 27.

2. D'après ce que veut bien m'écrire l'érudit sedanais, M. E. Henry, la *ferme de la Cour*, sise en haut de Jametz, appartient à Mme la générale de Kerdret, née de Vassinhac d'Imécourt.

3. La mère du poète Jean de Schelandre s'appelait, au contraire, nous l'avons vu plus haut, Agnès de Lisle.

p. 125), mais celle de son cousin et homonyme, le seigneur de la Cour et de Vuidebourse[1].

Le carton 26 de la série E des Archives de Chantilly permet de corriger une nouvelle erreur de H. de S. Il renferme un « aveu » (12 octobre 1663) de « Louis de Vassinhac, seigneur de Malmaison, Imescour, Tailly et autres lieux » envers « Monseigneur Louys, duc de Bourbon, prince de Condé » pour le « chasteau et chastellenie de Dun » et « la maison forte de Tailly », qu'il tenait de « dame Julienne de Stref », son épouse :

> Les officiers au bailliage de Stenay, en procedant à la veriffication du denombrement, d'autre part, ont veu le contrat passé à Sedan, le 6 janvier 1619, par lequel Jean de Savigny, escuyer, seigneur dudit lieu de Tailly, a vendu à Jean de Schelandre, escuyer, sieur de Vuidebours, duquel le seigneur de Streiff, père de ladite dame [Julienne de Streiff] avoit espousé la fille, un thier et un sixiesme dans la moitié de ladite terre et seigneurie de Tailly... avec un autre contract, passé le 3 juin 1662, par lequel dame Nicolle de Beauclin, veuve de feu Christophe du Four a vendu à Jean Reimbeir Streiff de Lavinstein, seigneur de Duidorff, un dix-huitiesme en ladite terre de Tailly ; ledit contract du 6 janvier 1619, contenant encores la vente faite audit sieur de Schelandre de la maison seigneurialle dudit Tailly et ses dependances... ; tout consideré, lesdits officiers ont receu et reçoivent sans aucun blasme ledit denombrement, d'autre part baillé par ledit Louis de Vassinhac..., Stenay, 29 juillet 1664[2].

« Julienne de Stref », mariée à Louis de Vassinhac, est donc la fille de feu « Jean Reimbeir Streiff de Lavinstein », seigneur de Duidorff, qui avait épousé la fille de « Jean de Schelandre, escuyer, sieur de Vuidebours[3] » et non pas celle du poète, comme je l'avais cru (Cf. *Écrivains*, etc., p. 125). Ce dernier était-il même marié, ainsi que le prétend Colletet, et sa femme s'était-elle convertie au catholicisme? C'est possible, mais je ne suis pas en mesure de le prouver.

Je crois donc bien établi, par preuves et documents authentiques, qu'il y a deux Jean de Schelandre, que les historiens devront désormais se garder de confondre : Jean de Schelandre, qui devint seigneur de Soumazannes en Verdunois, après la mort de son frère Robert, tué à la défense d'Ostende, vers août 1603, et leur cousin germain Jean de Schelandre, seigneur de Vuidebourse, dont le titre eût sans doute convenu au poète-soldat, mais qui n'intéresse pas l'histoire littéraire de la France.

Que l'auteur de *Tyr et Sidon* ait porté, dès l'année suivante, le titre de Seigneur de Soumazannes, c'est ce qui résulte du plus ancien

1. Il faut donc se garder de donner, avec M. Haraszti, dans son édition de *Tyr et Sidon* (Société des Textes français modernes, p. v), ce titre au poète, qui, lui-même, s'intitule seigneur de Soumazannes, sur la première page de *la Stuartide* (1611).

2. Je dois la copie de cette pièce, comme celle des précédentes, à la bonne obligeance de M. Gustave Macon.

3. Le 19 avril 1643, il avait donné son autre fille, Madeleine, à Richard de Chavenel.

acte authentique concernant le poète et dont je dois la communication à M. Ernest Henry[1] :

Comparut *personnellement* Jan de Schelander, escuyer, Seigneur de Sous-mazannes, *estant de present à Sedan*, lequel recongnut avoir vendu, constitué, etc., par ces presentes... et... promect garandir, payer, fournir, etc., par chacun an, à ses frais et despens, à Maistre Jan Stasquin, notaire en ceste Souveraineté de Sedan..., la somme de douze livres dix solz tournois de rente annuelle, paiable, par chacun an, le douziesme jour du mois de juillet, dont le premier paiement sera et eschera audit jour prochain et le continuer... Ceste vente et constitution faicte moyennant la somme de cent cinquante livres tournois que primes ledict vendeur constituant en a confessé avoir eu et receu dudict Stasquin..., icelle rente racheptable à tousjours en rendant et remboursant en ung seul et entier paiement laquelle somme de cent cinquante livres tournois et avec tous fraiz loyaux ou sur arrerage lui deubz et escheuz... Et pour sureté du paiement de laquelle rente et du rachapt d'icelle, au jour selon et ainsy que dict est, estre fait, Monseigneur Anthoine de la Marche, dict le Conte, escuyer, Seigneur de la Roche et de l'Eschelle, gouverneur du territoire souverain de Sedan, lequel s'est volontairement rendu et constitué plege audit Seigneur et principal obligé...

Fait et passé à Sedan par devant moy, notaire soubsigné, *le douziesme jour de Juillet mil six cent quatre* en presence de noble homme Messire Charles Deshayes, procureur general de Monseigneur et de Maistre Gerard Jamar (?).

[s.] Le Comte. [s.] J. Schelandre[2].

Deshayes, tesmoing. Ducloux, notaire.

Baron, tesmoing.

Suit la quittance du premier terme de 12 livres de rente, que le bon cousin Mgr Antoine de la Marche, dit le Comte, a payé, le même jour, « pour lui faire plaisir » aux lieu et place dudit « Sr de Scelander, tant en son nom que comme ayant charge de *dame* Agnetz de Lisle, sa mere, et selon qu'il auroyt fait aparoir par lettre missive d'elle, en date du 4 juin dernier ».

Si Jean de Schelandre, écuyer, a, dès ce moment, la charge de sa mère veuve[3], c'est que Robert, le fils aîné, est mort, un an auparavant, au siège d'Ostende, comme nous l'avons démontré par un document hollandais. C'est pourquoi aussi notre poète peut légitimement porter déjà, dans l'acte du 12 juillet 1604, le titre de Sr de Soumazannes. Il est prouvé aussi qu'à cette date il « comparut personnellement », « estant de present à Sedan », dans l'étude du notaire Stasquin, afin d'y toucher les « 150 livres tournois », qu'il lui fallait pour ses dépenses de campagne, à Ostende, où il est à présumer qu'il retourna.

1. Je tiens à remercier ici l'érudit sedanais de m'avoir autorisé à publier ce document ainsi que l'analyse des suivants, dont la découverte lui revient également. Je ne retiens que l'essentiel, omettant notamment toutes les redites et clauses de style.

2. Je possède donc enfin une signature authentique du poète, mais je ne puis rien en conclure de décisif au sujet du caractère d'autographe que j'ai attribué au *Modelle de la Stuartide*, cité plus haut.

3. On en peut induire encore, me semble-t-il, que Jean n'est plus mineur et que, par conséquent, comme je l'avais déjà conjecturé, il est né antérieurement à 1585, date donnée par Colletet.

Ce qui est plus sûr, c'est que, d'après la pièce n° 209 de la deuxième liasse de la même étude, en date du 8 novembre 1604, Jean de Schelandre, écuyer, Seigneur de Soumazennes, demeurant audit lieu, met en apprentissage Jean Mareschal, fils de son laquais, Chr. Mareschal, chez Toussaint Ladague, marchand drapier à Sedan, pour apprendre le métier. Le Seigneur de Soumazannes s'engage à payer de ce chef la somme de 30 livres, ce qui témoigne de sa sollicitude envers ses domestiques.

Il n'est certainement pas présent, par contre, à Sedan, lorsque, en un acte passé par le notaire Stasquin, le 22 juin 1610, Agnès de Lisle, veuve de Messire Robert Thin de Schelandre, Seigneur de Soumazannes et demeurant à Paris, aux Fossés-Saint-Germain-des-Prés (proche la Porte du Lion), représentée par Jean Rigollet, son homme de chambre, emprunte, de commun avec Jean de Schelandre, Seigneur de Sousmazennes [1], fils de ladite, représenté par Jean Amour, marchand à Verdun, à Étienne Thevenau, procureur à la Cour de Paris, 600 livres tournois, moyennant une rente annuelle de 50 livres. Antoine de la Marche dit le Comte intervient de nouveau comme garant.

Cette fois, il s'agissait sans doute de s'équiper pour le « voyage » ou expédition de Julliers, à laquelle, de son propre aveu, le poète participa, puisqu'il écrit, en 1611, dans la préface de la *Stuartide* : « Je poursuivray donc, Sire,... pourveu que nous n'ayons pas tous les ans le divertissement d'un voyage de Juilliers. » Or, c'est le 11 juillet 1610 que Maurice de Nassau fit, au fort de Schenck, sur le Wahal, le recensement des troupes qui devaient assiéger la ville en liaison avec l'armée du maréchal La Châtre, laquelle n'arriva sous ses murs que le 18 août.

Dernier document enfin : une procuration de Charlotte de Schelandre, datée de Sedan, 4 janvier 1639, en vue de revendiquer, près la Cour du Parlement de Metz, siégeant à Toul, et du chef des feus Hélène, Robert, Jean, ses frères et sœur, desquels elle s'affirme seule héritière, la seigneurie de Sousmazennes, que les créanciers du poète, dernier possesseur, ont saisie [2]. Celui-ci est donc mort, avant cette date, sans enfants, *ab intestat*, et il n'est point question d'une veuve.

Gustave Cohen.

1. Autre graphie d'un même nom dont la forme « Sousmazannes » indique mieux la prononciation. Le lieu existe encore, sous Verdun, mais dans quel état!

2. Charlotte maintient ses droits « monobstant la donation entre vifs de ladite terre et Seigneurie faicte par ledict Seigneur defunct, leur pere [Robert Thin de Schelandre], environ l'an mil cinq cent quatre-vingt-cinq, à defunctz Robert et Jean de Schelandre, ses deux filz procreés du mariage d'icellui et d'Agnes de Lisle, son espouse », mais avant la naissance « de ladicte damoiselle constituante [Charlotte] et de ladicte Helene, sa sœur, survenue du mesme mariage ».

LA DATE DU « REPAS RIDICULE »

L'accord est unanime pour dater de 1665 la satire III de Boileau, dite le *Repas ridicule*. Mais, en dépit du consentement universel, cette date ne résiste pas à l'examen. C'est ce que je me propose d'établir, non par des hypothèses, mais par des textes authentiques et d'irréfutables arguments de fait.

Une note manuscrite de Boileau lui-même, qui figure dans les papiers Brossette[1], dit, à propos du *Festin de Pierre*, indiqué par un commentateur, l'abbé Guédon, comme étant la pièce de Molière : « J'avais fait ma satire longtemps avant que Molière eût fait le *Festin de Pierre*, et c'est à celle que jouaient les comédiens italiens que j'ay regardé, et qui estait alors fort fameuse. »

Puisque la pièce de Molière fut donnée pour la première fois le 15 février 1665, il faut renvoyer au plus tard à 1664 la composition de la satire. Dans ses *Mémoires sur la vie de J. Racine*, Louis Racine, après avoir dit que Boileau « entreprit la satire du *Festin* et celle sur *la Noblesse* », déclare, quelques lignes plus loin, qu'il composa la satire à M. le Vayer après celle du *Festin*, ce qui est inadmissible.

Il n'y a à retenir de ses assertions que le mot « entreprit », que tout démontre être exact. Quand Boileau dit qu'il avait *fait* sa satire avant que fût joué le *Festin de Pierre*, de Molière, il faut simplement entendre qu'il l'avait commencée. En effet, elle contient une allusion à l'*Alexandre*, de Racine, dont la première représentation eut lieu le 4 décembre 1665. Force est d'admettre que la satire ne fut pas terminée en 1664. Elle ne le fut pas non plus l'année suivante, comme en témoigne le vers 166 :

A vaincre la Hollande ou battre l'Angleterre.

A ce vers est jointe, dans l'édition de 1713, la note suivante de Boileau : « L'Angleterre et la Hollande étaient alors en guerre, et le roi avait envoyé des secours aux Hollandais. » Or, les hostilités avaient éclaté en 1665 entre Londres et Amsterdam, mais ce n'est qu'au printemps de 1666 que Louis XIV intervint à main armée dans le conflit.

Ma conclusion est celle-ci. La satire, commencée très probablement en 1664, ne fut achevée que deux ans après, pour figurer dans la pre-

1. *Correspondance entre Boileau-Despréaux et Brossette*, publiée sur les manuscrits originaux par Auguste Laverdet, 1re édition, p. 478.

mière édition que Boileau donna de ses œuvres en 1666. La mention de l'*Alexandre* et de l'intervention de la France dans le conflit anglo-hollandais s'oppose au maintien de la date de 1665. Celle de *1666* doit être définitivement adoptée.

Félix Portefaix.

« LES FLEURS ET ANTIQUITÉS DES GAULES »

Brunet cite, d'après La Croix du Maine, un poème de Jean Le Febvre ou Le Feubvre, prêtre, natif de Dreux, publié à Paris, chez Pierre Sergent, en 1532, et ayant pour titre : *La Fleur et antiquité des Gaules...*; il ajoute : « Ce Jean Lefeubvre nous paraît différer de Jean Lefèvre, auteur du *Respit de la Mort*, qui vivait sous Charles V, et de Jean Lefèvre de Thérouanne, auteur du *Rebours de Matheolus* ».

J'ai trouvé un exemplaire de ce petit poème, qui doit être fort rare, et que je ne crois pas connu autrement que par son titre. Il mérite d'être signalé, ne fût-ce que pour dégager la personnalité de son auteur, qui est un troisième Jean Le Fèvre, ou un quatrième si l'on compte l'auteur du *Dictionnaire des rimes*.

Le titre n'a pas été fidèlement reproduit par La Croix du Maine; l'auteur ne s'y dévoile que par sa devise : *Le Content est riche*, répétée encore plusieurs fois dans le volume; c'est à la dédicace seulement qu'il donnera son nom :

« Les Fleurs et antiquitez des gaules selon Julius cesar iouxte les croniques. Et Recollection des faitz haultains, gestes exquis, et honneste maniere de vivre, des saiges et excellens philosophes les Druides, Qui en leur temps ont regi et gouuerne tout le pays de Gaulle, a present dicte France, Et de la singularite de la Ville de Dreux en France. Avecques description des boys, forestz, vignes, vergiers, et aultres plaisans et beaulx lieux estans et situez pres, iouxte et alentour dicelle ville. *Le Content est Riche.* On les vend a paris, en la rue neufve nostre dame a lenseigne sainct nicolas[1]. »

Mais ce titre ne donne pas une idée exacte du contenu; *les Fleurs et antiquitez*, c'est-à-dire l'histoire des Druides, n'en forment qu'une minime partie, 170 vers environ, 6 chapitres sur 28[2]. La partie principale du poème est la description de Dreux et de ses environs,

Lieu tant joly qu'on sçaurait voir en France,

véritable guide versifié, sujet qu'on est peu habitué à rencontrer chez les contemporains de Marot, et qui gagnerait peut-être à être traité en prose. Corrozet, dont les Antiquités de Paris ont certainement inspiré Jean Le Fèvre, a, dans ses premières éditions, mélangé

1. Petit in-8° de 24 ff. n. ch.; signés A-F par 4; caract. goth. Au verso du titre, une figure passe-partout; à la fin : « Nouvellement imprimees a paris pour Pierre sergent demourant en la Rue neufve nostre dame, a lenseigne .S. nicolas », et marque du libraire Jean Sainct-Denys, prédécesseur de Pierre Sergent; sans date (Bibliothèque de l'Arsenal, B.-L, 11632-8° [1re pièce] Rés.).

2. Les chapitres sont numérotés jusqu'à 29, mais le nombre 9 est sauté.

la prose et les vers; dans sa revision de 1550, il a supprimé les vers et tout remis en prose.

Jean Le Fèvre a été moins sage ; aussi certaines parties, tout ce qui touche la description des monuments, sont-elles d'une sécheresse désastreuse ; il a été mieux inspiré par la campagne et la nature.

Le livre n'est pas daté ; d'après le contexte il est postérieur à 1532, date, citée que La Croix du Maine a prise pour celle de l'impression. On peut fixer l'époque de sa composition entre 1537, année de l'achèvement de l'Hôtel de ville de Dreux, qui est décrit comme terminé, et 1547, fin de l'exercice du libraire Pierre Sergent.

Quant à l'auteur, qui se nomme à la dédicace : Jean Le Fèvre, prêtre, natif de Dreux, nous ne savons de lui que ce qu'il veut bien nous apprendre çà et là au cours de son poème; il a été élevé à Dreux, par les chanoines de Saint-Étienne, avec beaucoup trop d'indulgence ; il préférerait maintenant qu'on l'eût rendu plus savant en lui inculquant la science à grands coups de « vers et bon soyons ». Ordonné prêtre, il devint titulaire de la chapelle Saint-Blaise, en l'église Saint-Étienne, mais cette modeste condition ne convint pas à son ambition, et

Pensant bien faire et acquérir honneur

il quitta Dreux pour chercher fortune. Où alla-t-il ? Combien dura son absence ? C'est ce qu'il nous laisse ignorer, et peut-être n'aurait-il rien eu de bien intéressant à nous en dire, car il fait cette réflexion mélancolique :

Et maintenant bien congnoys le dommage
Du temps perdu à vanitez vacquer !

C'est en 1532 qu'il revint à Dreux, où il se logea au faubourg de la Porte-Chartraine, à l'enseigne Saint-Christophe. Voilà tout ce qu'il dit de lui-même.

Quelques années plus tard, et probablement déjà vieux, il entreprit son histoire et son guide de Dreux. De l'histoire des Druides, les grands ancêtres dont les habitants de Dreux tirent leur nom, *Druydæ*, et qui de Dreux, leur capitale, gouvernaient toute la Gaule, il n'y a rien à retenir, elle est sans saveur et sans intérêt.

La description des monuments ne l'inspire pas ; il admire surtout l'épaisseur des murs et suppute le cube de pierres et de cailloux qu'il a fallu mettre en œuvre ; le château cependant lui arrache un cri d'admiration :

Regardez-le, cet œuvre merveilleuse !

Il passe en revue les églises, l'Hôtel-Dieu, l'Hôtel de ville, les portes, les murs, le château, les tours, etc., puis il décrit les églises des environs, la campagne de Dreux, les métairies, les vignobles, la forêt de Crotas ; il termine par les villages environnants, dont plus d'une vingtaine ont chacun leur couplet.

Dans cette partie, il y a des passages intéressants par l'effort que fait l'auteur pour animer ses paysages et faire sentir l'intensité de la vie dans cette riche campagne ; il y a quelques jolis tableaux champêtres, comme celui de la récolte des pommes : les femmes occupées à les ranger sous la paille dans leurs greniers pour les conserver jusqu'à l'hiver,

Petis enfans les ayment plus que pain,
On les appaise en mettant en leur poin
Une pomme, ou troys noéz ensemble.

La description des métairies est pleine de vie :

Les gras moutons en nombre innumbrable
Verrez courir des champs en leur estable,
. . . . . .
Tout plain de vaches, et si bonnes et si belles,
Qu'en vostre vie n'en vistes point d'itelles,
Le bon beurre que l'on fait de leur lect,
Fourmaige frays, qu'on appelle mollet
Tant savoureux et de si très bon goust
Que le miel n'est plus doulx, ne le moust...
Puis nourriture, pourceaulx, et autres bestes
Qu'on ramène des forestz, près les festes
De Sainct-Martin d'hyver ou Sainct-André.
Ung laboureur dira : « Je vous [veux] vendre
Trente pourceaulx, pour retirer argent
A contenter mes varletz et ma gent. »
L'autre en vendra un cent ou quatre-vingtz
Pour débiter à Paris ou Provins.
. . . . . .

Il ne s'intéresse pas seulement à l'agriculture, à la vigne qui est la principale richesse du pays, et dont la culture s'étend sur sept mille arpents, il décrit aussi les principales industries :

C'est la contrée plus cointement serrée
Que trouverez en pays ou contrée,
Moulins foyson sur le fleuve de Blaise
Pouvez ouyr, faisans grant bruyt et noyse.
. . . . . .
Forges sont là, où on fait force fer
Là vous oirez bruyre comme en enfer
Et les ouvriers sont tous nudz en chemise,
Barres forgeans en merveilleuse guyse,
Leur fer tirent par feu et eau des mynes,
— En ce faisant voirrez diverses mines,
Les mynes tirent et trouvent ès forestz
Qu'ils ameinent en banneaulx pleins tous retz.

Puis ce sont les papeteries :

Il y a force de moulins à papier,
Bons papetiers, bien aymans à pier,
Gens d'esperit et grant entendement

Qui pour les clercs est grant soulagement,
Pour advocatz aussi, pour procureurs,
Pour imprimeurs, escripvains, receveurs,
Pour les cartiers et gens de tous estas
Car on y fait du papier tout à tas.

Un autre chapitre est consacré aux « bonnes tainctures qui sont à Dreux ».

Au milieu de tout cela, il y a beaucoup de détails pratiques, deux ou trois anecdotes de l'histoire locale, et disséminés, quelques invocations à la Vierge et quelques couplets religieux. N'oublions pas qu'il y a aussi, comme dans tout bon guide, un passage sur les hostelleries

Où peuvent loger très grosses seigneuries
Et gens d'estat, accoutrées comme il fault,
Vous n'y trouvez de biens aulcun deffault.

Jean Le Fèvre, en décrivant avec amour les beautés et la richesse de son pays natal, ne voyait peut-être pas sans envie les riches prieurés dont il nous parle au passage avec complaisance et où il pouvait espérer recueillir quelque bénéfice, comme ces passereaux qui, dans le parc de Flouville

. . . . . vollent à grosses bendes
Pour retirer les fruits de leurs prébendes.

L'abbaye de Charpont rapporte gros :

Bien mille francs il vault par an au maistre,
C'est bel estat pour la vie d'ung prebstre !

A Villemeust, le prieuré vaut 700 livres tournois ; à Sainte-Gemme est un autre prieuré

Fort bien logé, et garny par exprès
De bons moulins et de gros revenu
Pour remonter homme qui serait nud.

Il y en a d'autres encore à Saint-Léonard et à Garnay. Mais c'est peut-être bien à tort que nous lui prêtons des sentiments aussi intéressés, car il ne fait la cour à personne et adresse son livre aux « nobles et bons bourgeoys et habitans de la ville de Dreux en France », sans chercher le riche protecteur à encenser dans une épître liminaire, sans même solliciter un privilège pour garantir ses droits. Enfin il ne se fait pas de son talent une idée trop avantageuse :

Je congnois bien que ne suis pas égal
Aux orateurs Cicero ou Ovide
Pour bien coucher, car de sçavoir suis vuyde.
. . . . . .
Très humblement, de bon cueur, sans flater,
Prenez ce que ay cy voulu translater,
Je vous supply, en gré, car en effect
Se eusse eu espace, mieulx je vous eusse faict.

PHILIPPE RENOUARD.

NOTES LEXICOLOGIQUES

Couvert. — Dans sa fable *l'Hirondelle et les petits Oiseaux* (I, 8). La Fontaine écrit : « Dès que vous verrez que la terre Sera *couverte*, et qu'à leurs blés Les gens n'étant plus occupés Feront aux oisillons la guerre... » Les annotateurs expliquent *couverte* par *ensemencée*. C'est le sens suggéré par le membre de phrase qui suit. Le *Dictionnaire général* donne la citation de La Fontaine comme exemple à : « *couvrir la terre*, la ramener sur les sillons pour recouvrir le grain qu'on y a semé. » Une autre explication est suggérée par le passage suivant de Salnove (*Vénerie Royale*, Paris, De Sommaville, 1664, p. 238) : « Dans les grandes gelées et neiges, que les loups sont affamés, à cause que la terre est *couverte*... » N'est-ce pas là, en effet, un temps de loisir forcé pour les travailleurs des champs ? N'est-ce pas, de plus, quand la neige couvre le sol que l'on « tend », par exemple, aux alouettes ?

Excellence (*Par*). — La Fontaine (III, 5). « Si le Ciel t'eût, dit-il, donné *par excellence* Autant de jugement que de barbe au menton... »

Par excellence, dit Littré, qui donne la citation, signifie « au plus haut degré ».

Comment concilier ces deux degrés de comparaison, ce superlatif et ce comparatif d'égalité ? L'un exclut l'autre. Ou l'on a extrêmement d'esprit, ou l'on a autant d'esprit que... d'autre chose. La Fontaine n'a pu écrire ce galimatias. L'énigme se résoudra si l'on confère avec ce passage la phrase suivante de Sorel, *Francion* (Bib. gauloise, p. 213) : « Lui ayant récité mes vers, il me dit que sa cousine lui en avait montré *par excellence* de tout pareils. » L'identité est complète : un comparatif d'égalité renforcé d'un superlatif absolu. Cependant ici, c'est un peu plus clair et l'on comprend : « *absolument* de tout pareils ». La Fontaine veut donc dire : « tout autant de jugement que de barbe ». Il est, dans l'emploi des mots, des modes si passagères que la trace s'en retrouve avec peine.

Plain. — Doon de Mayence est dans un bateau. Il ne sait le diriger. Un batelier a pitié de lui et le fait « arriver » (*ad ripam*). « Et quand Do fu *o plain*, si commenche a monter sus son cheval courant » (*Doon de Maience*, *Les anciens Poètes de la France*, Paris, Vieweg, 1869, v. 2811). Dans Littré, au mot *plain*, on lit : « 4° *s. m.* Le *plain*, en terme de marine, la haute mer. Un vaisseau est allé au *plain*, a mis au *plain*, a donné au *plain*. » Les verbes mêmes employés dans ces locutions protestent contre cette interprétation. La

vérité est que les marins les entendent dans le sens qui est si évident dans l'exemple de Doon de Mayence. Paasch (*De la quille à la pomme du mât*) dit : « *Plein* (sic), bord de la mer ; grève ; rivage ; partie de la côte baignée par les marées ou les vagues » (c'est proprement l'*estran* des cartes marines). Mettre un navire au *plain* ou au *plein*, c'est l'échouer. Littré appuie son interprétation, qu'il a dû d'ailleurs trouver chez quelque prédécesseur, de ceci : « Le *plain* de l'eau, la haute mer (Desroches, *Dict.*, 1697). » Et là, nous touchons l'inextricable confusion qui s'est faite en français entre *plain* et *plein*. « Le *plain* de l'eau » devrait aller sous le mot *plein* : 18°, avec le « *plein* de la mer ». Cette confusion est encore illustrée par les citations de l'*Historique*. Au mot *plain*, on lit : « *Hist. XII*e *siècle* : Toute *plaine* sa lance [il] l'abat mort » et au mot *plein* : « *Hist. XI*e *siècle : Pleine* sa hanste [sans l'avoir brisée]... del cheval [il] l'abat mort. » Il saute aux yeux que ces deux exemples sont identiques et qu'ils doivent appartenir au mot *plein*... (La glose [sans l'avoir brisée] est, soit dit en passant, erronée.) La même confusion se trouve dans Cotgrave, où « de *plein* (sic) *pied* », c'est-à-dire « de même niveau » est placé sous *plein*.

Risquons maintenant une conjecture.

Dans le vers de Molière : « Au travers de son masque on voit *à plein* le traître », où l'on explique *à plein* comme *en plein*, ne serions-nous pas en présence d'un *à plain*, dont on trouve un exemple dans l'historique de Littré : « Les fossés estoient... tranchés *à plain* comme un mur ? Voir *à plain* serait voir sans l'interposition d'un obstacle, facilement, clairement, comme *de plain* dans Cotgrave est l'équivalent de *de plano*, immédiatement. » Qu'on examine *à plain* dans la locution à *pur et à plein*. A l'historique du mot *pur*, dans Littré, voici des exemples qui plaident en faveur de l'interprétation *ad planum*. Calvin écrit : « Il afferme *à pur et à plat* » ; et Villon : « Et en parlant subtillement, Le broc qui estoit d'eaue *plain* Lui changea *a pur et a plain*. » Comme Villon ne peut penser à faire rimer un mot avec lui-même, sa première rime, c'est *plenus* et sa seconde *planus*. Et dans Cotgrave la locution est traduite : « *Flatly and plainely*, » c'est-à-dire *à plat et à plain*.

Ducange devrait nous renseigner. On l'a en vain consulté. La seule constatation quelque peu utile qu'on ait pu y faire, c'est le retour du mot *nudus* expliquant et *purus* et *planus*.

Pour conclure : il a dû y avoir dans la langue deux locutions : *en plein* = pleinement et à *plain* (*ad planum*), entre lesquelles une confusion a pu s'établir assez tôt. Mais l'on sent très bien que « voir *à plain* » a dû d'abord signifier « voir clairement, distinctement », sens que « to see *plainly* » a gardé en anglais, ce conservatoire de l'ancien français, où d'ailleurs, il faut bien le dire, au risque d'affaiblir cette argumentation, la confusion de *plein* et de *plain* s'est également

faite, sauf pourtant dans le cas où le sens est assuré par l'adjectif *plain* demeuré synonyme de « *flat* », *plat*, ce *plat* de l'exemple de Calvin.

Timbre. — « Il vaut mieux voir des broches que des piques, des marmites que des *timbres*, et tous les ustensiles de cuisine que ceux de la guerre ». [Sorel, *Francion*, VI (Biblio. gaul., p. 242).] Cet exemple est cité sous : 1° *Timbre* d'un tambour, corde à boyau, etc., par Littré, qui sûrement à ce moment sommeillait. Car comment autrement aurait-il pensé qu'un auteur, qui venait de mettre en parallèle des objets très comparables, comme broches et piques, allait ensuite opposer des choses dissemblables, comme marmites et cordes à boyau ? Le même Littré écrit sous *timbré* : 3° Se dit de l'écu couvert du casque ou *timbre*, faisant ainsi de ces deux mots des synonymes et donnant ainsi à *timbre* le sens qui lui conviendrait ici. On aimerait d'ailleurs à savoir à qui il emprunte cette définition, que l'on trouve insuffisante si on la compare à celle donnée par Bachelin-Deflorence (*La Science des Armoiries*, Paris, Jouaust, 1880) : *Timbre* se dit des pièces extérieures, *couronne*, *casque*, *cimier*, dont un blason est surmonté ». Si l'on cherche la définition de *timbre* dans Littré et dans le *Dict. général*, on ne trouve que *calotte du casque*. Mais la lecture des articles : *timbre*, dans Cotgrave et *timbre*, *tymbre*, *sb.* 3, dans le *Oxford English Dictionary* convainc que *timbre* a bien désigné le casque lui-même. *Pot*, ou *pot de tête* se serait mieux encore opposé à *marmite*.

Vertu. — Bernard Palissy (*Œuvres complètes*, Paris, Dubochet, 1844, p. 49), qualifie d' « homme fort curieux et amateur de *vertu* » un personnage qui lui donne « une pièce de bois, qui estoit réduite en pierre ». Qu'est-ce qu'un amateur de *vertu* ? Aucune note ne l'explique, et nos dictionnaires sont muets sur ce point. A leur défaut, le premier dictionnaire anglais nous renseignera. Nous y trouverons le mot *vertu*, sous sa forme française, ce qui est assez curieux, et sous sa forme italienne, *virtu*, ce qui est normal, puisque le mot, dans cette acception, est italien — tous deux distincts du mot courant *virtue* — et l'explication est que les objets ou articles de *vertu* sont des curiosités, des antiquités, tout ce qui fait la joie des collectionneurs. Un amateur de *vertu* est, en italien et en anglais, un *virtuoso*. Et voici maintenant le mot italien dans Sainte-Beuve (*Lundis*, IX, p. 257). « [Stendhal] revendiquait la part éternelle... des belles choses réputées inutiles, de ce que les Italiens appellent la *virtù*. »

J. Derocquigny.

LA LANGUE DE VOLTAIRE DANS SA CORRESPONDANCE

(Suite[1]*.)*

DEUXIÈME PARTIE

La grammaire.

On sera peut-être surpris de constater combien est petit le nombre des singularités grammaticales chez Voltaire : cela tient à sa science philologique. Il n'a pas seulement l'instinct de la langue, comme tous les grands écrivains ; il connaît la grammaire autrement que par la pratique ; il en a étudié la théorie. Je citerai ici un texte qui vaut pour tout l'ensemble de cette seconde partie, quoiqu'il ne s'applique qu'à un cas particulier. Se défendant contre une critique de Thieriot sur un passage d'*Alzire*, il écrit, le 16 mars 1736 : « Triumvirat très aimable, il y a des cas où je suis votre dictateur.

... Une Espagnole eût promis davantage ;
... Je n'ai point leurs mœurs,

est très français. Cette phrase est de toutes les langues. Lisez la grammaire, à l'article des *pronons collectifs*. » (II, 52.)

I. — L'article.

L'emploi de l'article est très régulier. Les exceptions sont rares. Elles peuvent quelquefois provenir d'un souvenir emmagasiné dans la fidèle mémoire de l'auteur. Ainsi il semble bien que La Fontaine lui ait inspiré la forme suivante :

La paix nous devenait nécessaire comme le manger et le *dormir*. X, 300.

Voici deux cas qui lui paraissent spéciaux :

des pour *les* :

Elle récite assez joliment des vers. X, 117.

des pour *de la part de* :

Il a éprouvé des Parisiens une humanité... Caussy, *Correspondant*, 1911, p. 673.

Pléonasme.

Le pléonasme de l'article est fort rare :

Lundi *au* soir, 7, *du* courant. VII, 478.

Il l'a condamné à *la* mort. VII, 174.

1. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1921, p. 105 et 179.

Ellipse.

L'ellipse est au contraire très fréquente :

Des seconds originaux de la main *de* maître. VII, 478.

Cela va quelquefois jusqu'à l'irrégularité : le pronom *le* se rapporte à un substantif qui n'est pas caractérisé par l'article :

Des jeux *d'esprit* qui *l'*exercent et qui ne *l'*éclairent pas. V, 515.

Ellipse de l'article défini.

C'est le Rabelais d' — Angleterre. Foulet, p. 75.

J'aurai à l'employer, mais ce ne sera plus à — journée. Caussy, *Revue*, 1910, p. 805.

Otez une ligne à chaque page ; — marge sera plus grande, — coup d'œil plus beau... — *Pucelle* fourmille de fautes. Bengesco, p. 307.

Dire et entendre — messe. IX, 313.

L'Abbé demandait à notre roi — permission d'aller à la campagne. III, 173.

La peste n'est point à Moscou ; du moins on ne veut pas que ce soit — peste. XV, 549.

Je renonce à — prose et — vers. XVI, 191.

Ne prétendant point à — sagesse. Foulet, p. 204.

Ellipse de : du, de l', des.

Il faut bien qu'il y ait — scandale en ce monde. IX, 155.

Si vous n'êtes pas contents, dites — mal de moi. IX, 540.

Ce garde des sceaux donne — eau bénite de cour. I, 447.

Me reprocher des ménagements pour — gens puissants que je n'ai connus jadis que pour — gens aimables. XIV, 233.

Après avoir consulté — gens comme vous. IV, 92.

Je ne veux pas me brouiller avec — gens qui traitent si sûrement Beyle. VII, 36.

Ellipse de l'article indéfini.

Conduire en place de grève un lieutenant-général avec — bâillon en bouche. XIII, 425.

Je bois beaucoup, c'est-à-dire — demi-setier à chaque repas. XIV, 187.

Je retiens — place pour l'année suivante. XVIII, 132.

Parfois l'ellipse de l'article défini ou indéfini semble due à l'intention de donner à la pensée tournure d'aphorisme :

Il ne faut pas que — tragédie finisse comme — comédie. IX, 375.

J'ai encore changé d'avis, attendu que — volonté est ambulatoire. X, 47.

Comme — justice a besoin d'aide. XVII, 135.

Une autre fois, l'ellipse pourrait être un helvétisme, ou tout au moins

un souvenir de l'habitude protestante de supprimer l'article devant *Christ* :

Ce prédicant paraît aimer Dieu par — Christ. Dufour, *Revue*, 1912, p. 896.

II. — Forme des noms communs et des adjectifs.

1. *Féminin.*

Voltaire n'est pas toujours sûr du genre des mots qu'il emploie et, du reste, ne semble guère s'en soucier; il écrit :

D'un encre si blanc ou si blanche. XVIII, 202.

Et, de fait, il met au féminin un certain nombre de mots plutôt masculins :

C'est cette automne. XI, 321 (Cf. Littré).

M. de Florian ne perd pas son temps cette automne. XIII, 40.

On reçoit à belles baise-mains. II, 144 (Littré remarque, un peu bizarrement : « Dans cette locution adverbiale, *baise-mains* est féminin).

J'ai acheté une belle comté. VIII, 12.

En revanche Voltaire met au masculin un certain nombre de mots féminins :

Les brutes qui me chicanent sont — sots. IV, 213.

Un homme donne son adresse dans un impasse. XI, 240 (Cf. Littré).

Avoir mis la main à ce saint œuvre. XI, 268 (Cf. Littré).

Le saint œuvre de la pacification des Sarmates. XVI, 289.

Le perpendicule. II, 179.

Par une singularité assez curieuse, il prend comme adjectifs et met au féminin des substantifs masculins; il écrit à d'Argental : « L'épithète d'*assassines* n'avait jamais été donné jusqu'ici aux dames; mais puisque vous le voulez, Fulvie est assassine. » X, 552 (Cf. Littré).

C'est un très grand charlatan que ce J.-J. Rousseau. J'aime mieux la charlatane Mlle Durancy. XII, 488.

Vous n'êtes point charlatane. XVI, 99.

Cette mainmorte gothe, visigothe. XVIII, 24.

Par contre il garde la forme masculine à des mots pris au féminin :

Une diable de tragédie sans amour. V, 382.

Une grande diable d'histoire générale. VII, 103.

Une grande diable d'épître en vers. IX, 243.

Une sauvage. XVI, 313.

Pour l'emploi de *vieux* et de *vieil*, je remarque les anomalies suivantes :

vieux pour *vieil* : Votre vieux idolâtre. VII, 227.

Vieux ex-Parisien et vieux excommunié. XI, 354.

Ce vieux animal de basse-cour. XVII, 200.

vieil pour *vieux* : Conservez toujours un peu de bonté pour le Vieil de la montagne. XVI, 581.

2. *Singulier et pluriel.*

J'ai noté deux cas où Voltaire met le singulier au lieu de notre pluriel :

L'argent qu'on leur offrait pour *leur honoraire.* XIII, 173.

L'impératrice de toute Russie. XI, 542.

Le fait contraire est plus fréquent :

Il faut rire des anciennes charlataneries. XVII, 572.

Je suis bien indigné de tous les désappointements qu'on fait essuyer à M. de La Harpe. XVII, 404.

Les fatras de ce siècle sont bien lourds. VII, 565.

Ces vieillards... s'imaginent quelquefois *les matins* être en état de se marier. XVII, 188.

Je présente mes très humbles obéissances à M. de Vogobre. X, 534.

3. *Les degrés des adjectifs.*

Comparatif forgé : Aimez le plus que borgne. XI, 449.

Emploi de *majeur* dans le sens de : *qui est au premier rang.*

Vous aurez des places majeures. III, 204.

4. *Adjectifs pris substantivement.*

déclamatoire : Je l'allumerai avec le réquisitoire de Joly de Fleury et le déclamatoire de Lefranc de Pompignan. VIII, 453.

militaire : Pour l'instruction de tout le militaire. XVI, 524.

5. *Substantifs pris adjectivement.*

anathème : Je me fais anathème pour l'amour des persécutés. VIII, 460; cf., p. 470.

diable : Le ballot de ce diable abbé Bazin. XI, 564.

index : Je me suis en vain brûlé le doigt index. VIII, 208.

ombre : Je défie l'ombre de Ninus d'avoir l'air plus ombre que moi. IV, 523.

6. *Adjectif pris comme locution prépositive.*

La distinction actuelle entre *prêt à* et *près de* n'existe pas encore pour Voltaire.

Il écrit *prêt de* dans le sens de *préparé à :*

Je suis prêt d'effacer sans miséricorde tout ce qui peut scandaliser. III, 88.

Je suis prêt d'écrire sur le champ. IV, 12

Je suis prêt d'en passer par l'arbitrage. XIV, 99.

Il écrit *prêt à* dans le sens de *près de.*

Des maux sous lesquels elle est prête à succomber. XV, 266.

Enfin, il met *prêt de* là où nous mettons *près de* :

Elle était prête d'épouser le sultan. I, 284.

Le fort Mahon est prêt de se rendre. VII, 47.

Avoir vu son fils prêt de mourir. IX, 188.

L'une de ses filles prête de succomber. XIII, 173.

Votre terre de Tournay est prête de perdre le privilège. XVIII, 136.

7. *L'adjectif possessif; son ellipse.*

ma : J'en retiens — part. III, 204.

son sa : Avoir toujours le mot propre à — commandement. I, 482.

Thomas Diafoirus soutient — thèse contre les circulateurs. I, 557.

sa : On a un peu forcé — nature pour mériter les bontés de M^lle^ Clairon. V, 101.

mes : Qu'il ne me rende pas — peines inutiles. IX, 158.

On trouve aussi, mais très rarement, le même adjectif explétif :

En continuant à *son* loisir l'ouvrage qu'il a commencé. XIV, 513.

De même, dans le cas suivant, l'adjectif possessif remplace l'article défini, qui aurait parfaitement suffi :

C'est une vérité que vous m'avez fait connaître par *mon* expérience. I, 446.

Ici *le* est remplacé par l'adjectif démonstratif :

Dans *ce* plus sot des mondes possibles. IX, 529.

Il ne reste plus à signaler que deux cas curieux par la place que Voltaire donne à l'adjectif :

l'aîné Cramer, au lieu de : Cramer l'aîné. VII, 180.

Ma détraquée machine m'avertit... Caussy, *Correspondant*, 1909, p. 595.

III. — Noms de nombres.

septante : Une seule fois, je crois, Voltaire emploie cette forme vieillie :

Il n'a que soixante ans, et j'en ai bientôt septante. X, 322.

De même pour *six-vingts* :

Nous n'existons que depuis environ six-vingts ans. IX, 283.

Ce n'est pas en effet pour un usage sérieux, mais en manière de plaisanterie, qu'il se sert d'une forme analogue conservée dans une expression toute faite :

Que mon cher et respectable ami cesse d'être quinze-vingts. IV, 26.

et : entre deux noms de nombre.

Se référant à un usage qui vieillit déjà au XVII^e^ siècle, il écrit :

Le vieux malade de quatre vingt *et* un ans. XVII, 241.

IV. — Le pronom.

1. *Pronom personnel.* — *a.* Au singulier.

il dans le sens de *ce* :

Il faut examiner ce qui est le plus probable, non pas pour

le croire fermement, mais pour croire au moins qu'*il* est probable. I, 563.

il impersonnel :

Il ne me convient que la retraite. II, 220.

Ellipse de *il* :

Comment notre cerveau produit-il tant d'idées sans les perdre, et n'en est — même que plus lumineux. III, 213.

elle-même pour *même* :

Mlle de Varicour... est l'innocence elle-même. XVIII, 299.

lui pour *le* :

Je lui envoyai ce rogaton pour *lui* aider à faire ressource. XIV, 535.

lui pour *lui qui* :

C'est lui qui amène Adine...., *lui* est soupçonné. IV, 498. C'est peut-être une faute d'impression.

Ellipse de *le* :

Moi, je dois être languissant ; aussi — suis-je. XII, 329.

la pour *le* :

Cela vous a donné *bien de la peine*, et cela ne *la* valait pas. Caussy, *Revue*, 1910, p. 822. — Cet accord par syllepse est d'autant plus curieux que, ailleurs, Voltaire le condamne ; il écrit à la duchesse de Choiseul : « Il s'agit de femmes grosses... et plût à Dieu que vous le fussiez ! » (car *la fussiez* n'est pas français, régulièrement parlant). XV, 19.

soi, dans *soi-mouvant* :

Le pouvoir soi-mouvant, seule et véritable source de la liberté. II, 329.

y pour *à cela* :

On ne doit pas tirer de l'oubli de mauvais ouvrages que l'auteur *y* a condamnés. V, 411.

b. Au pluriel.

Ellipse de *vous* sujet.

Toutes ces considérations exigeront probablement que — soyez en France. XVI, 527.

tous vous autres : Voici une ode que je barbouillais contre tous vous autres monarques. IV, 140.

Pronoms personnels des deux nombres.

se pour *me* : Il m'en coûte sans doute, mais il faudra bien s'y résoudre. II, 186.

en pour *de cela* : Si fait, il s'*en* agit. VII, 567.

en au lieu de *pour cela*. Il y en a une bonne raison. VI, 388.

Place du pronom complément d'un infinitif subordonné à un autre verbe.

Voltaire garde fréquemment le vieil usage du XVIIe siècle et place le pronom avant le premier verbe :

Vous peignez à merveille les gens qui *m'*ont achevé de peindre. VI, 124.

Il *me* faut résoudre. XI, 569.

Il *le* faut risquer. I, 206.

*S'*aller enivrer. XII, 513.

Il faut bien *s'*aller rejoindre à l'Être des êtres. XVII, 418.

Il ne manque plus que cela pour *nous* achever de peindre. XVI, 477.

J'*y* viens de changer plus de la valeur de deux grands actes. I, 258.

2. *Pronom démonstratif.*

celle pour *celle qui est* :

Une lettre que j'ai écrite aux comédiens se trouve heureusement servir de contraste à *celle* pleine d'amour-propre par laquelle il les a révoltés. II, 6.

ce pour *cela* :

Ecrivez-moi... vos petites réflexions sur *ce*. I, 447.

Ellipse de *ce* :

Cet homme — est moi. I, 473.

Vous l'avez, — me semble, corrigé. II, 137.

Le docteur Clarke... dit, — me semble avec assez de raison... Cette manière de raisonner n'est pas, — me semble, si ridicule. II. 435.

Enfin Voltaire ne paraît pas faire entre *ceci* et *cela* la différence que le XVII^e^ siècle faisait entre *voici* et *voilà* :

Tout *ceci* n'est point une plaisanterie de quelque fou que je débite, et je viens d'entendre tout *cela* de la bouche du garde des sceaux très sérieusement[1].

Forme interrogative.

C'est-il pour *est-ce* :

Ce que je demande est-il juste ? C'est-il raisonnable? III, 184.

3. *Pronom relatif.*

Qui pour *celui qui* :

Je m'imagine que *qui* vous manderait des nouvelles de ce pays-ci vous importunerait beaucoup. I, 140.

que au sens du latin *ubi, quo, quâ* :

La veille du jour que vous le voudrez voir. I, 55.

Du même fond de sensibilité que j'idolâtre le mérite. I, 547.

Au moment qu'on pouvait croire. III, 379.

A l'heure que je vous parle. V, 60.

Un jour viendra que *Rome sauvée* ne sera pas indigne. V, 133.

Au moment que je vous écris. VI, 118.

A l'heure que je reçois le paquet. VIII, 209.

Le jour que j'eus le malheur de signer avec vous. IX, 481.

1. IX, 139 ; si tant que la lettre où figure ce passage soit de Voltaire : elle ne semble guère de son style.

Understanding signifie esprit dans le sens que vous l'entendez. x, 206.

On tâchera de vous envoyer des choses dans le goût que vous le demandez. Caussy, *Correspondant*, 1911, p. 671.

Faut-il expliquer ces cas en disant : « *que* est mis ici pour l'adverbe relatif *où*[1] » ? Actuellement, en effet, nous remplacerions nombre de ces *que* par *où* ; mais, dans Voltaire, *que* joue son rôle de pronom au sens du latin, *quo*, *quâ*.

que, explétif :

Il y a trente ou quarante ans que je prenais sérieusement la chose. IX, 335.

que... qui. Monsieur votre père, qu'on m'a dit qui était malade. I, 4.

Il n'y a que vous et M. de Maisons dans le monde *que* je veux *qui* voyez mes vers. Foulet, p. 85.

Les oliviers que je voudrais qui ornassent le théâtre. IV, 379.

Une édition très jolie, qu'on dit fort augmentée, et *qu'on* espère *qui* sera correcte. XI, 344.

que... que. Une nouvelle édition que j'espère que vous ferez de mes œuvres. Caussy, *Revue*, 1909, p. 803.

L'enfant prodigue que vous me demandez qu'on m'attribue. Caussy, *Correspondant*, 1911, p. 653.

lequel pour *qui*. Il n'y a point de seigneur de paroisse, lequel remplisse mieux ses devoirs que moi. Caussy, *Correspondant*, 1909, p. 597.

A noter également quelques singularités d'accord :

Sa majesté très chrétienne, qui sans doute en aura ri, et *auquel* nous souhaitons toutes sortes de prospérités. IX, 521.

Il n'y a que l'amitié à *quoi* il soit sensible. III, 120.

Toute autre chose en *quoi* je pourrai vous servir. I, 76.

Nous logerons dans la maison de M^me^ d'Autrey, près du Palais Royal, qui appartient à la dame de Grai. IV, 113. — La grammaire rapporte « qui » à *Palais Royal*, et le sens à *maison*.

dont pour *par lequel* : L'assassinat infâme dont on fit périr Anne du Bourg. VII, 332.

Il court une maladie épidémique dont je suis attaqué, Caussy, *Revue*, 1910, p. 809.

dont pour *que*, par attraction : C'est de cette nouvelle manière dont on la va jouer. I, 258.

dont pour *ce dont* : Je bois du cidre et mange du riz tous les soirs, dont je me trouve fort bien. I, 63.

Je n'aime Dieu que très médiocrement, dont je suis très honteux. I, 141.

dont pour *d'où*. Renvoyé au delà de l'Oxus dont ils viennent. XIV, 230.

1. Brachet et Dussouchet, p. 337.

Mon pauvre petit pays retombe dans le néant dont je l'avais tiré. XV, 316.

A signaler enfin une véritable obscurité de syntaxe, quand Voltaire écrit : « Je passe les derniers temps de ma vie à faire le plus de bien dont je suis capable. » (XII, 354). *Dont* retombe-t-il sur *bien* ou sur *le plus de bien*? En réalité, Voltaire voulait dire : — tout le bien que je suis capable de faire.

4. *Pronom interrogatif.*

que pour *qu'est-ce-que :*

Que mon aimable Champenoise entend-elle? I, 454.

5. *Pronom indéfini.*

chacun pour *chaque :*

Cela vous épargnerait par chacun an des sollicitations. III, 83.

tel pour *quel :*

Vous pouvez assurer le porteur, tel qu'il soit. II. 516.

V. — Le verbe.

1. Étude des formes ; — 2. Accord du verbe avec le sujet. — 3. Complément du verbe. — 4. Concordance des temps et des modes. — 5. Emploi des modes. — 6. Verbes auxiliaires. — 7. Participe.

1. *Étude des formes.*

Je ne vois presque rien à signaler, sauf l'emploi d'une forme familière pour le verbe *aller* :

Je ne vas point à Villars. I, 61.

Je ne vas pas jusque-là. XV, 575.

Remarquons encore la forme peu usitée de *contredites*, au lieu de *contredisez* :

Vous contredites surtout un manuscrit. VII, 471.

2. *Accord du verbe avec le sujet.*

a. *Verbe au singulier après deux sujets :*

Leur horreur pour le fanatisme et leur amour de la tolérance m'attache à eux. XIV, 300.

Ce n'est ni le Parlement ni la Sorbonne qui a établi des chaires. XIV, 301.

b. *Verbe au singulier avec un sujet collectif :*

Une vingtaine de natifs est venue me trouver. XII, 277.

Une centaine d'auditeurs se détacha. XIV, 184.

c. *Verbe au pluriel avec un sujet collectif :*

Le peu d'agréments qu'il a sont d'un genre bien petit. IV, 204.

Le mauvais état de ma santé et de ma fortune sont les seuls motifs qui m'engagent à revenir à Paris. Foulet, p. 91-92.

La vue d'une mère et de deux filles en larmes... porteront la pitié dans tous les cœurs. x, 224.

d. *Accord du verbe, en personne, après* qui.

Je raisonne... en homme qui *ai* tout à craindre. III, 180.

Je suis le seul qui *aie* de quoi rire. VIII, 264.

En écrivant sur le goût, vous êtes un seigneur qui *vous promenez* sur vos terrres. XII, 384.

Et au contraire :

Je ne connais que vous qui *soit* clair. XII, 514.

Ne trouvant que vous qui me *manque*. IIII, 475.

Vous et moi, nous avons été les seuls qui *aient prévu*... XIII, 331.

3. *Complément du verbe.*

a. *Verbes actifs employés comme verbes neutres :*

J'avoue, j'ai dit au roi que j'ai eu tort de m'opiniâtrer. VI, 127.

La nouvelle a couru que le duc de Broglie avait été battu, mais... je crois qu'il *battra*. VIII, 465.

Demander de. Collens peut encore me demander (?) de la fausse déclaration. III, 352. Charrot rectifie ainsi : « me demander compte de ». *Revue*, 1912, p. 197.

Ce Bayle ne voulait imprimer cette lettre que pour *intimider*. II, 75-76.

Faisons-le *marier* dans le temple de Vénus. I, 573.

Vous *prêchez* à un converti. VII, 178.

Je *préfère* d'être à mon aise. V, 273.

Revenez *présider* à votre Parnasse. V, 131.

b. *Verbes neutres employés comme verbes actifs.*

Boire la santé de l'empereur (I, 68), pour « boire à la santé ».

J'aurai du moins contribué quelque chose à vos amusements. Caussy, *Revue bleue*, 1910, p. 779.

Il doit contribuer une part à cette réparation. VIII, 3.

Nous l'avons crevé de truites. VII, 129.

Nous vous aurions crevé. VII, 426.

Je crois néanmoins la création et la Providence. II, 397.

Ils croient la Trinité. VII, 327.

J'ai toujours cru la transsubstantiation. IX, 124.

Je ne veux pas croire cette horrible nouvelle. XIII, 301.

Son fils ne croyait pas la transsubstantiation. XIV, 321.

Les Hottentots ne pourront croire notre excès d'imbécillité. XVIII, 445.

Il faut que je déraisonne politique. VIII, 242.

Les Anglais enchériront le sucre. VII, 126.

Il y a longtemps que je suis persécuté par la calomnie, et que je la pardonne. IV, 193.

Plusieurs seigneurs voisins prétendent des droits de mouvance. VIII, 4.

Que les receveurs du domaine eussent à surseoir leur saisie. VIII, 345.

Il faut surseoir les suites de la procédure. II, 530.

c. *Verbe neutre employé comme verbe réfléchi :*

Pour votre pâté de perdrix, M^me^ Denis et les dames s'en sont crevées. XVIII, 354.

d. *Verbe réfléchi employé comme verbe neutre, ou actif :*

Je l'ai fait *désister* de ses prétentions. VIII, 492.

Le roi ne se servira pas de son pouvoir pour *expatrier* un malade. XIV, 77.

C'est ce chef-d'œuvre qui a *extasié* votre parlement. XVI, 233.

4. *Concordance des temps et des modes :*

Sur la concordance des temps, Voltaire est, en général, très régulier. Il ajoute même aux règles françaises des concordances par attraction qui rappellent le latin :

Il se pourra que sa réponse tardera un peu de temps. VIII, 85.

On ne *dira* plus que la figure du monde passe : vous l'*aurez* fixée pour jamais. IV, 335. — Cela veut dire : vous l'*avez* fixée.

Voltaire pousse même trop loin sa régularité, au goût actuel, qui n'aime pas (on ne sait du reste trop pourquoi) les imparfaits du subjonctif :

J'aimerais mieux que vous dépensassiez... I, 166.

Je craignais que vous ne vous souciassiez guère d'y régner. V, 523.

Je voudrais que les Anglais fissent une descente à Toulon, pour que vous les traitassiez comme on vient de les traiter à Philadelphie. VI, 545.

Il faudrait, avant que je mourusse, que j'enterrasse Crébillon. XV, 321.

Ne serait-il pas amusant que je vous envoyasse l'ouvrage cartonné, que vous me le renvoyassiez apostillé, et que toutes les semaines vous vissiez les changements en bien et en mal ? X, 4.

Il est presque trop correct ; il a l'air de s'appliquer, comme un puriste de bas étage. En quatre lignes on trouve trois de ces formes devenues pédantes : « Je voudrais que vous en jugeassiez... Il faudrait que je vous procurasse ce petit amusement... Mon idée serait que vous priassiez Lekain de venir souper. » XVI, 193.

Pourtant il manque, au moins deux fois, à cette règle de la concordance au début d'une phrase, et il se corrige à la fin :

Il *n'était* donc pas vrai que Gravelot *ait fait* sept dessins comme il le *disait*. Bengesco, p. 305.

Il *serait* bien nécessaire que vous *présidiez* à l'impression, et que l'on vous *envoyât* au moins les secondes épreuves. XVIII, 468.

On trouve chez lui : 1° le présent avec l'imparfait :

Si on *s'obstinait* à reconnaître l'Inquisition dans le tribunal des prêtres païens, je n'y vois aucun mal. XIV, 324.

2° Le présent avec le futur :

Ceux qui voudront me venir voir peuvent entrer librement. Foulet, p. 20.

3° Le parfait indéfini de l'indicatif avec le plus-que-parfait du subjonctif :

Qu'il *eût voulu* épouser une chrétienne, qu'il *l'eût égorgée*, voilà ce qui *n'a* jamais *été imaginé* de son temps. III, 240.

5. *Emploi des modes.*

Indicatif pour le subjonctif :

C'est le seul parti qu'il y *a* à prendre. I, 22.

Je conçois que vous *avez* des affaires. XV, 53.

Ne croyez pas que je *suis* paresseux. XI, 151.

Il serait bien étonné que le blé coûte quarante francs le setier, et qu'on n'y *met* point d'ordre. XII, 451.

C'est dommage que l'abbé d'Olivet ne se *trouva* pas là. XI, 485.

Il faut bien que je sois difficile aussi, tout facile que Dieu *m'a fait*. Bengesco, p. 316.

Je ne crois point ce que j'ai lu dans une gazette, que des canonniers français *sont allés* servir dans l'armé ottomane. XIV, 244.

J'attends de vôtre amitié que vous *m'informerez*. I, 214.

Indicatif pour le participe :

Attaquer tout le clergé avec la même violence que Pascal *tombait* sur les jésuites. XVII, 91. — Maintenant on dirait plutôt : *tombant*.

Conditionnel pour le futur :

Que *deviendrait-on* si on perd son temps ? IX, 475.

Impératif pris comme substantif :

Tous les *maudissons* qu'ils me donnent. I, 433.

Subjonctif pour l'indicatif :

S'il sent qu'il se *soit* trompé, il doit réparer son injustice. XII, 84.

Il me semble très probable que la fille *soit* tombée dans cette fosse. XV, 580.

Je croyais, quand je vous ai parlé de Menzicof, qu'on le *jouât* déjà. XVII, 430.

Subjonctif pour le conditionnel :

Est-ce qu'il y aurait des gens qui y *crussent*. X, 331.

Infinitif pris conme substantif :

Elle n'entend point le raisonner. X, 65.

Il y a du raisonner. XI, 264.

Voltaire ne se pique pas d'un purisme rigoureux pour la concordance des modes; il écrit par exemple :

Est-il vrai qu'on *s'est avisé* de persécuter le livre et l'auteur, *qu'on ait déchaîné* le Châtelet contre lui ? XVII, 517.

La correction grammaticale exigeait : *qu'on a déchaîné* ; mais la phrase de Voltaire est trop vivante pour être étroitement régulière.

6. *Verbes auxiliaires.*

Il est rare que les auxiliaires soient explétifs, dans cette langue si concise. Je n'en connais que deux cas :

Homme d'esprit et de probité, comme tous les Tronchin *le sont.* x, 244.

Il est triste que l'ouvrage soit depuis longtemps imprimé d'une façon et *soit* représenté d'une autre. xviii, 416.

C'est l'ellipse que préfère Voltaire, même au risque de devenir obscur :

N'étant pas mal auprès de la reine, — très bien avec M^me^ de Prie. i, 149.

La suppression de *étant* fait croire un instant qu'il a voulu dire : « n'étant pas très bien avec M^me^ de Prie ».

Emploi de avoir *pour* être.

J'ai resté. xi, 237.

Mon exemplaire a resté un an en Russie. viii, 498.

Les accusés n'auraient pas resté vingt-quatre heures en prison en Angleterre. xiii, 551.

Vous avez encore retourné chez ce Saint-Hyacinthe. iii, 223.

*Emploi d'*être *pour* avoir.

Tout commerce est cessé. xii, 558.

Il semble que tous les personnages *soient hâtés* d'aller (v, 91), pour *aient hâte.*

7. *Le participe.*

Voltaire fait à l'occasion l'accord en genre et en nombre :

Les lettres arrivantes de Genève. xi, 540.

Une lettre agréable ou ennuyante. i, 4.

Cette lâcheté insultante à la nature humaine. xv, 117.

Participe présent pris substantivement.

J'écris au souscrivant. xv, 175.

La faculté digérante me quitte, et par conséquent la faculté pensante : il me reste *l'aimante.* xv, 273.

En volant, pour *au vol* :

> Ce sont des oiseaux que chacun tire en volant. xiii, 402.
>
> Si nous étions oiseaux, on s'amuserait à nous tirer en volant. xv, 246.

Participe présent pris adjectivement.

Nemours n'est pas si grand, si intéressant, si *occupant le théâtre*, que son emporté de frère. i, 397.

Participe présent pris adverbialement.

Tout courant, pour *couramment* :

Avez-vous lu le livre de Necker? L'avez-vous entendu tout courant? XVII, 257.

Si vous l'avez lu, l'avez-vous entendu tout courant? XVII, 305.

Participe passé.

Votre terre doit être une terre bénite. I, 445.

Je meurs aboyé par les dogues. XVIII, 223.

A remarquer encore un latinisme, une sorte d'ablatif absolu : *Cela fait une fois*, cela est fait pour jamais. III, 120.

VI. — L'ADVERBE.

1. *Adverbe de lieu.*

Y, pour *là* :

J'y enverrai le manuscrit correct. I, 547 (à Amsterdam).

2. *Adverbe de temps.*

Il y a longtemps, pour *depuis longtemps* :

Je sais, il y a longtemps, que vous conduisez cette affaire. IV, 328.

tout au plus tôt, pour *le plus tôt possible* :

Afin que vous sachiez tout au plus tôt. I, 72.

3. *Adverbe de manière.*

sérieusement, pour *au sérieux* :

On a tort de les prendre sérieusement. XV, 204.

Place de l'adverbe.

Dans le style même familier (V, 5). — Voltaire veut dire : même dans le style familier.

En les bien payant. XII, 540.

J'ai bien fait des fautes. I, 161.

4. *Adverbe de quantité.*

aussi, pour *non plus* :

Je ne crois pas *non plus* qu'il me favorise beaucoup ; vous ne croyez pas *aussi* qu'il ait pour moi la plus vive tendresse. XVII, 107.

également, pour *autant de... que de* :

Il y a partout également d'incertitude et de clarté. I, 535.

tout le moins que :

Le roi est à Versailles tout le moins qu'il peut. V, 255.

Place de l'adverbe.

Ce serait le *trop* traiter en cadet de Normandie. Bengesco, p. 308.

5. *Adverbe d'affirmation.*

à la bonne heure que, pour *il est heureux que* :

A la bonne heure que le célèbre Huygens ait tenté... III, 9.

à la bonne heure, pour *j'admets que* :

A la bonne heure qu'on impute à ma vieillesse de plats vers. XIV, 375.

aussi, pour *ainsi* :

Depuis que nous ne nous sommes écrit, j'aurais eu le temps de faire une tragédie et un poème ; *aussi* ai-je fait... I, 449.

6. *Adverbe de négation.*

rien, pour *quoi que ce soit* :

Je n'ai plus assez de santé pour travailler à rien. II, 403.

Rien avec *plus*. *Rien n'est plus* contradictoire dans cette idée (XV, 265), pour *il n'y a plus rien de* :

rien, avec *pas* explétif :

Je ne veux pas donner rien pour rien. I, 309.

Place de la négation.

ne... pas :

Je fais trop de cas du vrai mérite pour *ne faire pas* les avances. Tamizey, p. 5.

Pardonnez-moi de ne vous pas écrire. XI, 149.

C'était vous voler que de ne vous la pas donner. XII, 50.

Je ne veux pas absolument que vous fassiez pour moi la dépense d'un service de porcelaines (IV, 548), pour *je ne veux absolument pas*.

Je n'y perds pas mon temps, si pourtant *c'est ne pas* le perdre que de l'employer à faire des vers (I, 121), pour *ce n'est pas* le perdre.

Où en serais-je si *je n'avais voulu avoir* auprès de vous que le mérite d'une peau douce (I, 123), pour *si j'avais voulu n'avoir*.

Ellipse d'une négation.

ne : Périssent les lois de Kepler, plutôt qu'il — me soit reproché... II, 532.

Il n'y a pas jusqu'au plus petit marquis qui — se mêle de vouloir que j'aille à la messe. I, 443.

Je ne crois pas que cela soit imprimé, ni — doive l'être. II, 343.

pas : Votre estampe me fait regretter de n'être — à portée de voir le tableau. XVII, 190.

Deux négations valant plus qu'une affirmation :

Ne croyez pas que je ne hasarderai pas ma vie pour vous. I, 14.

7. *Adverbe de doute.*

Place de l'adverbe.

peut-être :

Peut-être j'aurais des moyens de le porter (XVIII, 450) pour *j'aurais peut-être*, ou *peut-être aurais-je*.

Peut-être j'ai mérité davantage le reproche. V, 357.

Peut-être, à leur retour, ils passeront chez le roi. IV, 517.

Peut-être M. Janel en a fait rire le Roi. IX, 525.

VII. — La préposition.

à, pour *avec* :

Cela ne va pas à mes maximes de tolérance. XV, 170.

A qui a-t-il été confronté? IX, 516.

Il ne faut rien laisser en arrière *à* ceux à qui on veut plaire. V, 79.

Protagoras se marie à M^lle^ de Lespinasse. XII, 240.

Un principe... n'a aucun rapport aux autres propriétés de la matière. I, 565.

à, pour *chez* :

Le secrétaire a fait naître *à* son maître l'envie... IV, 401.

à, pour *contre* :

Les Français marchent à Luc. Caussy, *Revue bleue*, 1910, p. 776.

à, pour *dans* :

Un homme qui tomberait aux disgrâces du roi. IV, 417.

à, pour *de* après un verbe :

Il ne demande pas mieux qu'à se dédire. I, 291.

On sera bien embarrassé à deviner. VI, 511.

Les étrangers s'empressent à envoyer leurs enfants. XIV, 563.

C'est à vous, mon cher enfant, *à* conduire cette affaire. I, 194.

Un vieillard forcé à être sobre. XIV, 166.

Me voilà forcé par vous-même *à* m'exposer à toute la méchanceté. XVIII, 279.

Qu'elle ne se joue pas à moi. XIV, 230.

Ne manquez pas à m'envoyer une autre lettre. I, 20.

Ne manquez pas à le nommer monseigneur. I, 27.

Je ne suis pas obligé à importuner pour avoir du pain. V, 53.

Prenant de l'argent à toute main. XIV, 1.

Je me réserve à t'exprimer toute ma tendresse. I, 12.

à, pour *en* :

Je le servirai à tout ce qu'il voudra. III, 204.

Des parfums que j'ai brûlés à l'honneur de Lefranc. IX, 57.

Nous égorgions des filles et des petits garçons à l'honneur de Teutatès. IX, 105.

Il faut être... bien à la cour, sans en approcher. Caussy, *Revue bleue*, 1910, p. 777.

Dans des cas analogues, Voltaire prend *à* dans le sens du latin, *ad* ou *in*. Cela lui semble une règle supérieure même à l'euphonie ; il mettra, par exemple, sans se soucier de l'hiatus : « Certain évêque alla à la Chine ». XIII, 462.

à, pour *par* :

Le roi de Prusse me prit à force. VI, 123.

On nous laissera manger aux loups. XIV, 174.

à, pour *de la part de* :

C'est pure poltronnerie au prévôt des marchands. XIV, 445.

à, au lieu de *pour* :

Il aurait été mieux sans doute d'attendre *à* la faire représenter que j'en eusse châtié le style. I, 283.

à, pour *sur* :

Les cheveux vous dresseraient à la tête. XII, 441.

Faire dresser les cheveux à la tête. XV, 304.

à, pour *vers* :

Il faut lever les mains au ciel. Caussy, *Correspondant*, 1909, p. 596.

A *explétif*.

Avoir parlé à tout autre qu'*à* eux eût été une infidélité impardonnable. II. 153.

Mlle Clairon faillit *à* faire tomber la pièce. XIII, 121.

Un déluge a failli *à* noyer la fille de M. de Malesherbes, XVII, 423.

Ellipse de a.

Le seul exemple que j'aie remarqué, à cause de sa bizarrerie même, n'est peut-être qu'une faute d'impression :

« Je joins à l'agrément d'avoir un château..., et — celui d'avoir planté des jardins, le plaisir d'être utile. IX, 252.

attendu : Attendu son énorme derrière. XVI, 592.

avec : Je diffère sur tant de points avec le continuateur. II, 563.

La musique mêlée avec la déclamation. XV, 400.

dans, pour *à* :

Ce principe est inhérent dans les corps. I, 565.

dans, pour *avec* :

Payer les Thersite et les Zoïle dans leur propre monnaie. IX. 186.

dans, pour *chez* :

Cette idée est d'autant plus admirable dans vous. III, 273.

J'ai vu le fantôme plus majestueux dans vous que dans Camoëns. XVI, 449.

J'ai pardonné dans d'autres jusqu'à l'ingratitude. XI, 467.

dans, pour *de* :

L'abbé Claustre s'appelle Tartuffe dans son nom de baptême. XIV, 59.

Ils étaient tous dans la bonne foi (III, 331), pour *de bonne foi*.

dans, pour *en* :

Il s'est formé dans moi une âme nouvelle. I, 184.

Vous avez ranimé dans moi cette ancienne idée. I, 475.

L'envie... ne sera bien déterminée dans moi. Tamizey, p. 17.

Vivre avec son ennemi qu'on porte dans soi. Caussy, *Revue bleue*, 1910, p. 741.

Ah ! réprimez dans vous cette ardeur de régner. V, 307.

Ce sera toujours dans vous que sera la ressource de la province. XVII, 551.

Bien savant dans l'histoire (I, 122), pour *en histoire*.

dans, pour *pendant* :

Écrire son *Inès* dans les représentations. I, 143.

dans, au lieu de *pour*, ou *chez* :

C'est déjà le comble de l'ingratitude dans lui. I, 537.

de, pour *à* :

Certaines singularités, comme celle-là, ne peuvent être notées qu'avec une réserve, ou même tout à fait négligées, quand Voltaire pastiche le style d'un ouvrier. Ainsi : « je fais *de* présent une neuvaine. » (XIV, 250.) Cet exemple figure dans une lettre attribuée à un prote, et signée : Guillemet. Cela n'est donc pas de la langue de Voltaire; voici ce qui lui appartient.

1. *Après un substantif.*

Se plaindre de l'infraction *d'*une loi reconnue. XVIII, 449.

Il n'y a pas grand mal *de* me faire le bouc émissaire. XIV, 525.

En réponse *de* votre lettre du 26. VII, 417.

Mon voyage *de* Versailles. I, 138.

2. *Après un verbe.*

Appelant du secours. X, 49.

On doit s'attendre de recevoir le châtiment qu'on mérite. XI, 186.

Je ne m'attendais pas, madame, de voir mon petit hermitage. XI, 320.

Je consens de signer. XV, 90.

Pour n'avoir point cru *d'*enfer du tout. XV, 497.

Mon véritable ouvrage demande d'être remanié. Caussy, *Revue*, 1909, p. 806.

J'échappais à peine d'une maladie qui n'épargne guère. XVI, 327.
On me force enfin de m'appliquer. II, 75.
Hasardez de venir à Ferney. XVI, 415.
En obligeant les juges de Toulouse *d'*envoyer la procédure. X, 225.
Occupé de ma ruine. VIII, 94.
L'arrêt ne passa que de deux voix. XVII, 109.
Ces vers plats se rebondissent *du* voisinage des autres. II, 53.
Je me résous d'y aller. II, 220.
En vous tuant de dire qu'il n'y a pas un mot de vrai. VI, 545.
En se tuant de l'exalter. X, 145.
Un malade qui se tue de travailler pour lui. Caussy, *Revue*, 1909, p. 812.

En employant cette forme, Voltaire obéit certainement à une règle qu'il aime à suivre; en effet, il n'aurait pas, sans cela, écrit la phrase suivante : : « tout mon but est *de* forcer M. le duc *de* Wurtemberg DE mettre *de* l'ordre... » (XIII, 422). Rien qu'à cause des deux *de* qui précèdent et de celui qui suit DE, il aurait dû, pour éviter une répétition, écrire : « *à* mettre de l'ordre ». S'il ne l'a pas fait, c'est donc que la tournure « *de* mettre de l'ordre » lui paraissait s'imposer.

de, pour *dans* :

Je crois la tournure des premiers actes meilleure *de* cette seconde cuvée. II, 178.

de, pour *en* :

Ces messieurs se moquent du monde *de* s'imaginer (I, 63), pour *en s'imaginant*.

de... avec, pour *entre... et* :

Quel rapport *de* ce privilège et *de* ce procès *avec* l'affaire dont il s'agit? II, 88.

de, pour *par* :

Grands ministres, courbés *du* poids des petits soins. III, 448.
Ceux qui sont préposés de Dieu. IV, 426.
Une propriété donnée *de* Dieu à l'être... La pensée peut lui être donnée *de* Dieu. I, 522, 523.
La liberté donnée de Dieu à l'homme. II, 334.
Un attribut donné de Dieu seul. II, 525.

Le nombre même de ces derniers exemples ferait supposer que c'est là une expression toute faite, de style religieux.

de, au lieu de *pour* :

C'était un voyage de six lieues *d'*avoir audience d'un procureur. XVIII, 295.
Des propositions téméraires, malsonnantes, offensives *d'*une oreille Welche. XV, 476.

de, pour *sur* :

J'ai été saigné de mon ordonnance. I, 59.

De *explétif, après une préposition*.

Ah! en voici *d'*une bonne! III, 56.

De *explétif après un verbe.*

On compte de nous surprendre ce soir. I, 14.
Des procédures que vous comptez de faire valoir. IX, 480.
Je compte d'avoir l'honneur de vous l'envoyer. X, 125.
Je compte toujours d'écrire. X, 420.
Ils désirent d'entrer dans un corps. I, 295.
Je désire de pouvoir passer. IV, 276.
Un barbouilleur désire d'en écrire un jour les suites. VII, 449.
Le lecteur désirera sans doute de savoir. VIII, 138.
Je désire *d'*avoir l'honneur de vous voir. XII, 201.
Les ruines que vous désirez de voir. XII, 344.
J'ai toujours désiré vainement de voir l'Italie. XIV, 516.
Je désirerais d'être à Paris. XVIII, 299.
J'espère de vous y revoir. I, 59,
L'Académie dont ils espèrent... d'être protégés. I, 295.
Le défendeur espère de retrouver un billet. II, 87.
Vos *Mémoires de Mademoiselle* ne font pas *d'*honneur au style des princesses. I, 194.
Il n'en eût pas fait d'usage. II, 508.
La plupart des hommes n'y font pas d'attention. XII, 442.
Ne vous figurez pas de trouver une maison. IX, 231.
Jugez de tout ce que je vous envoie. II, 14.
Cette canaille juge avec tant d'insolence *de* ce qu'elle n'entend pas. XVII, 37.
Dès que j'aurai fini l'ambigu du dauphin, je vous sers *d'*une fausse Prude. IV, 289.
Je compte troquer avec vous *de* portefeuille. I, 215.

Ellipse de de.

J'ai trente ans — plus que lui. XIV, 111.
Il ne faut pas — lettres inutiles aux hommes en place. IX, 196.
Il s'en faut — beaucoup. XIII, 228, 304; XV, 415.
au dessus de: M. Lefranc a au dessus de moi des talents. I, 558.
devant: Mon métier de maçon va devant celui de plaideur. IX, 314.
à l'égard de, dans le sens de *pour ce qui est de :*

A l'égard de vous envoyer des livres. I, 166. Foulet, p. 78.

en pour *à :*

M. Brosseré, secrétaire des commandements, a quelque voix *en* chapitre (I, 193), pour : *au chapitre.*
Il ne peint qu'en pastel. VII, 350.
Il peint en pastel fort joliment. XI, 442.
En paix et aise (VII, 499), pour : *et à l'aise.*

en pour *avec:*

Les chansons de table qu'il ne faut chanter qu'*en* pointe de vin. XII, 57.

en pour *par de* avec l'article :

Les hommes remplacent *en* vanité ce qui leur manque en éducation. II, 128.

Voltaire transpose parfois une expression toute faite. Ainsi Corneille lui donnant le terme chrétien pour l'amour de Dieu,

Il faut ne rien aimer qu'après lui, qu'*en* lui-même,

Voltaire écrit :

Je vous embrasse *en* Apollon. Tamizey, p. 13.

A noter enfin l'ellipse de cette préposition :

Vous voulez me faire l'honneur de venir dîner — tête à tête avec moi. Tamizey, p. 5.

par pour *à cause de :*

Il y a à La Haye plus de magnificence, par le concours des ambassadeurs. I, 74.

Je les aimais par l'espérance où j'étais qu'ils nous feraient du bien. I, 75.

pour au lieu de *à :*

Une bulle pour laquelle il s'intéressait, II, 241.

M. Devilliers s'intéresse pour lui. III, 206.

Il était destiné pour l'*Encyclopédie*. XI, 361.

Ces remarques pour lesquelles j'ai tant de foi. II, 157.

pour au lieu de *en :*

Pour reconnaissance, il fit un libelle contre moi. Caussy, *Correspondant*, 1911, p. 653.

sur pour *à propos de :*

Prendre toutes les mesures nécessaires sur l'impression de mon poème. I, 74.

Vous me pardonnerez bien de m'être un peu émancipé sur le Saint-Père. I, 446.

Il doit le prévenir sur le dessein de représenter la pièce. XIV, 447.

à travers pour *au milieu de :*

Je crois votre fils tout à travers ces tempêtes. Caussy, *Revue bleue*, 1910, p. 780.

à travers de, même sens :

Il n'y a pas moyen que j'aille me fourrer à travers de leurs tracasseries. XIII, 547.

vis-à-vis pour *devant*.

Vis-à-vis son écritoire. I, 499.

A ce sujet, Voltaire écrit à d'Olivet, le 5 janvier 1767 : « Dites-moi si jamais vous vîtes dans aucun bon auteur de ce grand siècle de Louis XIV le mot de *vis-à-vis* employé une seule fois pour signifier *envers*, etc. » XIII, 11.

VIII. — La conjonction.

autant que..., autant :

Autant que je respecte mon roi, autant je méprise ceux... IV, 212.

avant que de :

Avant que d'être jouée. I, 139.

comme pour *comment :*

Je ne sais plus comme le monde est fait. X, 531.

comment pour *que :*

Il fait valoir si bien ce grand argument que je m'étonne comment vous aviez pu l'éluder. II, 438.

et pour *ainsi qu'à :*

Je vous réitère, et à lui, ma prière. II, 463.

et pour *ni :*

Il n'aura jamais d'autre roi et d'autre maître. XVI, 547.

que pour *à ce que :*

Je ne m'attendais pas *que* jamais votre amitié pût souffrir. I, 141.

Quiconque sait l'histoire de son temps doit s'attendre *qu'*on lui reprochera tout ce qu'il a dit. I, 255.

Nous nous attendons fermement *que* notre armée aura passé le Danube. XV, 213.

que au lieu de *pour que :*

J'insiste qu'on commence le procès. III, 133.

que au lieu de *pourquoi :*

Vous me demandez pourquoi j'écris des fariboles, et *que* je ne puis écrire des choses raisonnables. XVI, 468.

Pourquoi les beaux climats sont-ils des pays d'Inquisition, et *que* le mérite est dans le Nord ? VI, 107.

que pour *sinon :*

Que pourrait-on y apercevoir *que* des hypothèses ? III, 3.

Où devrais-je passer ma vie, que dans la patrie du bon goût ? V, 74.

Qu'a-t-on à faire dans cette courte vie *que* de s'amuser ? XIV, 444.

Ne voir jamais aucun spectacle *que* ceux qui sont embellis par vous. XVI, 370.

A qui m'adresserai-je *qu'*à celui qui a bien voulu... XVIII, 296.

cependant que pour *pendant que :*

Cependant que mes calomniateurs disent que mon ouvrage est impie, le parterre le trouvera peut-être trop sage. Caussy, *Correspondant*, 1911, p. 652.

en cas que pour *si :*

Je n'y veux aller qu'en cas que je sois sûr d'être un peu désiré. I, 139.

de façon que pour *de façon à :*

Je vais arranger mes affaires de façon que je vous reverrai bientôt (I, 223), pour *de façon à vous revoir*.

quoique, avec l'indicatif, au lieu de *et pourtant* :

Ce n'est pas moi qu'il faut obliger, c'est le public, quoique je suis plus reconnaissant qu'il ne l'est d'ordinaire, Caussy, *Correspondant*, 1911, p. 668.

si, avec le conditionnel, pour *en supposant que* :

Si le corps A, n'ayant ici qu'un seul mouvement, serait tombé bien plus bas que B. I, 301.

en tant que pour *tant que* :

Pour la maison que mon âme habite, en tant que j'y logerai, je vous serai tendrement attaché. XVII, 422.

CONCLUSION

Il est d'autant plus légitime d'étudier, même avec minutie, le vocabulaire et la grammaire de Voltaire, que celui-ci s'en serait réjoui vivement, si quelque contemporain lui avait fait, de son vivant, cet honneur.

Voltaire, en effet, est grammairien avec passion. Il est même professeur de grammaire et donne son enseignement avec une satisfaction visible. Mme du Deffant voudrait savoir si une malade peut dire : « j'ai été très mal et je *le* suis encore ». (XVII, 247.) Voltaire traite la question en une vingtaine de lignes, et conclut : « ce *le* est un neutre en cette occasion, comme disent les doctes » (XVII, 262). Il ne dédaigne pas de répondre à un inconnu qui lui avait demandé si *enfiler* est synonyme de *mentir*. (XIV, 551.) Grâce à Voltaire, nous savons la différence qu'il y a entre « faire un trou à la lune » et « emporter le chat ». (XVI, 521.) Il glisse au besoin une leçon de grammaire même à qui ne la lui demande pas, ainsi à Mme de Choiseul.

On ne risque pas de se méprendre en étudiant Voltaire philologue, et l'on peut ensuite parler de Voltaire écrivain avec plus de précision.

Ce qui domine, ce me semble, la question, c'est le nombre prodigieux des lettres qu'il envoie chaque jour. Le 24 juillet 1734, il écrit à Formont, en vers d'abord, puis il continue en prose, se déclarant fatigué, car voilà sa trentième lettre de la journée ! (I, 443.) De là, peut-être, sa tendance à l'ellipse, dans la nécessité où il est d'économiser son temps, presque son papier. Cet esprit, la clarté même, en arrive parfois à l'obscurité, à force de ménager ses mots : « Savez-vous que je perds infiniment *dans* l'impératrice de Russie ? *Vous ne m'en soupçonneriez pas.* » (X, 40.) Voilà un *dans* qui veut dire *à la mort de*, et une petite phrase qu'il faut étendre ainsi : — vous ne pouviez soupçonner que j'y perdais tant.

Ce style cursif s'est parfaitement accommodé de la petite proposition courte, qui est la forme la plus naturelle pour ce genre de cor-

respondance. La période est presque complètement absente. On croit en trouver une, de quatorze lignes, au tome II, p. 572 ; si l'on y regarde de près, c'est une réunion de phrases soudées entre elles, plutôt qu'une vraie période. Cinq lignes de Voltaire entre deux points ne font pas une phrase mélodieuse : c'est une série de petites idées en cascade. La conjonction *et* surabonde dans ce genre de fausse période : ainsi, dans la lettre à d'Olivet, du 12 février 1736 :

« M^me^ la marquise du Châtelet me lisait les *Tusculanes* de Cicéron ; *et*, après avoir goûté tous les charmes de cette belle latinité, elle examinait votre traduction *et* s'étonnait d'avoir du plaisir en français.

« Il est vrai qu'en admirant l'éloquence de ce grand homme, cette beauté de génie, *et* ce caractère vrai de vertu *et* d'élévation qui règne dans cet ouvrage, *et* qui échauffe le cœur sans briller d'un vif éclat ; après, dis-je, avoir rendu justice à cette belle âme de Cicéron *et* au mérite comme à la difficulté d'une traduction si noble, elle ne pouvait s'empêcher de plaindre le siècle des Cicéron, des Lucrèce, des Hortensius, des Varron, d'avoir une physique si fausse *et* si méprisable ; *et* malheureusement ils raisonnaient en métaphysique aussi faussement qu'en physique ». (II, 29.)

Si parfois, s'échauffant sur un sujet qui lui est très cher, Voltaire commence réellement une période, il ne sait pas la mener jusqu'à son point culminant, l'effet final : sa période se casse le nez juste à la fin. Il écrit à Damilaville, le 8 février 1768 :

« Tandis que je bâtis une église où le service divin se fait avec autant d'édification qu'en aucun lieu du monde ;

« Tandis que ma maison est réglée comme un couvent, et que les pauvres y sont plus soulagés qu'en aucun couvent que ce puisse être ;

« Tandis que je consume le peu de force qui me reste à ériger à ma patrie un monument glorieux en augmentant de plus d'un tiers le Siècle de Louis XIV, et que je passe les derniers de mes jours à chercher des éclaircissements de tous côtés pour embellir, si je puis, ce siècle mémorable,

On me fait auteur de cent brochures, dont quelquefois je n'ai pas la moindre connaissance ». (XIII, 525.)

Il y a encore d'autres défauts dans son style ; je remarque, surtout à ses débuts, une certaine lourdeur de syntaxe qui doit procéder, en partie, de ses longues études de latin ; il s'en débarrasse assez vite. Sa dernière lettre d'écolier, du 6 août 1711, à son camarade Fyot de la Marche, est lente, pesante. Sa première lettre à Pimpette, en 1713, est d'un style alerte, vif, dégagé. C'est déjà tout Voltaire. (I, 809.)

Mais le défaut du début reparaît encore par instants, comme si Voltaire avait encore de temps en temps des crises de son ancien latinisme. A certains moments même il se néglige de façon singulière ; qui croirait que ceci est du Voltaire ? « *Elle* est venue dans ce moment que je recevais une lettre d'*elle* par *laquelle elle* me mandait qu'*elle*

ne viendrait pas sitôt. » (I, 453.) Flaubert, en tombant sur cette phrase, eût grincé des dents !

Même dans la maturité, dans la période de perfection, il y a des inadvertances qui vont jusqu'au contresens. Il s'apprête à partir pour Berlin ; la duchesse du Maine voudrait le retenir ; il lui répond, un peu trop vite : « Ce voyage est devenu indispensable, et ce n'est que parce qu'il est devoir que je *n'ose* résister à vos bontés, à vos raisons et à mon cœur. (V, 135.) Voltaire voulait dire, « que j'ose », mais sa plume a couru plus vite que sa pensée. C'est dans ces jours-là qu'il lui arrive de travailler pour son sottisier : « La plupart des articles étaient destinés à l'*Encyclopédie* par quelques gens de lettres, dont les originaux sont encore entre les mains de Briasson. » (XI, 391.) C'est négligé. Du reste, Voltaire aime assez la négligence, dans certains cas ; il la réclame de ses correspondants intimes, par exemple de Thieriot :

« Écrivez-moi sans soin, sans peine, sans effort, comme on parle à son ami. » (II, 135.)

Ses lettres à lui ne sont pas toutes écrites de la même encre. Il faut distinguer des missives familières les manifestes littéraires ou philosophiques qui s'adressent au public plutôt qu'au correspondant. Mais cette différence n'est que de forme. Au fond, toutes obéissent au même principe : il ne faut jamais faire une lettre pour le simple plaisir d'écrire. Il faut écrire, d'abord pour apprendre à penser. C'est ce qu'il expose au marquis d'Argens, le 10 décembre 1736 : « L'habitude que vous avez prise de bonne heure de mettre vos pensées par écrit est excellente pour fortifier son jugement et ses connaissances. Quand on ne réfléchit que pour soi, et comme en passant, on accoutume son esprit à je ne sais quelle mollesse qui le fait languir à la longue ; mais quand on ose... se recueillir assez pour écrire en philosophe et penser pour soi..., on acquiert bientôt une force de génie qui met au-dessus des autres hommes. » (II, 187.) Puis, une fois maître de sa forme, il faut l'utiliser, comme une arme ; Voltaire révèle son secret dans une lettre à Vernes, du 25 avril 1767 : « Jean-Jacques n'écrit que pour écrire, et moi j'écris pour agir. » (XIII, 237.)

C'est peut-être pour cela que le style de Voltaire est des moins imagés. Leur rareté redouble même l'effet produit par ces images. Elles n'en paraissent que plus jolies : il écrit à l'abbé Trublet : « Nous étions tous fort peu de chose,... grands compositeurs de riens, pesant gravement des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée. » (IX, 286.)

C'est encore ainsi qu'il faut expliquer ce dédain de l'harmonie dans cette phrase courte et sèche. Celui qui n'écrit que pour agir se préoccupe peu d'euphonie ; il ne craint pas de laisser subsister dans sa prose des cacophonies comme celles-ci :

Votre lettre du 11 auguste, *ou août*, comme disent les barbares. XVII, 360.

C'est bon signe quand un roi et un *simple homme* pensent de même. XV, 154.

Faites donner *à dîner à* Lekain, *tout laid qu'il est.* VII, 218.

Mais ce sont là vétilles de détail. Dans l'ensemble, le style de ces lettres est d'une vivacité, d'une vie singulières. La correspondance de Voltaire, bien plus longue que celle de Mme de Sévigné, est beaucoup plus intéressante, parce qu'elle est plus active, plus pleine de choses. Elle est aussi variée que la mobile physionomie de l'auteur; elle est brillante comme les deux escarboucles que, disait d'Alembert, la nature lui avait données en guise d'yeux. Les sentiments intimes de ce cœur irritable et passionné viennent, des profondeurs de son être, se répandre à la surface de ses phrases. La haine produit chez lui des condensations de pensée, donc de style: il écrit à Berger: « Je vous envoie l'ode *sur l'Ingratitude* ; j'ai dédaigné de parler de Desfontaines : il n'a pas assez illustré ses vices. » (II, 97.) Sa prose, généralement souple, pailletée, devient tout à coup ferme, éloquente, si une forte pensée se présente à lui : il écrit à Berger, le 10 janvier 1736 : « J'ai été... affligé... de la mort de ce pauvre M. de la Clède. Quand je songe au nombre prodigieux de jeunes gens pleins de santé et de vigueur que j'ai enterrés, je me regarde comme un roseau cassé, qui subsiste et végète encore au milieu de cent chênes abattus autour de lui. » (II, 4.)

Il y a dans cette image un peu de joie égoïste. Ses défauts de cœur deviennent des défauts de forme. Son style, si clair, s'obscurcit quand il ment.

Après avoir si souvent attaqué le Parlement de Toulouse à propos des Calas et des Sirven, il écrit à l'abbé Audra qu'il songe à aller voir les conseillers chez eux : « Je me flatte que les magistrats me verraient avec bonté, et qu'ils me verraient avec d'autant moins mauvais gré d'avoir pris si hautement le parti des Calas, que j'ai toujours marqué dans mes démarches le plus profond respect pour le Parlement, et que je n'ai imputé l'horreur de cette catastrophe qu'au fanatisme dont le peuple était enivré. » (XIV, 436.)

On le voit : en même temps que sa véracité s'obscurcit, sa phrase s'embrume. Par contre, là où n'apparaissent que ses qualités intellectuelles, il atteint à la perfection du style et s'y maintient sans effort. Chez cet homme si poli, une forme légère et simple recouvre un fonds exquis d'urbanité. Le 9 décembre 1774, à quatre-vingts ans, il écrit au comte de Medini, qui avait translaté la *Henriade* en vers italiens : « Votre poème n'est pas une traduction, dont il n'a ni la raideur ni la faiblesse : il est écrit d'un bout à l'autre avec cette élégance facile qui n'appartient qu'au génie. Je suis persuadé qu'en lisant votre *Henriade* et la mienne on croira que je suis le traducteur. » (XVII. 153.)

Jeune, il a des sourires qui se muent en versiculets délicieux ; du château de Sully, en 1716, il écrit à l'abbé de Bussy ce couplet dont la

grâce ne se peut analyser, mais sous le charme duquel je laisserai le lecteur :

Rendez-nous donc votre présence,
Galant prieur de Trigolet,
Très aimable et très frivolet ;
Venez voir votre humble valet
Dans le palais de la Constance.
Les Grâces, avec complaisance,
Vous suivront en petit collet,
Et moi, leur serviteur follet,
J'ébaudirai Votre Excellence
Par des airs de mon flageolet,
Dont l'Amour marque la cadence
En faisant des pas de ballet. (I, 39.)

Maurice Souriau.

COMPTES RENDUS

VICTOR HUGO. *La Légende des Siècles*, nouvelle édition publiée d'après les manuscrits et les éditions originales, avec des variantes, une introduction, des notices et des notes, par PAUL BERRET (Collection des *Grands Écrivains de la France*, deuxième série), 2 vol. in-8° de (ensemble) CXL-864 pages, Paris (Librairie Hachette), 1920, 60 francs.

Il y avait quelque péril, après cette édition des *Premières méditations* de Lamartine par laquelle M. Gustave Lanson inaugurait, il y a cinq ans, la deuxième série des *Grands Écrivains de la France*, à se charger de la publication qui devait faire suite à cet éclatant début. On s'accordera, sans aucun doute, à juger que M. Paul Berret s'est acquitté dignement de cette tâche difficile et que son édition de *la Légende des Siècles* (la première *Légende*, celle de 1859) fait honneur à la collection dans laquelle elle prend place.

Il est vrai qu'il était particulièrement désigné pour l'entreprendre. Nul n'a perdu le souvenir des deux livres, — ses deux thèses de doctorat, — qu'il consacra naguère à étudier, d'une part, « le Moyen âge européen dans *la Légende des Siècles* et les sources de Victor Hugo », d'autre part, « la philosophie de Victor Hugo en 1854-1859, et deux mythes de *la Légende des Siècles*, *le Satyre* et *Pleine mer-Pleinciel* ». On leur avait, non sans raison peut-être, reproché quelque dureté dans les jugements. Mais le travail était solide : il est devenu le ferme fondement de l'édition nouvelle, qui lui emprunte sa documentation, dans les parties communes, et partout son excellente méthode. A mesure, d'ailleurs, que son commerce avec l'œuvre d'Hugo se prolongeait, M. Berret se laissait de plus en plus séduire à cette magie de l'art et du génie contre laquelle il semblait, par scrupule d'érudit et pour ne pas s'en laisser éblouir, s'être défendu au cours de son travail d'autrefois. Des thèses à l'édition, la probité du travailleur est demeurée la même ; mais le sentiment de la beauté a repris son empire sur le lettré et l'homme de goût. « Pour nous, écrit-il à la fin de son *Introduction*, qui, dans cette édition, avons eu l'obligation de signaler les erreurs de détail commises par le poète, nous sortons d'une étude minutieuse de son texte plus pleins d'admiration pour l'extraordinaire puissance de ses facultés d'invention, de composition et d'expression poétiques. » Bel hommage, qui, sans palinodie, remet toutes choses au point.

Le texte de la nouvelle édition est celui de la première (Paris, 1859), le seul dont on puisse assurer que le poète ait surveillé l'impression : aussi bien les éditions suivantes, réserve faite de quelques fautes évidentes de typographie, se sont-elles bornées à la reproduire. Les variantes ne seront donc pas ici autre chose que les leçons des manuscrits, chaque fois qu'elles diffèrent du texte définitif, et, comme l'éditeur a eu soin de les recueillir toutes, y compris les essais successifs d'Hugo pour un vers, un hémistiche, un mot, nous sommes vraiment introduits dans le travail du poète à la recherche de l'expression la plus parfaite de sa pensée, parfois même dans le travail de sa composition.

Quant à la conception du livre, à l'invention des sujets, à la disposition des

parties, c'est par l'*Introduction* et les notices que nous en pouvons suivre l'histoire. L'*Introduction* paraît définitive : à cette étude si précise et si parfaitement documentée des circonstances qui favorisèrent la naissance de la *Légende*, ou qui en font comprendre l'inspiration générale, il n'est pas probable que rien d'essentiel puisse désormais être ajouté. A cette histoire du livre, M. Berret a joint, d'ailleurs, une sorte d'histoire de la renommée du livre, en réimprimant les « jugements » dont il fut l'objet à son apparition, et depuis, jusqu'à l'époque de la publication de la seconde série de *la Légende* (1877)[1]. C'est ce qu'avait fait M. Lanson pour les *Méditations* de Lamartine, et l'exemple était bon à suivre, encore que cette « histoire par les textes » dût nécessairement être, cette fois, moins abondante, et aussi moins significative, tant il entra dans les jugements de la première heure, les plus nombreux de beaucoup [2], de passions diverses et de sévérités que n'expliquent pas seulement des raisons littéraires.

Nous ne louerons pas moins les notices et les notes, si denses, si pleines de choses et si dépouillées d'inutilités, qui sont consacrées à chacun des poèmes de *la Légende*. Onze d'entre eux avaient déjà été étudiés par M. Berret dans ses deux thèses ; mais les notices mêmes qui les concernent ont profité de ce qui a pu, à leur sujet, se découvrir dans les dernières années : c'est ainsi que l'histoire du *Sultan Mourad*, par exemple, s'enrichit d'une source signalée par M. Baldensperger et d'une curieuse et instructive anecdote contée par Mlle Vacaresco. Mais surtout notons que plus de vingt de ces études particulières sont ici entièrement nouvelles : ce sont celles qui sont relatives à l'antiquité biblique (*D'Eve à Jésus*), à la « Décadence de Rome », à Mahomet (*l'Islam*), à la fin du XVIe siècle, au XVIIe, au XIXe (*Maintenant*) et à la pièce apocalyptique qui clôt le livre, *la Trompette du jugement*. Certaines de ces notices, quoique l'auteur reste partout fidèle à son point de vue tout objectif et à son seul dessein, qui est d'expliquer la genèse et de retrouver les sources des poèmes, nous aident, par là même, mieux que toutes les dissertations critiques, à pénétrer l'originalité artistique du poète : telles, entre plusieurs, la notice de *la Rose de l'Infante* ou celle de ce *Booz endormi*, dont il est moins difficile de ressentir que de définir l'essentielle beauté en distinguant délicatement, comme l'a fait M. Berret, les traits par lesquels il se rapproche du texte biblique ou s'affranchit de son inspiration [3].

On sera également reconnaissant à M. Berret, dans tous les cas où l'on peut assigner aux poèmes d'Hugo une source principale, d'avoir joint à ses notices ces textes avec lesquels la comparaison s'impose et qu'il n'est pas toujours

1. A partir de cette époque, en effet, les jugements des critiques sont, en général, relatifs à l'ensemble de l'œuvre ; les articles, chapitres ou fragments de chapitres spécialement consacrés à la première série deviennent rares : M. Berret a pu cependant en citer trois.

2. Dix-huit de la fin de septembre 1859 (le livre a paru le 26) au 1er janvier 1860 ; sept de 1860 à 1863 ; un (*Leconte de Lisle*) en 1864 ; un (*Théophile Gautier*) en 1868 ; un en 1869 ; un en 1874.

3. Peut-être eût-on pu attacher un peu plus de sens au songe prophétique de Booz, qui recèle dans son obscurité tout l'avenir messianique, et par là s'accorde si bien avec l'inspiration générale de *la Légende* : les derniers versets de *Ruth* rejoignent les chapitres généalogiques de saint Mathieu et de saint Luc.

> Booz ne savait pas qu'une femme était là,
> Et Ruth ne savait pas ce que Dieu voulait d'elle.

On pourrait aussi, semble-t-il, noter la manière toute libre et personnelle dont Hugo utilise les souvenirs qui flottent dans son esprit, à propos des vers 19-24 et 51-52. Le premier développement, qui oppose le vieillard au jeune homme, est tout entier de lui ; mais la comparaison lui est suggérée par *Ruth* (III, 10). De même, il y a dans l'allure des beaux vers 51-52 comme un souvenir, à peine conscient sans doute, assez sensible cependant, du magnifique verset *Ps.* XVIII, 6.

aisé de se procurer : les articles de Jubinal, pour *le Mariage de Roland* et *Aymerillot* ; le conte des *Balances*, pour *Sultan Mourad* ; la conclusion du *Rhin* et le fragment de Davity d'où provient le développement sur l'Armada dans *la Rose de l'Infante* ; *les Enfants de la morte* de Charles Lafont, pour *les Pauvres gens*.

Au reste, M. Berret est un guide qui inspire confiance. Il en a lui-même, en marquant sobrement, dans une note de son édition [1], les défauts d'une méthode qui n'est pas la sienne, très bien fait comprendre la raison : c'est qu'il se limite rigoureusement, dans sa recherche des sources, non pas aux livres qui peuvent en effet être consultés sur les sujets traités par Hugo, mais à ceux qu'en fait il a lus ou qu'il a pu lire, les ayant eus entre les mains. Des listes qu'il a ainsi établies on ne retranchera guère, et on n'y ajoutera pas beaucoup [2].

La Légende des Siècles n'est pas seulement l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de la poésie française moderne ; c'en est, par la richesse incomparable de l'art, par l'éclat et la diversité d'une érudition superficielle, mais prestigieuse, l'un des plus séduisants, et aussi l'un des plus difficiles, l'un de ceux qui, pour être vraiment compris, peuvent le moins se passer d'un commentaire précis et savant. Ce n'est donc pas seulement aux hommes d'étude, c'est à tous les amis, Français et étrangers, de la grande poésie française que M. Berret aura rendu service en résolvant pour eux tant de questions autour desquelles s'agaçait la curiosité charmée, mais impuissante, du lecteur. Mais ce service même lui crée un devoir, celui de compléter son œuvre. Son *Moyen âge européen* embrassait l'étude des trois séries de *la Légende des Siècles :* il vient de nous donner l'édition de la première ; le succès de cette heureuse entreprise le déterminera, nous n'en doutons pas, à nous donner celle de la seconde et de la troisième [3].

ALBERT CAHEN.

1 Voir, au tome II, la note 2 de la page 405.

2. A moins d'une preuve positive, il reste difficile de croire à la parenté de la dernière partie du *Satyre* (vers 682 et suiv.) et de la célèbre fiction du chapitre XXXII des *Bijoux indiscrets* de Diderot. L'agrandissement subit et démesuré d'un être surnaturel est un lieu commun de la littérature légendaire, que Victor Hugo devait connaître, comme nous le connaissons tous, sans qu'il soit besoin peut-être d'alléguer à ce sujet aucune source précise : c'est cette conception traditionnelle qu'il reprend en l'adaptant à son dessein philosophique. Celle de Diderot est toute différente : sa personnification de l'*Expérience*, avec ses accroissements successifs, est à peine plus qu'une figure de langage par laquelle il traduit cette vérité quasi mathématique, que le domaine de la science positive s'accroît à mesure que les expériences s'ajoutent aux expériences. — C'est également un thème qui fut sans doute souvent exploité dans la littérature chevaleresque, que celui du chevalier arrachant un arbre pour lutter contre ses adversaires. Cervantès le rappelle dans un amusant chapitre de *Don Quichotte* (I, VIII), dont il n'est pas invraisemblable qu'Hugo ait pu se souvenir, et peut-être pourrait-on joindre l'indication de ce texte à celle du *Roland furieux* pour la source du vers 127 du *Mariage de Roland*. — Une dernière vétille : c'est très justement qu'on allègue, dans la notice sur la *Rose de l'Infante*, la pièce de Scribe *Ne touchez pas à la reine*, qui est de 1847, pour témoigner de la popularité des récits, — exacts ou légendaires, — auxquels font allusion les vers 51-56 du poème de Victor Hugo. Mais cette pièce n'est pas un « vaudeville ». Ce fut un des succès de l'ancien opéra-comique à la manière de Scribe et d'Auber. La musique était d'un compositeur qui eut son heure de notoriété, et qui dirigea, à Marseille, une fabrique de pianos assez renommée, Xavier Boisselot.

3. En attendant, il n'est pas superflu de mentionner que la publication même dont nous rendons compte dans le présent article est dès maintenant épuisée : M. Berret en prépare un second tirage.

W. DE LERBER. **L'Influence de Clément Marot aux XVII^e et XVIII^e siècles.** *Lausanne, Haeschel-Dufey. Paris, Champion*, 1920. 1 vol. in-8° de XV-128 p.

C'est une très bonne thèse, si l'on conçoit les thèses sur le modèle de celles que les universités allemandes ont mises à la mode, même en dehors de l'Allemagne (M. de Lerber a passé la sienne à Fribourg, en Suisse). L'auteur a étudié son sujet avec méthode, conscience et intelligence. Il fait l'histoire de la réputation de Marot par les éditions de ses œuvres et les jugements critiques ; puis il étudie son influence, ce que les poètes du XVII^e et du XVIII^e siècles lui empruntent. Il aboutit à des conclusions qui sont exactes et solidement justifiées. On a ignoré ce que l'on pourrait appeler la « grande poésie » de Marot, notamment ses psaumes. Par contre, Marot a fixé pour plus de deux siècles le genre de l'épigramme. Il a maintenu, malgré les dédains classiques pour la poésie « gauloise », d'anciens genres, tels que le rondeau, la ballade. Enfin, il a créé un style, qui n'est pas le sien, mais qui s'inspire de lui : le style marotique. Pour le fond, l'influence de Marot est médiocre. Il est le modèle du « badinage ». Il est le « gentil poète ». C'est à lui que l'on songe lorsqu'il faut s'amuser des choses et ne pas songer aux pensées profondes. Il oppose aux « grands sujets » et à la majesté du Parnasse l'agrément des « pièces fugitives » et la bonne humeur des propos aimables. Dans l'ensemble, ce sont là des vues justes et qui ont leur prix.

Mais elles ne sont pas complètes ; elles ne sont peut-être pas même l'essentiel. Et c'est là l'inconvénient de ces thèses à la mode allemande. Quand elles ne sont plus du tout, comme celle de M. de Lerber, l'œuvre d'un étudiant, elles mènent un sujet assez loin pour qu'il semble épuisé. Mais comme elles ne sont pas non plus l'œuvre de longues années, ainsi que nos thèses françaises, elles sont nécessairement incomplètes et, par endroits, superficielles. M. de Lerber n'a pas poussé ses enquêtes aussi loin qu'il était possible. Il aurait trouvé des imitations marotiques, par exemple, chez Roy, Gentil Bernard, l'abbé de Villiers, l'abbé Le Monnier, etc... Son dépouillement des périodiques est très incomplet. On pourrait accroître aisément la liste de ses jugements. (Je ne cite qu'un article important : *De l'usage où on est aujourd'hui d'écrire dans le style marotique* dans le *Nouveau choix de pièces de poésie*, La Haye, 1715.) Il est manifeste également que la science de M. de Lerber est parfois un peu neuve. Il imprime « de Castres » pour Sabatier (de Castres), « Iraïlh », pour « Irailh ». Le P. Rapin, mort en 1683, n'est pas un critique du XVIII^e siècle, bien que ses *Réflexions sur la poésie* aient été réimprimées au moins deux fois au XVIII^e siècle, etc., etc...

Mais tout cela n'est rien. Et dans un sujet aussi vaste, demandant des enquêtes aussi minutieuses, il serait vain de demander à l'historien d'être complet. S'il manque à M. de Lerber certains documents, il lui manque surtout, non pas des idées, mais certaines idées. Il n'a pas su rattacher son étude de l'influence de Marot à ces grandes raisons d'ensemble, dont il faut se défier sans doute, mais dont certaines sont maintenant, pour l'histoire littéraire, très assurées. Ce défaut se marque même dans la forme de son livre. On a constamment l'impression que des fiches se juxtaposent et qu'il énumère : un jugement après un jugement, un poète après un poète. Une grande question devait dominer toute l'étude. Marot est imité par des précieux comme Voiture, des philosophes comme Voltaire, et des âmes sensibles comme Berquin. Les esprits et même les générations les plus différents communient dans le même culte. C'est un accord singulier, et qu'il faut expliquer. Marot est un des rares auteurs qui ont résisté aux « révolutions du goût ». Par quelle puissance, puisque ce n'est pas par celle du génie, qu'il n'a pas !

Je ne me charge pas de résoudre le problème. J'indique seulement quelques directions. Il y a toujours eu, dans l'esprit français, un goût de la bonhomie

railleuse et d'une candeur un peu subtile. C'est là ce que Marot représente, le plus clairement. Et M. de Lerber en dit quelque chose. Par surcroît, depuis Malherbe et Vaugelas, et jusque vers 1750, il y a un souci d'épurer la langue de ses archaïsmes comme de ses grossièretés, mais en même temps de l'alléger. Le style marotique, parce qu'il est elliptique et alerte, a trouvé grâce devant ceux qui combattaient le « vieux langage ». Enfin, vers 1750 et surtout après 1760, viennent des temps où l'on prétend ne plus se soucier ni de l'esprit, ni de l'ironie, ni du style alerte. C'est du cœur, de la passion et de leurs effusions tumultueuses que viennent toutes les beautés de la vie, et de la littérature. Mais les âmes sensibles ont des rêves de pastorale et d'idylle ; elles aspirent à la « naïveté » ; elles s'imaginent qu' « au bon vieux temps » les âmes étaient plus simples et plus aimantes. Marot fait partie du « bon vieux temps ». Il écrit la même langue (on le croit du moins) que les « troubadours ». Il est un peu le contemporain du Petit Jehan de Saintré et de Pierre Le Long et de sa très honorée dame Blanche Bazu. Ainsi le « goût troubadour » et des romances naïves rend à Marot ce que la défiance de l'esprit et le mépris de l'ironie risquaient de lui enlever, et l'idyllique Berquin prolonge le joyeux Piron.

Dans le détail d'ailleurs, sur le caractère de l'œuvre de Marot, sur le « marotisme » de Voiture, La Fontaine, etc., M. de Lerber développe des idées justes et pénétrantes. Souhaitons qu'il reprenne quelque jour son étude pour en faire un livre définitif.

D. Mornet.

Alfred Berthier. **Xavier de Maistre.** Étude biographique et littéraire. Nombreux documents rares ou inédits. Deux portraits. *Lyon-Paris, Librairie catholique Emmanuel Vite.* In-8° de xxviii-386 p.

Alfred Berthier. **Autour des grands romantiques : le poète savoyard Jean-Pierre Veyrat, 1810-1844.** Étude biographique et littéraire. Nombreux documents rares ou inédits. Deux portraits. *Paris, Librairie ancienne Honoré Champion,* 1921. In-8° de xxxvi-344 p.

Ces deux volumes sont des thèses soutenues avec succès devant la Faculté des Lettres de l'Université de Grenoble.

Le premier volume est, comme le titre l'indique, une étude d'ensemble sur Xavier de Maistre, la première en date, qui présente ainsi au complet l'analyse biographique et littéraire de l'aimable et caustique auteur. C'est un sujet qui devait tenter l'analyse, et on s'étonne qu'il n'ait pas déjà séduit quelque auteur ; sans doute ne possédait-il pas encore les éléments d'un travail complet et consciencieux. Il les a désormais, grâce à M. Gonzague de Maistre et à M. Charles de Buttet, qui ont rassemblé et mis à la portée de l'étude les détails de cette analyse. Elle est diligente, bien informée et indulgente, comme il convient avec un homme qui fut tout de grâce et d'agrément.

Son histoire est simple et aimable. Xavier est né à Chambéry, le 8 novembre 1763, et il eut pour parrain son frère Joseph, de neuf ans plus âgé. Il s'annonce bien vite comme un duelliste et un aéronaute, fort différent du reste de sa famille, mais curieux par nature et philosophe par nécessité. La nature extérieure le séduisit d'abord par le pittoresque de l'ensemble et la curiosité des détails, mais il ne veut « pas mourir ici comme une huître attachée à son rocher ». C'est ainsi qu'il tenta, sans succès, le 22 avril, un voyage en montgolfière qu'il réalisa brillamment le 5 mai 1784 et dont le prospectus avait paru dès le 1er janvier.

Xavier habita le Piémont de 1784 à 1792, date de l'invasion de la Savoie par

l'armée française, et, après un long séjour dans la vallée d'Aoste, il y revient en 1798, pour en repartir en 1799. C'est à la fin de cette année que la société des émigrés devient suspecte à la France : pour le moment, il est sceptique, tendant au persiflage, à l'ironie qui se contient, à l'humour qui se forme de mille détails, se précisant chaque jour davantage. C'est le moment (1790) de l'histoire du *Voyage*, dont le récit se prend de toutes les teintes de son esprit et passe naturellement du plaisant au grave par de délicates sautes d'inspiration, marquées souvent de mélancolie. Il conte l'histoire du *Lépreux* et écrit l'*Expédition nocturne*, qui, « vu la diversité des circonstances où elle fut écrite, ne pouvait pas être une « suite », un simple développement du *Voyage* : elle en devait différer par le ton et la matière ». Le 4 octobre 1799, il part trouver le général Bagration et l'armée de Souvarof, et la Russie, qui l'avait gagné ainsi à sa cause, le garda plus ou moins volontairement perdant vingt-six ans.

De ces années passées ainsi à l'étranger, nous n'avons pas grand'chose à dire pour l'histoire de Xavier. Seuls, *la Jeune Sibérienne* et *les Prisonniers du Caucase*, qu'il acheva sous ce titre : *les Aventures du major Kascambo* et l'*Histoire véridique de Prascovie Lapoulof*, et qui parurent en 1823, avec l'intitulé qui leur appartient, forment la dernière partie de l'œuvre de Xavier de Maistre et présentent cette œuvre sous le jour qui lui convient, sentimental et converti. Les scrupules de conscience se montrent de plus en plus sous la plume de Xavier de Maistre qui dura longtemps, honorablement fantaisiste et malicieux.

Il revit sa patrie, la Savoie, puis vint en Italie, en France, connut Rodolphe Topffer, dont l'esprit s'apparentait au sien et le rapprochait de lui. Puis il revint en Russie, où il vécut douze ans encore, un peu nostalgique de son ciel natal, dont il sentait chaque jour davantage la mélancolie et le charme. Le portrait qu'en a tracé M. Alfred Berthier est exact et semble complet. Je n'y vois absent que l'étude de M. Théodore Froment sur *Xavier de Maistre et Sainte-Beuve*, dont le nom manque dans son recueil d'articles historiques et littéraires, qui n'est pas sans intérêt. Je regrette également que M. Berthier ait interrompu ses recherches sur la marquise de Barol et Sylvio Pellico : il devait y avoir, j'en suis convaincu, des trouvailles à faire encore sur le délicieux esprit qui a marqué, par sa bonhomie, une place à part dans l'histoire des lettres françaises.

En est-il de même pour *le Poète savoyard Jean-Pierre Veyrat (1810-1844)* ? D'abord il ne vécut que trente-trois ans, et son œuvre n'eut guère le temps de se répandre. Ses satires poétiques, *les Italiennes*, *l'Homme rouge*, ont de la verve, de l'accent ; mais, si elles servent à marquer la physionomie d'une époque, elles ne sauraient mettre en lumière une personnalité nette et déterminée. Ce fut un disciple de Barthélemy, dont la verve était généreuse et patriotique. Cela ne saurait suffire à justifier la réputation de cet esprit loyal et généreux qui eut une action locale sur la Savoie, à titre de souvenir, et ne peut que déterminer la nature de son esprit. A cet exemple, l'enseignement ne saurait nuire et ne peut que servir, pourvu qu'on ne soit tenté de surfaire ni la portée de cette action, ni le sens de cet esprit local.

Paul Bonnefon.

PÉRIODIQUES

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 janvier-15 février 1921 : Paul Ducourtieux, *Les almanachs populaires et les livres de colportage à Limoges.* — Ernest Jovy, *Correspondance de Bossuet.* — M. M. P., *Notes d'un amateur sur les livres illustrés du XVIII^e siècle.* — 15 mars-15 avril : Pierre Villey, *Recherches sur la chronologie des œuvres de Marot* (suite). — Paul Ducourtieux, *Les almanachs populaires et les livres de colportage de Limoges* (suite). — Maurice Henriet, *Thomas et ses amis, lettres inédites* (fin). — D^r Ludovic Bouland, *Marques des livres de J.-P. de Bonnet, Conseil au Parlement de Provence.*

Le Correspondant. — 10 avril : Pierre de Nolhac, *Ronsard humaniste.* I. — Paul Renaudin, *Le poverello du Port-Royal : les tribulations de M. Hamon.* — René Brancour, *Le chansonnier Pierre Dupont : à propos de son centenaire.* — André Pavie, *Le pêcheur de Strasbourg, d'après un manuscrit inédit de Victor Pavie.* — Baron Angot des Rotours, *Sur la tombe de Charles Baudelaire.* — 25 avril : De Lanzac de Laborie, *Le centenaire de Napoléon.* — Pierre de Nolhac, *Ronsard humaniste.* II. — Ernest Daudet, *Souvenirs de mon temps.* II. *Les dernières années de l'Empire.* — Pierre de Quirielle, *Édouard Aynard à la Chambre, de 1893 à 1913.* — Maurice Brillant, *Les œuvres et les hommes.* — 10 mai : Pierre de Nolhac, *Ronsard humaniste.* III (fin). — Frédéric Ozanam, *Les débuts d'Ozanam dans l'Université (1839-1841), lettres inédites à Victor Cousin* (publiées par M. Jean Pommier). — Louis Dimier, *Les rues et monuments de Paris et leur avenir.* — 15 mai : Jacques Nanteuil, *L'inquiétude religieuse chez Albert Samain.* — Ernest Daudet, *Souvenirs de mon temps.* II. *Les dernières années du second Empire.* III. — Henri d'Alméras, *Une querelle sociale : manuels et intellectuels.* — Maurice Brillant, *Les œuvres et les hommes.* — 10 juin : R. P. Lacordaire, *Lettres à deux jeunes Alsaciens-Lorrains, publiées avec un avant-propos par le R. P. Janvier.* — 25 juin : Francis Jammes, *Le tombeau de Jean de La Fontaine, à propos du troisième centenaire de sa naissance.* — De Lanzac de Laborie, *Quarante ans d'épiscopat sous l'ancien régime, la Révolution et le Consulat, le cardinal de Boisgelin, d'après une récente publication.* — Maurice Brillant, *Les œuvres et les hommes.*

Le Figaro. — 2 avril : Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre de la Renaissance, « le Divan noir », pièce en trois actes de M. Edmond Guiraud.* — Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « ... Mais l'art est difficile », par Jacques Boulenger ; « Lamartine », par Marguerite Marie ; « Sainte-Beuve », par Louis-Frédéric Choisy ; « Notes sur Mérimée », par Charles Du-Bos.* — 3 avril : H. C., *Le centenaire de Baudelaire.* — 7 avril : Georges Claretie, *M. Fonson contre la Comédie-Française.* — 8 avril : Maurice Levaillant, *Charles Baudelaire.* — 9 avril : Émile Berr, *La Bibliothèque inutile.* — Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « Isabelle la Grande », par Jane Dieulafoy ; « Romancero moresque », traduction d'Alexandre Arnoux ; « la Réforme en Italie », par E. Rodocanachi ; « Paysages d'Italie », par André Maurel.* — 11 avril : G. C., *A la mémoire de Baudelaire.* — 13 avril : Pierre Soulaine, *Le beau vase fêlé (Baudelaire).* — 14 avril :

Ernest Daudet, *Les faux mémoires du cardinal de Richelieu.* — Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre Édouard-VII, « le Grand Duc », comédie en trois actes de M. Sacha Guitry.* — 15 avril : Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre des Champs-Élysées, « la Rose de Rœsem », évocation romantique de M. Jean Variot.* 16 avril : Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « Marguerite », par Marcel Boulenger ; « la Torture de Bécot », par Louis Codet ; « Tendres stocks », par Paul Morand.* — Isabelle Sandy, *Gascons et gasconismes.* — 17 avril : Régis Gignoux, *Les Premières : Maison de l'Œuvre, « le Pêcheur d'ombres », comédie en quatres actes de M. Jean Sarment.* — 18 avril : Régis Gignoux, *Les Premières : Nouveau-Théâtre, « la Souriante Mme Beudet », tragi-comédie en deux actes de MM. Denys Amiel et André Obey ; « le Sentier secret », pièce en trois actes de M. Auguste Villemot.* — 19 avril : Émile Berr, *Joseph Reinach.* — 20 avril : Régis Gignoux, *Les Premières : Comédie-Française, « le Passé », comédie en quatre actes de M. Georges de Porto-Riche.* — 21 avril : Arsène Alexandre, *Le voyage des « Maîtres d'autrefois ».* — 22 avril : François Porcetton, *A l'Académie Française : réception de M. André Chevrillon.* — 23 avril : Maxime Girard, *Les Premières : théâtre Michel, « Quand le diable y serait », comédie féerique en trois actes de MM. Rip et Gignoux.* — 24 avril : Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « le Génie du Rhin », par Maurice Barrès ; « l'Anthologie littéraire de l'Alsace et de la Lorraine », par A. Van Bever ; « les Sociétés de pensée et la démocratie », par Augustin Cochin ; « les Idées politiques en France au XVIIIe siècle » ; « Alain Fournier », par Edmond Pilon ; « Méditations sur Loti », par Paul Faure.* — Esnest Seillière, *La Confession d'une enfant du siècle* (Mme *Swectchine*). — 2 mai : Gaston Rageot, *La vie des mots.* — 5 mai : Victor Bucaille, *La scène et le dogme : chez M. P. Claudel.* — Régis Gignoux, *Les Premières : Comédie Montaigne, « l'Annonce faite à Marie », mystère en quatre actes, par M. Paul Claudel.* — 8 mai : *Lettres inédites de Ingres à Raoul Rochette.* — Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « les Contrerimes » de P.-J. Toulet ; « le Bûcher secret de Joachim Gasquet ; « la Sirène blessée », par Émile Ripert ; « Ombres sur la paix », par Philippe Dufour ; « Solitude », par Pierre Tournier ; « A l'ombre de la coiffe blanche », par Jules Bernex ; « Napoléon », par G. Lacour-Gayet.* — Régis Gignoux, *Les Premières : Odéon, « les Vestales », par Lucien Descaves ; « Trois bons amis », pièce en trois actes par Eugène Brieux.* — 9 mai : Janville, *Hommage de Paris à Paul Déroulède.* — 11 mai : Victor Bucaille, *Ozanam et Victor Cousin.* — 14 mai : G. T., *Les morts d'hier : M. Jean Aicard.* — Octave Blanchard, *Les fêtes d'Ingres à Rome en 1840, d'après une lettre inédite.* — 15 mai : Marcel Boulenger, *L'étonnant vieillard* (*le comte Greppi*). — Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « Tant pis pour toi », par Gérard d'Houville ; « les Amours de Frêne et de Galeran », par André Mary.* — 19 mai : Ch. Dauzats, *Les deux Académies à Chantilly.* — 20 mai : Antoine, *Le Figaro et le Théâtre libre.* — 22 mai : *Le centenaire de Gustave Flaubert et de Louis Bouilhet.* — Régis Gignoux, *Les Premières : Comédie-Française, « Cléopâtre », drame en cinq actes et six tableaux en vers de M. Ferdinand Hérold.* — 23 mai : *Metz rend hommage à Bossuet ; les discours de M. Barrès.* — Fernand Rigny, *Les mystères de la graphologie.* — Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « L'enfant prodigue du Vésinet », par Tristan Bernard ; « Les bons ménages », par Pierre Valdagne ; « Maria Chappedelaine », par Louis Hémon ; « Ariane », par Étienne Rey.* — 25 mai : Victor Bucaille, *La Semaine des écrivains catholiques.* — 29 mai : Ernest Daudet, *Autour d'un oublié* (*Arsène Houssaye*) ; *Deux lettres de Flaubert.* — Boyer d'Agen, *Le cahier d'Ondine* (*Valmore*). — 30 mai : Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « le Boucher de Verdun », par Henri Dumur ; « Bouffonneries dans la tempête », par Georges Lecomte ; « la Relève du matin », par Henri de Montherlant ; « le Club du bonheur », par F.-G. de Maigret ; « la Juive errante », par Henri Champly ; « Souvenirs de mon commerce », par André Rouveyre ; « Degas », par François Fosca.* — 31 mai : Marcel Boulenger, *Dante homme d'État.* — 3 juin : *Une cérémonie à la Sorbonne ; l'hommage à Dante.* — 5 juin : Jérôme et Jean Tha-

raud, *Une fille de Napoléon.* — 6 juin : Régis Gignoux, *Georges Feydeau.* — Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « Le temps de l'innocence », par Edith Warton ; « les Villes d'or », par Louis Bertrand.* — 9 juin : Robert Dieudonné, *En souvenir de Georges Feydeau.* — 10 juin : Ch. Tardieu, *Le Congrès des écrivains.* — 11 juin : Régis Gignoux, *Les Premières : théâtre du Grand-Guignol, « la Sonate polonaise », drame de M. Marc Daubrive ; « La suite à demain », comédie de M. Jean Bastia ; « Une fille », drame de M. Jean d'Astorg ; « Un réveillon au Père-Lachaise », comédie de MM. Pierre Véber et Henri de Gorsse.* — 12 juin : Maurice Mæterlinck, *Introduction aux Épîtres de Sénèque* (traduction de Pintrel et La Fontaine). — 13 juin : Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « Un drame dans le monde », par Paul Bourget ; « Tibériade », par Gonzague Truc ; « Le livre de Saint-Joseph », par Francis Jammes.* — 16 juin : Achille Richard, *Une visite à d'Annunzio.* — 17 juin : Gilbert Charles, *Exposition romantique.* — 18 juin : Saint-Georges de Bouhélier, *la Leçon d'Ibsen.* — Maurice Levaillant, *Un professeur d'élégance au XVI^e^ siècle* (Giovanni Florio). — 19 juin : Régis Gignoux, *Les Premières : Comédie-Française, « Un ennemi du peuple », pièce en cinq actes d'Ibsen.* — 20 juin : Henri de Régnier, *La Vie littéraire : « la Dernière nuit de Don Juan », par Edmond Rostand ; « Don Juan », par Jean Roc ; « Orphée roi », par Victor Segalen ; « l'Empereur de Chine », par Georges Ribemont-Dessaignes.* — 21 juin : *La retraite de M. Bergson.* — 22 juin : Eugène Montfort, *Les loyers des gens de lettres.* — 25 mars : André Pavie, *Comment fut volé le collier de perles de M^lle^ Mars.* — 26 juin : Régis Gignoux, *Les Premières : Odéon, « le Sursaut », pièce en trois actes de M. Albert Jean ; « la Pie borgne », comédie en un acte de M. René Benjamin.*

Le Gaulois. — 2 avril : Jules Truffier, *Imagerie scénique.* — André-M. de Poncheville, *Jean-Marc Bernard.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Jacques Boulenger, « ... Mais l'art est difficile ».* — 4 avril : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : théâtre Mogador, « Le Petit-Duc », de Meilhac et Halévy, musique de Charles Lecocq.* — 7 avril : Félix Belle, *Beulemans contre Molière.* — 9 avril : Baudelaire, *Lettres inédites.* — Émile Deschamps, *Sur « les Fleurs du Mal », à quelques censeurs.* — Legrand-Chabrier, *Baudelaire parisien.* — Jules Bertaut, *Baudelaire dandy.* — Maurice Wolff, *Baudelaire en Belgique.* — Jean Dornis, *Hommes d'action et de rêve : Alfred Droin.* — 10 avril : François Porché, *Le centenaire de Baudelaire.* — 11 avril : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Renaissance, « le Divan noir », pièce en trois actes de M. Edmond Guiraud ; Comédie-Montaigne, « le Héros et le Soldat », pièce en trois actes de M. Bernard Shaw, traduction de Henriette et Augustin Hamon.* — 12 avril : Alfred Capus, *Une remarque sur Baudelaire.* — 14 avril : Félix Belle, *Beulemans contre Molière : la réponse de la Comédie-Française.* — 16 avril : Comte Joseph de Maistre, *Une lettre inédite.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : M. J.-H. Rosny aîné, « Torches et lumignons, souvenirs de la vie littéraire ».* — 18 avril : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : théâtre Édouard-VII, « le Grand-Duc », comédie en trois actes de M. Sacha Guitry ; théâtre des Champs-Élysées, « la Rose de Roseim », évocation dramatique en quatre actes de M. J. Variot.* — Georges Wulff, *Académie des sciences morales et politiques : Napoléon, membre de l'Institut, Conférence de M. Lacour-Gayet.* — 19 avril : Saint-Réal, *A propos de la reprise du « Passé ».* — 20 avril : Frédéric Masson, *Marie-Louise et Napoléon : de Compiègne à Sainte-Hélène.* — 21 avril : Henri Belle, *Beulemans contre Molière : le jugement.* — 22 avril : Saint-Réal, *Sous la Coupole.* — Georges Wulff, *La réception de M. André Chevrillon par M. Pierre de La Gorce.* — 23 avril : ***, *L'Académicien d'hier* (M. Chevrillon). — Jules Truffier, *Le tri-centenaire de Molière.* — 24 avril : Jean Vivant, *Le chansonnier des « Bœufs »* (*Pierre Dupont*). — 25 avril : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Maison de l'Œuvre, « le Pêcheur d'ombres », pièce en quatre actes de M. Jean Sarment.* — 28 avril : Q. Latouche, *Le sixième centenaire de Dante.* — 29 avril : Lucien Corpechot, *Les lettres du maréchal Lyautey.* — 30 avril : Alfred Capus, *Le Chevaleresque.* —

2 mai : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « le Passé », pièce en quatre actes de M. de Porto-Riche.* — 4 mai : Georges Oudard, *Une soirée chez Dada.* — 7 mai : René Doumic, *Après les fêtes pour Napoléon.* — Louis de Meurville, *L'exposition Ingres.* — *A propos de l'exposition Ingres : lettres inédites.* — 8 mai : comtesse de Noailles, *La mort d'un poète (Joachim Gasquet).* — 9 mai : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Nouveau-Théâtre, « la Souriante Mme Beudet », tragi-comédie en deux actes de MM. Denys Amiel et André Obey ; « le Sentier secret », pièce en trois actes de M. Auguste Villeroy.* — 12 mai : Jacques Brindjont-Offenbach, *Le retour de Chérubin.* — 14 mai : Jules Truffier, *Le jeune auteur de « Pêcheur d'ombres » (Jean Sarment).* — 16 mai : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Théâtre de Paris, « Chérubin », pièce en trois actes et en vers de M. Francis de Croisset ; Odéon, « Trois bons amis », comédie en trois actes de M. Eugène Brieux ; « les Vestales, « comédie en un acte de M. Lucien Descaves.* — 20 mai : Antoine, *Mes souvenirs sur le Théâtre Libre.* — 21 mai : Paul Bourget, *Gustave Flaubert.* — Raoul Viterbo, *Une matinée à l'Opéra-Comique : cinquante-deux ans de théâtre ou la vie d'un acteur (M. Hippolyte Belhomme).* — Gaston Rageot, *Flaubert et les jeunes gens.* — Maurice Wolff, *L'amitié de Flaubert et de Bouilhet.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Gérard d'Houville, « Tant pis pour toi ».* — 22 mai : Frédéric Masson, *Napoléon et le prince de Ligne.* — Georges Drouilly, *Le centenaire de Flaubert et de Bouilhet.* — 23 mai : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : théâtre du Vieux-Colombier, « la Dauphine », pièce en trois actes et en vers de M. François Porché ; théâtre Mogador, « la Petite Fonctionnaire », opérette de M. Xavier Roux, d'après M. Alfred Capus.* — 24 mai : Oscar Havard, *Les mémoires du cardinal de Richelieu.* — 26 mai : Louis Schneider, *A propos des « Troyens » d'Hector Berlioz.* — 28 mai : *Lettre inédite de Flaubert.* — 29 mai : Louis Schneider, *Le centenaire de Napoléon à la Malmaison.* — 30 mai : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, « Cléopâtre », drame en cinq actes et six tableaux, en vers, de M. Ferdinand Hérold.* — 4 juin : Paul Claudel, *« L'homme et son désir ».* — Legrand-Chabrier, *A propos de Jean de Tinan.* — A. de Bersaucourt, *Émile Deschamps.* — Boyer d'Agen, *Louise de La Valière et la sonate de Corelli.* — Jules Truffier, *Curiosités moliéresques.* — 6 juin : Robert de Flers, *Georges Feydeau.* — Nemo, *La comtesse de Noailles à l'Académie belge.* — 7 juin : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : le Théâtre allemand depuis la guerre.* — 9 juin : André Chaumeix, *Le goût français et le roman.* — Myriem Thelen, *La première des féministes : Christine de Pisan.* — 31 juin : Robert de Flers, *La Semaine dramatique : Histoire du Cercle des Escholiers ; « le Feu qui reprend mal », pièce en trois actes, de M. Jean-Jacques Bernard.* — 15 juin : Lucien Corpechot, *Le siècle de Fragonard.* — 17 juin : Jean Vivant, *A l'Académie française : la réception de M. Robert de Flers.* — 18 juin : Marcel Pays, *Le théâtre romantique chez Victor Hugo.* — Louis Artus, *Louis Bertrand l'Africain.* — 22 juin : Adrien Vély, *Chez les auteurs.* — 23 juin : *M. Bergson quitte le Collège de France.* — 24 juin : Lucien Corpechot, *La retraite de M. Bergson.* — 25 juin : Louis Batiffol, *La véritable figure du cardinal Richelieu.* — Un vieux bibliophile, *Le répertoire de la Comédie-Française.* — 30 juin : Ernest Daudet, *Choses d'hier et d'aujourd'hui : d'Albert Sorel au marquis de Ségur.*

Journal des Débats politiques et littéraires. — 1er avril : J..., « *Merlette* » (par Rémy de Gourmont.) — Maurice Muret, *Hors de France : un roman de mœurs américaines.* — 4 avril : X..., *En Alsace : l'enseignement du français.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : comédie Montaigne, « le Héros et le Soldat », comédie en trois actes de Bernard Shaw, traduction de Henriette et Augustin Hamon.* — 4 avril : Jean Bourdeau, *La réforme des lois et des mœurs.* — 11 avril : U..., *Le carrousel de 1662.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Renaissance, « le Divan noir », pièce en trois actes de M. Edmond Guiraud.* — 12 avril : Pierre de Quirielle, *Un évêque d'ancien régime et concordataire : le cardinal de Boisgelin.* — 13 avril, Maurice Mignon, *M. André Michel à l'Université de Rome.*

— 14 avril : Z..., *Le cardinal Dubois, droguiste.* — 15 avril : U..., *Amitié romantique* (François Rollinat et George Sand). — Maurice Muret, *Hors de France : un Roman allemand sur le retour du « Kaiser ».* — 18 avril : Raoul Narsy, *Un livre du Père Hyacinthe.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre des Champs-Élysées, « la Rose de Roseim », évocation dramatique en quatre actes de M. J. Varion ; théâtre de l'Œuvre, « le Pêcheur d'ombres », pièce en quatre actes de M. J. Sarment ; théâtre Édouard-VII, « le Grand-Duc », comédie en trois actes de M. Sacha Guitry.* — 19 avril : *Un monument à Bossuet.* — 20 avril : Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « l'Apparition ».* — 22 avril : *Académie Française : réception de M. André Chevrillon par M. Pierre de la Gorce.* — 23 avril : Pierre de Quirielle, *A l'Académie française.* — 24 avril : *Les mémoires du cardinal de Richelieu sont-ils faux ?* — 25 avril : Z..., *« Napoléon par les écrivains ».* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française, la reprise du « Passé », pièce en quatre actes de M. Georges de Porto-Riche ; théâtre Edouard-VII, « le Grand-Duc », comédie en trois actes de M. Sacha Guitry ; théâtre des Nouveautés, « la Journée des Surprises », comédie en cinq actes de M. Jean Bouchor ; Nouveau-Théâtre, « le Sentier secret », pièce en trois actes de M. A. Villeroy ; la « Souriante Mme Beudet », tragi-comédie en deux actes de MM. Denis Amiel et André Obey ; théâtre Michel, « Quand le diable y serait », comédie féerique en trois actes, par MM. Rip et Gignoux.* — 26 avril : Jacquier, *A propos du centenaire de Napoléon : l'orgue des Invalides.* — 27 avril : Jean de Pierrefeu, *La vie littéraire... Mais l'art est difficile.* — 29 avril : *Le catalogue de la Bibliothèque nationale.* — Maurice Muret, *Hors de France : témoignage de M. Pepini.* — 29 juillet : U..., *Hubert Robert, peintre de Mme Geoffrin.* — P. V..., *Héloïse et Abélard.* — De Lanzac de Laborie, *Un Napoléon napoléonien.* — 1er mai : Z..., *La dadaïsme et la Reichswehr.* — 2 mai : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Nouveau-Théâtre, « le Sentier secret », pièce en trois actes de M. Auguste Villeroy ; « la Souriante Mme Beudet », tragi-comédie en trois actes de MM. Denys, Amyel et André Obey ; la Grimace (Comédie-Montaigne), « la Rose assassinée », dialogue de fous, en vers, de M. R. Paris ; « le Loup de Gubbio », pièce en trois actes de M. A. Boussac de Saint-Marc ; la Potinière, « Un Ange passa », en trois actes, de MM. Jacques Bousquet et Henry Falk.* — 9 mai : G. Baguenault de Puchesse, *Un poète oublié du XVIIe siècle (Payot de Linières).* — 4 mai : Jean de Pierrefeu, *Revue littéraire : M. Marcel Boulenger.* — 5 mai : *Pendant les Cent-Jours, lettres inédites de J.-B. Say.* — *Le « Journal des Débats » et la mort de Napoléon Ier.* — 7 mai : U..., *Les origines de Clémence Isaure.* — 9 mai : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Montaigne, « l'Annonce faite à Marie », mystère en quatre actes, par M. L. Claudel ; la Grimace, « le Loup de Gubbio », pièce en trois actes de M. A. Boussac de Saint-Marc ; « la Rose assassinée », dialogue de fous, en vers, de M. R. Paris ; Odéon, « Trois bons amis », trois actes de M. A. Brieux ; « les Vestales », trois actes de M. L. Descaves.* — 11 mai : Pierre de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « les Dieux tremblent », par M. Marcel Berger.* — 13 mai : Maurice Muret, *Hors de France : A propos de l'esprit Renan.* — 14 mai : Pierre de Nolhac, *Un nouveau portrait de Louis XV.* — 15 mai : Raoul Narsy, *Emilio Pardo Bazan.* — *La maison de Balzac.* — 12 mai : Pierre de Quirielle, *Napoléon et la Pologne.* — 18 mai : Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : le Club du bonheur ; le Retour d'Ulysse.* — 19 mai : *La visite de l'Académie franque et littérature française de Belgique à Chantilly.* — 20 mai : M..., *Sur Jean Aicard.* — 21 mai : Z..., *Joachim du Bellay et le Palais Farnèse.* — 22 mai : Joseph Aynard, *Trois études de littérature anglaise, par M. André Chevrillon.* — 23 mai : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : « l'Empereur de Chine », par M. G. Ribemont-Dessaigne ; collection Dada.* — 24 mai : Z..., *Le centenaire de Flaubert et de Bouilhet.* — 25 mai : Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « Maria Chapdelaine ».* — 24 mai : Maurice Muret, *Hors de France, Littérature italienne, un critique mort trop jeune, Renato Serra.* — 22 mai : de Lanzac de Laborie, *Mme de Boigne et ses Mémoires.* — 29 mai : Maurice Spronck, *Des-*

cartes en Hollande. — 29 mai : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : les Débuts au théâtre.* — 31 mai : Antoine Albalat, *Revue des livres.* — 2 juin : Alfred Péreire, *Un manuscrit à miniature de « l'Enfer » de Dante.* — Jean Bourdeau, *L'Histoire éclairée par la clinique.* — 3 juin : U..., *La maison du Livre.* — 4 juin : Maurice Vernes, *François Picavet et les philosophes médiévistes.* — Pierre de Quirielle, *Napoléon chanté par un Tchèque.* — 5 juin : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre des Arts, « le Remous », comédie en trois actes de M. H. Béchade.* — 7 juin : Henry Bidou, *Georges Feydeau.* — 8 juin : F..., *L'exposition Fragonard.* — Maurice Muret : *Hors de France : un Roman sur la Révolution allemande.* — 10 juin : U..., *Mots historiques.* — A.-Albert Petit, *La vie dans le Rome antique.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Théâtre des Champs-Élysées, « l'Homme et son désir », poème plastique de M. P. Claudel.* — *Les communistes et Bossuet.* — 15 juin : Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « Tant pis pour toi ».* — 16 juin : Jean Bourdeau, *La Psychologie des Caractères.* — 17 juin : Z..., *L'art d'écrire.* — Henri Bordeaux, *Le maréchal Fayolle.* — *Académie Française : réception de M. le marquis de Flers.* — 18 juin : Fernand de Brinon : *La réception de M. Robert de Flers.* — 19 juin : U..., *A l'Exposition du théâtre romantique.* — 20 juin : Henry Bidou, *La Semaine dramatique.* — 22 juin : Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : Pierre Mac Orlan.* — 24 juin : Maurice Muret, *Hors de France : Filippo Rubé ou la névrose de guerre et d'après.* — 25 juin : L. de Lanzac de Laborie, *La corruption parlementaire à la Convention.* — 27 juin : Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Escholiers, « le Feu qui reprend mal », pièce en trois actes de M. J.-J. Bernard ; théâtre des Champs-Élysées, « les Mariés de la Tour Eiffel », pièce en un acte de M. J. Cocteau.* — 28 juin : Antoine Albalat, *Revue des livres.* — 29 juin : Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « les Cœurs gravitent ».* — 30 juin : Maurice Muret, *Au théâtre du Jorat : « le Roi David ».* — Jean Bourdeau, *Espèces et variétés d'intelligences.*

Mercure de France. — 1er avril : André Fontainas, *Charles Baudelaire.* — Camille Mauclair, *La vie, l'œuvre et l'exemple de Robert d'Humières.* — Pierre Dufay, *Le procès des « Fleurs du mal ».* — 15 avril : John Charpentier, *La poésie britannique et Baudelaire.* — Louis Reynaud, *Les débuts du Germanisme en France.* — Jules Marsan, *Marceline Desbordes-Valmore et Gervais Charpentier, lettres inédites.* — 1er mai : John Charpentier, *La poésie britannique et Baudelaire.* II. — R. Chevalier, *La captivité et la mort de Napoléon dans les « Mémoires d'outre-tombe ».* — Armand Praviel, *La légende de Clémence Isaure.* — 15 mai : Tony Roche, *Paul-Louis Courier, soldat de Napoléon.* — Charles Léger, *Louis Pergaud.* — J.-G. Prod'homme, *Napoléon, la musique et les musiciens.*

L'Opinion. — 5 avril : Xavier de Courville, *Paradoxe sur les Marionnettes.* — Jacques Boulenger, *Louis Codet et Paul Morand.* — Claude Isambert, *« La mort de Sparte ».* — Georges Girard, *L'exportation du « bouquin ».* — Gonzague Truc, *Les théories d'Einstein.* — 9 avril : Albert Thibaudet, *La Société des Nations et la vie intellectuelle.* — Xavier de Courville, *Souvenirs sur Déodat de Séverac.* — Quidam, *Henry de Jouvenel.* — Jacques Boulenger, *Le dandysme de Baudelaire.* — Claude Isambert, *Le théâtre.* — Jean-Louis Vaudoyer, *Baudelaire critique d'art.* — Marie-Antoinette Chaix, *Le livre français en Pologne.* — 16 avril : Intérim, *« La Bataille ».* — Gonzague Truc, *Les générations et l'histoire.* — 23 avril : André Lichtenberger, *Joseph Reinach.* — Jacques Boulenger, *« Le Génie du Rhin ».* — Georges Oudard, *Le Théâtre : « la Rose de Rosem ».* — 30 avril : Henri Carré, *La mort des abréviations.* — Jacques Boulenger, *Sur Binet-Valmer et à propos de Prix littéraires.* — Claude Isambert, *« Le Grand-Duc », « le Pêcheur d'ombres ».* — 17 mai : Eugène Marsan, *La maison de Jean-Marc.* — Jacques Boulenger, *Gérard d'Houville et les femmes.* — Claude Isambert, *« Un ange passa ».* — Georges Girard, *Au marché Saint-Germain.*

Revue critique des idées et des livres. — 25 octobre 1920 : André Thérive, *La Vie littéraire : le dernier roman de Colette.* — Xavier de Courville,

La bibliothèque de M. Rondel à la Comédie-Française. — Henri Martineau, *Chronique stendhalienne : curieuse édition de « la Chartreuse ».* — 10 novembre : Henry Bidou, *Le temps et l'espace.* — André Bécheyras, *La politesse de M. Abel Hermant.* — André Thérive, *La Vie littéraire : quelques romans ou le jeu des contrastes.* — Georges Pierredon, *L'image de Raoul Ponchon.* — Albert de Bersaucourt, *Un ennemi de Diderot et du drame larmoyant (la Lacrymanie).* — Xavier de Courville, *Notes de théâtre : « les Ailes brisées », « la Rafale », « la Branche morte », « la Maison du Bon Dieu ».* — Henri Martineau, *Chronique stendhalienne : un texte inédit de P.-J. Toulet en avertissement à « Armance ».* — 25 novembre : Albert Thibaudet, *Les mutilations du langage.* — M. de Roux, *Le Roi d'après Jean Racine.* — André Thérive, *La Vie littéraire : Un retour offensif du naturalisme.* — Émile Henriot, *Paul Drouot.* — A. de Bersaucourt, *Fromentin.* — Jean Longnon, *Le Gargantua populaire.* — Eugène Marsan, *Maurice Barrès à Strasbourg.* — Xavier de Courville, *Les spectacles classiques du Vieux-Colombier.* — 10 décembre : Henry Bidou, *Avons-nous un théâtre national?* — André Thérive, *La Vie littéraire : feu Clérambault; la révolte contre Bellone; encore le naturalisme.* — André-M. du Poncheville, *Le pauvre homme (Verlaine).* — Maurice de Noisay, « *le Retour* », « *la Traversée* ». — 25 décembre : André Thérive, *La poésie sans fil.* — Jean Longnon, *Ce que disent les noms de lieu.* — Albert Thibaudet, *En lisant Théophraste.* — André Thérive, *Divers genres de psychologues (Paul Bourget, André Beaunier, Pierre Mille, les Tharaud, Binet-Valmer, Duhamel, Ménabrea).* — Louis Pize, *Le chemin de Jean-Marc.* — Pierre Varillon, *A propos d'Honoré d'Urfé.* — Xavier de Courville, « *Le roi Candaule* », *de Maurice Donnay.* — 10 janvier 1921 : René Boylesve, *Menus propos.* — René de Planhol, *Les nouvelles querelles du romantisme.* — Henry Bidou, *Les contes éternels.* — André Thérive, *De Rictus à Mallarmé; Raoul Ponchon; Divers poètes (Tristan Derème, Lucien Dubech, Émile Henriot, Albert Erlande).* — Jean Maxe, *Un ami de Péguy, Philippe Gonnard.* — Jean Longnon, *Romans d'aventures du moyen âge.* — Xavier de Courville, *Lettre de Don Juan Tenorio à Don Juan, l'homme à la Rose; « Kœnigsmark » et « l'Atlantide »; « le Roi »; « la Nuit des rois ».* — 25 janvier : Pierre du Colombier, *La vraie histoire : Kœnigsmark.* — Albert Thibaudet, *Les précurseurs de Nietzsche.* — André Thérive, *Les petites résurrections (Gobineau, Duranty), Le roman cinétique (Billy, Jacques Blanche).* — Jean Longnon, *La légende dorée de Notre-Dame.* — Xavier de Courville, « *Le cocu magnifique* » *de M. Crommelynck; « le Simoun », de M. H.-R. Lenormand.* — Henri Martineau, *Stendhal et la musique.* — 15 février : André Thérive, *L'enseignement de Mme de Noailles.* — Henry Bidou, *La cité dramatique.* — André Thérive, *L'enfance et l'adolescence (Carco, Henriot, Chadourne, Maurras, Prévost, Lichtenberger).* — André M. de Poncheville, *Le souvenir du chanoine Lecigne.* — Xavier de Courville, « *Le bourgmestre de Stilmonde* », « *le Miracle de Saint Antoine* »; « *Notre passion* »; « *le Chasseur de chez Maxim's* ». — 25 février : André Pavie, *La personne de Joseph de Maistre.* — Albert Thibaudet, *Les écrits politiques de Fénelon.* — Georges Grappe, *Le paganisme de Keats.* — Xavier de Courville, *Avant-propos pour « la Princesse d'Élide ».* — André Thérive, *Le crépuscule de certains dieux.* — Jacques Boulenger, *Opinion de Paul Valéry (sur l' « Adonis » de La Fontaine).* — André Thérive, *Le secret de Saint-Simon.* — *La Petite Scène à la Revue Critique; « la Princesse d'Élide ».* — Maxime Brienne, « *Le Sicilien* », *comédie en vers.* — Xavier de Courville, « *Le pauvre sous l'escalier* », *Les disparus, par Jean-Marc Bernard et P.-J. Toulet.* — 10 mars : Pierre de Nolhac, *Ronsard lecteur d'Homère.* — Charles du Bos, *Notes de Joseph de Maistre.* — Henry Bidou, *Le théâtre chrétien.* — *La Petite Scène à la Revue critique : la « Princesse d'Élide », les paroles de Molière et la musique de Lulli.* — André Thérive, *Poèmes posthumes et vivants : Verhaeren, P.-J. Toulet, Maurice du Plessys, Charles Derennes.* — Alphonse Mortier, *Fabre et la Fontaine.* — Xavier de Courville, « *l'Avare* », « *la Mégère apprivoisée* ». — 25 mars : Jacques Boulenger, *Souvenirs de P.-J. Toulet.* — Albert Thibaudet, *La Littérature cosmopolite.* — André Thérive, *L'un et l'autre*

réalisme. — M. de Poncheville, *Antoine Redier.* — Albert de Bersaucourt, *L'art d'écrire en vingt pages de Jules Claretie.* — Paul Lesourd, *La légende de Guillaume d'Orange.* - François Renié, *Voyages de qualité au XVII^e siècle.* — Xavier de Courville, « *Cœur de lilas* », « *la Tendresse* », « *la Puissance des ténèbres* », « *Chands d'habits* », « *Cendrillon* ». — Henri Martineau, *Stendhal et sa sœur Pauline.* — 10 avril : Jacques Reynaud, *Louis Mercier, poète rustique.* — André Thérive, *Romans bon gré mal gré documentaires.* — Xavier de Courville, « *Arlequin* », « *les Amants puérils* », « *le Mariage forcé* ». — 25 avril : Jacques d'Anglejan, *Sur André Chevrillon.* — Jean-Louis Dubreton, *Ozanam à Burgos.* — Eugène Marsan, *Les souvenirs de Jean-Marc Bernard.* — Xavier de Courville, *Notes de théâtre :* « *la Comédie du génie* », « *la Mort de Sparte* ». — Jean Longnon, *Dante et la France.*

Revue de France. — 15 mars 1921 (premier numéro) : M. Desbordes-Valmore, *Poèmes inédits.* — Joseph Bédier, *L'esprit de nos romans de chevalerie.* — Émile Henriot, *Le centenaire de Flaubert.* — 1^er^ avril : Gabriel Faure, *Sainte-Beuve en Italie.* — Sainte-Beuve, *Voyage à Naples* (*notes inédites*). — Paul Arbelet, *Stendhal et la critique : une lettre inédite de Stendhal à M. Artaud.* — 15 avril : Fernand Vandérem, *Les Lettres et la Vie.* — 1^er^ mai : Emmanuel de Las Cases, *Las Cases et le « Mémorial de Sainte-Hélène ».* — Gérard Bauer, *Critique des critiques : Antoine.* — Louis Schneider, *Autour du théâtre : Comédie-Française, les tribulations du « Passé ».* — 15 mai : Fernand Vandérem, *Les Lettres et la Vie.* — Désiré Roustan, *Une nouvelle biographie de Descartes.* — Paul Arbelet, *Stendhal en Sorbonne.*

Revue de Genève. — Avril : Élie Favre, *Esthétique du machinisme.* — Mai : G. Hérelle, *Les pastorales basques.* — Juin : Hugo de Hofmannsthal, *Beethoven.*

Revue de littérature comparée. — Avril-juin 1921 : Pierre de Nolhac, *Un poète rhénan ami de la Pléiade : Paul Melissus.* — P. Van Tieghem, *La notion de vraie poésie dans le préromantisme européen.* — H. Girard, *Le cosmopolitisme d'un dilettante : Émile Deschamps et les littératures étrangères.* — G. Le Gentil, *Molière et le « Fidalgo Aprentiz ».* — Jean Larat, *Notes et documents : Un fragment inédit de Charles Nodier, sa « Physiognomonie » inspirée de Lavater.* — F. B..., *Un billet inédit d'Alfred de Vigny.* — Paul Arbelet, *Une lettre inédite de Mérimée.* — Camille Pitollet, *Sur une gazette de Hollande.*

Revue de Paris. — 1^er^ avril : Ernest Renan, *Lettres d'Italie.* II. — Frédéric Masson, *Marie-Louise et ses carnets de voyage.* IV. — Emile Haumant, *Ernest Denis et son œuvre slave.* — 15 avril : Albert Thibaudet, *Charles Baudelaire, à propos du centenaire.* — Henry Bidou, *Parmi les Livres.* — 1^er^ mai : général A. Tanant, *Napoléon chef de guerre.* — Henry-Robert, *Napoléon et la justice.* — 15 mai : G. Pariset, *Le système napoléonien de gouvernement.* — Jacques Lambry, *Les souvenirs d'un garde d'honneur en 1813.* — Louis Bertrand, *Une évolution nouvelle du roman historique.* — Henry Bidou, *Parmi les livres.* — Jean Poirier, *Lycées impériaux* (*1814-1815*). — 1^er^ juin : Pierre de Nolhac, *Ronsard et l'Université de Paris.* — Henri Hauvette, *Dante et la pensée moderne.* — 1^er^ et 15 juin : Émile Mâle, *Études sur l'art de l'époque romane.* — 15 juin : Prince de Condé, *Journal d'émigration.* I. — Henry Bidou, *Parmi les livres.* — André Michel, *Après l'exposition Ingres.*

Revue des Deux Mondes. — 1^er^ avril : duc de La Force, *Le Grand Conti.* I. *Éducation de prince.* — Georges Goyau, *La pensée religieuse de Joseph de Maistre.* II. *1792-1821.* — André Beaunier, *La Vie littéraire : la Muse au cabaret.* — 15 avril : René Bazin, *Charles de Foucault, explorateur du Maroc, ermite au Sahara.* I. *La Jeunesse.* — Marie-Louise Pailleron, *François Buloz et ses amis au temps du second Empire.* III. *Les opinions du fondateur de la « Revue ».* — Louis Batiffol, *Les faux mémoires du cardinal de Richelieu.* — 1^er^ mai : Frédéric Masson, *La Mort de l'Empereur.* I. *La maladie.* — Louis Madelin, *Napoléon à travers les siècles* (*1821-1921*). — René Bazin, *Charles de Foucauld.* II. *L'explo-*

rateur du Maroc. — Le duc de La Force, *Le Grand Conti.* II. *Chantilly, le mariage.* — Louis Gillet, *Littératures étrangères : Un conteur Siennois.* — René Doumic, *Revue dramatique : « La Comédie du génie »; Mme Simone dans « le Passé ».* — André Beaunier, *Revue littéraire : les romans de M. Gaston Chérau.* — Henry Bidou, *M. Chevrillon à l'Académie française.* — 15 mai : G. Lacour-Gayet, *Bonaparte et l'Institut.* — Frédéric Masson, *La mort de l'Empereur.* II. *L'agonie et la mort.* — Raymond Thamin, *La réforme de l'enseignement.* I. *Les « compagnons ».* — Camille Bellaigue, *Souvenirs de musique et de musiciens.* — Victor Giraud, *Jean-Jacques Rousseau, prophète religieux.* — 1er juin : abbé E. Wetterlé, *La « langue maternelle » en Alsace et en Lorraine.* — René Bazin, *Charles de Foucauld.* III. *L'appel du désert.* — Louis Bertrand, *L'Italie dans l'œuvre de M. Henri de Régnier.* — Duc de La Force, *Le Grand Conti.* III. *Guerre en dentelles.* — Camille Bellaigue, *Souvenirs de musique et de musiciens.* II. *Au Conservatoire.* — André Beaunier, *Revue littéraire : le Grand chagrin de nos conteurs gais.* — 15 juin : Saint-Denis, dit Ali, *Souvenirs du second Mameluck de l'Empereur.* I. *Les Tuileries, Moscou, la Retraite de Russie.* — Fidus, *Silhouettes contemporaines : M. Louis Bertrand.* — René Bazin, *Charles de Foucauld.* IV. — Raymond Thamin, *Le réforme de l'enseignement.* II. *Le recrutement de l'élite.* — Le duc de La Force, *Le Grand Conti.* IV. *Le roi de Pologne.* — Camille Bellaigue, *Souvenirs de musique et de musiciens.* IV. — René Doumic, *Revue dramatique : « Cléopâtre »; « Trois bons amis »; « la Dauphine ».*

Revue hebdomadaire. — 1er janvier 1921 : Maurice Donnay, *Le Candaulisme.* — Henry Bidou, *Les époques du théâtre contemporain en France.* III. *Le théâtre poétique et le théâtre d'amour.* — José Germain, *La Confédération des travailleurs intellectuels.* — 8 janvier : Dmitri Merejkowsky, *Lettre ouverte à Wells sur le bolchevisme.* — Louis Bertrand, *« Le Mystère des foules » et l'œuvre de Paul Adam.* — Henry Bidou, *Les époques du théâtre contemporain en France.* IV. *La période Donnay-Capus.* — Lucien Fabre, *Le prestige de la Science et la culture générale.* — 15 janvier : André Gide, *Émile Verhaeren.* — Jean Balde, *Stendhal et l'éducation des filles.* — Henry Bidou, *Les époques du théâtre contemporain en France.* V. *Drame social et drame d'idées.* — Paul Alfassa, *Au musée du Louvre : dans les salles de la peinture française des XVIIe et XVIIIe siècles.* — 22 janvier : Paul Régnier, *La guerre et Paul Drouot.* I. — Henry Bidou, *Les époques du théâtre contemporain en France.* VI. *La période Bernstein-Bataille.* — 29 janvier : André Beaunier, *Madame de La Fayette et Madame Henriette.* I. — Paul Régnier, *La guerre et Paul Drouot (fin).* — Louis Latzarus, *M. Aristide Briand orateur.* — Henry Bidou, *Les époques du théâtre contemporain en France.* XII. *La fin de l'évolution.* — 5 février : André Beaunier, *Mme de La Fayette et Mme Henriette.* II. — Maurice Talmeyr, *Gambetta et les femmes, à propos d'un livre récent.* — Henry Bidou, *Les époques du théâtre contemporain en France.* VIII. *Le théâtre et la guerre (fin).* — 12 février : André Beaunier, *Mme de La Fayette et Mme Henriette.* III *(fin).* — 19 février : Frédéric Masson, *Le complot des libelles.* I. — John Keats, *Quatre lettres inédites.* — 5 mars : Jean d'Elbée, *La politique bavaroise de Louis XIV.* — Jacques Porel, *Pour un manuscrit disparu.* II. — Gonzague Truc, *La philosophie contemporaine.* — 12 mars : Daniel Halévy, *Un roman de peintre par Jacques-Émile Blanche.* — X..., *Un grand Alsacien français : le dr Bucher.* — 19 mars : Dmitri Merejkowski, *Tolstoï et le bolchevisme.* — Jean Chazeville, *Dmitri Merejkowski.* — Georges Le Cardonnel, *Jean de la Ville de Mirmont.* — Jeanne d'Orliac, *Le philosophe inconnu* (Claude de Saint-Martin). — 26 mars : Florian Delhorbe, *Maximilien Harden.* — 2 avril : Jean Psichari, *L'enfant d'Ernest Psichari.* — Jean-Louis Vaudoyer, *Un deuil pour la musique française : Déodat de Séverac.* — 9 avril : François de Curel, *Quelques réflexions sur la « Comédie du Génie ».* — Henry Malherbe, *Édouard Lalo (1823-1892).* — François Hepp, *La Confédération professionnelle des Intellectuels catholiques.* — Jacques Vivent, *Courteline peintre de l'homme.* — 16 avril : Léon-

tine Zanta, *La psychologie du féminisme : le féminisme et son évolution.* I.

Le Temps. — 1er avril : P. S., *Hospitalité académique.* — 4 avril : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Montaigne, « le Héros et le Soldat », traduit de Bernard Shaw; le Comique anglo-saxon et le comique français; Renaissance, « le Divan noir », trois actes de M. Edmond Guiraud; Nouveau-Théâtre, « le Cœur des autres », trois actes de M. Gabriel Marcel.* — 5 avril : Émile Henriot, *Courrier littéraire : le Lycanthrope Pétrus Borel.* — 7 avril : René Puaux, *Paul Bonaparte philhellène.* — Paul Souday, *Les Livres : Georges Meredith, « Shagpat rasé », traduction d'Hélène Boussinesq et René Galland; Tristan Bernard, « L'enfant prodigue du Vésinet »; Sébastien Voirol, « La philosophie nestvedienne ».* — 8 avril : P. S..., *La farce de M. Benjamin.* — 11 avril : P. S..., *L'affaire Wolf.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « les Scrupules de Sganarelle », trois actes de M. Henri de Régnier; « Tamyris », trois actes de M. Louis Payen; reprise de « Madame la Maréchale ».* — 12 avril : Émile Henriot, *Courrier littéraire : un album d'autographes romantiques.* — Georges Montorgueil, *Le Rocher de Cancale.* — 15 avril : P. S..., *Dadaïsme.* — 18 avril : Intérim, *Chronique théâtrale : théâtre Édouard-VII, « le Grand-Duc », de M. Sacha Guitry; Théâtre de l'Œuvre, « le Pêcheur d'ombres », de M. Jean Sarment; Vieux-Colombier, représentation de la compagnie Pitoef, « l'Oncle Nadia », de Tchetkov; Théâtre des Champs-Élysées, « la Rose de Roseim », de M. Jean Variot.* — 19 avril : *Joseph Reinach.* — Émile Henriot, *Courrier littéraire : En bavardant avec M. de Porto-Riche.* — 21 avril : Paul Souday, *Les Livres : Gonzague de Reynold, « Charles Baudelaire ».* — 22 avril : P. S..., *« Torches et Lumignons »* (souvenirs littéraires de M. J.-H. Rosny aîné). — *Académie française : Réception de M. André Chevrillon.* — 23 avril : J. B.., *Un chansonnier populaire* (Pierre Dupont). — Paul Souday, *Académie française : Réception de M. André Chevrillon.* — 25 avril : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre-Français, « le Passé », de M. Georges de Porto-Riche; Nouveau-Théâtre, spectacle du Canard Sauvage « la Souriante Madame Beudet », de MM. Denys Amiel et André Obey; « le Sentier secret », de M. Auguste Villeroy; Théâtre des Nouveautés, « la Journée des surprises », de M. Jean Bouchor; Théâtre Michel, « Quand le diable y serait », de MM. Rip et Gignoux; le nouveau spectacle du Grand-Guignol.* — 28 avril : Émile Henriot, *Courrier littéraire : en déjeunant avec Anatole France.* — 29 avril : P. S..., *A Saint-Séverin* (Dante). — Paul Souday, *Les Livres : Francis Jammes, « le Livre de saint Joseph »; Albert Autin, « l'Anathème »; Gonzague Truc, « Tibériade ».* — 2 mai : P. S., *L'enfance d'un auteur dramatique* (M. Henry Bataille). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, « le Gendre de M. Poirier » et « le Sicilien »; théâtre de la Grimace, « le Loup de Gubbio », de M. A. Boussac de Saint-Marc, et « la Rose assassine », de M. René Patris; Bouffes-Parisiens, « la Dame en rose ».* — 3 mai : Émile Henriot, *Courrier littéraire : le Souvenir de Rémy de Gourmont.* — 5 mai : Paul Souday, *Les Livres : G. Lacour-Gayet, « Napoléon, sa vie, son œuvre, son temps, avec une préface du Maréchal Joffre »; Charles Chassé, « Napoléon jugé par les écrivains »; R. Burnand et F. Boucher, « l'Histoire de Napoléon racontée par les grands écrivains.* V. *Élie Faure, « Napoléon ».* — 6 mai : P. S..., *Plaisante méprise.* — 8 mai : *En l'honneur du professeur Nyrop.* — 9 mai : P. S..., *Ingres, Baudelaire et Gautier.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Ba-ta-clan, reprise de « l'Assommoir »; Odéon, « Trois bons amis », de M. Brieux; « les Vestales », de M. Lucien Descaves; Comédie-Montaigne, « l'Annonce faite à Marie », de M. Paul Claudel; Théâtre Marigny « Chanson d'amour », livret français de MM. Hugues Delorme et Abric, adaptation musicale de M. Henri Barte. — Le centenaire d'Ampère. — A la mémoire de Paul Déroulède.* — 10 mai : Emile Henriot, *Courrier littéraire : Les manuscrits de Mme Desbordes-Valmore.* — Joseph Galtier, *M. Benedetto Croce.* — 11 mai : V..., *Ingratitude* (André-Marie Ampère). — — 12 mai : G. Lenôtre, *Monsieur Brifaut.* — Paul Souday, *Les Livres : Marcel Proust, « A la recherche du temps perdu », t. IV; « le Côté de Guermantes », II; « Sodome et Gomorrhe ». Louis Hémon, « Maria Chapdelaine »; Louise Hervieu,*

« *Entretien sur le dessin avec Geneviève* ». — 15 mai : Pierre Mille, *Un romancier allemand contre la démocratie* (M. Thomas Mann). — 16 mai : P. S..., *Les musées payants.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre du Vieux-Colombier, « la Dauphine », trois actes de M. François Porché ; Théâtre de Paris, « Chérubin », reprise, trois actes de M. F. de Croisset ; le Nouveau spectacle du Théâtre des « Deux Masques ».* — 17 mai : Émile Henriot, *Courrier littéraire : De qui sont les mémoires de Richelieu ?* — 19 mai : J. B..., *Réceptions académiques. — L'Académie belge à Chantilly.* — Paul Souday, *Les Livres : Gérard d'Houville, « Tant pis pour toi » ; Rachilde, « la Souris Japonaise » ; Camille Mayran, « l'Épreuve du fils ».* — 20 mai : P. S..., *Les mémoires d'Antoine.* — Joseph Galtier, *M. Benedetto Croce.* — Georges Montorgueil, *La « Madelon ». — Aux Archives nationales.* — Emile Vuillermoz, *Nietzsche et Wagner.* — 22 mai : *Le centenaire de Flaubert et de Bouilhet.* — 23 mai : P. S..., *Flaubert et Bouilhet.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : les music-halls et les cabarets ; « les Deux Gosses » au théâtre Sarah-Bernhardt.* — 24 mai : Émile Henriot, *Courrier littéraire : Un petit romantique (Théodore Carlier).* — 26 mai : Paul Souday, *Les Livres : Flaubert et M. Léon Bérard ; Paul Bourget, « Un drame dans le monde » ; « Une fille de Napoléon », Mémoires d'Émilie de Pellapra, comtesse de Brigode, princesse de Chimay, publiés avec une introduction par la princesse Bibesco, préface de Frédéric Masson ; duc de Montmorency, « Lettres sur l'Opéra (1840-1842).* » — 28 mai : Georges Montorgueil, *Véron : café des Panoramas.* — 30 mai : P. S., *La lettre mystérieuse (de M. Frédéric Masson sur Flaubert).* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la Comédie-Française, à propos de la « Cléopâtre » de M. Hérold ; le rôle du Comité de lecture ; le nombre et le choix des pièces inédites.* — 2 juin : Paul Souday, *Les Livres : Ernest Renan, « Pages françaises » ; « Essai psychologique sur Jésus-Christ » ; Henry Bordeaux, « la Chair et l'Esprit » ; Blasco Ibanez, « la Tragédie sur le lac ».* — 3 juin : P. S..., *Une lettre mystérieuse. — Le sixième centenaire de la mort de Dante.* — 6 juin : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre des Arts, « le Remous », trois actes de M. Béchade ; Nouveau-Théâtre, « le Soleil de Minuit », un acte de M. Jacques Deval ; Capucines, reprise de « l'Ingénu », trois actes de MM. Régis Gignoux et Ch. Méré ; Correspondance, à propos du Comité de lecture de la Comédie-Française. — Le monument Bossuet à Dijon.* — 9 juin : G. Lenôtre, *Les trois serments de Thérèse Lachmann.* — Paul Souday, *Les Livres : le Monument de Bossuet ; Henri Martineau, « la vie de P.-J. Toulet » ; P.-J. Toulet, « les Contrerimes » ; « Behanzigue » ; Leila, « les Heures tristes ».* — 20 juin : P. S..., *Le roman d'aventures.* — 12 juin : G. M., *Le Chef-d'Œuvre inconnu (« Marie Chapdelaine », par Louis Hémon).* — 13 juin : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la Comédie-Française, la question des tournées fructueuses et tournées onéreuses, les représentations de servitude ; le tragédien Hackett à Paris.* — 14 juin : J. L., *Les géographes français.* — Joseph Galtier, *Théâtre et publicité.* — 16 Juin : Adolphe Aderer, *La maison du « Bonhomme ». — L'épée de Robert de Flers.* — 17 juin : P. S., *Le journal de Marie Lenéru. — Académie française : réception de M. Robert de Flers.* — 18 juin : Paul Souday, *Académie française : réception de M. Robert de Flers.* — T. S..., *A la maison de Victor Hugo : une exposition du théâtre romantique.* — 19 juin : Paul Souday, *Les Livres : Pierre Benoît, « le Lac Salé » ; Guillaume Apollinaire, « la Femme assise » ; Isabelle Sandy, « la Descente de croix » ; « Dans la ronde des faunes ».* — Georges Montorgueil, *« La Petite Vache » ; un Rendez-vous d'explorateurs.* — 19 juin : *Détresse des intellectuels russes. — Le Congrès du Livre.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Renaissance, « la Maîtresse imaginaire », trois actes de MM. Félix Gandéra et Gevel ; les Escholiers, « le Feu qui reprend mat », trois actes de M. J.-J. Bernard ; le nouveau spectacle du Grand-Guignol.* — 21 juin : *Le Concours général.* — 23 juin : V..., *Nuances.* — Paul Souday, *Les Livres : Gérard de Nerval, « la Bohème galante » ; une citation de Bossuet ; Un bourdon.* — 24 juin : P. S..., *La retraite de M. Bergson.* — 25 juin : G. Lenôtre, *Le journal du prince de Condé.* — 26 juin : René Puaux, *Napoléon et l'Opéra.* — 27 juin :

Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : La Comédie-Française*, III. *A propos d' « Un ennemi du peuple » ; La troupe ; Difficulté de l'épurer, de la compléter, de la rajeunir ; La Question d'argent ; les pouvoirs et les servitudes de l'aministrateur général.* — 28 juin : T. S..., *Une exposition Louis-quatorzième à Versailles.* — 30 juin : J. B., *Théâtre romantique.* — Paul Souday, *Les Livres : Maurice Maeterlinck, « le Grand Secret » ; Maurice Brillant, « les Mystères d'Eleusis » ; F. Sartiaux, la Philosophie de l'histoire des religions et l'histoire du christianisme dans le dernier ouvrage de M. Loisy ; Th. Mainage, « la Religion spirite ».*

LIVRES NOUVEAUX

Aguettant (Louis). — *Ernest Psichari. Mâcon, impr. Protat frères.* In-16, de 70 p.

Anthologie *critique des poètes normands, de 1900 à 1920.* Poèmes choisis. Introduction, Notices et Analyses, par Charles-Théophile Féret, Raymond Postal et divers auteurs. *Paris, Garnier frères.* In-8, de xiv-463 p. Broché. 15 fr.

Anthologie *des écrivains français des XV^e^ et XVI^e^ siècles.* Poésie, publiée sous la direction de Gauthier-Ferrières, mort pour la France. 16 gravures dont 4 hors texte, 8 autographes. *Paris, Larousse.* In-8, de 160 p.

Anthologie *du félibrige provençal* (1850 à nos jours). Poésie. Textes choisis, accompagnés de la traduction littérale en regard, de notices bio-bibliographiques, de nombreux autographes et de la musique, des chansons les plus connues, par Ch.-P. Julien et P. Fontan. T. I. Les Fondateurs du félibrige et les premiers Félibres. *Paris, Delagrave.* In-16, de 464 p.

Arnelle. — *Les filles de M^me^ du Noyer (1663-1720).* Voltaire et Pimpette Du Noyer. Les Fourberies de Cavalier, chef des Camisards. *Paris, Fontemoing.* In-8, de 331 p. Prix : 5 fr.

Arréat (Lucien). — *Nos Poètes et la Pensée de leur temps, romantiques, parnassiens, symbolistes,* de Béranger à Samain. *Paris, Félix Alcan.* In-16, de 148 p.

Asin Palacios (Miguel). — *Los precedentes musulmanes del pari de Pascal. Santander, Boletin de la biblioteca Menendez y Pelayo,* 1920. In-8, de 86 p.

Atkinson (Geoffroy). *The extraordinary voyage in French literature before 1700. New-York, Columbia University Press.* In-8, de 190 p.

Balzac (H. de). — *La Paix du ménage. Paris, Impr. graphique.* In-32, de 64 p. Prix : 1 fr. 25.

Collection des Dames.

Barrès (Maurice). — *Le Tombeau d'Ernest Psichari.* Au seuil de la forêt des Ardennes. *Dijon, impr. Darantière.* In-8, de 21 p., avec gravures.

Baudelaire (Charles). — *Pièces condamnées.* La Mort. *Paris, Michel.* In-32, de 64 p. Prix : 1 fr. 25.

Collection des Dames.

Bauer (E.-F.), M. **Fischer** et E. **de Saint-Étienne.** — *Le Parler de France* (Leçons de français. Degré moyen), suivi d'un choix de leçons à la machine parlante, disques Pathé. Méthode de M. Louis Weill. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 216 p.

Bergmann (Paul). — *L'argot du soldat allemand pendant la guerre. Paris, E. Chirion.* In-8, de 46 p. Prix : 3 fr.

Ben Jonson, *Marlowe, Dekker et Middleton.* — Les contemporains de Shakespeare. Volpone ou le Renard. Le Juif de Malte. Le Mardi gras du cordonnier. Le Moyen d'attraper un vieillard. Traduction de Georges Duval. *Paris, Ernest Flammarion.* In-18 jésus, de 360 p.

Les meilleurs auteurs classiques français et étrangers.

Bertaut (Jules). — *Le Roman nouveau* (Henri Duvernois. Jérôme et Jean Tharaud. Edmond Jaloux. Eugène Montfort. Marcel Boulenger. Henri Bachelin.

Jean-Louis Vaudoyer. Francis de Miomandre). *Corbeil, impr. Crété.* In-16, de 191 p. Net : 4 fr.

Bibliothèque internationale de critique. Lettres et Arts. N° 34.

Brifaut (Ch.). — *Souvenirs d'un académicien sur la Révolution, le Premier Empire et la Restauration.* Suivis de la correspondance de l'auteur, avec introduction et notes du docteur Cabanès. *Paris, Albin Michel.* 2 volumes in-8, avec gravures. T. I, de XLVIII-367 p. ; t. II, de 307 p. Les deux volumes, net : 30 fr.

Bossert (A.). — *Schopenhauer et ses disciples*, d'après ses conversations et sa correspondance. *Paris, Hachette.* In-8, de 255 p. Prix : 12 fr.

Bouchaud (Pierre de). — *La Pastorale italienne et l'« Aminta », comédie du Tasse. Paris, Alphonse Lemerre.* In-16, de 119 p.

Bouglé (C.) et P. **Gastinel**. — *Qu'est-ce que l'esprit français?* Vingt définitions choisies et annotées. *Paris, Garnier frères.* In-16, de 68 p. Prix : 2 fr. 80.

Boulay de la Meurthe (comte). — *Histoire de la négociation du Concordat de 1801. Tours, impr. A Mame.* In-8, de VIII-517 p. et une gravure.

Bruno de Solages. — *Camille Dupin*, tombé au champ d'honneur. Sa vie, ses essais littéraires. 1895-1917. Préface de Maurice Barrès. *Paris, impr. Eugène Picquoin.* In-16, 241 p. et portrait.

Calcas (J.) — *Rire d'autrefois.* Légendes bouffonnes et Paysannerie quercynoise. *Cahors, impr. Coueslant.* In-16, de 56 p. Prix : 1 fr. 50.

Catalogues *de ventes et Livrets de salons illustrés par Gabriel de Saint-Aubin.* Introduction et notices, par Émile Dacier. IX. : Catalogue de la vente J.-A. Peters (1779). X. Catalogue de la deuxième vente du prince de Conti. *Paris, impr. Frazier-Soye, Montassier et Odend'hal.* In-8, de 19 p. et fac-similés.

Publications de la Société de reproduction des dessins de maîtres.

Carré (Henri). — *La Noblesse de France et l'opinion publique au XVIII^e siècle. Paris, Édouard Champion.* In-8, de 650 p. Prix : 20 fr.

Carré (Jean-Marie). — *Bibliographie de Gœthe en Angleterre.* Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des lettres de Strasbourg. *Lyon, impressions des Deux-Collines.* In-8, de 188 p.

Chabaud (Georges). — *La Propriété industrielle, littéraire et artistique et les Traités de paix.* Traités de Législation française en matière de brevets d'invention, etc. Préface de A. Pillet. *Paris, Berger-Levrault.* In-8, de XIII-120 p. Net : 15 fr.

Chamard (Henri). — *Les Origines de la poésie française de la Renaissance. Paris, E. de Boccard.* In-8, de VIII-309 p.

Clairaut (Alexis-Claude). — *Éléments de géométrie*, t. I. et II. *Paris, Gauthier-Villars.* 2 volumes in-16, avec figures. T. I, de XIV-96 p. ; t. II, de 103 p.

Les Maîtres de la pensée scientifique. Collection de mémoires et ouvrages publiés par les soins de Maurice Solovine.

Chenu (Henri). — *Un comique amiénois, Léon Fusier, 1851-1901.* Conférence donnée le 17 novembre 1912 dans la salle de la Société industrielle d'Amiens, Avec 27 gravures dans le texte. *Abbeville, impr. F. Paillart.* In-8, de 48 p.

Chuquet (Arthur). — *Les Chants patriotiques de l'Allemagne, 1813-1918. Paris, éditions Ernest Leroux.* In-16, de 316 p. Prix : 5 fr.

Curzon (Alfred de). — *L'enseignement du droit français dans les Universités de France, aux XVII^e et XVIII^e siècles. Paris, Libr. de la Société du Recueil Sirey.* In-8, de 155 p.

Corneille. — *Théâtre choisi de Corneille.* Notice et annotations, par Henri Clouard. T. I, 4 gravures hors texte ; t. II, 9 gravures, dont 5 hors texte ; t. III, 7 gravures, dont 4 hors texte. *Paris, Larousse*, 3 volumes in-8. T. I, de 238 p. ; t. II, de 386 p. ; t. III, de 256 p.

Deloche (Maximin). — *Autour de la plume du cardinal de Richelieu. Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-8, de VI-520 p. Prix : 30 fr.

Dornis (Jean). — *Hommes d'action et de rêve. 1914-1919. Paris, les Éditions G. Crès.* In-16, de 239 p. Prix : 6 fr. 50.

Danton. — *Discours civiques de Danton.* Avec une introduction et des notes, par Hector Fleischmann. *Paris, Eugène Fasquelle.* In-18, de xxvii-271 p.

Collection « l'Élite de la Révolution ».

Du Bellay (Joachim). — *Les Regrets de Joachim Du Bellay, Angevin* (1558), avec une introduction, des notes et un index, par Robert de Beauplan. *Paris, Edward Sansot.* In-18 jésus, de 220 p. Prix : 5 fr.

La Pléiade française.

Fénelon. — *De l'éducation des filles.* Publié avec une introduction et des notes, par Albert Cherel. *Paris, Hachette.* In-16, de xxxviii-186 p. Cartonné, 6 fr. 30.

Grand (Roger). — *L'Histoire du droit français.* Ses règles. Sa méthode. Son utilité. Leçon d'ouverture du cours d'histoire du droit, professé à l'École des Chartes (3 novembre 1919). *Paris, Librairie de la Société du Recueil Sirey.* In-8, de 32 p.

Guyot (Édouard). — *H. G. Wells. Paris, Payot.* In-8, de 303 p. Prix : 12 fr.

Grande (La) **Guerre**, *d'après la presse parisienne.* Recueil d'articles, publié par le docteur Henri de Rothschild et L.-G. Gourraigne. III. Septembre-décembre 1914. *Paris, Hachette.* In-8, de clvii-357 p. Net : 16 fr.

Hamelin (O.). — *Le système d'Aristote, publié par* L. Robin. *Paris, Félix Alcan.* In-8, de iii-432 p. Net : 16 fr.

Collection historique des grands philosophes.

Jouve (P.-J.). — *Romain Rolland vivant.* 1914-1918. *Paris, Paul Ollendorff* In-8, de 344 p.

La Rochefoucauld. — *Réflexions ou sentences et Maximes morales.* Texte de M. D. L. C. XXXVIII, suivi de Maximes posthumes et de Lettres revues sur les originaux. Portrait gravé au burin, par Albert Decaris. *Paris, Georges Crès.* In-16, de xliv-364 p.

Lantoine (Albert). — *Paul Verlaine et quelques-uns. Paris, Direction du Livre mensuel.* In-16, de 56 p. Prix : 5 fr.

Ledos (E.-G.). — *Joseph Denais, écrivain et journaliste angevin.* Esquisse biographique. *Angers, impr.-libr. G. Grassin.* In-8, de 328 p.

Letellier (Albert). — *Des classiques aux impressionnistes.* Aperçu des controverses sur le dessin, la couleur et les valeurs. *Paris, Manzi, Joyant.* In-8, de 253 p. et gravures.

Lintilhac (Eugène). — *Vergniaud.* Le Drame des Girondins. *Paris, Hachette.* In-8, de 312 p. et portrait. Prix : 12 fr. 50.

Figures du passé.

Mérimée (Prosper). — *Mosaïque. Mâcon, impr. Protat.* In-8, de 295 p.

Bibliothèque du Bibliophile (romantiques).

Michaut (G.) — *Histoire de la comédie romaine.* II. Plaute. T. II. *Paris, E. de Boccard.* In-16, de 305 p.

Montalembert. — *Pages choisies de Montalembert,* avec lettres inédites, par Victor Bucaille. Introduction par Georges Goyau. *Paris, J. Gabalda.* In-16, de xxii-342 p. Prix : 7 fr.

Musset (Alfred de). — *On ne badine pas avec l'amour, comédie en trois actes.* Édition suivie de notes et de variantes. Ornée de compositions décoratives, par Georges Barbier. Gravées sur bois, par Georges Aubert. *Paris, éditions Georges Crès.* In-8, de 194 p. Prix : 20 fr. (Le Théâtre d'art).

Murger. (Henry). — *Le Manchon de Francine. Paris, Impr. graphique.* In-32, de 64 p. Prix : 1 fr. 25.

Collection des Dames.

Mustoxidi (T. M.) — *Histoire de l'esthétique française,* 1700-1900, suivie d'une Bibliographie générale de l'esthétique française des origines à 1914. Préface de M. André Lalande. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de 255-lxiii p.

Nerval (Gérard de). — *De Paris à Cythère.* Introduction et notes de Henri Cᴏᴜᴀʀᴅ. Avec un portrait gravé sur bois, par Achille Ouvré. *Paris, Éditions Bossard.* In-8, de 189 p.

Collection des chefs-d'œuvre méconnus, publiée sous la direction de M. Gonzague Truc.

Nerval (Gérard de). — *Sylvie. Paris, Impr. graphique.* In-32, de 62 p. Prix : 1 fr. 25.

Collection des Dames.

Plaute. — *Théâtre de Plaute.* Traduit en vers, par P. Rᴀɴsᴏɴs. III. Les Ménechmes. Le Marchand. L'Homme aux trois deniers. Le Persan. Stichus. IV. Epidique. Le Brutal. Le Carthaginois. Les Captifs. Casina. *Paris, H. Lecène.* 2 volumes in-16. T. III, de 366 p. ; t. IV, de 353 p.

Pellegrini (Carlo). — *La prima opera di Margherita di Navarra et la terza rima in Francia. Catania, Francesco Battiano editore.* In-8 de 90 p. (Biblioteca di critica storica e letteraria, diretta da Carlo Pascal. 3 lire).

Pingaud (Léonce). — *La Jeunesse de Charles Nodier.* Les Philadelphes. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de 280 p.

Poë (Edgar). — *Le système du docteur Goudron et du professeur Plume.* Traduction de C. Baudelaire. *Paris, Albin Michel.* In-32, de 62 p. Prix : 1 f. 25.

Collection des Dames.

Peyregne (Raymond). — *Talma,* pièce moderne, en un prologue et quatre actes. *Paris, Impr. de la Société mutuelle d'édition.* In-16, de 62 p. Prix : 4 fr.

Proudhon. — *Proudhon et l'enseignement du peuple.* Pages choisies, avec une introduction et des notes par Aimé Bᴇʀᴛʜᴏᴅ et Gᴜʏ-Gʀᴀɴᴅ. *Paris, E. Chiron.* In-8, de 30 p.

Collection des Amis de Proudhon.

Rabelais. — *Pantagruel, roy des dipsodes,* restitue a son naturel, avec ses faictz et prouesses espouentables ; composez par feu M. Alcofribas abstracteur de quinte essence. Orné de figures du temps. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-16, de 259 p. Prix : 20 fr.

Les Œuvres de François Rabelais. II, Pantagruel.

Querelle *de Marot et Sagon.* Pièces réunies par Émile *Picot* et Paul Lacombe. Introduction par Georges Dᴜʙᴏᴄ. *Rouen, imp. Albert Lainé.* In-4, de xxviii-68 p.

Société rouennaise de bibliophiles. N° 68.

Rodocanachi (E.). — *La Réforme en Italie.* Première partie. *Paris, Auguste Picard.* In-8, de 469 p.

Rousseau (J.-J.) — *Émile ou De l'éducation.* Notices et Annotations, par Henri Lᴇɢʀᴀɴᴅ. Quatre gravures hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 236 p.

Rousseau (Louis). — *En marge de Curie, de Carnot et d'Einstein.* Études de philosophie scientifique. *Paris, Étienne Chiron.* In-16, de 269 p. Prix : 7 fr. 50.

Bibliothèque de philosophie moderne.

Séailles (Gabriel). — *La Philosophie de Jules Lachelier. Paris, Félix Alcan.* In-16, de 176 p. Prix : 8 fr. 40.

Bibliothèque de philosophie contemporaine.

Sévigné (Mme de). — *Lettres choisies de Mme de Sévigné, suivies d'un choix de lettres de femmes célèbres du XVIIe siècle.* Notice et annotations par Marguerite Cʟéᴍᴇɴᴛ. *Paris, Larousse.* 2 vol. in-8, avec gravures. T. I, de 160 p. ; t. II, de 176 p.

Souchon (Paul) et Jean **Tild.** — *Les grandes Figures de l'humanité* : Périclès. Cicéron. Vercingétorix. Bertrand Du Guesclin. Jeanne d'Arc. Christophe Colomb. Michel-Ange. Cervantès. Bernard Palissy. William Shakespeare. Pierre Corneille. Molière. Voltaire. Lazare Carnot. Lazare Hoche. Napoléon. Lamartine. Victor Hugo. David Livingstone. Pasteur. Ouvrage illustré de nombreux portraits et gravures. *Paris, Hachette.* Grand in-8, de 272 p.

Tallemant des Réaux. — *Le cardinal de Richelieu.* Sa famille. Son favori

Bois-Robert. Introduction et notes d'Émile Magne. Avec un portrait gravé sur bois, par Achille Ouvré. *Paris, Éditions Bossard.* In-16, de 223 p.

Collection des chefs-d'œuvre méconnus.

Toldo (P.). — *Un rapporto a Benedetto XIV contra la « Pucelle » del Voltaire. Bologna, stabilimentici Poligrafi ruiniti.* In-8, de 16 p.

Tourneux (Maurice). — *Salons et Expositions d'art, à Paris (1801-1870).* Essai bibliographique. *Paris, Jean Schemit.* In-8, de xi-195 p.

Vecchio-Veneziani (Augusta del). — *La vita e l'opera di Angelo Camillo de Meis. Bologna, Nicola Zanichelli.* In-8, de xxiv-434 p. et un portrait. Prix : 6 lires.

Vial (Francisque). — *La Doctrine d'éducation de J.-J. Rousseau. Paris, Delagrave.* In-16, de 208 p.

Vicaire (Georges). — *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle, 1801-1893.* Préface de Maurice Tourneux. VIII. Table des ouvrages cités. *Paris, A. Rouquette.* In-8 à 2 col. Col. de 1 à 646 p.

CHRONIQUE

— *Las Leys d'Amors* sont un recueil de traités de grammaire et de poétique groupés et fondus dans un corps de doctrine qui incarne le Gai Savoir et est exposé dans un manuscrit de l'Académie des Jeux Floraux, mis au jour par M. Joseph Anglade, professeur de langue et littérature méridionales à l'Université de Toulouse. Cet ouvrage considérable avait dû maintes fois être imprimé, par Gatien-Arnoult ou par Dumège, et ne l'a été que de 1919 à 1920, en quatre volumes in-8°, à une date d'autant moins favorable qu'elle se ressentait des émotions que la France a subies. Malgré les difficultés de l'heure, le texte roman a été reproduit en entier, aussi consciencieusement que possible, et commenté par des notes préliminaires qui mettent en valeur tous les enseignements qu'il contient, au point de vue de la philologie et de l'histoire, glossaire et index.

— M. H. Patry publie, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, fascicule de janvier-mars 1921, une étude sur *la Captivité de Bernard Palissy, pendant la première guerre de Religion (1562-1563), d'après un opuscule de lui, récemment découvert, et deux arrêts inédits du Parlement de Bordeaux*. L'opuscule en question est l'*Architecture et ordonnance de la grotte rustique de Monseigneur le duc de Montmorency connestable de France*, mise au jour pour la première fois par M. Édouard Rahir, et les deux arrêts découverts par M. Patry sont datés, l'un et l'autre, du 24 mars 1563, nouveau style.

— *Autour de la plume du cardinal de Richelieu*, M. Maximin Deloche a réuni et coordonné dans un ample et fort judicieux volume les principales caractéristiques de l'œuvre écrite de Richelieu. Or, comme le remarque M. Deloche, dès le début de son ouvrage, « tout s'enchaîne dans le génie de Richelieu avec une logique rigoureusement implacable, et c'est précisément ce qui constitue la puissance de cette personnalité ». La marquer, la faire sentir est le mérite du travail de M. Deloche, très bien informé et n'omettant rien d'utile, écrit d'une langue nette, précise, qui met en valeur la personnalité du ministre et le mérite de son rôle.

— MM. Fernand Fleuret et Louis Perceau ont groupé en volume et publié les *Œuvres complètes du sieur de Sigogne, extraites des recueils et manuscrits satyriques, avec un discours préliminaire, des variantes et des notes*. Comme on le voit d'après le titre, le commentaire explicatif est très complet, et il ne paraît n'y rien manquer de ce qui peut le mieux faire connaître la carrière et le talent du poète dont il est question. Émule et contemporain de Régnier, Sigogne a la même verve satyrique assez débridée et sans mesure, mais non sans agrément, pour la vérité de l'expression et la netteté de l'image. A cet égard, en qualité de rimeur folâtre et de railleur sans merci, Sigogne mérite de n'être pas oublié, parmi les esprits gaillards de son temps, quoique sa verve se soit bien vite évaporée, sans retrouver auparavant l'agrément de son primesaut.

— M. Frédéric Lachèvre poursuit, avec une constance qui ne se dément pas, son enquête sur *le Libertinage au XVII^e siècle*. Le résultat exposé aujourd'hui est énoncé dans une fort élégante étude sur : *Cyrano de Bergerac, parisien (1619-1655), notice biographique,* qui résume et condense tout ce qu'on peut recueillir sur la carrière de ce personnage plus fameux que connu. Nous possédons maintenant des renseignements complets et précis sur la famille de Cyrano, d'origine sarde. L'auteur des Cyrano, Abel de Cyrano, fut père de six enfants, cinq garçons, dont Savinien, le quatrième, baptisé le 6 mars 1619. Écolier au collège de Beauvais, Savinien oublie vite le chemin de l'école pour se faire le compagnon des jeunes débauchés ; puis il s'engage dans l'armée royale et est blessé successivement au siège de Mouzon et à celui d'Arras. Cette double blessure le gêne désormais pour le service, et il se tourne vers l'étude. D'abord au collège de Lisieux, Cyrano s'introduisit chez Gassendi pour y suivre ses leçons, se lia d'amitié avec Tristan L'Hermite et se perfectionna dans les beaux-arts, l'escrime et la danse. Un grain de bizarrerie se mêle à ces exploits qu'un peu d'imagination peut-être exagère. Cyrano protège Lignières, et ce rôle est moins défendable que son avanie avec le singe de Brioché qu'il embrocha, dit-on, et dont il défendit la scène pendant un mois. A cette époque Cyrano s'assagit, soit que l'âge se fasse sentir ou soit que la maladie lui impose un traitement sérieux. Le besoin commence à se faire sentir : il compose *le Pédant joué* et l'achève tandis que son père, Abel de Cyrano, s'affaiblit et meurt et que son frère, Abel II, se sépare pour trépasser lui aussi dix ans plus tard.

Durant cet intervalle, de 1648 à 1655, l'existence de Savinien de Cyrano ne cessa pas d'être mouvementée et variée : contraint par la nécessité à être plus qu'économe, il se rattrape par ses débauches d'imagination. C'est aussi le temps de ses productions littéraires. Après avoir été un instant frondeur contre Mazarin, Cyrano rompt avec Scarron et Dassoucy, passe aux gages de Mazarin et attaque ceux qu'il avait défendus auparavant. Au service du duc d'Arpajon, il publia, en lui dédiant, *la Mort d'Agrippine* et ses *Œuvres diverses,* accrues du *Pédant joué*. Un accident banal força Cyrano à s'aliter, et, sa santé empirant, il demanda à être transporté à Sannois, chez son cousin Pierre de Cyrano. C'est là que Savinien mourut, le 28 juillet 1655, victime sans doute du mal plus ou moins avouable qu'il avait contracté jadis, et il finit en bon chrétien, comme le déclara le curé qui l'enterra.

— L'édition nouvelle de *La Bruyère*, que M. René Radouant vient de donner pour les classes avec une introduction, une bibliographie, des notes, une grammaire, un lexique et des illustrations documentaires, est parfaitement adaptée à sa destination. Le commentaire est judicieux et précis, et la reproduction des planches qui accompagnent le texte de La Bruyère met bien en valeur ce que des jeunes gens doivent en apprendre et en retenir.

— Sous ce titre : *Un ami de Cyrano de Bergerac, le chevalier de Lignières, plaisante histoire d'un poète libertin, d'après des documents inédits,* M. Émile Magne retrace l'histoire très vivante et très documentée qui débute par un exploit de Cyrano prenant la défense du débile Lignières et met cent braves en déroute dans les fossés de la tour de Nesle. On voit, d'après ce début, ce que pouvait être, en dépit de ses exagérations, la carrière galante ou goinfre de François Payot, écuyer, seigneur de Lignières. Par goût et par humeur, il était cependant porté plutôt vers la galanterie que vers la bravoure. Ainsi se partagea sa vie assez naturellement : amoureux de M^me^ de La Suze ou de M^me^ Deshoulières, raillant plus ou moins ouvertement le chancelier Séguier ou le satyrique Despréaux, Lignières doit battre en retraite devant ses adversaires et mourir sans éclat en 1704, dans l'impénitence finale, âgé d'environ soixante-deux ans, déjà tremblotant et décrépit.

— Les *Lettres de Piron à Jean-François Le Vayer*, publiées avec une introduction et des notes par M. E. Lavaquery, fournissent les éléments d'une thèse secondaire de doctorat ès lettres qui a été soutenue avec succès. Elles sont au nombre de 38 et s'étendent du 5 octobre 1738 au 5 novembre 1756, principalement en 1749. Elles font connaître par le menu le correspondant de Piron, Jean-François Le Vayer, qui ne l'était guère, et se contente, par raison ou par goût, de vivre dans ses terres, où, du moins, s'est produit l'avantage de retrouver des lettres qui y dormaient depuis leur réception. On y voit un Piron bon, humain, finaud et naïf, quoique sachant tenir en bride sa malice naturelle, qui n'était pas mince.

— L'article de M. Septime Gorceix sur *les Sources de Voltaire et la Chronique moldave pour le récit de la capture de Charles XII à Bender*, dans la *Revue historique* de janvier-février 1921, conclut ainsi : « La chronique moldave raconte ainsi le drame, vu du côté turc. Son exposé, dégagé de ces menus détails où se sont empêtrés La Motraye et Fabrice, est digne, à tous les points de vue, de confirmer la narration vive et brillante de Voltaire. »

— Sous ce titre : *Un Locataire masqué de l'hôtel de Hollande, Rodrigue Hortalez et Cie (1776-1788)*, M. Paul d'Estrée donne dans *la Cité*, bulletin trimestriel de la Société historique et archéologique du IVe arrondissement de Paris (juillet-octobre 1920), des détails nouveaux et circonstanciés sur l'association imaginaire que Beaumarchais feignit de fonder pour porter secours aux *insurgens* d'Amérique et installa dans l'hôtel de Hollande, dans la rue Vieille-du-Temple, au numéro 47 actuel. En plus des lettres de Beaumarchais publiées par Loménie et Lintilhac et qui attestent, comme on sait, une prodigieuse activité, on trouve d'autres lettres mises au jour par M. Marsan, qui concernent la même époque et que nous avons déjà signalées. Elles sont adressées à Théveneau de Francy, un jeune homme intelligent et honnête qui vint à Paris après un séjour de trois ans en Amérique.

— Le tragédien Pierre Lafon fit représenter le vendredi 2 août 1793 une tragédie, *la Mort d'Hercule*, qui, paraît-il, n'eut pas grand succès. M. Paul Courtault nous apprend que ce ne fut pas son premier début, et il joua successivement, sur le théâtre de la rue du Mirail, à Bordeaux, le *Guillaume Tell* de Lemierre, le *Mahomet* de Voltaire et le rôle du député dans *la Ligue du fanatique et des tyrans*, tragédie nationale en trois actes de Rousin.

— Les lettres inédites de *Marceline Desbordes-Valmore et G. Charpentier* que publie M. Jules Marsan dans le *Mercure de France* du 15 avril complètent et éclairent des lettres déjà mises au jour. Elles ont trait aux difficultés de l'existence toujours pénible de la poétesse, en particulier en 1833, en 1834 et 1835, et qui recommencent, sous d'autres formes et pour d'autres raisons, de 1840 à 1848.

— Sous ce titre : *Pages d'Album, poésies inédites de Marceline Desbordes-Valmore*, un nouveau périodique qui commence à paraître le 15 mars 1921, *la Revue de France*, insère divers poèmes inconnus à ce jour qui ne manquent ni d'intérêt ni d'agrément. On en trouvera des fragments reproduits dans le *Journal des Débats* du 15 mars 1921.

— Le centième anniversaire de la naissance de Pierre Dupont (13 avril 1821) a offert l'occasion de rappeler la mémoire de ce chansonnier, dont le souvenir n'a pas entièrement disparu et mérite de survivre dans l'histoire de la muse populaire, dont Pierre Dupont fut l'un des chantres les mieux inspirés.

— Les *Lettres d'Italie* de Renan que publie *la Revue de Paris* du 15 mars et du 1er avril sont au nombre de dix et s'étendent du 13 octobre 1849 jusqu'au 16 juin 1850. L'Institut venait d'envoyer Renan en mission, et c'est dans ses lettres à sa mère, à sa sœur Henriette et à son frère Alain qu'on voit le récit de son premier contact avec le Midi de la France (Montpellier) et l'Italie (Rome, Naples et le Mont-Cassin).

— On lit dans le journal *le Temps* du 11 avril 1921 :

« Une foule nombreuse assistait ce matin à l'inauguration d'une plaque commémorative de la naissance de Charles Baudelaire, apposée sur la façade de l'immeuble de la rue de Hautefeuille portant le n° 15. Comme nous l'avons dit hier, la maison natale du poète, qui était située au n° 13 de la rue Hautefeuille, a disparu lors du percement du boulevard Saint-Germain. Ce détail n'est point précisé sur la plaque de marbre blanc inaugurée aujourd'hui. »

— M. Pierre Dufay revient, dans *le Mercure de France* du 1er avril, sur le *Procès des « Fleurs du Mal »*, pour le faire mieux connaître et le compléter, d'abord à l'aide de l'examen de la collection du *Figaro* du temps, ensuite par l'analyse des pièces du procès, en particulier les plaidoiries, que la *Revue des Grands procès contemporains* a publiées en 1885. Sainte-Beuve avait fourni à Baudelaire le schéma de la plaidoirie à prononcer, et ce canevas fut suivi assez fidèlement par l'avocat Chaix d'Est-Ange, qui chercha surtout à faire atténuer la peine et à obtenir la moindre sanction.

— M. Jacques Boulenger a réuni, sous ce titre d'ensemble : *la Critique*, avec ce sous-titre explicatif : ... *Mais l'art est difficile !* une suite d'études ingénieuses et fines, qu'on peut qualifier, comme l'une d'elles, d' « entretiens orageux ». Je veux dire que le critique ne craint pas d'aborder avec nous les sujets les plus récents, ceux d'hier et surtout d'aujourd'hui, et les objets les plus divers. Il le fait d'une plume fine et avertie, le plus souvent sans malice, sans égratigner, comme l'occasion s'en présenterait trop souvent, mais qui, soucieuse avant tout du détail et d'exactitude, passe sans assez de prudence à la généralisation et aux conclusions d'ensemble. Les remarques de M. Boulenger sont précises, exprimées d'une plume légère et fine, toute en nuances de façons, de penser ou de dire qui sont parfaitement en situation à l'époque présente, mais qui doivent tenir compte du recul quand le temps a marché. Comme en prévient M. Boulenger, « l'Art est difficile toujours », quoique la difficulté se déplace et qu'il faille ne pas la méconnaître.

— Le second et dernier volume de l'ouvrage de M. Marcel Braunschvig : *Notre littérature étudiée dans les textes*, vient de paraître. Il comprend le XVIIIe et le XIXe siècle, est composé avec le même discernement et le même tact : c'est un résumé complet et caractéristique de notre littérature nationale pendant deux siècles bien tranchés. A cela s'ajoute un *Tableau de la production littéraire contemporaine jusqu'en 1920*, qui ne rendra pas moins de services et servira à informer les lecteurs jusque sur les travaux les plus contemporains.

— M. Pierpont Morgan, de New-York, possède de très importantes collections en tous genres dont il fait très volontiers les honneurs. Il a ainsi fait déposer à la bibliothèque de l'Institut de France la collection complète de ses catalogues, soit vingt-huit volumes, dont onze volumes in-folio, quinze in-quarto, deux in-octavo. Nous signalerons tout spécialement les volumes in-quarto, qui ont été consacrés aux manuscrits et aux incunables et dont Léopold Delisle avait rendu compte dès 1907 dans le *Journal des savants*.

— Le roman que M. Gonzague Truc vient de publier sous ce titre : *Tibériade*, est pénétrant et discret, écrit d'une plume qui séduit et qui retient. C'est le récit d'une jeune veuve, riche, qui n'aime pas le monde et vit surtout dans sa foi native. Elle s'inquiète des doutes qui lui surviennent et se préoccupe surtout de ne pas croire assez aveuglément. Pour y réussir, elle consulte un directeur de conscience, qui lui conseille de ne pas s'arrêter à la lettre de l'écriture sainte, mais de tenter d'en pénétrer l'esprit, d'essayer de retrouver Dieu sous les formes dont il a dû s'envelopper. C'est exactement, comme on le voit, l'analyse de l'évolution religieuse de Renan. Celle-ci s'achève comme l'autre, sur un voyage en Palestine, à Tibériade, où elle ne retrouve que l'aspect, non l'émotion du paysage. Écrit d'un style déférent et respectueux, quasi religieux, le roman se termine, avec une convenance parfaite, sur un dénoûment d'incrédulité, qui est un aveu douloureux et raisonné.

— On lisait dans *le Temps* du 27 avril :

« Le jubilé de Dante Alighieri, sixième centenaire de sa mort, va être célébré dans le monde entier avec un éclat et une unanimité vraiment extraordinaires. La France ne reste pas en retard de ce grand mouvement d'art et de pensée. Après l'Italie, elle tient la tête. Des cours sont annoncés dans toutes les universités ; parfois de véritables fêtes, comme par exemple à Aix-en-Provence, avec le concours de tout le félibrige.

« A Paris, où la Sorbonne terminera les solennités en juin par une grande séance, sous la présidence de M. Raymond Poincaré, avec le concours de M. Maurice Barrès, elles vont commencer, le mercredi 27, par une belle réunion à l'église Saint-Séverin.

« Ce sera là déjà une réunion universitaire, destinée à commémorer l'antique université parisienne, et cette *rue du Fouare*, dont Saint-Séverin fut la paroisse. Dante en a parlé ; il est même venu y soutenir ses thèses, — si nous en croyons la tradition.

« Toutes les autorités universitaires et artistiques seront présentées à Saint-Séverin. La délicieuse église médiévale du vieux pays latin est un cadre exquis pour une cérémonie semblable présidée par le cardinal en *cappa magna*. L'image du grand poète y sera évoquée par la parole savante de Mgr. Battifol, et deux artistes célèbres, M. Widor au grand orgue, et M. Vincent d'Indy à la tête de la *Schola cantorum*, dérouleront sous les voûtes ogivales l'enchantement d'un concert spirituel. »

— Dans le *Journal des Débats* du 22 septembre 1921, M. R. Latouche mentionne que l'érudit M. Georges Doublet, professeur au lycée de Nice, a eu la bonne fortune de trouver, aux archives des Alpes-Maritimes, le testament de l'auteur de *l'Astrée*, et il en donne la primeur à *l'Éclaireur du Dimanche*. « Nombreux et variés y sont les legs ! Si le romancier néglige de parler de ses œuvres, il prend un soin minutieux à distribuer ses chevaux. » Le testament a été rédigé le 30 mai 1625. « Honoré d'Urfé, qui était maréchal de camp, en même temps que romancier, venait de conduire victorieusement son régiment contre les Gênois, le long de la côte ligurienne. A la fin du moins de mai, à la suite d'une chute de cheval, il avait dû s'aliter chez son frère, l'amiral, qui commandait à Villefranche une minuscule escadre. C'est à un tabellion de cette ville que le romancier a dicté son testament. Le romanesque auteur de *l'Astrée* est venu expirer en face de l'admirable baie de Villefranche. »

— On annonce qu'en octobre 1918, grâce à la générosité d'un admirateur du collectionneur américain Pierpont Morgan, un comité rouennais parvenait à réunir les fonds nécessaires pour l'acquisition de la maison de Pierre Corneille, sisé rue de la Pie, près de la place du Vieux-Marché. La façade de la petite

maison vient d'être reconstituée avec une fidélité suffisante, et l'installation intérieure est en bonne voie d'achèvement. Une bibliothèque cornélienne, offerte en juillet 1917, par un cornélien passionné, M. Édouard Pelay, vient d'y être inaugurée. Elle se compose d'une admirable collection de livres, d'éditions originales, d'ouvrages, de documents littéraires ou iconographiques se rapportant à Pierre et à Nicolas Corneille.

— A propos de l'annonce, dans les gazettes, de la mort d'une prétendue « descendante en ligne directe de Pierre Corneille », M. Georges Montorgueil a eu l'occasion de revenir *Sur le sang de Corneille* et d'établir un arbre généalogique exact et bien informé » (*le Temps*, numéro du 21 octobre 1920). Il en résulte qu'à l'heure actuelle, et après des vicissitudes diverses énumérées ailleurs, la descendance de Corneille est représentée par deux personnes : Jeanne-Marie Corneille, épouse d'Antoine Havé, à Saint-Saens (Seine-Inférieure), et Eugène-Pierre Corneille, publiciste à Bernay. « Si celui-ci meurt sans postérité, la descendance directe de Corneille est absolument finie et éteinte à jamais. »

— On avait annoncé que le Conseil général de la Gironde avait décidé de célébrer le bicentenaire de la publication des *Lettres persanes* de Montesquieu, dont la première édition est de 1721. Cette célébration devait avoir lieu à Bordeaux, avec éclat, sous la présidence du ministre de l'Instruction publique. Or, cette idée n'aura, paraît-il, pas de suite, le Conseil général de la Gironde, contrairement à ce qui a été dit, dans ses sessions de septembre et d'octobre, n'ayant pas été saisi régulièrement de cette question et ne pouvant, par suite, statuer sur la célébration de l'œuvre de Montesquieu.

— Dans sa livraison du 10 septembre 1921, M. Henri Bremond a publié un article intitulé *Pascal, l'abbé de Villars et la première édition des « Pensées »*, qui signale la première réfutation de ce livre illustre. Il paraît que ce n'est pas là la première en date de ces réfutations. On a signalé également une étude de F. Rabbe parue en 1870, publiée sous ce titre dans la *Revue contemporaine* (avril 1870) : *Un abbé libre penseur et un critique inconnu de Pascal au XVII^e siècle*. — Enfin on a fait remarquer, dans le *Journal des Débats* du 4 septembre, que Jules Lachelier a signalé l'abbé de Villars comme contradicteur de Pascal dans ses *Notes sur le pari de Pascal*. (Voir *les Fondements de l'induction*, 7^e édit. p. 201 et 202.)

— A propos de *Racine et l'abbé de Villars* (*Journal des Débats*, 15 octobre 1920), on signale que ledit abbé de Villars a imprimé une *Critique de la Bérénice de M. Racine et de M. Pierre Corneille*. M^me de Sévigné y fit allusion. Corneille n'y répondit pas, mais Racine le fit assez vertement dans la *préface* qui figure en tête de *Bérénice*.

— M. Émile Salomon, directeur de la *Nouvelle Revue héraldique*, a retrouvé le cachet gravé sur pierre fine qui porte les armes de Paul-Louis Courier. Aucun biographe ne les mentionne, et les armoriaux restent muets à cet égard. Sur une face sont gravées les armoiries des Courier, sur l'autre les initiales P. L. C. La couronne comtale orne les deux faces et le blason lui-même fournit la preuve, car ce sont deux jeux de mot, selon l'usage des armes parlantes : d'azur chien *courant*, au chef d'or chargé d'un *cor lié*.

— Dans deux numéros successifs du *Temps* (1^er et 15 septembre 1921), le correspondant de ce journal en Italie, M. Jean Carrère, a publié une étude neuve et intéressante sur *la Bibliothèque de Stendhal*. Entre autres détails curieux on y apprend comment celui-ci prononçait son nom : *Standhal* et non

Stindhal. Puis, M. Carrère énumère les reliques laissées à Civita-Vecchia ; ce sont quelques papiers et surtout environ deux cents volumes, dont quelques-uns sont annotés, de réflexions sur Dante, Casimir Delavigne, des jugements esthétiques parfois piquants, toujours neufs, qui incitent à la réflexion et provoquent l'examen.

— Mme Marie-Louise Pailleron analyse, dans la *Revue de la Semaine*, une intéressante correspondance inédite de Dumas fils avec H. Blaze de Bury. On y trouve de curieux et âpres jugements littéraires de l'auteur du *Demi-Monde* sur plusieurs écrivains : Gœthe, Scribe, Mézières, Cherbuliez. Il se montre d'une sévérité particulièrement soutenue à l'égard de Victor Hugo, dont il s'est « amusé », dit-il, à étudier l'œuvre poétique, « le crayon à la main ».

— La Suisse romande a célébré ces temps-ci le centième anniversaire de la naissance d'un de ses fils les plus distingués, Henri-Frédéric Amiel, et la presse périodique n'a pas manqué de signaler l'événement. « Le penseur a eu une destinée singulière, dit M. Émile Henriot (*le Temps*, 21 septembre 1921). Professeur d'esthétique, puis de philosophie à l'Académie de Genève, essayiste critique et poète, il passe toute sa vie à désirer la gloire et à ne la point connaître. » Elle lui vient maintenant, lorsque Edmond Schérer publia son *Journal intime*, qu'il tint toute sa vie et qu'il semble qu'on veuille publier ses papiers, sinon entièrement, du moins en partie, sous la surveillance de trois dépositaires, dont l'un est M. Bernard Bouvier, l'éminent professeur de Genève.

— *La Chronique des Arts* du 30 juin 1921 annonce :

« M. Charles Samaran, ancien membre de l'Ecole française de Rome, archiviste aux Archives nationales, reconstitue, à l'aide de dessins originaux, de copies anciennes et d'estampes, la décoration à fresque mystérieusement disparue sous le Consulat, qui ornait la chapelle de l'Hôtel de Guise, à Paris. Il précise, en utilisant des lettres inédites du Primatice, la part qui revient à cet artiste et à son élève Nicolo dell' Albate, dans la construction et dans la décoration intérieure de la chapelle de cet hôtel qui fait aujourd'hui partie du Palais des Archives, et il y signale que les deux cortèges qui s'y déroulaient à la manière de ceux de Benozzo Gozzoli dans la chapelle Riccardi de Florence, contenaient de curieux portraits en pied de François de Lorraine, de ses deux fils aînés, Henri, le futur Balafré, Charles, le futur Mayenne, ainsi que le célèbre bouffon Brusquet. »

— *Le Quarteron de balades* de Christine de Pisan, présenté et choisi par M. Maurice du Bos, est ingénieux et délicat. Après avoir expliqué fort nettement la source et l'origine de ces ballades, le sélecteur les commente avec agrément et surtout ne manque pas de désigner les originaux, qui sont tirés des *Cent balades*, des *Autres balades* et des *Cent balades d'Amant et de Dame*.

— Poursuivant une habitude qu'il a depuis plusieurs années déjà, M. Henry Omont vient de publier la liste des *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale pendant les années 1918-1920*. Ce sont donc les accroissements faits pendant ces trois dernières années, et on y voit figurer, entre autres, le legs faits par le marquis de Ségur de ses papiers de famille ; celui de la correspondance et des papiers d'Elisée Reclus ; celui de l'incomparable répertoire de fiches bibliographiques d'Emile Picot ; le don des manuscrits autographes et éditions avec corrections autographes des œuvres d'Ernest Renan, etc.

— *Les plus belles fleurs de la Légende dorée* recueillies dans les publications de *la Sirène* sont élégantes et bien choisies. Elles sont au nombre de vingt et une, cueillies parmi celles qui furent le plus en faveur au temps de nos pères et contées avec un charme pénétrant. Les illustrations qui les accompagnent sont des reproductions xylographiques des « ymaiges » les plus caractéristiques, incarnant le plus heureusement les scènes les plus dignes de remarques.

— A propos de l'édition de *Dominique*, illustrée de bois originaux de M. Jean Perrier, que vient de publier l'éditeur Hellen dans un tirage de luxe limité à 750 exemplaires, M. A. Deville a inséré trois articles dans *la Libre parole* des 20, 24 et 27 mai dernier. Le premier analyse *la Passion de Jeunesse d'Eugène Fromentin*, et contient surtout des détails intéressants sur Fromentin et la genèse de son roman.

— *Le Journal de Rouen* du 22 et du 23 mai 1921 contient le récit détaillé des fêtes du Centenaire de Gustave Flaubert et de Louis Bouilhet, et en particulier l'analyse de la conférence consacrée par M. Maurice Souriau, au poète de *Melœnis*.

— *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, dans son fascicule du 1er juillet 1921, commence à publier la relation par un abbé, d'une visite à Ferney, chez Voltaire, en 1771. C'est une copie du temps, de quelqu'un qui fut un familier de la maison, précepteur ou aumônier, dont on n'a pu retrouver le nom et qui nous montre Voltaire dans son intimité, et qui trace un tableau assez réussi de la petite société entourant le philosophe.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

Nouvelle Edition AUGUSTE RODIN (*COLLECTION IVOIRE*)

LES CATHÉDRALES DE FRANCE

« Rodin ne parle pas des *Cathédrales* en érudit, mais en pur artiste. Il donne à tout ce qu'il écrit sur elles un accent personnel, prime-sautier, souvent lyrique. Le style est sobre, concis, incisif, mais tout frais de spontanéité juvénile, tout frémissant d'enthousiasme. » PAUL SOUDAY. (*Le Temps*).

« C'est un grand artiste qui, sur un des plus grands sujets de notre art national, nous livre ses réflexions et ses émotions. » (*Revue de Paris*).
« Voici un grand livre et qu'on voudrait voir pénétrer dans tous les foyers où vit une pensée. »
L. MAURY. (*Revue Bleue*).

Un volume in-16 jésus (14,5 × 19,5), avec un portrait de *Rodin*, broché. . . **12 fr**

Nouvelle Edition LYAUTEY *(en un seul volume)*

LETTRES DU TONKIN ET DE MADAGASCAR
(1894-1899)

« On nous donne, des *Lettres* du Maréchal Lyautey une édition courante où le grand public pourra suivre au jour le jour cette histoire magnifique, la plus passionnante de toutes : comment l'esprit d'un homme se forme pour l'accomplissement d'une grande œuvre... Qu'on efface le nom du parent ou de l'ami à qui elles sont adressées, et ce sont tous les Français qui deviennent les véritables destinataires de ces *Lettres*. »
J. et J. THARAUD. (*Le Figaro*, 25 août 1921).

« Ce recueil de lettres familières, écrites par le légitime héritier des Bugeaud et des Galliéni, quel beau livre à donner à nos grands fils ! Après l'admirable autobiographie de Stanley, publiée à la veille de la guerre, ces *Lettres* apparaissent comme l'un des meilleurs toniques pour qui s'apprête à affronter la vie, avec le double sentiment de la dignité de l'individu et des hauts devoirs de sa race. »
RAYMOND ESCHOLIER.
(*Le Petit Parisien*, 1er nov. 1921).

Un vol. in-8° (19 × 25), 670 pages, 23 croquis, 5 cartes en coul. hors texte, br. **15 fr.**

COLLECTION ARMAND COLIN

12 Volumes parus

N° 1. — **Rayonnement** *(Principes scientifiques de l'Eclairage)*, par A. BLANC, professeur à la Faculté des Sciences de Caen.

N° 2. — **La Construction du Vaisseau de Guerre**, par E. JAMMY, ingénieur aux Forges et Chantiers de la Méditerranée.

N° 3. — **Cinématique et Mécanismes**, par R. BRICARD professeur au Conservatoire des Arts et Métiers.

N° 4. — **L'école classique française** *(Les Doctrines et les Hommes*, 1660-1715), par A. BAILLY, professeur au Lycée Pasteur.

N° 5 — *Éléments d'agriculture coloniale* : **Plantes à Huile**, par YVES HENRY, ingr agronome, Inspr génal de l'Agricult. aux Colonies.

N° 6. — **Télégraphie et Téléphonie sans fil**, par C. GUTTON, professeur à la Faculté des Sciences de Paris.

N° 7. — **Théorie cinétique des gaz**, par EUG. BLOCH, professeur au Lycée Saint-Louis.

N° 8. — **Traité pratique de Géométrie descriptive**, par J. GEFFROY, professeur à l'Ecole Centrale

N° 9. — **Statique et Dynamique**, (T. I), par H. BÉGHIN, professeur à l'Ecole Navale.

N° 10. — **Statique et Dynamique**, (T. II), par H. BÉGHIN, professeur à l'Ecole Navale.

N° 11. — **Éléments d'Électricité**, par CH. FABRY, professeur à la Sorbonne.

N° 13. — **L'Hérédité**, par ET. RABAUD, professeur à la Faculté des Scienees de Paris.

Chaque volume in-16 (11 × 17), de 200 à 220 pages, relié : **6 fr.** ; — broché. . **5 fr.**

NOUVELLE ÉDITION conforme au TRAITÉ DE PAIX

ATLAS GÉNÉRAL VIDAL-LABLACHE
HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

420 cartes et cartons **en couleur**. Index alphabétique de 49.500 noms.
Un volume in folio (38 × 29), relié toile . . . . . **120 fr.**
(Ouvrage couronné par la Société de Géographie de Paris. Prix Barbié du Bocage.)

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

HISTOIRE DE L'ART

depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours

Ouvrage publié sous la direction de **ANDRÉ MICHEL** Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France

Vient de paraître

Le ONZIÈME VOLUME (Première Partie du TOME VI)

L'Art au temps du Bernin, de Poussin Rubens, Rembrandt, Velasquez

Avertissement par ANDRÉ MICHEL

CHAP. I. — L'Architecture italienne du XVII[e] siècle, par MARCEL REYMOND.

CHAP. II. — La Peinture italienne au XVII[e] siècle, par ANDRÉ PÉRATÉ.

CHAP. III. — La Sculpture italienne au temps du Cavalier Bernin, par ANDRÉ MICHEL.

CHAP. IV. — L'Architecture en France pendant la première moitié du XVII[e] siècle, par HENRY LEMONNIER.

CHAP. V. — La Peinture et la Gravure en France pendant la première moitié du XVII[e] siècle, par HENRY LEMONNIER.

CHAP. VI. — La Sculpture dans les Pays-Bas au XVII[e] siècle, par PAUL VITRY.

CHAP. VII. — La Peinture dans les Pays-Bas au XVII[e] siècle, par LOUIS GILLET.

CHAP. VIII. — L'Art en Espagne au XVII[e] siècle, par PIERRE PARIS.

508 pages, 345 Gravures dans le texte et **6 Planches hors texte**

DIX VOLUMES précédemment parus :

TOME I : Des débuts de l'Art chrétien à la fin de la Période romane

PREMIÈRE PARTIE : **L'Art Pré-Roman.** 1 vol. | SECONDE PARTIE : **L'Art Roman.** 1 volume.

TOME II : Formation, expansion et évolution de l'Art Gothique

PREMIÈRE PARTIE : **Formation et Expansion de l'Art Gothique.** 1 volume. | SECONDE PARTIE : **Évolution de l'Art Gothique.** 1 volume.

TOME III : Le Réalisme. Les débuts de la Renaissance

PREMIÈRE PARTIE : **Le Style flamboyant. Le Réalisme.** 1 volume. | SECONDE PARTIE : **Les Débuts de la Renaissance.** 1 volume.

TOME IV : La Renaissance

PREMIÈRE PARTIE : **La Renaissance en Italie.** 1 volume. | SECONDE PARTIE : **La Renaissance en France, en Espagne et en Portugal.** 1 volume.

TOME V : La Renaissance dans les pays du Nord. Formation de l'Art classique moderne

PREMIÈRE PARTIE : **La Renaissance en Allemagne et dans les pays du Nord.** 1 vol. | SECONDE PARTIE : **Formation de l'Art classique moderne.** 1 volume.

Chaque volume in-8° grand jésus (20×29), avec de **nombreuses gravures** dans le texte et des **héliogravures hors texte**, broché. . . . . **50** fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée. . . . . **80** fr.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume